DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14179 – 5 F — MERCREDI 29 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Faux pas balkaniques

DANS une Europe centrale en voie de démocratisation, la Roumanie et la Bulgarie font figure de mauvais élèves. Elles ont en commun d'avoir confirmé au pouvoir, au cours d'élections aussi libres que possible, des équipes issues de l'ancien régime communiste : à Bucarest, Ion Iliescu et le Front de salut national (FSN) ; à Sofia, l'ancien Parti communiste, rebaptisé au printemps Parti socialiste bulgare (PSB). Elles ont aussi en commun une situation économique désastreuse : à Bucarest comme à Sofia, on met en place des systèmes de rationnement des produits alimentaires, la productivité industrielle s'est effondrée, des générations entières de jeunes adultes qualifiés émigrent, désespérant de vivre un jour une vie décente dans leur patrie.

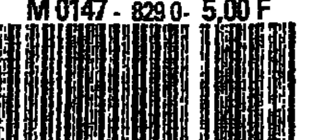
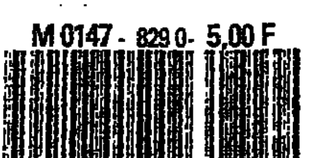
Depuis dimanche 26 août, ces deux pays des Balkans ont un point commun supplémentaire : la violence politique, à laquelle les Bulgares, faisant montre d'une tolérance et d'un sang-froid exemplaires (le traitement de la question turque mis à part), avaient su échapper jusqu'ici. Sans atteindre les déchaînements de haine roumains, la Bulgarie vient de connaître, avec la mise à sac et l'incendie du siège du PSB, son premier dérapage sérieux. Certains dirigeants, comme le chef du PSB, M. Alexander Lilov, sont aussitôt retombés dans la phraséologie totalitaire pour dénoncer les « conspirateurs néo-fascistes » et autres « hooligans »... Des accents évocateurs de ceux de M. Iliescu lors des affrontements de juin.

EN fait, les élections n'ont rien résolu, pas plus à Sofia qu'à Bucarest, mais pour des raisons très différentes – et c'est là qu'il faut arrêter le parallèle entre les deux pays. En Bulgarie, l'opposition, pratiquement inexistante sous Jivkov, a réalisé aux élections de juin un score national plus qu'honorable (36,2 %) et dispose d'une minorité de blocage au Parlement ; ses candidats ont même raflé tous les sièges des grandes villes, en particulier à Sofia.

Il en est résulté un déséquilibre dans l'opinion publique, les électeurs de la capitale s'estimant floués ; loin de retomber, la fièvre a donc continué de monter après les élections à Sofia, où un mouvement de contestation permanent s'est instauré, aboutissant à la démission du président communiste Petar Mladenov et à l'élection d'un chef d'Etat issu de l'opposition, Jeliou Jelev. Dans la dynamique bulgare actuelle, le PSB paraît condamné, même s'il peut encore se défendre quelque temps. L'inconnue, c'est la rue, que les leaders de l'opposition ne contrôlent déjà plus.

LA Roumanie, elle, se débat encore dans des luttes au sommet dignes de la grande tradition des appareils communistes. Elu à une majorité époustouflante de 85 % le 20 mai, M. Iliescu paraît aujourd'hui bien fragile, tandis que ses rivaux au sein du FSN œuvrent en coulisses pour l'affaiblir. Signe de la précarité de la situation, l'armée, que dirige le puissant et taciturne général Stanculescu, vient de juger utile de préciser, par un communiqué, qu'elle n'a aucune ambition politique...

L'équipe Iliescu-Roman, payant sa démagogie électorale, est en train de perdre son crédit dans le pays. Il n'existe toujours aucune opposition structurée vers laquelle la population puisse se tourner. Neuf mois après la chute de Ceausescu, la Roumanie est encore bien loin de la vraie démocratie.

M 0147 - 829 0 - 5,00 F

Tandis que Bagdad confirme l'annexion de l'émirat

Paris porte devant le Conseil de sécurité l'affaire du siège des ambassades au Koweït

La France « a décidé, en liaison avec ses partenaires européens, de saisir le Conseil de sécurité » devant « l'aggravation de la situation des ambassades à Koweït ».

Manifestant son intransigeance avant la rencontre jeudi entre le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, Bagdad a confirmé l'annexion du Koweït avec la publication, mardi 28 août, d'un décret faisant de ce pays l'un des gouvernorats de l'Irak. Cependant, les dirigeants irakiens ont ordonné à leurs navires marchands de ne pas résister aux contrôles effectués par les marines occidentales chargées d'appliquer l'embargo.

A Paris, le Parlement réuni en session extraordinaire lundi 27 août a entendu un message du chef de l'Etat qui s'affirme comme le garant de la « cohésion nationale ». Le premier ministre a insisté, devant les députés, sur le devoir de fermeté des démocraties alors que se met en place un nouvel ordre international. Il a souligné les risques de guerre et les conséquences économiques et sociales de la crise.

Onze des treize membres de l'OPEP devaient se retrouver à Vienne le 29 août pour décider une éventuelle augmentation de leur production de pétrole. La Bourse de Paris virait à la baisse le 28 août (– 1,24 % à la mi-séance). Celle de Tokyo a terminé mardi sur une hausse de 2,26 %.

La nécessaire « unité nationale »

Il y a risque de guerre et il faut bien que cette horreur entre dans la tête des Français ; la guerre n'est jamais *« fraîche et joyeuse »*, elle est toujours sale ; la France ne la veut pas mais elle ne se déroberait pas s'il n'y avait *« décidément aucun moyen de faire autrement »* ; elle ne serait pas si lointaine qu'on l'imagine puisqu'elle aurait, en France comme dans le reste du monde, de lourdes conséquences économiques et sociales que l'on commence déjà, en l'état actuel de la crise, à mesurer.

Tel est en substance le message délivré par le gouvernement lundi 27 août au Parlement réuni en session extraordinaire pour débattre de la situation dans le Golfe. Au-delà du Parlement, c'est évidemment à la nation tout entière que le premier ministre s'est adressé, ainsi que le président de la République qui avait rédigé un message solennel à l'intention des députés et des sénateurs.

A en croire les députés de retour de leur circonscription, les Français ne paraissent pas, pour la plupart d'entre eux, très inquiets ni très conscients des risques que fait peser sur leur pays et sur eux-mêmes la crise du Golfe, considérée comme une affaire de stratèges et de techniciens occupés en circuit fermé à des milliers de kilomètres de l'Hexagone. Selon certains parlementaires, les Français n'ont commencé à exprimer quelques craintes qu'au lendemain de la dernière intervention, qui leur a paru dramatique, du président de la République, puis se sont à nouveau rassurés dès que l'on a commencé à parler de possibles négociations. C'est pourquoi sans doute M. Rocard a souligné avec insistance qu'aucun élément ne permettait de penser, pour l'instant, que Saddam Hussein était disposé au dialogue, encore moins à la discussion sur les deux préalables qui font l'unanimité des hommes politiques français, toutes opinions confondues : la libération sans condition des otages et le retrait des troupes irakiennes du Koweït.

Le raisonnement de M. Mitterrand, de M. Rocard, comme celui de M. Balladur (RPR), est simple : il faut continuer de démontrer qu'un nouvel ordre international s'installe, que la démocratie peut être synonyme de fermeté face à la dictature et, pour ce qui concerne la France, qu'elle est forte, lorsque les circonstances l'exigent, de sa *« cohésion nationale »*, comme dit le président de la République, de son *« unité nationale »*, selon l'expression du premier ministre appliquée au débat parlementaire de lundi.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 6

Lire également

ÇA Y EST !!!
MAIS NON ! C'EST SEULEMENT LE LIBÉRIA !
2000 MORTS
PLANTU

Un palier diplomatique

La crise du Golfe semble avoir atteint un palier, un fragile point d'équilibre où la diplomatie devrait l'emporter, pendant au moins quelques jours, sur la logique de guerre. Mais d'une capitale à l'autre, les pronostics sur la suite de l'épreuve de force en cours demeurent très pessimistes. Un peu partout, on parle de « tentatives de la dernière chance ».

La pression diplomatique exercée sur l'Irak – parallèlement au blocus naval – s'est accentuée sensiblement au cours des dernières vingt-quatre heures. A Moscou, M. Gorbatchev a souligné la nécessité pour le monde arabe de s'impliquer davantage dans la recherche d'une solution politique à la crise.

Recevant lundi 27 août au Kremlin M. Abdel Meguid, ministre égyptien des affaires étrangères, le président soviétique a, selon l'agence Tass, notamment déclaré : *« Les circonstances sont telles que les Arabes doivent faire preuve de leur capacité de se consolider rapidement, de prendre des résolutions communes dans leurs propres intérêts et dans l'intérêt du monde entier. (...) La communauté internationale l'apprécierait beaucoup. (...) Nous disposons de peu de temps. (...) Les moyens politiques ne sont pas épuisés. Mais il faut déployer le maximum d'efforts pour mettre en œuvre cette possibilité et pour prévenir une explosion armée. »*

Invoquant l'urgence, M. Gorbatchev a une nouvelle fois appelé Bagdad au « strict respect » des résolutions du conseil de sécurité des Nations unies. *« Il appartient*, a-t-il dit, *à l'Irak de tirer de justes conclusions de la solidarité que la communauté internationale a manifestée dans ces résolutions, de ne pas aggraver la situation, mais de rechercher, de son côté, une issue à l'impasse (...) Le compte-à-rebours s'accélère et il faut une grande dynamique et une utilisation de tous les canaux et contacts »* pour un règlement *« pacifique et juste »*.

Lire la suite page 3

Les éleveurs lancent « un ultimatum » au gouvernement

Plusieurs milliers d'éleveurs de moutons, d'agriculteurs mais aussi de commerçants et d'artisans ont manifesté le 27 août à Poitiers sous la conduite d'élus locaux de toutes tendances politiques, afin de protester contre la chute des prix de la viande ovine et, plus généralement, contre les atteintes graves portées au monde rural par le dérèglement des marchés agricoles.

Selon les organisations professionnelles, l'importation de viande à très bas prix en provenance des pays de l'Est et de la Grande-Bretagne menace la pérennité du tissu rural dans les régions du Centre-Ouest.

Au cours de ces manifestations, les éleveurs ont lancé *« un ultimatum »* aux pouvoirs publics afin que ces derniers tiennent compte de la fragilité de leur situation. Les syndicats ont annoncé, sinon, leur intention de mener des actions de *« guérilla »*.

Lire nos informations page 38

Rock à Reading

Le Festival britannique est devenu un examen presque obligatoire pour les nouveaux groupes

READING
de notre envoyé spécial

Depuis presque trente ans, le Festival de Reading occupe le dernier *bank holiday* (pont) d'août des rockers anglais. Après quelques tribulations qui ont failli coûter la vie au festival, ces trois jours de musique sur gazon (la manifestation est organisée sur le pré de l'une des dernières fermes de la ville, progressivement avalée par le grand Londres) ont recouvré leur lustre. Programmée pour la seconde année par Dave Phillips, qui dirige le Mean Fiddler, l'un des grands clubs rock londoniens, Reading est redevenu l'occasion de parcourir la frontière entre la scène indépendante ou alternative et le rock grand public.

Les Inspiral Carpets, têtes d'affiche du samedi soir et triomphateurs de l'édition 1990, cristallisent l'esprit du lieu : en un an le groupe néo-psychédélique de Manchester est arrivé à menacer la suprématie des Stone Roses. Devant leur public, les Carpets ont donné un show délicieusement mégalomane, avec batterie de projecteurs de DCA, majorettes et feu d'artifice, pour bien faire comprendre qu'ils étaient en route pour la gloire et que cette gloire ne serait pas différente de celle des Stones qui jouaient ce soir-là à Wembley, utilisant (à une autre échelle) les mêmes moyens.

THOMAS SOTINEL

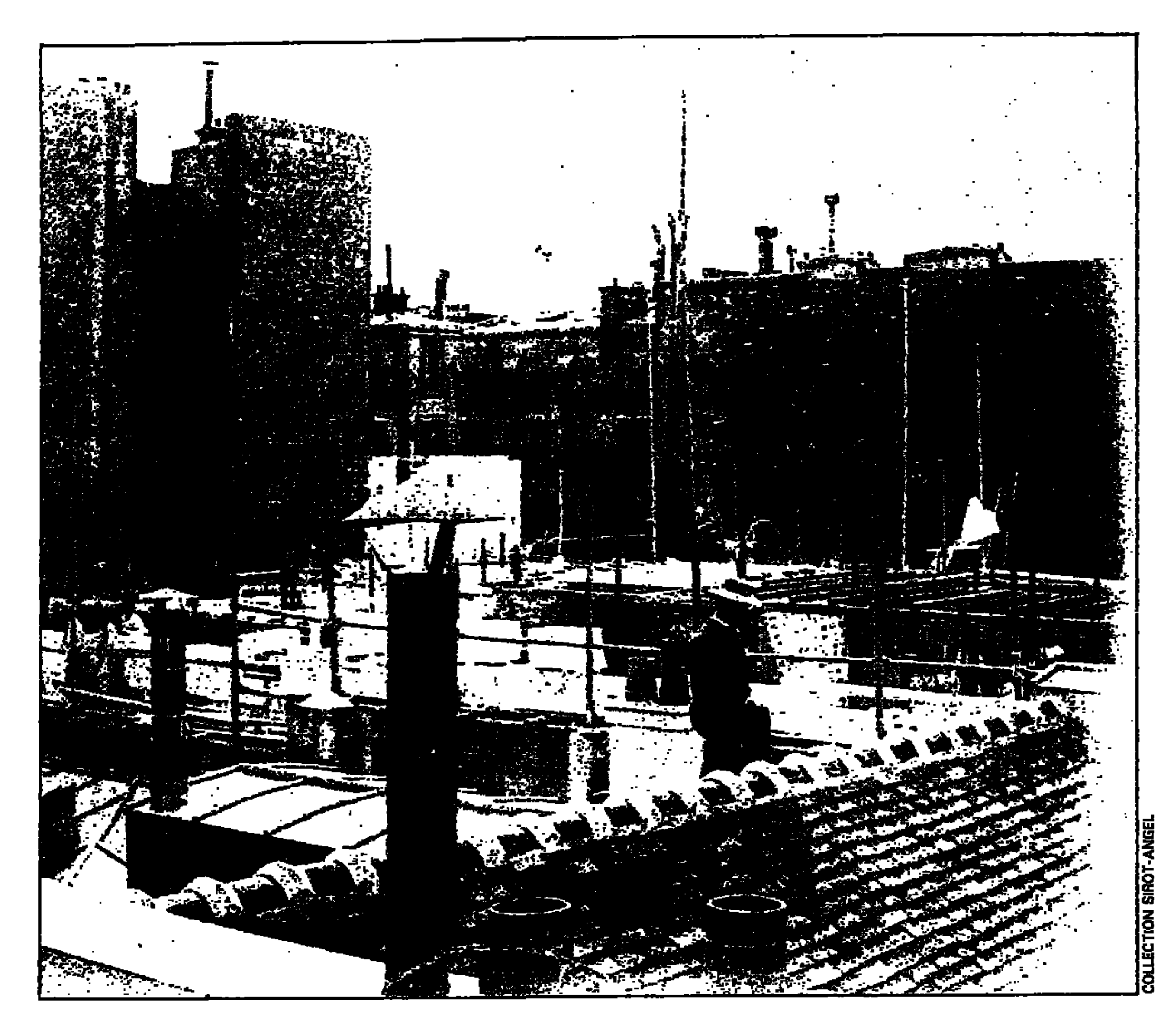
Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux



COLLECTION SIROT-ANGEL

Sur le toit du « fort Chabrol »; Jules Guérin monte la garde. reçoit des vivres, et rêve de s'évader en montgolfière.

32. Les enragés du « fort Chabrol »

Trente-huit jours durant, Jules Guérin résiste. Contre la police qui encercle son immeuble. Contre les juifs et les francs-maçons qui, dit-il, menacent sa patrie. Et contre les dreyfusards, dont la victoire causera sa perte.

A PARIS, en ce dimanche du 13 août 1899, tandis qu'à Rennes on juge le capitaine Dreyfus, une foule de badauds et d'excités converge vers le 51 de la rue de Chabrol, entre le boulevard Magenta et la rue Lafayette, à deux pas de la gare de l'Est. Vers un petit immeuble de deux étages, à la porte et aux volets soigneusement clos. Trois plaques sur la façade : celle d'une vague compagnie d'assurances, celle du *« Grand Occident de France. Rite antijuif »*, qui nargue le Grand-Orient maçonnique de la rue Cadet toute proche, et celle de *« l'Antijuif. Journal révolutionnaire illustré »*. Sur le toit, tendu entre deux mansardes, un calicot lance en grosses lettres un vigoureux *« Vive l'Armée! A bas les Traîtres! »*. Là, Jules Guérin, délégué général de la Ligue antisémitique de France, s'est barricadé avec une quinzaine d'employés de son journal.

La police de M. Lépine a bouclé la rue, le bistrot auvergnat du coin ne désemplit pas, tandis que montent alentour cris vengeurs et couplets de la *Marseillaise antijuive*. Malheur à qui exhibe un journal dreyfusard dans les parages! Malheur aussi aux quelques anars ou *« socialos »* qui tentent de dire leur fait aux sbires du marquis de Morès, ces vigoureux garçons bouchers de La Villette furieusement racistes, ou aux étudiants et aux boutiquiers en transes! On s'injurie, on s'empoigne dans les arrière-cours. Dans ce quartier en ébullition, le siège du « fort Chabrol » commence.

La veille, le gouvernement de Waldeck-Rousseau a frappé fort et réussi un joli coup de filet en faisant arrêter, sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat, Paul Déroulède et une trentaine de ténors du nationalisme musclé. Il défend ainsi la République menacée par ces césariens sans chef, ces xénophobes braillards, ces populistes expéditifs. Un jury de la Seine les a acquittés? Qu'à cela ne tienne : le Sénat érigé en Haute Cour leur fera passer le goût de l'activisme. L'affaire Dreyfus touche à son terme, le pays dans ses profondeurs est prêt à signer un nouveau contrat avec le régime démocratique : les trublions mis à l'ombre, l'apaisement viendra.

Seul Guérin a pu s'échapper. Il a couru rue de Chabrol, d'où un commissaire sans mandat d'amener a été impuissant à le déloger. Aux journalistes, il déclare : *« Nous avons chacun une carabine et un revolver. et trois cents cartouches par homme. des vivres pour trois mois. C'est plus qu'il n'en faut pour résister. »* Il fait glisser les canons des winchesters aux meurtrières du *« véritable bastion de la résistance française à l'occupant cosmopolite et israélite »*. Le western est lancé, sous les applaudissements des spectateurs attroupés.

Guérin? Un grand aigrefin au physique avantageux de tombeur de ces dames, menton volontaire, moustache noire et teint d'hidalgo. Employé de bureau d'une maison de gros qui vendait du pétrole, il y a vu de près, dit-il, les *« tripotages »* des juifs grevant le détaillant et le petit consommateur. Installé à son compte à Aubervilliers, il a fait faillite, trahi, dit-il encore, par la banque israélite. Puis il s'est lancé dans l'activisme. Il est en 1889 un des chefs de cette Ligue qui veut combattre *« l'oligarchie judéo-financière »*. Il seconde Drumont, hante les couloirs de *la Bonne Presse* des assomptionnistes et les abords de La Villette, cajole les marquises patriotes, devient un antijuif de profession. Il lance en 1897 son propre brûlot, vulgaire à souhait et titré, naturellement, *l'Antijuif*. Sa morale pratique est aussi brève que sa devise : *« Deux poings dans la gueule! »*.

TOUS les antisémites, à l'instar de Guérin, ont prospéré depuis dix ans au sein d'une nébuleuse que l'historien Zeev Sternhell a qualifiée de *« droite révolutionnaire »*. Qu'y trouve-t-on? Des patriotes qui cultivent la Revanche et rêvent d'un pouvoir fort et proche du peuple : la Ligue de Déroulède en rassemble au moins 60 000. Des *« nationaux »*, qui rêvent de réconciliation sociale et attendent le *« grand coup de balai »* qui liquidera un parlementarisme corrompu et impuissant : les plus nombreux, à la Ligue de la patrie française, se rallieront aux solutions conservatrices de la droite classique. D'autres, avec Maurras, vont régénérer le royalisme par une *« Action française »*. D'anciens boulangistes toujours violents et respectueux du sabre. Des socialistes et des syndicalistes passés du côté du *« peuple »* des vengeurs et dont certains animent les premiers syndicats *« jaunes »*. Des royalistes déçus par les querelles des prétendants qui viennent, à tout hasard, tenter de tirer quelque avantage. Des adversaires de la franc-maçonnerie. Et des catholiques, beaucoup de catholiques, désarçonnés par le Ralliement et qui ne comprennent plus le monde comme il va.

Tous exaltent *« l'instinct des humbles »* des communautés *« organiques »* face à la logique intellectuelle du républicanisme; défendent les *« petits »* face aux *« gros »* par ces temps de difficultés économiques. Ils pensent que la mobilisation des masses ne passe plus par le jeu politique d'une République déconsidérée : l'âge des foules est celui de la propagande, des formules bien grosses, des mots qui font mal, des images violentes, des argumentaires *« scientifiques »* sur les vraies valeurs; le temps d'une autorité qui s'inscrira dans les régions profondes de l'inconscient collectif. Tous sont défensifs, négateurs, mais avides d'affirmations carrées, martelées, obsédantes comme un désir des masses.

Car tous sacrifient à la métaphore biologique, adorent un Moi national vivant et purifié, en appellent aux vertus de la race menacée de dégénérescence et de métissage, rejettent l'étranger, les bacilles, toutes les formes de l'Autre. Leur raisonnement est simple : la décadence est à nos portes, nous en connaissons les coupables et nous œuvrons pour sauver ce pays. Ce petit monde agité est un magma populiste, une droite extrême parcourue par les ligues et des groupements rivaux, électrisée par les soubresauts de l'Affaire, cherchant un Sauveur hélas introuvable. Un fascisme français déjà constitué, sinon tout armé, a conclu Zeev Sternhell.

A l'exception, notable, des Patriotes de Déroulède, l'antisémitisme est le dénominateur le plus commun, le plus plausible de tous ces gens. L'affreux génie du Drumont de *la France juive* fut d'avoir posé à l'heure opportune la maxime de rassemblement : l'avènement de *« La France aux Français »* passe par la dénonciation des méfaits de la juiverie. L'antisémitisme fin de siècle avait trouvé son héraut, sa forme et sa tribune. Le premier numéro de sa *Libre Parole*, le 20 avril 1892, est tout entier construit sur le souffle à deux temps des propagandes modernes. La dénonciation d'abord : *« L'anarchie universelle au milieu de laquelle nous nous débattons, la disparition de tout sens moral, la dissolution de tous les liens sociaux, l'absence de toute justice et de toute pitié pour les faibles, l'adoration unique de l'Argent, la trépidation fiévreuse qui fait place tout à coup à des prostrations hébétées, sont les caractéristiques toujours les mêmes de la prédominance de l'esprit sémitique personnifié dans le Juif sur l'esprit aryen qui a trouvé dans le Christianisme sa plus sublime expression »*. L'invective ensuite : *« Bientôt tout le monde sera exaspéré contre le Juif. Les femmes françaises s'en mêleront et chasseront l'envahisseur à coups de balai. Les chiens eux-mêmes, les chiens de France, à force d'entendre répéter sans cesse au milieu des imprécations les noms sinistres des Rothschild, des Dreyfus et des Isaac, se mettront de la partie. [...] Vous verrez combien tous les dissentiments s'apaiseront vite lorsqu'on aura compris la parole de Jeanne d'Arc : « Il faut que le sang de la France soit maître. »*

Ces simplifications véhémentes ont concilié et renforcé les deux courants traditionnels de l'antisémitisme français. Le catholique, poussé au délire dans *la Croix*, instillé dans les consciences pieuses par la hantise d'un complot *« judéo-maçonnique »* qui aurait installé la République usurpatrice et voudrait ruiner la civilisation chrétienne, mû par la vieille haine de la *« race ennemie du Christ »*. Et l'économique, vivace depuis qu'en 1845 un Toussenel a dénoncé *les Juifs rois de l'époque*, la nouvelle féodalité ploutocrate, l'empire juif sur la finance, l'achat des consciences et des plumes par l'argent du peuple de Satan. Mis en musique dans *la Libre Parole*, propagés par des officines comme celle de Guérin, ces deux airs donnent du liant aux ardeurs *« antisémitiques »* d'une foule de militaires antidreyfusards et de prêtres en croisade, de domestiques jaloux et d'employés aigris, de petits boutiquiers menacés par le grand magasin et d'intellectuels à la marge. Le juif est responsable des dérives d'une société dont ils vivent si mal les changements : ils dénoncent donc la pollution juive. L'Affaire les a mis hors d'eux. Le temps des pogroms et des exterminations plus scientifiques n'est pas venu, mais le très national Barrès résume sans doute leur sentiment quand il répond ainsi, en 1900, à la question « Faut-il détruire les juifs? » : *« En tout cas, leur formation spéciale nous invite à les mettre en observation »*.

Rue de Chabrol, le gouvernement laisse soigneusement pourrir la situation en attendant la fin du procès de Dreyfus. Le siège, au fil des jours, prend allure de tragi-comédie. Guérin invective par voie d'affiches, exhibe au balcon un singe empaillé nommé Reinach, songe un temps à s'évader en montgolfière! Dans le « fort » privé d'eau et de gaz et dont la police a muré les sous-sols, un malade reçoit après force palabres les soins d'un médecin. Les mutins montent la garde autour des machines muettes de *l'Antijuif*, happent avec gratitude jambons et gigots qu'on leur expédie depuis les toits voisins. Les anarchistes de Sébastien Faure saisissent l'occasion, le 20 août, pour mettre à sac l'église Saint-Joseph. Les commerçants du quartier grognent.

Le 25, Guérin se détend un peu en tirant sur les sergents de ville. Le 9 septembre, à l'annonce du verdict de Rennes, les enfermés manifestent leur joie. Puis, la lassitude aidant, ils consentent à parlementer. Le 20 septembre, Dreyfus est gracié et Guérin comprend que sa cause est perdue : « fort Chabrol » se rend sans combat et sans gloire, après trente-huit jours de résistance. Son venimeux capitaine d'opérette sera condamné à dix ans de détention par la Haute Cour. Le baroud d'honneur de l'antisémitisme bien français n'a pas entravé la marche à l'apaisement.

LE 11 novembre, la Haute Cour va en effet lourdement condamner les inculpés nationalistes. Le 16, la Chambre approuve massivement *« les actes de défense républicaine »* du gouvernement Waldeck-Rousseau. La République l'emporte, elle surveille déjà ces congréganistes qui ont trop rameuté les antidreyfusards. Elle sera radicale. Elle n'aura plus d'ennemis à gauche, puisque sa défense, bloc contre bloc, a soudé tous les hommes de progrès qui avaient hâte d'en finir avec l'obscurantisme, la contre-révolution et l'antisémitisme. Le 19, elle triomphe : 300 000 républicains vont en cortège se recueillir sur la place de la Nation ornée par le *Triomphe de la République* de Dalou qu'on a enfin coulé dans le bronze.

Autour de la statue, ils sont tous là, Loubet dans sa grande calèche, Waldeck-Rousseau et ses ministres, les présidents des deux Assemblées, les parlementaires : tous ceux qui tirent gloire de leur défense des institutions. Mais aussi, renforts bienvenus au temps de l'Affaire, dont le débraillé vindicatif énerve aujourd'hui un brin messieurs les présidents, ces forces *« populaires et démocratiques »* qu'ils invoquent si volontiers dans leurs discours dominicaux. Avec leurs orphéons et fanfares s'avancent en effet des *« sociétés politiques »* et les loges maçonniques, des syndicats ouvriers et des socialistes, venus montrer leur force de plein assentiment républicain. Quelques libertaires même sont là, avec leur drapeau noir, puis des Ligueurs des Droits de l'homme, des normaliens heureux, qui chantent en chœur, d'un même élan, les refrains révolutionnaires et *la Marseillaise*.

Au milieu des bannières multicolores, dans cette foule bigarrée et chaude où les grosses églantines rouges à un sou fleurissent aux boutonnières, de joyeux : *« Déroulède à Charenton! »*. Puis, brusquement, sous l'œil impassible de la Marianne sur son char attelé de deux lions, escortée par le Travail, la Justice et la Paix, un cri scandé du côté populaire, là-bas sur le cours de Vincennes, et qu'on reprend avec émotion comme une promesse : *« Vive Dreyfus! »*. Charles Péguy, qui fera au récit de cette minute les honneurs du premier cahier de la première série des *Cahiers de la quinzaine*, le 5 janvier 1900, a senti passer le souffle : *« Nous continuâmes avec acharnement, voulant réagir, manifester, sentant brusquement comme l'acclamation du nom de Dreyfus, l'acclamation publique, violente, provocante, était la plus grande nouveauté de la journée, la plus grande rupture, la plus grande effraction de sceau de ce siècle »*.

Prochain épisode
La fête des maires

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- Mardi 28 août : Les enragés du « fort Chabrol ».
- Mercredi 29 août : La fête des maires.

Pour en savoir plus

▶ *Fort Chabrol. Roman vrai*, de Jean-Paul Clébert, Denoël, 1981.
▶ *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus*, de Michael R. Marrus, Calmann-Lévy, 1972.
▶ *La République radicale? (1898-1914)*, de Madeleine Rebérioux, Le Seuil, 1975.
▶ *La Croix et les Juifs (1880-1899)*, de Pierre Sorlin, Grasset, 1967.
▶ *La Droite révolutionnaire (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, de Zeev Sternhell, Le Seuil, 1978.
▶ « La vieille histoire du national-populisme », de Michel Winock, *le Monde*, 12 juin 1987.

LA CRISE DU GOLFE

Israël n'a aucune intention de lancer une offensive contre l'Irak, a réaffirmé, lundi 27 août à Jérusalem, M. Itzhak Shamir. *«Israël ne projette pas d'attaquer un quelconque pays arabe, si extrémiste soit-il, car nous ne sommes pas impliqués dans le conflit actuel»*, a-t-il déclaré, estimant que *«l'immigration massive des juifs soviétiques constitue le principal problème auquel Israël est confronté»*. *«Si on ne nous attaque pas, nous n'attaquerons pas»*, a ajouté le premier ministre israélien, qui a exprimé l'espoir que la crise du Golfe puisse se *«résoudre par des moyens pacifiques»*.

M. Saddam Hussein continuera à être une menace pour le Proche-Orient tant que sa machine de guerre ne sera pas démantelée, a déclaré le ministre israélien de la défense. *«S'il reste à son poste et si les armes dont il dispose restent en sa possession, alors nous-mêmes, l'ensemble de la région et le monde entier aurons des raisons de nous inquiéter»*, a affirmé M. Moshe Arens. *«J'espère donc que cela ne sera pas l'aboutissement de la crise. Nous serons satisfaits s'il n'y a pas d'effusion de sang, mais nous ne le serons pas si Saddam Hussein, avec la grande armée et la technologie sophistiquée qu'il met au point avec une aide étrangère, conserve son poste.»* Pour sa part, le ministre israélien de la science a estimé que Bagdad *«peut avoir des armes nucléaires dans trois ans»*.

Revenant sur sa décision, le Yémen a autorisé lundi le maintien à son poste du consul général britannique à Aden, auquel il avait donné quarante-huit heures pour quitter le pays (*le Monde* du 28 août). Sanaa avait reproché à M. Gordon de s'intéresser de trop près au mouvement des tankers irakiens dans le port d'Aden.

Athènes a rejeté une proposition de l'Irak d'accorder un traitement préférentiel aux otages grecs au Koweït à condition que la Grèce modifie son attitude à l'égard des sanctions prises par les Nations unies, a indiqué lundi le porte-parole officiel. L'ambassadeur irakien *«a laissé clairement entendre»* au secrétaire général du ministère des affaires étrangères grec qu'un traitement *«préférentiel possible»* de ces otages *«était lié seulement à un changement de l'attitude d'Athènes»*.

Au Brésil, les entreprises ayant des contrats en cours en Irak ont demandé à Bagdad leur suspension pour raisons de force majeure. Il reste en Irak trois cents Brésiliens. Le ministre de l'air a affirmé qu'aucun ingénieur du cadre de réserve ne se trouve en Irak pour participer à un projet de mise au point de missiles. Le ministère des affaires étrangères brésilien s'est toutefois déclaré *«dans l'impossibilité matérielle»* de confirmer cette déclaration, lançant un *«appel au patriotisme de ces personnes, si elles se trouvent en Irak, pour revenir au Brésil»*. La presse a fait état de la présence en Irak d'officiers de réserve brésiliens, dont l'ex-général d'aviation Hugo Piva, ancien chef du Centre technique aérospatial.

A Damas, la radio syrienne a affirmé lundi que l'intervention militaire étrangère dans le Golfe a créé une *«situation dangereuse»*, demandant à l'Irak de *«retirer ses troupes du Koweït pour éviter la catastrophe (...). Les forces étrangères ne se retireront que si les Arabes adoptent des mesures tangibles susceptibles de dissuader les étrangers qui veulent pêcher en eau trouble»*.

A Pékin, le premier ministre chinois a dénoncé lundi une *«nouvelle forme d'hégémonie»*. Faisant allusion à *«l'intervention militaire des grandes puissances»* dans le Golfe, M. Li Peng a déclaré que *«les troubles actuels au Proche-Orient montrent qu'il existe toujours des facteurs d'instabilité dans le monde»*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le siège des ambassades au Koweït

La France décide de saisir le Conseil de sécurité

La France a décidé, lundi 27 août, en liaison avec ses partenaires européens, de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU devant «l'aggravation de la situation des ambassades à Koweït». Paris demande également qu'une mission des Nations unies se rende au Koweït pour contribuer à rétablir le fonctionnement normal des missions diplomatiques et garantir leur inviolabilité.

Le ministère français des affaires étrangères a souligné lundi que le *«processus d'asphyxie»* autour des ambassades au Koweït se poursuivait et a indiqué qu'un groupe de Français, dont on craignait qu'ils n'aient été envoyés sur des sites stratégiques, se trouvait apparemment toujours à Bagdad.

«La situation ne se détend pas», a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. Faisant allusion à des informations mentionnant une certaine détente dans le siège des ambassades, il a ajouté : *«D'après les informations que nous avons pu recueillir, il n'en est rien.»* Il a précisé que la demi-douzaine de diplomates restés sur place avaient *«un excellent moral»* et continuaient à travailler. Il a indiqué que l'eau et l'électricité avaient été coupées, confirmant qu'un *«muret»* avait été démoli par les forces irakiennes, pour atteindre l'alimentation en eau de la chancellerie à Koweït.

M. Bernard a ajouté que 26 ressortissants français, dont on pensait qu'ils avaient été conduits la semaine dernière vers une destination inconnue, seraient toujours dans un hôtel de Bagdad. *«Nous savons depuis plus de trente-six heures que des témoins ont pu reconnaître certaines des personnes sur les 26»*, a-t-il dit, ajoutant : *«On suppose que les 26 se trouvent dans un hôtel.»* M. Bernard a précisé que les familles de ces personnes avaient été informées, mais que le Quai d'Orsay n'en avait pas fait état publiquement *«par souci de discrétion et d'efficacité»*.

Le porte-parole a, d'autre part, indiqué que le ministère avait eu pendant le week-end des difficultés de communication avec la représentation française, mais que cela n'avait pas empêché de demeurer en contact avec elle, par le truchement d'ambassades de la CEE. Ces difficultés de communication sont maintenant *«dissipées»*, a-t-il dit. Le Quai a ainsi reçu dimanche soir un message «conséquent» du chargé d'affaires, M. Jean-Pierre Galtier. Le porte-parole a refusé de préciser si les diplomates français pouvaient sortir. En ce qui concerne le ravitaillement, M. Bernard a seulement déclaré que les membres de l'ambassade «pouvaient tenir un moment».

L'Allemagne de l'Est a annoncé lundi que les deux derniers diplomates de son ambassade au Koweït allaient quitter la mission, avec 16 Allemands de l'Ouest qui s'y trouvent, parce qu'ils n'ont plus rien à manger. L'ambassade de Hongrie a été *«temporairement»* fermée, et son personnel a quitté les locaux le 26 août pour des raisons de sécurité. Le gouvernement libanais a, pour sa part, annoncé lundi soir avoir rétabli le contact avec son ambassadeur et les 9 autres membres de son personnel diplomatique portés manquants, ajoutant qu'ils étaient en route pour Beyrouth. La situation dans les autres ambassades ne semble pas avoir changé. Lundi soir, la télévision ouest-allemande ZDF, citant son envoyé spécial à Bagdad, a affirmé que le gouvernement irakien avait explicitement menacé les quelque 50 journalistes étrangers se trouvant en Irak de les empêcher de sortir du pays. La télévision irakienne, pour sa part, se veut rassurante. Elle a lancé lundi une émission «Nouvelles de nos invités», présentant plusieurs étrangers retenus en Irak et au Koweït qui ont tous fait part de leur satisfaction pour la manière dont ils étaient traités.

La fuite vers la Jordanie

Selon la chaîne de télévision américaine CNN, un Américain de cinquante ans, interpellé par les troupes irakiennes au Koweït et emmené dans une installation stratégique en Irak, a succombé à une crise cardiaque. Le chargé d'affaires américain à Bagdad, M. Joseph Wilson, a été informé par les autorités irakiennes. L'identité de l'Américain n'a pas été rendue publique.

La Jordanie, déjà débordée par une arrivée massive de réfugiés, s'attend à en recevoir un million d'autres fuyant l'Irak et le Koweït, face à la menace de guerre et à l'aggravation des pénuries dans l'émirat occupé.

«En se fondant sur le grand nombre de travailleurs égyptiens en Irak et au Koweït, nous nous attendons à avoir jusqu'à un million d'arrivants», a déclaré lundi le chef des services d'immigration et des frontières, le général Abdoul-Hamid Ircheid.

Environ un million d'Egyptiens travaillaient en Irak et au Koweït avant l'invasion de l'émirat, le 2 août. Selon le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdel-Maguid, 85 000 d'entre eux sont rentrés en Egypte et on en attend 300 000 autres.

Le flot de réfugiés parvenus en Jordanie représente 220 000 personnes. Au poste-frontière de Rouweiched, les Asiatiques sont désormais plus nombreux que les Egyptiens. Les candidats au départ viennent d'Inde, de Thaïlande, du Sri-Lanka, du Bangladesh, de Chine et des Philippines. Lundi, ils étaient 7 000 à attendre sous un soleil de plomb de pouvoir entrer en Jordanie. Les ressortissants asiatiques qui attendent leur évacuation sont 45 000 en Jordanie. *«Nous exhortons les gouvernements concernés et les organismes internationaux à fournir les moyens de transport pour ces personnes qui sont ici depuis plus d'une semaine»*, a déclaré M. Salameh Hammad, le chef d'une antenne gouvernementale chargée de l'évacuation.

Le Canada a annoncé le déblocage de 2,2 millions de dollars pour la Jordanie. L'argent sera remis aux organismes d'aide, tels que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). La Grande-Bretagne a fait don de 500 000 livres sterling et les Etats-Unis ont promis 1 million de dollars. Avec l'Egypte, le pont aérien mis en place et financé par l'Arabie saoudite et la Communauté européenne s'est révélé efficace. Plus de 16 000 Egyptiens sont ainsi rentrés chez eux au cours des cinq derniers jours. Selon le directeur de l'aéroport d'Akaba, 23 vols ont été assurés dimanche transportant 3 271 personnes, dont 417 Soudanais. Un camp de 250 tentes est en train d'être dressé à 30 kilomètres de Rouweiched, avec des réservoirs d'eau. Au poste-frontière même, le CICR et le Croissant-Rouge jordanien ont soigné des dizaines de personnes pour déshydratation, hypertension, maux de tête et d'estomac. – *(AFP, Reuter.)*

M. Tarek Aziz : un idéologue impitoyable et un compagnon fidèle du président irakien

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar rencontrera le jeudi 30 août, à Amman, M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères

Chef de la diplomatie de Bagdad depuis 1983 et spécialiste des missions délicates que lui confie le président Saddam Hussein dont il a toujours été le compagnon fidèle et l'homme de confiance, M. Tarek Aziz est souvent présenté à l'étranger comme étant le plus libéral de l'équipe qui entoure le chef de l'Etat irakien.

Cette impression est à tel point ancrée dans les esprits qu'au début de la crise koweïtienne de fortes rumeurs ont circulé dans la presse arabe et ailleurs affirmant qu'il avait été écarté de son poste, voire exécuté, pour s'être opposé à l'invasion de l'émirat. Ce qui, la suite des événements l'a prouvé, était loin d'être le cas.

Cette réputation de libéralisme teinté de non-conformisme, M. Tarek Aziz la doit en partie au fait qu'il est le seul membre chrétien du gouvernement de Bagdad. Né en 1936 dans une modeste famille chrétienne nestorienne du village de Tell-Keif (la colline du Plaisir), situé à proximité de Mossoul, dans le nord de l'Irak, dans une région à majorité kurde, il a gardé de ses origines un certain comportement qui pourrait le distinguer de ses collègues musulmans sunnites et chiites.

Une apparence rassurante

Son appartenance à l'Eglise nestorienne a d'ailleurs été souvent exploitée par la propagande de Bagdad pour souligner qu'il n'a jamais existé de discrimination, en Irak, à l'égard des minorités religieuses. Michel Aflaq, le fondateur et l'idéologue du Baas, n'était-il d'ailleurs pas lui-même chrétien grec-orthodoxe et de surcroît syrien ?

Diplômé de l'université de Bagdad où il s'était spécialisé dans la littérature anglaise, il est devenu l'interlocuteur privilégié des journalistes occidentaux en visite en Irak, qu'il impressionne par sa vaste culture occidentale et l'étendue de ses connaissances dans les domaines de l'économie, de l'histoire et des sciences politiques. Un éternel cigare à la bouche, toujours accueillant, il ferait presque oublier qu'il a été non seulement l'un des penseurs et théoriciens du Baas, mais également un allié inconditionnel de M. Saddam Hussein dans sa lutte pour le pouvoir et le triomphe de la cause baasiste, quels que soient le prix et les moyens employés pour l'assurer.

Membre du Conseil du Commandement de la Révolution (CCR), du commandement régional du parti et vice-premier



ministre, M. Tarek Aziz est l'un des cinq plus influents lieutenants du président Saddam Hussein. Les opposants chiites du parti religieux Al Daaoua ne s'étaient d'ailleurs pas trompés en essayant de l'assassiner en avril 1980, au cours d'une réunion publique à l'université Moustanssiriya, à Bagdad, pour riposter à l'impitoyable répression qui sévissait alors contre les militants religieux chiites. Dans quelle mesure, M. Tarek Aziz a-t-il participé aux sanglantes campagnes de répression qui ont ponctué la vie politique irakienne depuis l'arrivée au pouvoir du Baas à Bagdad, en 1968 ? En tant que membre du Conseil du Commandement de la Révolution, il ne pouvait les ignorer, même s'il n'a pas pris part, personnellement, à l'élaboration de la politique de répression. Cela paraît fort peu probable si l'on tient compte de la position qu'il occupe à la tête du pouvoir.

Ce qui est cependant certain, c'est qu'en sa qualité d'idéologue du Baas il a justifié les exécutions sur le plan doctrinal, en *estimant qu'elles étaient nécessaires* et indispensables pour assurer la survie du régime menacé par les activités des réseaux d'espionnage.

Les pendus de Bagdad

Evoquant le procès à l'issue duquel seize personnes – dont dix de confession israélite – furent, le 26 janvier 1969, condamnées à mort et pendues haut et court, place de la République, à Bagdad, en présence d'une foule estimée à plusieurs centaines de milliers d'Irakiens, il écrivit le 17 juillet 1972 dans l'organe du parti *Al Thawra* : *«La révolution s'est posé comme tâche d'extirper les réseaux d'espionnage sans pitié, et il fut décidé d'exécuter les condamnés en public. Il serait erroné de penser que les centaines de milliers de personnes qui se sont déplacées pour voir les corps pendus étaient des barbares ou des primitifs. Ce serait une injustice et également une fausse impression. Cet événement constitua un monument de confiance érigé par la révolution sur la place la plus importante de Bagdad pour démontrer aux gens que ce qui dans le passé avait été impossible était maintenant un fait qui pouvait parler de lui-même.»*

En le nommant à la tête de la diplomatie irakienne, après lui avoir confié le poste clé (en Irak) de ministre de l'information, le président Saddam Hussein savait fort bien qu'il n'avait à craindre aucune surprise et qu'il serait obéi au doigt et à l'œil par le baasiste convaincu et impitoyable qu'a toujours été M. Tarek Aziz, malgré son apparence rassurante.

JEAN GUEYRAS

Un palier diplomatique

Suite de la première page

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a tenu un langage identique. Dans un entretien avec la chaîne de télévision américaine CBS, il a estimé que M. Saddam Hussein *«n'avait pas d'autre solution»* que le retrait du Koweït, tout en reconnaissant qu'un tel dénouement serait très difficilement acceptable par le président irakien. D'autant, souligne M. Moubarak, que la récente capitulation diplomatique de M. Saddam Hussein à l'égard de l'Iran a considérablement réduit sa marge de manœuvre. *«C'est pour cela qu'il s'obstine... il est acculé dans un coin. Je l'ai imploré, au nom de l'islam, au nom de l'humanité, de répondre au vœu de paix mondiale parce que j'estime que quelque chose peut arriver.»*

A New-York, les Nations unies attendent désormais la prochaine rencontre à Amman entre leur secrétaire général et le ministre des affaires étrangères irakien, M. Tarek Aziz. Les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont participé lundi à des consultations informelles avec M. Perez de Cuellar et se sont félicités de son initiative, nous signale notre correspondante. Le secrétaire général arrivera jeudi 30 août à Amman après avoir passé la nuit de mercredi à Paris.

Il restera en Jordanie «le temps qu'il faudra», mais il ne voit pas la nécessité, pour l'instant, de se rendre à Bagdad. L'ambassadeur de Roumanie à l'ONU, M. Manteanu – président en exercice du Conseil de sécurité – a précisé lundi que M. Perez de Cuellar aura pour mission *«d'assurer l'application totale des résolutions 660 et 664 du Conseil»*. La première, adoptée le 2 août, demande le retrait des troupes irakiennes du Koweït et la deuxième, votée le 18 août, exige la libération des ressortissants étrangers au Koweït et en Irak.

Les sanctions prises contre l'Irak à la demande des Nations unies sont de plus en plus largement observées. Selon *un rapport publié lundi par* le secrétaire général, 88 pays, sur les 159 Etats membres de l'ONU, se sont à ce jour déclarés prêts à respecter l'embargo. Sur cette liste, les pays d'Europe sont les plus nombreux, suivis de ceux du Proche-Orient, parmi lesquels tous les Emirats, l'Arabie saoudite, l'Iran et Israël.

Les Etats arabes entendent prendre leur part à l'activité diplomatique. A Tunis, une source proche de la Ligue arabe a annnoncé lundi que douze de ses membres – sur les vingt et un pays qui la composent – ont donné leur accord pour la tenue, le 30 août au Caire, d'un conseil ministériel de la Ligue consacré à l'examen de l'application des résolutions du sommet arabe du Caire. Le quorum requis est de onze, selon les statuts de la Ligue. On ignore encore si les pays qui ont voté contre la résolution ou qui se sont abstenus lors du vote participeront au conseil.

Parmi les douze pays qui se sont prononcés en faveur de la réunion figurent les six membres du Conseil de coopération du Golfe, ainsi que la Syrie, le Liban, l'Egypte, la Somalie, Djibouti et le Maroc. Fixée initialement au 26 août, cette session extraordinaire, que demandaient la Syrie et l'Egypte, avait été reportée afin de permettre l'élaboration par le secrétaire général de la Ligue, M. Chedli Klibi, d'un rapport sur l'exécution de la résolution du sommet.

De son côté M. Arafat, président de l'OLP, à Bagdad depuis samedi, a eu lundi un long entretien avec M. Saddam Hussein qui, selon les milieux palestiniens, aurait porté sur une formule de règlement de la crise dans un cadre arabe. Cette rencontre, qui a eu lieu non pas à la présidence irakienne mais à la résidence de M. Arafat à Bagdad, a débouché selon l'agence palestinienne Wafa sur un *«accord total quant à la nécessité de mettre fin à l'intervention des forces étrangères dans la région et d'agir en faveur d'une solution adéquate à la crise du Golfe dans le cadre arabe»*.

Les deux hommes ont réaffirmé, précise pour sa part l'agence irakienne INA, la *«cohésion des peuples d'Irak et de Palestine dans leur lutte commune contre l'occupation sioniste des territoires occupés»*. Le conseiller du chef de l'OLP, M. Bassam Abou Charif, s'est, quant à lui, entretenu lundi à Tunis avec le roi Hussein de Jordanie, arrivé en Tunisie le jour même dans le cadre d'une tournée dans les pays du Maghreb.

LA CRISE DU GOLFE

La situation militaire et la mise en place du dispositif naval des Occidentaux

Certains navires irakiens ont reçu l'ordre de ne pas résister aux contrôles

L'Irak a donné instruction à ses navires de ne pas résister aux tentatives d'arraisonnement dans le cadre de l'embargo, a-t-on appris lundi 27 août de sources irakienne et américaine.

Cette mesure n'a pas été confirmée officiellement; elle n'a été communiquée qu'à certains capitaines de navires irakiens et il n'est pas encore certain qu'il s'agisse d'une décision générale. Mais elle représente un changement avec les instructions précédentes, en vertu desquelles les capitaines devaient résister à tout arraisonnement sous peine de sévères sanctions pouvant aller jusqu'à la mort.

Par ailleurs, la Jordanie a annoncé lundi que trois cargos faisant route vers le port d'Akaba avaient été arraisonnés en deux jours par des bâtiments de guerre américains et que l'un d'eux avait été contraint à rebrousser chemin. Ce qui explique que le trafic du port jordanien – qui permettait à l'Irak de contourner l'embargo – ait été considérablement réduit : quatre mouvements seulement ont été enregistrés en quarante-huit heures.

La Jordanie accorderait cependant un soutien militaire à l'Irak, selon les services de renseignements israéliens cités par le *Wash- ington Post*. Des techniciens jordaniens formeraient des Irakiens au maniement des missiles américains Hawk saisis au Koweït. L'aviation du roi Hussein effectuerait aussi, pour le bénéfice de Bagdad, des patrouilles de reconnaissance le long des frontières israélienne et saoudienne. En revanche, Israël n'a aucune preuve du déploiement de troupes ou de missiles irakiens dans d'autres pays tels que le Yémen ou le Soudan.

Pendant ce temps, on apprend en Grèce que deux pétroliers irakiens en réparation pourraient être confisqués si la justice donnait le feu vert. Leur vente permettrait de rembourser les 53 millions de dollars dus par Bagdad à la compagnie de poudres et de munitions Pyrkal.

Le Qatar à son tour offre des facilités

Le Qatar a décidé lundi d'accorder des facilités militaires à *« certains pays amis, à leur demande, et pour aider les pays du Golfe à repousser toute agression éventuelle »*, a annoncé l'agence officielle de l'émirat QNA. Le Qatar est ainsi le cinquième État du Golfe à accorder des facilités aux forces occidentales déployées dans la région.

Cette décision a été prise par l'émir Cheikh Khalifa ben Hamad al-Thani, qui a affirmé que *« les événements qui se succèdent dans le Golfe ont rendu nécessaire le déploiement de forces de certains pays frères et amis dans les pays du Golfe pour les aider en cas d'agression »*. Le Qatar fait partie du Conseil de coopération du Golfe aux côtés de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, du Koweït et d'Oman.

A Paris, l'UEO (Union de l'Europe occidentale), seul organisme européen compétent en matière de défense, a décidé d'envoyer les navires des pays membres *« dans la zone d'Akaba, c'est-à-dire le détroit de Tiran »*, et dans le golfe d'Oman, a anno cé le ministre belge de la défense. Ces *« deux zones »* d'opération ont été délimitées par les chefs d'état-major des neuf pays membres, réunis lundi à Paris pour coordonner leur action. Selon un communiqué, l'UEO traduit ainsi *« en termes militaires sa volonté (...) de manifester par des mesures concrètes »* sa *« détermination »* et sa *« solidarité face à l'invasion et à l'annexion du Koweït par l'Irak »*.

Cette coordination sera assurée par la France et incluera un officier supérieur de chaque pays ayant envoyé des forces dans le Golfe. La Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et la RFA ont dépêché une trentaine de navires dans le Golfe et en Méditerranée orientale pour faire respecter l'embargo. Seuls le Portugal et le Luxembourg ne participent pas à cette force navale.

Pendant ce temps, les forces américaines en Arabie saoudite continuent de renforcer leur dispositif. Mais elles manquent encore d'équipements lourds, de pièces détachées et de DCA, a indiqué le chef de la logistique, le général Gus Pagonis. Pour faire parvenir leur matériel dans le Golfe, il faut aux Etat-Unis un mois par mer ou vingt-quatre heures de vol. Une ancienne base américaine en Thaïlande – à Utapao, au sud de Bangkok – a été secrètement rouverte pour permettre le transit des avions cargo.

Selon la revue *Aviation Week*, les Irakiens disposent de systèmes d'armes sophistiqués développés pour eux en Europe, principalement en France et en RFA, qui pourraient être plus efficaces que les systèmes américains équivalents. *La revue cite* des experts israéliens selon lesquels les systèmes d'alerte avancée, le matériel de contre-mesures électronique et les missiles lancés d'avion *« sont basés sur la technologie française »*. Le commandant en chef des forces américaines en Arabie saoudite, le général John Hopkins, estime cependant que ses forces disposent de la capacité de prévenir une guerre chimique et de neutraliser les armes irakiennes à grand pouvoir de destruction. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Séoul envoie... ses masques à gaz

TOKYO

de notre correspondant

L'économie sud-coréenne risque d'être durement touchée par la crise au Proche-Orient. Mais celle-ci a aussi des aspects positifs pour certains. Ainsi, selon le quotidien *Kukmin Ilbo*, deux sociétés ont-elles rempli en quelques jours leurs carnets de commandes : l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis leur ont, en effet, acheté toute leur production de masques à gaz.

Craignant de s'attirer les foudres de Bagdad, le gouvernement sud-coréen hésite à annoncer sa contribution à l'effort des puissances occidentales dans le Golfe. Mais il se propose de fournir aux pays qui ont des forces déployées au Proche-Orient des équipements militaires (bottes et uniformes), des médicaments et quantité de masques à gaz, une des « grandes » productions locales, étant donné les batailles constantes de la police avec les étudiants contestataires à coup de bombes lacrymogènes. La fourniture de moyens de transport est aussi envisagée mais non celle de munitions.

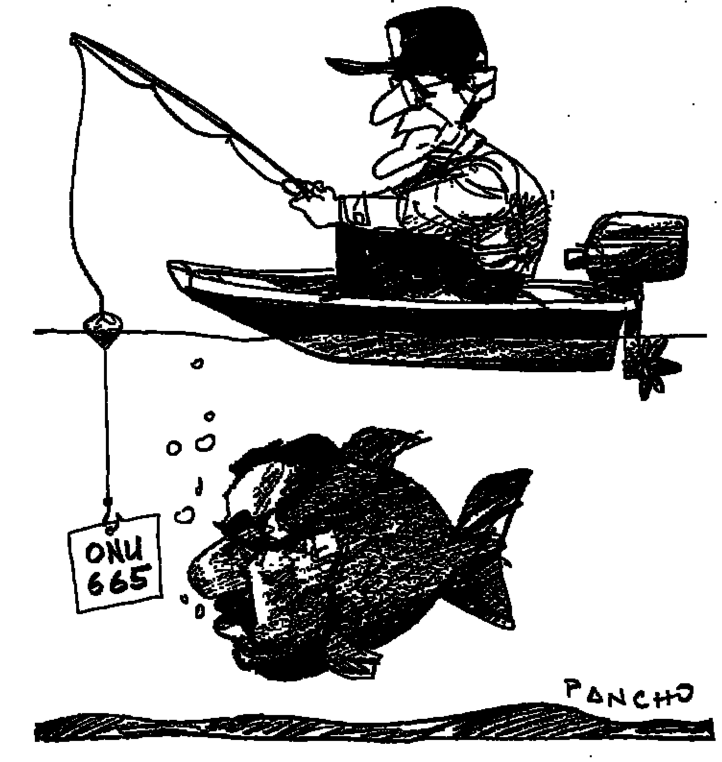
Séoul, qui a mis quatre jours à se décider à participer à l'embargo contre l'Irak, aurait souhaité rester neutre dans ce conflit. Afin de ne pas compromettre le sort de ses six cents ressortissants en Irak et au Koweït, mais aussi pour préserver ses intérêts économiques.

Totalement dépendante du pétrole du Proche-Orient, la Corée du Sud a des engagements se chiffrant à plusieurs milliards de dollars en contrats de construction dans la région. Elle n'a, pour l'instant, aucune intention d'envoyer des unités combattantes au Proche-Orient, contrairement à ce qu'elle fit pendant la guerre du Vietnam.

Ph. P.

Le président Bush rejette tout compromis avec l'Irak

Parler ferme, maintenir une très forte pression sur l'Irak, éviter de donner tout faux espoir à Saddam Hussein : le président Bush s'est employé lundi 27 août à corriger l'impression donnée la veille par plusieurs hauts responsables américains, selon laquelle l'heure des négociations avait sonné. Et pour que le message soit encore plus clair, les Etats-Unis ont annoncé le même jour l'*expulsion de trente-six fonctionnaires* de l'ambassade d'Irak à Washington, dont sept diplomates.



WASHINGTON

de notre correspondant

Sur le fond, les déclarations faites par le président américain, lundi 27 août, en marge de sa rencontre avec le premier ministre canadien Brian Mulroney, venu lui rendre visite à Kennebunkport, ne diffèrent pas de ce qu'avait dit la veille son conseiller pour les affaires de sécurité : les Etats-Unis, a *répété* M. Bush, ne voient aucun inconvénient à ce que le secrétaire général des Nations unies dialogue avec les Irakiens, puisqu'il serait *« inconcevable »* que *« cet ami et diplomate expérimenté »* ne s'en tienne pas aux résolutions du Conseil de sécurité qui enjoignent à l'Irak d'évacuer sans condition le Koweït, de permettre le retour des autorités koweïtiennes, et le départ de tous les étrangers retenus.

Là-dessus, a en effet expliqué M. Bush, il n'y a aucune *« souplesse »*, aucun *« compromis »* possible : *« Nous nous opposerons à tout compromis sur les principes fondamentaux. »* Ce qui n'empêche nullement de parler avec les Irakiens, et les Etats-Unis eux-mêmes sont disposés à le faire par l'intermédiaire de leur chargé d'affaires à Bagdad.

Expulsion de trente-six Irakiens

Tout cela revient à rappeler clairement à M. Perez de Cuellar qu'il aurait tort de faire miroiter des propositions trop alléchantes à ses interlocuteurs irakiens (*« Je suis personnellement persuadé que le président Bush ne sapera pas mes efforts »*, répondait quelques heures plus tard l'intéressé). D'autant que le président américain s'est voulu délibérément pessimiste sinon sceptique sur l'utilité de négociations à ce stade : *« Saddam Hussein a été si réticent à se plier à la loi internationale que je ne crois pas encore que des négociations puissent être fructueuses. »* Au lendemain d'un week-end où l'horizon avait paru s'éclaircir un peu, M. Bush est donc venu rappeler que, de son point de vue, le ciel était toujours noir, et qu'il ne convenait surtout pas de baisser sa garde.

L'expulsion, dans un délai de soixante-douze heures, de trente-six membres de l'ambassade d'Irak – et notamment de tout le personnel chargé des relations commerciales – va bien entendu dans le même sens. Mais, même si les effectifs de l'ambassade sont désormais réduits des deux tiers, et si les diplomates irakiens sont limités dans leurs déplacements à un rayon de 25 kilomètres autour de leur chancellerie, le département d'Etat s'est abstenu de frapper trop fort : l'ambassadeur et ses principaux collaborateurs ne sont pas concernés par l'ordre d'expulsion, et, considérant le traitement réservé par les Irakiens aux diplomates américains évacués du Koweït et empêchés de quitter Bagdad, la mesure de « rétorsion » est plutôt modérée. Mais les Américains ont bon espoir que leur exemple sera suivi par d'autres pays occidentaux.

Les propos de M. Bush et les mesures décidées parallèlement ayant apparemment dissipé toute ambiguïté, la politique des Etats-Unis semble donc être toujours d'attendre que l'embargo décidé par la communauté internationale fasse plier Saddam Hussein, tout en continuant à renforcer leur dispositif militaire (le sénateur Sam Nunn, président de la commission des forces armées du Sénat, a vivement souhaité, en marge d'une brève visite en Arabie saoudite, que les contingents arabes, et en particulier égyptien, soient renforcés, pour atténuer l'impression d'un affrontement essentiellement américano-irakien).

Mais, selon toute apparence, les Américains continuent à éviter de créer des incidents, et se réjouissent que les *Irakiens semblent, dans une* certaine mesure, faire de même. Les services d'écoute américains ont intercepté un message adressé par les autorités de Badgad à un navire irakien lui donnant l'ordre de ne pas s'opposer à une éventuelle inspection par la marine américaine. C'est là un changement majeur par rapport aux consignes données jusqu'à présent aux commandants des navires irakiens, et un changement si conforme aux vœux de l'administration que la Maison Blanche s'est empressée de révéler publiquement la teneur du message.

JAN KRAUZE

Une visite de M. Gérard Renon à la mission « Artimon »

La flotte française n'a pas relevé d'infraction à l'embargo

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, doit se rendre, mercredi 29 août, à bord de la frégate *Dupleix* pour inspecter le dispositif naval français de contrôle de l'embargo dans les parages du détroit d'Ormuz, par où passe le trafic commercial en direction de l'Irak et du Koweït. A ce jour, la mission « Artimon », comme on appelle *ce dispositif, n'a constaté* aucune infraction à l'embargo décrété par l'ONU.

En attendant l'arrivée sur place du navire-ravitailleur *Durance*, la mission Artimon a été divisée, par la marine française, en deux secteurs d'activités : la frégate *Dupleix* et l'aviso-escorteur *Commandant-Bory* patrouillent à hauteur du détroit d'Ormuz, qui sépare la mer d'Oman et le golfe Arabo-Persique, et la frégate *Montcalm* navigue devant le détroit de *Tiran*, par où *transitent les bateaux* vers le port jordanien d'Akaba. Venant du sultanat d'Oman, où il avait prévu de séjourner de longue date, M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la défense, a choisi de se rendre sur le *Dupleix* pour inspecter Artimon.

Pour sa mission de contrôle de l'embargo, la flotte française a obtenu du chef de l'Etat, depuis la semaine dernière, la possibilité d'aller jusqu'à demander à un navire suspect d'exercer son droit de visite à son encontre (*le Monde* du 23 août). Cette mission s'applique aussi aux bâtiments français et, par exemple, deux navires battant pavillon national, comme le pétrolier *Esso-Languedoc* et le cargo *Handy-Rider*, ont déjà été reconnus par la marine nationale.

Echanges d'informations

Le trafic commercial qui passe par le détroit d'Ormuz, là où se rend M. Renon, est particulièrement intense puisque cette zone dessert quantité d'Etats non concernés par l'embargo des Nations unies. Ainsi, pour la seule journée du 22 août, le *Dupleix* a reconnu et questionné vingt-sept navires différents. Ce qui donne une idée du travail de son équipage.

A ce jour, la frégate française n'a pas eu, face à son intervention, de navire récalcitrant, à la différence des Etats-Unis qui ont eu, de leur propre aveu, à tirer des coups de semonce pour se faire entendre. Le *Dupleix* n'a pas eu à faire usage de ses canons, même à blanc, et, lors de ses opérations de questionnement ou de reconnaissance des navires, il n'a constaté, à ce jour, aucune infraction à l'embargo.

Les navires français de la mission Artimon travaillent en coopération étroite avec des bâtiments américains et britanniques également présents dans la zone. Cette coopération consiste à échanger des informations et à coordonner les transmissions, de sorte que les bateaux des trois marines ont constamment une vue identique de la situation navale. Mais, à la différence de la France dont les bâtiments restent sous commandement national, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont commencé de coordonner le travail de leurs *états-majors*.

Une première depuis 1945

Fait assez exceptionnel : la Royal Navy a même eu l'occasion, pour sa part, de coopérer avec la marine soviétique pour la première fois depuis 1945. A la fin de la semaine dernière, un avion britannique Nimrod de patrouille maritime a reçu – en anglais – de la frégate soviétique lance-missiles *Udaloy* (*le Chanceux*) un renseignement sur des mouvements, jugés suspects, d'un bateau panaméen, le *Maersk Nautilus*, dans le Golfe. Après vérification par le Nimrod, le navire marchand en cause a été autorisé à poursuivre sa route.

Après son inspection du dispositif Artimon, M. Renon a prévu de *se rendre, jeudi 30 août*, à Abou-Dhabi où il est chargé de se rendre compte des conditions dans lesquelles cet émirat accueille le détachement militaire français expédié sur l'initiative de M. François Mitterrand. Il s'agit, dans un premier temps, d'un escadron de reconnaissance anti-chars, qui relève du 1er régiment de hussards parachutistes, puis de l'envoi de batteries de missiles anti-aériens Crotale (pour l'interception à basse altitude) et Mistral (pour la défense à très basse altitude). Au total, on compte trois cents hommes.

JACQUES ISNARD

Le « Clemenceau » fait route vers la mer d'Oman

***Le porte-avions Clemenceau* a quitté Djibouti mardi 28 août à l'aube pour la mer d'Oman, au sud du Golfe persique. Les deux autres bâtiments français qui participent à l'opération Salamandre, le croiseur lance-missiles *Colbert* et le pétrolier-ravitailleur *Var*, sont du voyage.**

DJIBOUTI

de notre envoyé spécial

A 4 heures et demi (heure française), un *« larguez partout ! »* est tombé des haut-parleurs du *Clemenceau*. Tirées par des remorqueurs, les 33 000 tonnes du porte-avions ont alors glissé sur l'eau noire pour prendre le large.

La veille, dans un tonnerre de *rotors*, les Gazelle du 5e régiment d'hélicoptères de combat étaient revenus à bord, au terme de six jours d'entraînement dans un paysage lunaire et brûlant, à 40 kilomètres de Djibouti. Equipé de missiles anti-chars Hot, le 5e RHC a testé et retesté ses appareils dans *un désert de pierres* chaotique où leur vacarme a seulement troublé la quiétude de quelques nomades.

Ce chaudron volcanique, où la température avoisine 50 degrés, a acclimaté les hommes et le matériel. Le 5e RHC, qui appartient à la Force d'action rapide, ne sera pas dépaysé si, d'aventure, il a à montrer les dents en Arabie saoudite, où une partie de ses hélicoptères vont être stationnés, selon la décision annoncée lundi 27 août par l'Elysée.

Pour l'instant, le *Clemenceau* et son escorte naviguent le long du golfe d'Aden vers la mer d'Oman, qu'ils devraient atteindre vendredi 31 août. Ils ne franchiront pas le détroit d'Ormuz, qui commande l'entrée du Golfe. Large de 21 milles nautiques (environ 39 kilomètres) et offrant un trop faible tirant d'eau pour qu'un monstre marin comme le *Clemenceau* s'y sente à l'aise, la passe d'Ormuz formerait une véritable nasse en cas d'hostilités.

Combien de temps patrouillera-t-il en mer d'Oman ? Sa dernière mission dans la région, en *1987-1988, avait duré quatorze* mois, après l'attaque dans le Golfe d'un cargo français par des vedettes iraniennes. Parti le 13 août de Toulon, il est probable qu'on ne l'y reverra pas de si tôt.

BERTRAND LE GENDRE

Des hélicoptères envoyés en Arabie saoudite

La France a décidé d'envoyer en Arabie saoudite des *« éléments précurseurs »* du Régiment d'hélicoptères de combat, actuellement sur le *Clémenceau* en route vers le Golfe, a annoncé lundi 27 août le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, à l'issue d'un entretien du président François Mitterrand avec le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères.

« Le gouvernement a décidé de répondre favorablement à la demande de l'Arabie saoudite, en mettant en place sur le territoire de ce pays les éléments précurseurs du régiment d'hélicoptères basés sur le Clemenceau », a déclaré M. Védrine, sans préciser le nombre des appareils qui seront envoyés, ni la date de leur départ pour l'Arabie saoudite.

Le porte-parole a précisé que la demande saoudienne avait été faite *« il y a quelques jours »*, et non à l'occasion de la visite du prince Saoud. Outre le *Clemenceau*, qui transporte une quarantaine d'hélicoptères, la France dispose d'une importante force aéronavale dans la *région* du Golfe. *Le président* François Mitterrand avait annoncé la semaine dernière que Paris allait envoyer des instructeurs en Arabie saoudite et un escadron de parachutistes dans l'Etat des Emirats arabes unis.

هكذا من الإهمال

LA CRISE DU GOLFE

Les retombées politiques en Tunisie

Le président Ben Ali cherche à tirer profit d'un certain consensus

La fièvre est quelque peu retombée après la vague pro-irakienne et anti-américaine qui s'était emparée de la Tunisie à la mi-août. Par-delà les positions de principe – rejetant à la fois l'annexion du Koweït et le déploiement militaire occidental dans le Golfe, – le pouvoir cherche, non sans succès, à tirer profit des retombées de la crise.

TUNIS

de notre correspondant

Longtemps bridé dans ses sentiments nationalistes arabes par le régime de l'ancien président Bourguiba – allié déclaré de l'Occident, il s'était opposé durement dans les années 60 au leadership nassérien, – l'homme de la rue a pu trouver dans le langage officiel un écho à ses propres élans. Il en a été reconnaissant à M. Ben Ali qui, de surcroît, l'a laissé, pour une fois, s'exprimer lors de *« marches populaires »* dans la capitale et plusieurs villes de l'intérieur.

Quant à l'opposition, chevauchant cette vague populaire, elle a été incontestablement sensible à l'attitude présidentielle et lui a apporté un soutien, pas toujours dénué de considérations politiciennes. C'est ainsi que quelques courants, affichant de façon plus ou moins sincère des options unionistes arabes, ont mis à profit l'événement pour faire monter les enchères dans la rue et relancer en même temps, dans la coulisse, des offres de service en direction du pouvoir. Dans ce concert d'approbations, on relève aussi quelques prises de position de plusieurs anciens dignitaires du régime bourguibien dont le réveil subit n'est sans doute pas, non plus, totalement désintéressé.

Rumeurs sur la création d'un gouvernement de coalition

Il y a aussi tous ceux qu'angoisse la montée de l'intégrisme au Maghreb, et que l'on retrouve souvent dans les milieux proches du pouvoir. Tout en sachant parfaitement à quoi s'en tenir sur le compte du maître de Bagdad – pour qui, hier encore, ils n'affichaient que mépris, – ils n'hésitent pas à crier aujourd'hui *« Vive Saddam Hussein »*, la corde du nationalisme arabe ne pouvant jouer, selon eux, qu'aux dépens de l'islamisme.

Il semble en aller autrement de M. Ahmed Mestiri, qui demeure la figure de proue du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), en dépit de son remplacement au secrétariat général par M. Mohamed Mouada, il y a un an. Les convergences entre le MDS et le pouvoir sont réelles, non seulement sur la crise du Golfe mais aussi sur l'analyse de la situation tunisienne. Après dix-huit mois de brouille, l'un et l'autre paraissent aujourd'hui disposés à chercher un terrain d'entente sur les grands principes devant régir la vie politique du pays.

MM. Mestiri et Mouada viennent d'ailleurs d'être reçus – *séparément* – par le chef de l'Etat. Il n'en fallait pas plus pour qu'on spécule, ici ou là, sur la création d'un futur gouvernement de coalition. Ces rumeurs paraissent prématurées, même si récemment le premier secrétaire du Parti socialiste français, M. Pierre Mauroy, les a indirectement confortées en limitant ses contacts tunisiens au Rassemblement constitutionnel démocratique (au pouvoir) et au MDS, qu'il considère comme *« les deux plus importants partis »* du pays.

La redistribution des cartes qui s'amorce – et dont d'autres partis ne seraient pas forcément écartés – suscite des réactions mitigées, voire hostiles, dans l'extrême gauche marxiste-léniniste et, surtout, parmi les islamistes. Ces derniers craignent, en effet, de faire les frais d'un consensus national dont ils seraient exclus. Leur mouvement reste tiraillé entre ses allégeances saoudiennes – qu'il s'obstine à nier – et son désir de tirer avantage de cette vague populaire anti-occidentale qu'il n'a cessé d'entretenir, mais qui pourrait, aujourd'hui, lui échapper.

En marge de ces manœuvres, quelques voix essaient d'adopter un ton moins passionnel. C'est le cas de plusieurs intellectuels, dont les prises de position tranchent avec le raz de marée pro-irakien nourri par certains médias (1), autant qu'avec les applaudissements d'une partie de l'intelligentsia, favorable à l'annexion du Koweït – cette *« création du colonialisme britannique »*.

La Ligue tunisienne des droits de l'homme a tenu elle aussi, au prix de quelques remous internes, à se démarquer des excès de toute nature. Tout en condamnant le déploiement militaire dans le Golfe et en réaffirmant son refus du blocus de l'Irak, elle n'en ignore pas moins les violations des droits de l'homme et de la légalité internationale dont s'est rendu coupable le dictateur de Bagdad.

MICHEL DEURE

(1) Evoquant un des derniers discours de Saddam Hussein, où le numéro un irakien menaçait en parlant de *« colonnes de morts dont on ne verrait pas la fin »*, le journal gouvernemental *la Presse* titrait, dimanche 26 août, sur toute la largeur de sa première page : « Saddam déclare la paix au peuple américain ».

CORRESPONDANCE

Israël et l'annexion

En réaction au « Point de vue » exprimé par M. Marek Halter dans nos éditions datées 26-27 août, nous avons reçu la lettre suivante de M. Raymond Eddé, ancien ministre libanais vivant à Paris :

M. Marek Halter écrit :

L'Afghanistan n'a pas fait l'objet d'une annexion par l'URSS ni le Liban par la Syrie ni encore moins la Cisjordanie et Gaza par Israël.

M. Halter a omis de dire que Jérusalem a été annexée par Israël en vertu d'une loi fondamentale du 30 juillet 1980, alors que l'Assemblée générale de l'ONU avait décidé qu'elle devait être constituée en un *corpus separatum* placé sous un régime international spécial et administré par les Nations unies (résolution 181 du 29 novembre 1947).

M. Halter a aussi omis de dire que le Golan syrien a été annexé par Israël en exécution d'une loi fondamentale du 14 décembre 1981. Quant au Liban du sud, il est toujours sous l'occupation israélienne en violation du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité 425, 426 (1978), 509 (1982) et 587 (1986).

La « FINUL » ayant été constituée en application du chapitre VI de la Charte de l'ONU qui concerne le « règlement pacifique des différends » ne peut utiliser la force pour refouler les éléments de l'armée israélienne hors du territoire libanais, comme ne cesse de l'exiger, le Conseil de sécurité.

A l'occasion du conflit irako-koweïtien, le chapitre VII de la Charte autorisant le recours à la force et au blocus, ayant été appliqué, il est nécessaire d'y recourir pour obtenir le retrait des forces d'Israël dont l'objectif est d'annexer le Liban du sud jusqu'au fleuve Litani dont il convoite les eaux. Sinon, tôt ou tard, Israël fera voter par la Knesset une loi fondamentale annexant le Liban du sud, comme il a annexé dans l'indifférence du monde libre, Jérusalem et le Golan.

RAYMOND EDDÉ

M. Roland Dumas annonce que les manifestations en France en faveur de l'Irak seront interdites

Le ministre des affaires étrangères a annoncé, lundi 27 août, que d'éventuelles manifestations en France, en faveur du président irakien Saddam Hussein, seraient désormais interdites.

« On ne peut tolérer de manifestations en faveur de celui qui retient nos compatriotes en otages. J'en prends l'engagement devant la représentation nationale. Elles seront interdites », a déclaré M. Roland Dumas en répondant aux questions des sénateurs à l'issue du débat sur la situation dans le Golfe. Il a également indiqué, à propos de la surveillance des Irakiens en France, avoir demandé *« dès le premier jour »* à son collègue de l'intérieur, M. Pierre Joxe, de *« prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une bonne vérification »* de leurs activités *« dans le cadre et le respect de nos lois »*.

Auparavant, dans une interview à Europe 1 *(nos dernières éditions)*, M. Dumas, insistant sur la nécessité d'une attitude commune des Européens, avait déclaré qu'il « désapprouvait » l'initiative du président autrichien Kurt Waldheim qui a rencontré M. Saddam Hussein et a ramené tous les ressortissants autrichiens retenus en Irak et au Koweït.

D'autre part M. Dumas s'est entretenu avec le prince Saoud Al Faycal, ministre saoudien des affaires étrangères avant que celui-ci soit reçu par le président François Mitterrand. Le prince Saoud a indiqué avoir remis à ce dernier un message du roi Fahd. *« Je lui ai également transmis les remerciements de l'Arabie saoudite (...) pour la position adoptée par la France face à l'invasion irakienne (...) sa position ferme en faveur de la légalité internationale, de même que son soutien constant et illimité à l'Arabie saoudite dans la défense » de son territoire »*, a déclaré le prince Saoud.

Le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, a également été reçu par M. Mitterrand. A TF 1, le ministre a ensuite déclaré que les chances de parvenir à une solution pacifique de la crise du Golfe sont *« très limitées »* mais que *« ce n'est pas une raison pour ne pas essayer et essayer encore »*.

Les services de renseignement français en alerte

Tandis que les armées occidentales intensifient leur déploiement autour du Golfe, les services de renseignement français mènent l'offensive à leur manière : surveillance étroite des 1 700 ressortissants irakiens résidant en France, interpellation la semaine dernière de quatre pilotes de chasse surpris à tenter de regagner Bagdad, détection des éventuelles réactions de soutien au sein de la communauté arabe vivant en France, évaluation des menaces terroristes, contrôle du respect de l'embargo commercial, etc.

Ce redoublement d'activité s'accompagne d'une réflexion géopolitique qui n'exclut pas quelques questions iconoclastes sur la stratégie américaine.

La question n'est pas taboue. Elle est ouvertement évoquée tant à la DGSE qu'à la DST, au Quai d'Orsay et plus généralement dans « les salons de la République ». *« Ce n'est pas le genre d'hypothèse que nous sommes prêts à rejeter d'un revers de manche »*, résume par cet euphémisme un haut responsable des services français.

Ces derniers, en effet, ne s'interdisent pas de penser que les services américains disposaient d'informations précises tendant à prouver les préparatifs irakiens d'invasion du Koweït.

« Une déplaisante surprise »

Auraient-ils profité de cette *« circonstance attendue »*, selon le mot d'un haut fonctionnaire, pour justifier un face-à-face militaire qu'ils auraient envisagé depuis plusieurs mois ? Les arrière-pensées américaines n'auraient-elles pas consisté à attendre que M. Saddam Hussein aille « à la faute », provoquant de lui-même l'occasion pour les Etats-Unis sinon de le renverser, du moins de détruire, « en toute légitimité », des infrastructures militaires irakiennes stratégiques susceptibles de doter le régime de Bagdad de l'arme nucléaire ?

Questions sans réponses, faute de preuves. Toutefois, selon le *Washington Post*, l'invasion du Koweït aurait été une *« déplaisante surprise »* pour l'état-major américain, bien qu'il ait observé la concentration des troupes irakiennes à la frontière. A tel point que, selon le quotidien, l'opération « Bouclier du désert » aurait été décidée par le président Bush *« malgré la prudence »* manifestée par l'état-major, qui n'aurait pas disposé de plan détaillé d'intervention.

Les services spéciaux français ne cachent pas que, depuis le début du conflit, leurs homologues d'outre-Atlantique bénéficient d'images satellites montrant les mouvements et la disposition des troupes irakiennes au Koweït.

Ces photos-choc auraient été emmenées dans les bagages des émissaires américains à Ryad lorsque ces derniers cherchaient à convaincre le roi d'Arabie saoudite de faire appel à l'assistance militaire occidentale.

Sonnette d'alarme

Les services français, quant à eux, reconnaissent avoir été pris de court par une invasion aussi rapide. Mais ils assurent ne pas en avoir été vraiment étonnés. Depuis le début de l'année, les bureaux de renseignements occidentaux tiraient la sonnette d'alarme sur l'Irak. *« La fin de la guerre avec l'Iran, les difficultés financières croissantes du pays conjuguées avec une nouvelle prolifération d'armes notable depuis plusieurs mois : tous les analystes, qu'ils soient diplomates ou agents de renseignement, savaient que l'Irak poserait un nouveau problème au Moyen-Orient »*, confirme l'un d'eux. C'est d'ailleurs à cette époque que le gouvernement français a commencé à manifester un peu de mauvaise humeur sur le remboursement de la dette de son partenaire irakien, qui s'élève à 24 milliards de francs.

Toujours anticiper, quitte à travailler parfois en vain. Depuis deux semaines, les services de renseignement français sont donc sur le pied de de guerre... en France. Mille sept cents ressortissants irakiens résident actuellement dans l'Hexagone.

On estime à *« plusieurs dizaines »* le nombre de personnes exerçant des activités liées à la défense, qu'il s'agisse d'un travail ou d'une formation dispensée par des entreprises ou une institution militaire. Inutile de préciser que cette communauté a été placée sous haute surveillance.

Quatre pilotes de chasse, qui étaient en stage au centre de formation militaire de Rochefort, ont été surpris, les trois premiers dans un train La Rochelle-Paris jeudi 23 août, le quatrième, vendredi 24 août, à l'aéroport d'Orly, prêt à partir pour Amman (*le Monde* daté 26-27 août).

Bénéficiant de complicités pour l'instant inconnues, ces militaires irakiens ne se sont pas aperçus qu'ils étaient « filochés » de très près par des inspecteurs de la DST. *« Nous ne pouvions laisser partir des pilotes qui, de retour à Bagdad, étaient immédiatement opérationnels pour d'éventuels combats contre nos troupes françaises »*, explique-t-on au ministère de l'intérieur.

Une liste de journalistes

Place Beauvau, on s'appuie pour justifier l'actuelle rétention des militaires irakiens sur une absence de visa de sortie et la possibilité que le décret du 18 mars 1946 donne au préfet de réduire la liberté de circulation aux limites d'un département *« lorsqu'un étranger non titulaire de la carte de résident doit, en raison de son attitude ou de ses antécédents, être soumis à une surveillance spéciale »*.

Cette *« surveillance spéciale »* est tous azimuts. Les allées et venues autour de l'ambassade d'Irak à Paris sont soigneusement décryptées. On cherche à savoir ce qui s'y passe et l'on sait, par exemple, que dès le début du conflit les diplomates irakiens avaient constitué une liste de journalistes français susceptibles d'être sensibles aux argumentaires de Bagdad. Ces présumés « pro-irakiens » devaient être approchés.

De même, les mouvements du personnel de la compagnie Iraqui Airways n'échappent pas à l'attention des « imperméables mastic ». Il semble bien loin le temps où trois officiers de sécurité de l'ambassade d'Irak à Paris avaient pu, sous couvert de providentiels passeports diplomatiques, regagner leur pays pour échapper à la justice française à la suite de la fusillade qu'ils avaient déclenchée lors d'une prise d'otages le 31 juillet 1978, fusillade qui fit deux morts, dont le policier Jacques Capela.

Quant aux présumés réseaux terroristes, *« ces réseaux dormants qui peuvent se réveiller tout d'un coup – « le phantasme des journalistes »*, selon un policier spécialisé, – *il s'agit toujours d'une dizaine de types qu'on connaît. Eux, ils sont faciles à trouver. Le plus dur consiste à détecter les possibilités de recrutement au sein de la communauté arabe »*. Il y a quelques jours, *« il n'y avait pas de menaces particulières. Seulement quelques fausses alertes, la routine en quelque sorte »*. Mais cette échelle de Richter policière peut entièrement revoir ses mesures d'un jour à l'autre.

L'essentiel repose sur un travail de prévention en profondeur. La hiérarchie policière veut éviter une réédition des attentats parisiens de 1986. L'un de ses représentants le confie : *« Nous étions à poil. Des attentats iraniens ? Nous nous sommes aperçus qu'ils étaient en fait exécutés par des ressortissants du Maghreb recrutés ici à Paris par les organisations pro-iraniennes, dans des lieux où nous ne mettions jamais les pieds. »* Aujourd'hui, les librairies, associations, centres culturels, mosquées et divers lieux de cultes intéressent au plus haut point les « grandes oreilles ».

Pas d'engagement maghrébin

Le diagnostic des Renseignements généraux se confirme : la greffe irakienne ne prend pas dans la communauté maghrébine. Si la cause iranienne avait pu enrôler une poignée d'agents opérationnels pour des attentats, il semble que le mouvement d'adhésion à la croisade du président Saddam Hussein se limite à quelques pincements de cœur pour *« le discours nationaliste arabe qui est tenu à Bagdad »*. *« Mais c'est plutôt une sympathie sentimentale que politique. Il n'y a pas de signes d'engagement auprès des Irakiens. Nous avons même l'impression que la communauté approuve la position du gouvernement français dans le Golfe »*, soulignent des analystes des RG.

Dans la centaine de mosquées et lieux de cultes parisiens, les hommes des RG n'ont noté, ces deux dernières semaines, aucune critique anti-gouvernementale ni aucune manifestation de soutien à l'Irak. Seule allusion au conflit, le vendredi 17 août, un commentaire dans une mosquée déplorant que *« des nations arabes soient amenées à se battre entre elles »*.

Cette prudence n'a pas succombé aux tentatives d'infiltrations irakiennes dans les mosquées parisiennes, à la sortie desquelles on a distribué, le même vendredi, des tracts présentant M. Saddam Hussein comme le *« grand défenseur de l'islam »*.

D'ailleurs, les manifestations prévues les samedi et dimanche suivants n'ont eu qu'un faible écho, propre à rassurer les autorités policières. Celles-ci ont parfaitement identifié les participants. La première, organisée par *« l'ambassade d'Irak par l'intermédiaire d'associations satellites d'étudiants et de jeunesse irakienne »*, n'a rassemblé, selon la police, que les membres du personnel de l'ambassade et leurs familles, soit cent cinquante personnes et une centaine de personnes originaires du Moyen-Orient : des opposants syriens, quelques Egyptiens, des Palestiniens, des Yéménites, des membres du Motamar, dit « Congrès des Arabes », organisation suspectée d'être sous contrôle libyen.

La deuxième, par l'intermédiaire d'associations pour la plupart tunisiennes, s'adressait au public maghrébin. Même échec : une centaine seulement, presque les mêmes participants que la veille !

Opérations de « lobbying »

A la surveillance des Irakiens en France et de leurs éventuels relais dans la communauté maghrébine, s'ajoute celle des entreprises françaises dans leurs relations commerciales avec l'Irak. Dans un premier temps, certaines sociétés de ventes d'armes ont tenté, sans succès dit-on, quelques opérations de *lobbying* auprès des services de renseignement en faisant passer le message suivant : *« Il faut rétablir l'équilibre de la position française entre les différents pays du Moyen-Orient. »*

Mais, assure-t-on, aucune « casserole » encombrante n'aurait été découverte du côté des entreprises françaises, à la différence de leurs homologues suisses et allemandes impliquées dans la fourniture de composants d'armes chimiques à l'Irak. Les sociétés françaises n'étaient-elles pas habituées à commercer avec Bagdad au grand jour, comme le montrent les grands contrats d'aéronautique militaire franco-irakiens ?

Si ces entreprises sont aujourd'hui gagnées par la morosité, les services secrets qui les surveillent retrouvent, en revanche, de belles raisons d'espérer. La crise du Golfe pourrait leur donner plus vite que prévu les moyens supplémentaires qu'ils réclamaient au gouvernement depuis plusieurs mois. Le patron de la DGSE, M. Claude Silberzahn, n'avait pas craint de déplorer publiquement, dans un entretien accordé au *Monde* le 31 janvier dernier, que son administration n'avait connu *« aucun renforcement en moyens humains depuis des années, ni en quantité, ni en qualité, ni en promotion »*.

Ce qui avait pu être considéré à l'époque comme une stratégie inhabituelle de pression sur le gouvernement se serait révélé payant. Pour la deuxième fois depuis sa nomination à Matignon, M. Michel Rocard a rendu visite à la DGSE, jeudi 23 août, pour y promettre les *« moyens nécessaires »* à sa modernisation. Même sourire à la DST. La *« logique de guerre »* n'a pas que des inconvénients...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Le révérend Jesse Jackson va interviewer le président Saddam Hussein

Le pasteur noir américain Jesse Jackson va se rendre à *Bagdad afin d'y interviewer le* président irakien Saddam Hussein pour le compte de l'émission télévisée *« Inside Edition »* distribuée par plusieurs chaînes américaines. Jesse Jackson, accompagné d'une quinzaine de personnes, devait quitter les Etats-Unis lundi soir 27 août pour Amman d'où il gagnera Bagdad, a précisé l'attachée de presse de l'émission. Il devrait interviewer Saddam Hussein mercredi ou jeudi, a-t-elle ajouté.

L'attachée de presse n'a pas *précisé* quand l'interview serait diffusée. Elle ne sera pas distribuée en tout cas dans le cadre du *« Jesse Jackson Show »*, que le révérend doit animer à partir *du mois de septembre. Selon la* même source, Jesse Jackson ne sera pas payé pour son entretien avec le président irakien, les producteurs d' *« Inside Edition »* se contentant de financer son voyage.

Toujours en quête d'une tribune internationale, l'ancien candidat à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles de 1984 et de 1988, s'était, entre autres missions, rendu en Syrie en 1984 pour y *« récupérer »* un pilote de l'US Navy abattu lors des opérations aériennes au Liban. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

La session extraordinaire du Parlement

A l'Assemblée nationale, l'opposition a voulu manifester son sens de la responsabilité

C'est devant un hémicycle comble (492 députés sur 577) et en présence d'une trentaine de ministres (dont celui de la défense) que s'est déroulé à l'Assemblée nationale, lundi 27 août, le débat consacré à la situation au Proche-Orient. L'ambassadeur du Koweït à Paris était présent en tribune. La séance a commencé par la lecture, faite par le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, d'un message du président de la République au Parlement. Le premier ministre s'est ensuite efforcé de démontrer la cohérence et la fermeté avec laquelle la France a géré, selon lui, ce conflit. L'opposition s'est dans l'ensemble montrée soucieuse de ne pas rompre ce qu'elle ne veut pas appeler un « consensus » – mais qui y ressemble fort, – tout en exprimant quelques critiques sur les « tergiversations » initiales du gouvernement. L'agression irakienne a été unanimement condamnée, les appels à la fermeté répétés. Enfin, tous les intervenants ont manifesté, dans l'affaire des otages français et étrangers, le souhait de ne pas céder au « chantage ».

Avant l'ouverture de la séance, certaines conversations dans les couloirs du palais Bourbon avaient pu un moment laisser penser que les traditionnelles querelles franco-françaises viendraient « polluer » la discussion sur la situation dans le Golfe. Le matin même, au cours de la réunion du groupe UDF, des voix s'étaient élevées pour que l'opposition rompe avec l'image trop consensuelle qu'elle aurait donnée ces derniers jours. *« Pas question de se laisser phagocyter ! »*, avait-on entendu. Des députés s'étaient également étonnés du fait que des parlementaires de l'opposition aient accepté de jouer les porte-parole du chef de l'Etat dans les capitales étrangères sans même en rendre compte à leurs instances dirigeantes.

Malgré ces réticences – pour une fois plus vives à l'UDF qu'au RPR, – le débat dans l'hémicycle a conservé sa tonalité plutôt consensuelle. L'opposition de droite s'est bien efforcée de bannir le terme de consensus mais sans vraiment y parvenir. Le président du groupe UDF, M. Charles Millon, a préféré, pour qualifier l'attitude de l'opposition, utiliser l'expression de *« réserve responsable »*. La *« réserve responsable »* serait-elle au consensus ce que l'embargo est au blocus ? Grave dilemme non vraiment tranché...

En clair, l'opposition ne souhaite rien faire pour gêner le chef de l'Etat et le gouvernement dans la gestion de la crise, mais elle n'entend pas pour autant cautionner aveuglement la politique de la France. C'est ce que M. Edouard Balladur a ainsi résumé : *« Dans les difficultés graves que connaît notre pays, notre propos n'est pas de compliquer son action, mais au contraire de favoriser, dans la mesure où cela dépend de nous, la cohésion nationale. Mais vous n'attendez pas de nous, j'en suis certain, monsieur le premier ministre, une caution générale pour l'ensemble de vos décisions futures alors que de nombreux faits, de nombreuses données nous sont inconnus. »* Pour l'UDC, M. Méhaignerie s'est montré résolu à éviter toute polémique avec le gouvernement : *« Après une phase d'hésitation, le gouvernement suit une voie que nous pouvons approuver »*.

L'orateur du RPR, M. Edouard Balladur, s'est taillé un franc succès après un discours brillant, ciselé et caustique. Il a ravi ainsi la vedette à l'orateur de l'UDF, M. Charles Millon, qui, partant le premier, avait durci le ton contre le gouvernement au point de brouiller son message au fil d'un discours trop long, inutilement agressif et mal charpenté. Le président du groupe UDF a sans doute commis une erreur en commençant son intervention par un rappel de l'attitude de la gauche lors des événements de Kolwezi, rappel au goût de réchauffé. Sur le fond, MM. Millon et Balladur n'ont rien dit de très différent, encore que le député UDF se soit montré plus soucieux de coller aux Américains que son collègue du RPR : *« La montée des tensions ne peut que conduire la France à se rapprocher sensiblement de l'attitude d'intransigeance des Américains. »*

M. Balladur : le respect du droit et rien que cela

Mais la différence de style a permis à l'ancien ministre des finances de présenter avec brio une synthèse que tous les députés de l'opposition ont applaudie chaleureusement. Là où M. Millon donnait l'impression d'agresser le gouvernement, M. Balladur se contentait, avec plus d'efficacité compte tenu de l'exercice imposé, d'égratigner tout en maintenant une attitude de grande responsabilité. Ainsi a-t-il feint d'être convaincu de la parfaite solidarité de tous les ministres du gouvernement... Rires sur les bancs de la droite, sourires angéliques à gauche. A propos des *« hésitations »* dont le gouvernement aurait fait preuve (thèse réfutée par MM. Rocard et Mauroy), l'ancien ministre de l'économie a évoqué *« la démarche quelque peu tâtonnante, parfois difficile à interpréter et qui a évolué au gré des circonstances »*, mais il a ajouté immédiatement un contrepoint (qui n'était pas dans son discours originel) pour reconnaître, à la décharge du gouvernement, que les circonstances elles-mêmes avaient eu une fâcheuse tendances à évoluer également... M. Millon a exprimé une réprobation en bonne et due forme en regrettant que la France ait donné *« l'impression de courir après l'évènement : nous regrettons les hésitations et les retards qui ont caractérisé la démarche du gouvernement. Ces tergiversations ont pu donner l'impression fâcheuse d'une irrésolution, et même d'une certaine distance vis-à-vis de nos alliés »*.

M. Balladur a d'autre part rappelé, comme le premier ministre, que les deux objectifs de la France sont la libération des otages et l'évacuation du Koweït : *« Devons-nous aller plus loin, comme quelques-uns l'envisagent déjà chez certains de nos partenaires ? Nous ne le croyons pas. Soyons clairs : l'opération en cours doit revêtir le caractère d'une action internationale en vue de faire respecter le droit et se borner à cela »*. Bref, s'il y a effectivement une *« logique de guerre »* créée par Saddam Hussein, et si la fermeté dans l'affaire du blocus doit primer, il ne s'agit pas de se laisser enfermer dans cette logique. Comme tous les autres orateurs, le député RPR a souhaité qu'un langage de vérité soit tenu aux Français sur les conséquences (économiques, sociales, etc.) de la grave crise actuelle. Le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, a également manifesté ce souci comme celui d'aller toujours plus avant pour maintenir l'adhésion des opinions publiques. Il a souligné les responsabilités des Occidentaux dans les ventes d'armes, dans les risques de prolifération nucléaire : *« Cette crise est un impitoyable révélateur de nos faiblesses. »*

M. Mauroy : la question palestinienne

Les orateurs, tous groupes confondus, ont également souhaité que l'ensemble de la situation du Proche et Moyen-Orient ne soit pas perdue de vue. *« La recherche d'une paix durable au Moyen-Orient*, a expliqué M. Pierre Mauroy pour le groupe PS, *serait au prix d'une triple prise de conscience : celle d'abord de l'extraordinaire complexité de cette région où se confondent en permanence le temporel et le spirituel, (...) celle ensuite de la très grave inégalité de répartition de la richesse des sables (...). Enfin, et c'est sans doute l'essentiel, il faut prendre conscience de l'instabilité extrême du Proche et Moyen-Orient tant que tout conflit sera perçu au travers du prisme déformant d'une question palestinienne non réglée. »* Quant à M. André Lajoinie, il a mis en garde la représentation nationale contre tout *« alignement »* sur la politique américaine. Le président du groupe PCF a estimé que *« ce n'est pas par une escalade militaire que l'on peut contraindre l'Irak à respecter le droit international (...) C'est dans cette voie que les Etats-Unis se sont engagés, unilatéralement. Il ne faut pas les suivre »*. *« Il n'y a pas de boutefeux ni de va-t-en-guerre parmi nous*, a déclaré quant à lui M. Jean-Marie Daillet (ex-UDC aujourd'hui non inscrit-France unie). *Les démocraties ne sont pas belliqueuses, mais elles ont appris le prix de la liberté. Notre parole doit être cautionnée par notre présence armée »*, a-t-il ajouté en rendant hommage au *« discours ferme et lucide »* du premier ministre sous le regard ironique et quelques quolibets de ses anciens amis de l'opposition.

M. Rocard : « le feu tue... »

En fin de débat, M. Michel Rocard a répondu aux orateurs d'une façon nette, incisive et très ferme. Libéré du carcan du discours officiel, retrouvant à travers cet exercice la possibilité d'un débat plus nerveux, il a su, à ce moment précis, retourner à son profit une situation qui lui était plutôt défavorable compte tenu de sa quasi-disparition ces dernières semaines. Lui qui était brocardé dans les couloirs a su se faire entendre de toute la représentation nationale, pour preuve les applaudissements, débordant largement sur la droite les bancs du PS, qui ont salué plusieurs fois sa prestation. Il a affirmé que le gouvernement français *« sera satisfait lorsqu'il n'y aura plus d'otages et que le Koweït aura retrouvé sa souveraineté (...) D'ici là, nul ne pourra considérer nos objectifs comme atteints, en tout cas pas le gouvernement de la France et sûrement pas la représentation nationale. Si l'Irak comprend qu'il doit évacuer le Koweït et rendre leur liberté à tous les étrangers, alors l'escalade aura été évitée. Gardons-nous de tomber dans le piège par lequel des manœuvres dilatoires et une habile stratégie à l'égard de l'opinion publique mondiale aboutiraient à faire passer l'Irak pour l'agressé »*.

A propos du déplacement jeudi 30 août à Amman du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour rencontrer le ministre des affaires étrangères irakien, M. Tarek Aziz, M. Rocard a indiqué que *« nul plus que la France ne souhaite une solution diplomatique, mais il ne suffit pas que l'Irak dise vouloir négocier alors qu'il ne donne aucun signe tangible d'intentions apaisantes. (...) Si le président de la République a évoqué une logique de guerre c'était évidemment pour la regretter. Mais de même que c'est l'Irak qui l'a créée, c'est l'Irak qui peut y mettre fin »*, a insisté M. Rocard, en ajoutant : *« On ne peut pas confondre pause dans l'escalade et mesures d'apaisement. Il ne suffirait pas, par exemple, que l'Irak rétablisse l'eau et l'électricité, qu'il a lui-même coupées, dans les ambassades au Koweït pour en faire le chantre de la paix. »* Vifs applaudissements au centre et à droite. A propos de la politique arabe de la France fondée sur *« l'équilibre et le respect »*, le chef du gouvernement a déclaré : *« Nous disons du fond du cœur à nos amis arabes que nous ne les confondons pas avec ceux qui se déconsidèrent. »*

D'autre part, il a rappelé que la France suivrait la résolution 665 de l'ONU en ce qui concerne les moyens appropriés pour faire respecter l'embargo. Il a estimé que la querelle sur l'embargo et le blocus était donc caduque, ce que l'opposition a semblé admettre par son attitude dans l'hémicycle. S'agissant des distances qu'auraient prises un des membres du gouvernement – M. Chevènement, dont le nom n'a pas été cité, – il a expliqué que l'on n'était pas suspect de manquer à la solidarité gouvernementale parce que l'on rappelait les conséquences concrètes d'une guerre. Reprenant, sans citer son nom, la formule qu'utilisait le général Pétain durant la première guerre mondiale pour dénoncer les offensives à outrance, le premier ministre a rappelé à l'usage de ceux qui rêvent d'une guerre fraîche et joyeuse : *« le feu tue ! »* ...

PIERRE SERVENT

Lors de leurs « journées d'été »

Les Verts demandent un rééquilibrage de l'ONU au profit des pays du Sud

LOURDES

de notre envoyé spécial

Réunis à Lourdes pour leurs « journées d'été », les Verts ont mis près de cinq heures, lundi 27 août, pour arrêter leur position sur la crise du Golfe. Jugeant notamment qu'*« il est encore possible de sortir »* de la crise *« sans conflit armé »*, ils demandent ainsi que l'ONU joue un rôle croissant après avoir rénové ses structures de décision, héritées de la seconde guerre mondiale, et après avoir procédé à un rééquilibrage du pouvoir au profit des pays du Sud.

Dans l'immédiat, les Verts demandent cependant que les forces d'intervention présentes dans la région du Golfe soient placées sous un strict contrôle des Nations unies. Le texte adopté par le collège exécutif du mouvement, à l'unanimité moins une abstention, propose également la réunion d'une conférence pétrolière internationale, destinée à gérer les cours du brut et associant l'ensemble des pays consommateurs.

Enfin, retournant à leur profit leur exclusion du jeu politique traditionnel, les Verts n'oublient pas de dénoncer tous ceux qui, hier, à droite et à gauche, ont vendu des armes à l'Irak, ou qui, dès aujourd'hui, profitent de la crise du Golfe, au premier rang desquels, selon eux, *« les lobbies militaire et nucléaire »*.

J.-L. S.

M. Mitterrand affirme « la cohésion profonde de la France en réponse au chantage »

Selon la procédure prévue par l'article 18 de la Constitution, le président de la République a adressé, lundi 27 août, un message au Parlement qui a été lu au Sénat et à l'Assemblée nationale à l'ouverture de la session extraordinaire. Voici ce texte, consacré à la crise du Golfe :

« Face à l'évolution de la situation au Moyen-Orient, j'ai souhaité qu'une session extraordinaire du Parlement permît à la représentation nationale d'entendre le gouvernement et de débattre de la politique de la France.

» Vous comprendrez que ma première pensée, en m'adressant à vous, aille vers ces milliers d'otages et naturellement vers nos compatriotes, indignement retenus par l'Irak. Ces femmes, ces hommes, ces enfants, qui peuvent être utilisés comme remparts d'installations militaires, ne quittent pas notre esprit et ont droit à notre affection. Rien n'a été, ne sera négligé pour leur venir en aide. J'affirme, dans cette épreuve, la cohésion profonde de la France en réponse au chantage.

» La crise actuelle, vous le savez, est née de l'agression de l'Irak contre le Koweït, pays indépendant et souverain, et de l'annexion de fait qui s'en est suivie. La France a pris dès la première heure une part active aux initiatives, délibérations et résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant cette intolérable violation du droit. Elle a saisi la Communauté européenne et convoqué l'Union de l'Europe occidentale pour que soit arrêtée, entre les pays membres, une attitude commune. Par la voix de délégués particulièrement qualifiés, elle a exposé les raisons de son engagement aux dirigeants de vingt-quatre Etats directement touchés par le conflit et par ses conséquences. Elle a aussi, et surtout, décidé l'envoi de forces armées afin de contribuer, sous commandement français, à l'embargo, aujourd'hui assorti des moyens nécessaires, et de le faire respecter.

» La nation, par ma voix, salue nos soldats comme elle salue celles et ceux qui continuent d'assurer, en dépit du danger, notre représentation diplomatique.

» Tout en demeurant favorable à tout dialogue utile dès lors que celui-ci sert la paix sans rien céder sur les principes, c'est-à-dire sur le droit, la France proclame sa vigilance de chaque instant et sa ferme résolution de voir imposer la juste loi que les Nations unies ont pour mission de définir.

» Certes la communauté internationale n'a pas toujours appliqué ses propres règles, notamment dans cette région du monde, ce que nous déplorons.

» Le nouvel équilibre, qui résulte de la fin de la confrontation Est-Ouest, s'accomoderait mal de la persistance de tels manquements.

» *Mesdames, messieurs,*

» Je sais que, au-delà des divergences naturelles qui vous opposent légitimement et que garantit notre démocratie, le Parlement de la République saura, avec nous, mobiliser le pays autour du message simple qui guide l'action de la France, si bien exprimé, depuis 1946, par le préambule de la Constitution : « La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. »

» Vive la République !

» Vive la France ! »

La nécessaire « unité nationale »

Suite de la première page

Les institutions de la Ve République sont ainsi faites que seul le chef de l'Etat, chef des armées, dispose du pouvoir militaire de décision, en l'état actuel du conflit déclenché par l'Irak. Seule une déclaration de guerre exige l'autorisation du Parlement (article 35 de la Constitution). Les débats parlementaires de lundi n'auraient pu être dans ces conditions que purement formels. Cela n'a pas été tout à fait le cas. Comment démontrer la *« cohésion »* ou *« l'unité »* nationale mieux qu'en laissant les représentants du peuple l'exprimer eux-mêmes ?

Il n'y avait peut-être pas *« consensus »*, comme diraient M. d'Ornano, proche de M. Giscard d'Estaing, ou M. Chirac, avant le débat parlementaire. Mais ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale et au Sénat y ressemble, même si chacun des discours prononcés comportait quelques arrière-pensées destinées à prendre date au cas ou l'affaire tournerait mal. L'opposition continue certes de souligner les *« hésitations »* de la France dans les débuts de la crise, mais certains de ses représentants, notamment M. Balladur et M. Lecanuet, trouvent aujourd'hui que M. Mitterrand a des excuses.

Pour le reste, à quelques nuances près, l'opposition se satisfait, selon les mots de M. Balladur, que l'opération en cours revête *« le caractère d'une action internationale en vue de faire respecter le droit et se borne à cela »*. Nul ne suggère de céder quoi que ce soit à Saddam Hussein. Chacun veut éviter l'implication d'Israël dans le conflit et que la crise dégénère en un affrontement Nord-Sud.

En bref, tous admettent, implicitement, que la France jusqu'à présent s'est parfaitement comportée. La prise de conscience par les Français des risques qu'ils encourent passe à l'évidence, dans un moment si grave, par le rétablissement de la confiance entre les Français et les hommes politiques qui les représentent.

L'exécutif n'avait pas trop de problèmes. Restaient les partis politiques et le Parlement. Leur comportement depuis le début de la crise devrait contribuer à revaloriser l'image d'hommes politiques dont les électeurs commençaient à se désintéresser *quand ils ne les méprisaient pas*. C'est à cette condition que la démocratie fonctionne et qu'elle pourra peut-être puiser une force nouvelle dans une *« cohésion »* nationale oubliée depuis longtemps.

Certes, cette cohésion sera vite ébranlée lorsque les conséquences économiques et sociales de la crise frapperont des intérêts particuliers. Au moins aura-t-elle permis d'établir le constat commun des dangers qui nous menacent.

JEAN-YVES LHOMEAU

هكذا من الأصل

sur la situation au Proche-Orient

M. Rocard : « S'il n'y a décidément aucun moyen de faire autrement... »

Dans son intervention du début d'ouverture du débat, lundi 27 août à l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard a notamment déclaré :

● **L'invasion du Koweït :** *« L'invasion du Koweït et son annexion prétendue constituent des violations inacceptables du droit international. Ce ne sont pas les seules, nous dit-on, et on a malheureusement raison. Mais ceci n'excuse pas cela. Et accepter ceci nous interdirait à tout jamais de lutter contre cela. Certains invoquent aussi la nature du régime koweïtien pour s'étonner qu'on prenne la défense de l'Etat du Koweït. Ce que nous voulons défendre, ce sont des principes universels.* (...) *A beaucoup le Moyen-Orient parait loin. Mais l'imbrication des affaires du monde a aboli toutes les distances. Les intérêts majeurs du monde, de l'Europe et de la France sont aussi directement en cause, là-bas, qu'ils pourraient l'être à nospropres frontières ».*

● **Les otages :** *« Les autorités irakiennes sont à nos yeux responsables du sort de chacun de nos ressortissants. Elles sont à nos yeux comptables de tout sang français qui viendrait à être versé en Irak ou au Koweït, quelles que soient les circonstances ».*

● **La logique de guerre :** *« Aucun d'entre nous n'envisage sans appréhension l'hypothèse même d'un recours à la force armée. Aucun d'entre nous ne l'a voulu ou ne le veut. Mais nul non plus ne se dérobera face à la situation créée par d'autres, s'il n'y a décidément aucun moyen de faire autrement dans le respect de nos principes ».*

● **Les conséquences économiques :** *« Deux choses sont d'ores et déjà certaines : le renchérissement de la facture pétrolière et le risque d'inflation.* (...)*Nous ferons en sorte de n'être pas pris au dépourvu »* et *« prendrons d'autres mesures difficiles sans hésiter pour ne pas rendre indispensables des décisions ultérieures plus difficiles encore. Nous espérons n'en avoir nul besoin, mais il serait irresponsable de ne pas l'envisager ».*

● **La concertation avec les groupes parlementaires :** Le premier ministre a proposé des réunions toutes les quarante-huit heures avec des représentants des groupes parlementaires pour les *« informer de tous les aspects de la situation »*. Le président de la République et le gouvernement sont disposés, *« si l'évolution de la situation le rend nécessaire, à tenir une nouvelle session extraordinaire avant le 2 octobre ».*

Une blessure douloureuse

● **Le dispositif militaire :** Le groupe aéronaval du *Clémenceau* fera *« mouvement vers le Golfe »* dès mardi. *« Nous gardons la possibilité d'envoyer le porte-avions* Foch *si cela apparaissait nécessaire. Nous disposons en réserve de forces, stationnées à proximité (quatre mille hommes), et nous sommes en train de déployer dans les Emirats arabes unis un escadron de reconnaissance du premier régiment de hussards parachutistes et deux unités de défense aérienne »*. Les forces françaises ont quatre missions : *« Contrôle de l'embargo, soutien aux Etats de la région menacés, dissuasion, protection de nos ressortissants. »*

● **La question palestinienne :** *« La question palestinienne, depuis toujours, est une blessure pour les Arabes, une blessure douloureuse, lancinante, une blessure que nous comprenons. Sur ce sujet aussi le Conseil de sécurité a voté des résolutions. Et nous devons avoir le courage de reconnaître que pour le moins la communauté internationale n'a pas fait preuve d'une ardeur égale dans la poursuite de leur mise en oeuvre. Une remarque de même nature pourrait être faite concernant le Liban (...). »*

□ **M. Chirac : *« On élimine la polémique. »*** – Interrogé, lundi 27 août sur TF 1, M. Jacques Chirac a notamment affirmé : *« Je ne crois pas qu'on puisse parler de consensus, mais* (...) *dans l'épreuve, on élimine la polémique. »* L'ancien premier ministre a souligné la nécessité d' *« entièrement revoir les méthodes et le montant de notre aide au développement »* et de *« rejeter l'illusion de la possibilité aujourd'hui de diminuer notre effort de défense ».*

□ **M. Barre : fermeté et solidarité.** – M. Raymond Barre a affirmé lundi 27 août dans un communiqué que, face à l'attitude de l'Irak, *« le président de la République et le gouvernement ont adopté une attitude de grande fermeté et d'active solidarité conforme aux résolutions votées par le Conseil de sécurité des Nations unies »*. Pour M. Barre, *« il faut espérer »* que, sous la pression internationale, *« l'Irak saura s'arrêter sur la pente d'une aventure dont les conséquences seraient dramatiques pour le monde ».*

□ **M. d'Ornano (UDF) : *« Pas de consensus »*.** – M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados et proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré, lundi 27 août sur France-Inter, que si l'opposition adopte une attitude de *« réserve responsable »*, il n'y a *« pas de consensus »* autour de la politique de la France dans la crise du Golfe, notamment parce que l'opposition, a-t-il dit, n'a pas été associée à l'élaboration de cette politique.

□ **M. Fabius : revoir notre politique de défense.** – M. Laurent Fabius a jugé, lundi 27 août sur TF 1, que le conflit du Golfe *« montre la nécessité de réexaminer toute une série d'aspects de notre politique de défense »*. A propos de l'attitude du FN, le président de l'Assemblée nationale a affirmé : *« A l'extrême droite, quand tout est calme, on bombe le torse, et quand il y a un danger, on passe sous la table. On l'a vu pendant la collaboration. »*

□ **Les poperenistes : attention aux salariés.** – Les amis de M. Jean Poperen, réunis en « université d'été » à Hourtin (Gironde), ont affirmé lundi 27 août par la voix de M. Michel Debout, membre du secrétariat national du PS, qu'il faut *« veiller à ce que les salariés ne fassent pas seul les frais de la crise du Golfe »*, et que cette crise ne doit pas être un prétexte pour *« presser encore les salariés »*. Les amis de M. Poperen pensent qu'il faudra *« négocier un contrat »* prenant en compte les effets économiques de la crise et demanderont, dès le bureau exécutif du mercredi 29 août, que le PS prenne position sur ce sujet.

□ **M. Krivine : cette guerre n'est pas la nôtre.** – Tout en comparant, lundi 27 août à Tours, le nationalisme qui s'exprime en Irak à celui que représente en France le Front national, qui dispense *« des cours de haine et d'exclusion »*, M. Alain Krivine, porte-parole de la LCR (extrême gauche), a jugé que *« cette guerre n'est pas la nôtre »*, qu'on est *« à la veille d'un conflit extrêmement grave »* et qu'il est *« scandaleux de voir la France s'aligner derrière les Etats-Unis ».*

□ **La ligue des droits de l'homme contre l'engrenage de la guerre.** – La ligue des droits de l'homme demande notamment que soit enrayé *« l'engrenage de la guerre »*, et affirme que la libération de tous les ressortissants étrangers retenus au Koweït et en Irak constitue *« une exigence élémentaire et immédiate »*. M. Yves Jouffa, président de la ligue des droits de l'homme, devait être reçu à ce propos par l'ambassadeur d'Irak à Paris, mardi 28 août.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon

Dieu que la guerre est lointaine !

Ils arrivaient, pour la plupart, directement de leur circonscription. Loin de leur groupe politique, c'est parmi leurs électeurs, sur les marchés, dans leur permanence, leur mairie ou leur canton, que les députés avaient suivi les événements du Golfe. Quelle carte postale rapportaient donc de la France les élus réunis à titre exceptionnel en cette fin de mois d'août à l'Assemblée nationale ? Les avaient-ils trouvé bellicistes, « j'menfoutistes » ou inquiets, ces Français, face à l'avalanche d'informations diffusées dans leurs journaux et à la télévision depuis trois semaines ? C'est en fait une image contrastée que les députés ont reflétée, lundi 27 août, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Dans la Mayenne de M. François d'Aubert (UDF), comme dans l'Aveyron de M. Jacques Godfrain (RPR) – qui arborait avec fierté, lundi, une cravate aux motifs guerriers – on est inquiet, certes, mais davantage, ici, de la *« deuxième année de sécheresse »* et là, *« des annuités que l'on n'arrive pas à rembourser au Crédit agricole »*. Le conflit du golfe Persique semble bien loin aussi des Ardennes de M. Roger Mas (PS), même si l'on s'inquiète des conséquences d'un événement qui pourrait encore obscurcir un avenir économique et social *« déjà largement menacé par le chômage, très fort dans notre région »*. M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, n'a pas lui non plus senti de *« réelle pression »* ou d'inquiétude parmi ses électeurs *« encore majoritairement en vacances ».*

A entendre les députés, on jette tout de même, dans l'ensemble de l'Hexagone, des regards sévères sur les prix affichés à l'entrée des pompes à essence, car, comme le confie M. Jean Le Garrec, élu (PS) du Nord, *« tout le monde a encore en mémoire le dernier choc pétrolier »*. Plus « prosaïques » que leurs dirigeants nationaux, les Français semblent davantage se soucier des menaces économiques qu'un tel conflit pourrait faire peser à court terme sur les pays occidentaux.

Ne pas se laisser faire

« On nous parle moins de guerre que de reprise de l'inflation et d'effondrement de la Bourse », constate M. Michel Suchod (PS, Dordogne). En Haute-Saône, M. Jean-Pierre Michel (PS) n'a pas rencontré de *« bellicistes »,* mais des Français qui, *« s'ils comprennent bien qu'on ne peut pas laisser Saddam Hussein annexer un Etat, veulent tout d'abord savoir combien cela va nous coûter ».*

Bien sûr, les députés ont entendu ici et là des électeurs leur confier que *« tout cela, c'est une histoire entre Arabes »,* et certains ont senti que leurs administrés *« n'ont pas beaucoup de sympathie pour les émirs, surtout lorsqu'ils apprennent qu'au même moment l'un d'eux claque des millions de dollars dans un casino de Cannes »*. Mais nombreux sont ceux qui, comme M. Adrien Zeller, élu (UDC) du Bas-Rhin, notent que *« le sentiment majoritaire est que ce n'est pas le moment de se laisser faire, face à ce genre de dictateur, sinon on est enchaîné ».*

Les otages français et occidentaux détenus en Irak tiennent d'ailleurs une large place dans ces motivations de fermeté exprimées par les Français. D'autant que, si le risque de guerre est évoqué dans les circonscriptions, il apparaît encore largement circonscrit au Proche-Orient. *« Cette guerre, tout le monde pense qu'elle est loin de chez nous,* remarque encore M. Zeller, dont l'un des neveux est engagé volontaire, en qualité de mécanicien sur le *Clémenceau, que ce sont des techniciens et que l'infanterie n'est pas concernée. »*

De vrais inquiets, M. André Lajoinie, président du groupe communiste, élu de l'Allier, M. Pascal Clément (UDF, Loire) ou M. François Massot (PS), qui parcourt chaque année toutes les communes de deux cantons des Alpes de Haute-Provence, affirment pourtant en avoir rencontré. M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) aussi, qui relève que de nombreux Français ont vécu le conflit irakien *« en direct à la télévision et ont vu les images des familles pleurant sur les quais au départ des bateaux français »*. Mais, constatent-ils, même parmi ces pessimistes, on croit toutefois que *« s'il devait y avoir eu une guerre, elle serait déjà faite »* ou que, de toute façon, ce serait *« une guerre courte »* .

Revoir le budget de 1991

Et la politique, dans tout cela ? Comme leurs dirigeants à la tribune de l'hémicycle, la majorité des députés ne formule pas de critiques de fond sur l'attitude de la France depuis le début du conflit du Golfe. M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a toutefois déploré, dans les couloirs, que *« le gouvernement ne donne pas vraiment la priorité à la recherche d'une solution politique »,* tandis que M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle) regrettait pour sa part que la France n'ait pas *« davantage cherché à mobiliser la communauté européenne ».*

Au PS, la réunion de groupe du lundi après-midi a également donné lieu à quelques divergences d'interprétation entre les partisans de M. Jean-Pierre Chevènement, soucieux de rappeler leur analyse très restrictive de la résolution de l'ONU et leur attachement à la politique de négociation, et les amis de M. Laurent Fabius, pour lesquels, selon les termes de M. Gérard Bapt, *« il ne peut y avoir de fermeté possible si l'on dit par avance : pas de guerre ».*

Mais, pour les députés, la préoccupation politique majeure était la préparation du débat budgétaire. D'ores et déjà, affirmaient nombre d'entre eux, il va falloir tirer les conséquences de l'actuel conflit du Golfe sur la loi de finances pour 1991 qui leur sera soumise dès le 2 octobre au Parlement. Pour M. Bernard Pons, président du groupe RPR, *« le projet de budget qui avait été préparé par le gouvernement n'est plus valable et devra être revu »*. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, estimait lui que *« les difficultés liées à l'approvisionnement en pétrole vont nous contraindre à une compétitivité accrue. Il va falloir reprendre très nettement l'effort contre le déficit budgétaire »,* ajoutait M. Juppé.

Quant aux socialistes, qui ont tenu cette année à suivre de très près l'élaboration de la loi de finances afin de lui imprimer une orientation plus à gauche – et qui devaient d'ailleurs se retrouver mardi 28 août en réunion de groupe sur ce sujet, à la veille de leur nouvelle rencontre avec le premier ministre et le ministre des finances, – ils ne cachaient pas leurs craintes de voir tous leurs efforts mis à mal, au nom des nouvelles contraintes internationales. Comme le confiait une élue, *« Bérégovoy va être tenté de faire dès 1991 un budget de prérigueur. Et nous, on va se retrouver avec des chômeurs en plus, en 1993 »* .

PASCALE ROBERT-DIARD

Au Sénat

Une tonalité belliqueuse

La déclaration du gouvernement prononcée au Palais-Bourbon par M. Michel Rocard a été lue au palais du Luxembourg par M. Roland Dumas devant un hémicycle où s'entassaient sénateurs et ministres. Les porte-parole de la droite ont manifesté qu'ils étaient prêts à soutenir, si nécesaire, un conflit militaire.

Il est des moment rares dans la vie politique ; celui où un ministre socialiste se fait applaudir, sans réticence, par un Sénat unanime, à la notable exception des communistes, et chaleureusement remercier par M. Alain Poher, est de ceux-là. C'est celui qu'a vécu, lundi 27 août, M. Roland Dumas chargé de présenter et de défendre la position du gouvernement au palais du Luxembourg.

La tâche n'était pas difficile. Que ce soit M. Jean Lecanuet, le président centriste de la commission des affaires étrangères et de la défense, M. Charles Pasqua, le président du groupe RPR, ou M. Jean-François Poncet, l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui parlait au non du groupe du Rassemblement démocratique et européen et dont la qualité de l'intervention fut particulièrement appréciée, chacun des orateurs a tenu, selon l'expression de M. Daniel Hœffel, président du groupe centriste, à ce que *« dans une telle circonstance majorité et opposition mettent leurs divergences entre parenthèses, ce qui ne signifie pas qu'elles renoncent à leurs convictions respectives ».*

Pas de divergence fondamentale donc, mais une tonalité qui était un appui très net à ceux qui sont le plus disposés à un affrontement armé avec l'Irak.

D'abord par un hommage appuyé au président Bush, particulièrement de la part de M. Hœffel et de M. Marcel Lucotte, le président du groupe des Républicains et indépendants.

Ensuite et surtout par des propos presque belliqueux : *« Que l'Irak sache que la France, en accord avec les Nations unies, est prête à une intervention militaire »,* a dit M. Lucotte ; *« puisse le fait d'avoir montré la force, suffir pour éviter d'avoir à s'en servir ! Mais si tel n'était pas le cas, le gouvernement de la République doit savoir que que nous ne refuserons pas de prendre toutes nos responsabilités et d'accomplir notre devoir »,* a confirmé M. Hœffel ; *« si d'aventure les Irakiens ne saisissaient pas l'ultime opportunité d'une solution négociée, alors il nous faut être assurés de la détermination ferme du gouvernement et de la solidarité avec nos alliés »,* a ajouté M. Pasqua.

M. Dumas : « Tout l'embargo, rien que l'embargo »

La réponse de M. Dumas a été positive, puisqu'il a repris à son compte la formule de M. François-Poncet : *« Fermeté absolue, solidarité sans faille »,* mais il a ajouté : *« L'embargo, tout l'embargo, mais rien que l'embargo. Toute autre opération militaire d'une autre envergure ou d'une autre nature nous placerait dans une autre situation. La décision appartiendrait au président de la République, mais la gravité des choses imposerait, dans mon esprit que le Parlement soit consulté. »*

Cet accord sur l'essentiel n'empêche pas les critiques. Ainsi tous les orateurs de la majorité sénatoriale ont expliqué que les événements prouvaient que la défense nationale devait continuer à être une priorité budgétaire. Ainsi M. Lecanuet a demandé : *« Le budget des armées pour l'an prochain va-t-il rester en deçà des nécessités de fonctionnement et d'équipement ou va-t-il bénéficier d'une révision en hausse ? La France ne peut laisser ses armées démunies et leur demander de se tenir prêtes au combat.* (...) *Elle ne peut pas baisser sa garde au moment où elle entre dans la logique de la guerre. »*

Cette fois la réponse de M. Dumas n'a pas convaincu. Certes il a ironisé sur les britanniques – sans les nommer – en expliquant que la présence militaire française dans le Golfe était plus importante que celle de *« ceux qui s'expriment sur un ton plus élevé. Nous n'avons pas à nourrir de complexe d'infériorité : nous tenons notre rang »*. Mais pour les crédits militaires, il n'a parlé que de 1990... Lorsque viendront en discussion ceux de 1991, la politique intérieure devrait reprendre tous ses droits.

THIERRY BRÉHIER

Devant les Jeunes démocrates sociaux

Mme Veil critique l'attitude des gaullistes et des socialistes

NICE

de notre correspondant régional

Mme Simone Veil, député libéral européen, invitée, lundi 27 août, de la quinzième université d'été des Jeunes démocrates sociaux à Ramatuelle (Var), a commenté, avec causticité, l'attitude des gaullistes et des socialistes à l'égard des Etats-Unis dans la crise du Golfe.

« On a beaucoup parlé, pour s'en réjouir, a-t-elle notamment déclaré, *d'un consensus derrière le président de la République. Consensus qui aurait été exigé par la gravité de la crise. » « C'est bien la première fois,* a-t-elle ironisé, *qu'une crise grave appellerait un consensus en France ! »* Mais, selon elle, ce consensus *« s'effrite au fil des jours à mesure que la position de la France se précise ». « Il me semble que certains,* a-t-elle ajouté, en visant notamment M. Chirac, *souvent plus loquaces, ont été fort heureux de trouver ce prétexte, ainsi que celui des vacances, pour se réfugier derrière le président de la République. Nombreux sont ceux pour les lesquels les rappels de leur propre politique vis-à-vis de l'Irak seraient plus que douloureux. Je ne m'étonne pourtant pas de ce réflexe immédiat de la classe politique de vouloir, avant tout, se démarquer des autres, notamment des Américains. Surtout pas de suivisme : tel est le mot d'ordre !* A priori, *il importerait d'avoir une politique différente, de rechercher une ligne qui nous permette de jouer notre propre jeu. Comme si c'était nécessairement l'intérêt de la France de manifester systématiquement son indépendance par la différence ! » « Je sais combien,* a-t-elle poursuivi, *les traditions conjuguées des gaullistes et des socialistes sont tenaces et orientent systématiquement notre politique étrangère. Et pourtant il est bon, je crois, de rappeler aux gaullistes que le général de Gaulle, lui-même, n'a pas lésiné sur son soutien au président Kennedy lors de la crise de Cuba et de la Baie des cochons en 1961. Alors qu'il s'agissait d'une affaire dans laquelle les intérêts des Etats-Unis étaient beaucoup menacés que les nôtres même si l'URSS se profilait derrière Cuba. »*

Mme Veil a, de même, estimé que les socialistes *« n'ont pas tous viré leur cuti ou fait leur révolution culturelle. Ils sont bien encore, là, dans la ligne de l'Internationale socialiste dont les positions idéologiques se manifestent, depuis dix ans, dans tous les débats de politique étrangère du Parlement européen.* Mme Veil a enfin déploré que les Européens aient été *« absents ». « On mesure, ici,* a-t-elle souligné, *non seulement la carence des institutions de la CEE mais l'absence d'un organisme où l'on puisse se concerter en matière de défense. »*

G. P.

AMÉRIQUES

CANADA : le conflit avec les Indiens Mohawks

Le gouvernement québécois demande à l'armée d'intervenir

Au quarante-septième jour d'un conflit qui s'est enlisé, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé lundi 27 août qu'il avait demandé à l'armée canadienne de démanteler les barricades dressées par les Amérindiens Mohawks dans les banlieues nord et sud de Montréal. Cette décision serait à l'origine du report *sine die* de la visite que M. Michel Rocard devait effectuer à Ottawa, à Québec et à Montréal du 5 au 9 septembre.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Rupture de négociations devenues trop laborieuses avec les Mohawks et intervention de l'armée *« dans les prochains jours »* pour rétablir l'ordre : en prenant ces décisions, le premier ministre québécois, M. Bourassa, appuyé par son homologue fédéral, M. Brian Mulroney, a répondu aux attentes impatientes d'une partie de la population de sa province. D'abord celles des habitants du village d'Oka (nord de Montréal), qui ont dû abandonner depuis plusieurs semaines leurs maisons, situées trop près de la pinède où des Mohawks lourdement armés sont barricadés et encerclés par les forces de l'ordre. Ensuite, celles des quelque cent mille banlieusards de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, privés depuis quarante sept jours de l'accès au pont le plus proche menant au centre-ville de Montréal parce que les Mohawks de la réserve avoisinante de Kahnawake le bloquent, en signe de solidarité avec leurs frères d'Oka. Celles, enfin, des autres Québécois qui accusaient leur gouvernement de *« mollesse »*, trouvant que la crise avait assez duré.

L'opinion publique s'était pourtant, dans un premier temps, montrée favorable aux revendications des Mohawks. On avait mal compris l'intervention ratée, le 11 juillet dernier, des policiers québécois, qui ont perdu un de leurs hommes en tentant de démanteler des barricades que les Mohawks armés avaient progressivement installées depuis mars dernier dans « leur » pinède d'Oka. Ces derniers n'avaient-ils pas quelques raisons de s'opposer fermement à l'agrandissement d'un golf – projet du maire du village – sur des terrains qu'ils revendiquent depuis des lustres et où certains de leurs ancêtres sont enterrés ?

Situation intenable

Ce capital de sympathie s'est toutefois érodé au fil des jours. Assurés d'obtenir satisfaction sur leurs revendications territoriales à Oka, les Mohawks ont néanmoins fait monter les enchères, sans envisager de rendre les armes. Les « guerriers » – leur aile radicale – ont demandé la reconnaissance de la *« souveraineté »* de la *« nation »* mohawk. Ils ont voulu en outre obtenir l'assurance qu'ils ne seraient pas poursuivis devant les tribunaux blancs. Les Mohawks, dont les représentants ont souvent changé, ont imposé leur rythme de négociations – jamais après le coucher du soleil ni avant son lever, – souvent suspendues à leur demande.

De son côté, le gouvernement du Québec a cédé, le 12 août, aux *« préconditions »* posées par les Mohawks pour reprendre les pourparlers (libre circulation des vivres, des médicaments et des « chefs spirituels » à Oka et Kahnawake, sous la surveillance de vingt-quatre observateurs de la Fédération internationale des droits de l'homme, dont le siège est à Paris), avant de laisser progressivement monter la tension. Il n'est pas intervenu ces derniers jours pour empêcher les groupes de banlieusards excédés d'organiser, dans un climat franchement raciste, un véritable blocus alimentaire de la réserve de Kahnawake, sur terre et sur les rives du Saint-Laurent, où les bateaux des Mohawks accostaient.

Ajournement de la visite de M. Rocard

De tous côtés, la situation est devenue *« intenable »*, comme l'a souligné M. Bourassa. Pas question pour lui (comme pour M. Mulroney) de négocier *« de nation à nation »* avec les Mohawks, des *« citoyens canadiens qui ne peuvent choisir de se conformer aux lois sociales et fiscales qui les avantagent, tout en refusant de se soumettre à celles relatives à l'ordre public »*. Les revendications des Mohawks seront examinées lorsque le calme sera revenu.

Les quelque trois mille soldats venus relayer, le 20 août dernier, à la demande de M. Bourassa, les policiers québécois autour des barricades des Mohawks *« n'ouvriront pas le feu, à moins que les Mohawks ne les y contraignent »*, a indiqué, lundi à Ottawa, le général John de Chastelain, chef d'état-major de l'armée canadienne, qui a évoqué les mitrailleuses, les grenades et les mines dont disposent, selon lui, les « guerriers » derrière leurs « fortifications ». Pour éviter l'affrontement violent, l'armée aura d'autant plus fort à faire que les Mohawks, y compris les « mères de clan » de cette société matriarcale, se sont dit déterminés à défendre pied à pied leurs positions, estimant que Québec et Ottawa venaient de *« déclarer la guerre »* à leur *« nation »*.

Dans ce contexte explosif, Québec, Ottawa et Paris ont décidé qu'il valait mieux reporter le voyage de cinq jours que M. Michel Rocard devait entamer à Ottawa le 5 septembre avant de se rendre au Québec le lendemain. Cette visite officielle se situait dans le cadre des rendez-vous institutionnalisés depuis plusieurs années entre premiers ministres français et québécois, alternativement d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. M. Bourassa s'était rendu en France au début de 1989.

MARTINE JACOT

□ **COLOMBIE : arrestation du père des trafiquants Ochoa.** – Fabio Ochoa, père de trois des principaux chefs présumés du cartel de Medellin, dirigé par Pablo Escobar, a été arrêté par la police, en compagnie de son épouse et d'une cinquantaine d'employés dans sa propriété d'Envigado (sud de Medellin), a-t-on annoncé lundi soir 27 août de source officielle. Fabio Ochoa, éleveur de chevaux connu en Colombie et père des trafiquants Jorge Luis, Fabio et Juan David, a déjà été interpellé à plusieurs reprises dans le passé, mais il a toujours été remis en liberté, aucun lien avec les activités illégales de ses fils n'ayant pu être établi. – *(AFP.)*

□ **EQUATEUR : la guérilla Alfaro Vive Carajo suspend les négociations avec le gouvernement.** – L'organisation de guérilla équatorienne Alfaro Vive Carajo (AVC) a annoncé lundi 27 août dans un communiqué la suspension des négociations en vue de sa réintégration à la vie civile avec le gouvernement social-démocrate de M. Rodrigo Borja. L'AVC, qui avait entamé au mois de juin des négociations avec les autorités équatoriennes, estime dans son communiqué que *« l'espoir d'aboutir à un accord de paix, à la remise des armes et au retour à la vie civile de notre mouvement s'éloignent de jour en jour »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

M. François Mitterrand en visite officielle en Islande

La président Mitterrand était attendu mercredi 29 août à Reykjavik pour une brève visite officielle en Islande, au cours de laquelle il rencontrera son homologue, Mme Vigdis Finnbogadottir.

REYKJAVIK

de notre correspondant

Le chef de l'Etat se rend dans un petit pays qui se sent de plus en plus européen, mais qui – fait rare dans la perspective du « grand marché » de 1993 – n'est pas du tout tenté par la CEE, contrairement à ses voisins scandinaves, qui ont des états d'âme continuels.

Membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), l'Islande se plaît là où elle est et n'a aucune envie, contrairement à certains de ses partenaires de l'AELE (comme l'Autriche ou la Suède), de conclure d'accord trop étroit et contraignant avec la Communauté, bien que 60 % de son commerce se fasse avec les Douze. Avec un seul produit à exporter – le poisson – elle souhaite la levée des droits de douane qui frappe les pêcheries. Mais elle entend protéger les autres secteurs de son économie, même si elle sait qu'une concurrence accrue serait peut-être l'aiguillon qui permettrait d'en augmenter la productivité.

Le pays veut contrôler totalement ses ressources naturelles de base que sont ses bancs de poisson et son potentiel hydroélectrique. Il a gagné en 1976 sa dernière « guerre de la morue » contre la Grande-Bretagne et s'oppose au retour de chalutiers étrangers dans ses eaux. Et pourquoi s'inquiéter puisque la demande de poisson est supérieure à l'offre, l'ancienne nourriture du pauvre étant devenue denrée diététique de luxe. Alors, droits de douane ou non, le poisson continuera de se vendre.

Prospère et très peu peuplée (2,5 habitants au kilomètre carré), l'île redoute enfin la libre circulation des personnes qu'impliquerait un accord d'ensemble AELE-CEE pour la création d'un espace européen. L'insularité, les coûts d'approvisionnement élevés, un climat difficile, qui n'a rien à voir avec celui dont le voyageur fait l'expérience pendant les deux mois de la saison touristique, tout cela est acceptable à condition d'être vraiment maître chez soi, quitte à faire quelques bêtises d'ordre économique et à avoir un taux d'inflation qui, en Europe et vu de Paris ou de Bruxelles, paraît folklorique.

Les Islandais jouissent d'un des niveaux de vie les plus élevés de l'OCDE, caracolant en tête du palmarès de la richesse par tête d'habitant avec ses « voisins » canadiens, américains et norvégiens. L'ancienne puissance tutélaire, le Danemark, membre de la Communauté, est certes enviée pour son climat et son mode de vie, mais plus pour son niveau de vie, rattrapé depuis belle lurette. *« Pour vivre riche, vivons non pas cachés, mais au nord du 60e parallèle ! »*

La question de la place de l'Islande en Europe ne fait certes pas l'unanimité des partis. Les formations de gauche (Alliance du peuple, Parti des femmes) sont plus anti-européennes que les conservateurs. Mais le consensus est plus grand qu'il n'y paraît et le premier ministre, M. Steingrimur Hermanns- son, qui dirige une grande coalition centriste, n'hésitait pas à confier il y a dix jours à un quotidien islandais : *« La pire chose qui pourrait nous arriver serait de devenir membre de la CEE »*.

GERARD LEMARQUIS

PROCHE-ORIENT

Selon une radio libanaise

Terry Waite serait le prochain otage libéré

Terry Waite, émissaire de l'Eglise anglicane enlevé à Beyrouth en janvier 1987, serait le prochain otage occidental libéré au Liban, a annoncé, lundi 27 août, la chaîne de télévision britannique ITN, en citant une radio de Beyrouth. Cette radio, la Voix du peuple, qui a la réputation d'être impartiale dans ses informations, a tiré cette conclusion de plusieurs entretiens avec des responsables iraniens et syriens, à la suite de la libération de cinq Occidentaux en quatre mois.

Samedi dernier, le *Teheran Times*, quotidien proche du gouvernement iranien, avait appelé l'Occident à faire *« un geste de bonne volonté pour répondre aux initiatives humanitaires »* de Téhéran, au lendemain de la libération au Liban de Brian Keenan. Pour le *Teheran Times*, quotidien de langue anglaise devenu le porte-parole du président Rafsandjani dans l'affaire des otages, *« le problème des otages étrangers au Liban semble s'approcher de sa solution, bien qu'une des parties n'ait pas réagi avec la bonne volonté attendue. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et d'autres pouvoirs occidentaux devraient exercer des pressions sur Israël pour la libération d'otages musulmans au Liban et en Palestine occupée, en particulier le leader religieux cheikh Abdel Karim Obeid »*, estime le journal.

Le quotidien iranien *Abrar* a pour sa part critiqué le ministre des affaires étrangères pour avoir permis la libération de Brian Keenan sans que les exigences iraniennes soient satisfaites. Il rappelle au gouvernement son engagement à faire libérer, avec l'aide des Occidentaux, les quatre Iraniens détenus au Liban et des centaines de prisonniers arabes retenues par Israël. Toute nouvelle action concernant les otages devra être *« réciproque et non unilatérale »*, ajoute le journal qui représente le point de vue des *« durs »* du régime. – *(Reuter, AFP.)*

IRAN

Pendaison « en public » pour les trafiquants de drogue

Les personnes reconnues coupables de trafic de drogue en Iran seront désormais pendues *« en public, au plus tard quinze jours après leur arrestation »*, a indiqué lundi 27 août la presse iranienne. Selon le président de la Cour suprême à Téhéran, l'hodjatoleslam Morteza Moghtadai, cité par la presse de la capitale, ce nouveau délai a été fixé par le Conseil de discernement, la plus haute instance législative dans le pays. Selon la loi du 21 janvier 1989, le délai était de trente-trois jours.

« Toute personne qui produit, importe ou distribue plus de cinq kilogrammes d'opium ou plus de trente grammes d'héroïne, sera pendue en public et ses biens seront saisis. (...) Le dossier des trafiquants de drogue sera examiné en priorité tout comme celui des bandits », a ajouté M. Moghtadai.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi anti-drogue du 21 janvier 1989, plus de mille trafiquants de drogue ont été pendus et plus de 66 000 toxicomanes placés dans des camps de travail pour des cures forcées de désintoxication, selon les chiffres communiqués par les autorités iraniennes. – *(AFP.)*

Le débarquement manqué d'un commando palestinien en Israël

Washington accuse la Libye d'avoir préparé l'opération

Le département d'Etat a affirmé, lundi 27 août, que la Libye avait aidé *« directement »* un commando palestinien à mener une tentative de débarquement sur une plage de Tel-Aviv le 30 mai dernier, ce qui avait provoqué la rupture du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP.

Un document publié par le bureau antiterrorisme du département d'Etat précise que le commando du Front de libération de la Palestine (FLP, dirigé par M. Aboul Abbas) s'était entraîné dans des bases libyennes et sur des vedettes fabriquées par la Libye ; il aurait embarqué le 27 mai à la base libyenne de Ras-el-Hilal sur le navire *Tiny-Star*, d'où sont parties les vedettes qui allaient être interceptées par les forces israéliennes.

Au cours de leur interrogatoire, selon les Israéliens, des membres du commando avaient déjà impliqué la Libye mais avaient aussi indiqué que l'Irak avait planifié et financé l'opération.

ASIE

INDE : la lutte contre le système des castes

Les étudiants protestent contre les nouveaux quotas d'emplois réservés aux plus défavorisés

NEW-DELHI

de notre correspondant

Depuis huit jours, la contestation s'étend et se renforce. L'Inde, qui vit à l'heure de manifestations d'étudiants, vite rejoints par les élèves des écoles et des collèges, s'offre un « débat national » à propos d'une question qui touche aux fondements mêmes de sa société, le système des castes. A Delhi, les autobus sont la cible favorite des protestataires : chaque jour les vitres de plusieurs dizaines de véhicules sont fracassées, et certains sont incendiés. Des barrages se forment sur les routes, y compris celle qui mène à l'aéroport, paralysant la capitale. Lundi 27 août, une grève générale a pratiquement arrêté l'activité économique, et de nombreux incidents violents se sont produits.

Cette agitation s'est répandue comme une traînée de poudre : d'autres villes sont désormais touchées, particulièrement dans les Etats à forte densité de population et très pauvres, comme l'Uttar-Pradesh et le Bihar.

Prime à la médiocrité

Né dans la spontanéité, ce mouvement estudiantin est en passe d'être récupéré par l'opposition au gouvernement de M. V. P. Singh, c'est-à-dire le Parti du Congrès (I) de M. Rajiv Gandhi. Pacifique à l'origine, il devient de plus en plus violent, certains jeunes manifestants n'hésitant pas à « rançonner » les automobilistes pour la « bonne cause ». Les castes sont un sujet à la fois complexe, explosif et tabou.

Officiellement, Jawaharlal Nehru a lui-même aboli le système des castes. Dans la réalité, il perdure et, par certains côtés, prospère. En annonçant la décision de réserver 27 % des emplois publics aux *« classes »* défavorisées, M. V. P. Singh s'est fait le boutefeu de cet embrasement. Ce quota s'ajoute en effet aux 22,5 % des emplois qui font déjà l'objet d'une sorte de discrimination au profit des *schedule castes* et *schedule tribes* (1). Bref, accusent les adversaires du projet, 49,5 % des emplois contrôlés par le gouvernement seront pourvus selon des critères qui n'ont rien à voir avec la compétence, le mérite, la formation et l'efficacité.

Cette prime à la *« médiocrité »*, ajoutent-ils, va enfoncer un peu plus ce pays déjà victime d'un sous-développement dramatique. S'il doit y avoir de nouveaux quotas, ajoutent-ils, qu'ils soient fondés sur le niveau des ressources de chacun. Les étudiants et leurs professeurs voient, de leur côté, avec appréhension leurs débouchés se réduire comme une peau de chagrin. Le gouvernement fait valoir plusieurs arguments, les uns bons, les autres moins. D'abord, ce quota de 27 % n'est pas nouveau. C'est même le point essentiel de la commission Mandal, dont le rapport a été présenté il y a maintenant presque dix ans mais qui, il est vrai, n'a jamais fait l'objet d'un réel débat parlementaire.

Pendant toutes ces années, les gouvernements successifs du Parti du Congrès (I) se sont bien gardés de soulever le couvercle d'une telle boîte de Pandore. Enfin, cette mesure témoigne d'une véritable volonté de justice sociale, personne ne pouvant nier que le système des castes, foncièrement discriminatoire, maintient les plus défavorisés dans le sous-développement. Les hommes politiques s'engagent avec prudence dans cette polémique, de crainte d'être accusés d'être favorables à ce système. Ils se contentent de dénoncer une absence de concertation sur un sujet essentiel, et accusent le Janata Dal, le parti de M. V. P. Singh, d'être uniquement préoccupé de considérations électorales.

Absence de concertation

Le procès n'est pas faux : M. V. P. Singh est le premier ministre d'un gouvernement de coalition à la merci de la défection des communistes et du BJP (droite libérale). Venant de se débarrasser d'un vice-premier ministre très envahissant mais qui avait le soutien des couches populaires, M. Devi Lal, il recherche manifestement le soutien de ces *backwood classes* et autres Intouchables qui ont la réputation de voter en bloc. Mais l'ampleur de la contestation l'a pris au dépourvu : dimanche, dans une tentative d'apaisement, le gouvernement a annoncé que de 5 % à 10 % des emplois publics pourraient être réservés aux *« économiquement »* faibles.

Il est peu probable que cela suffise à apaiser les esprits, d'autant que, dans la même journée, deux ministres ont invité les *« damnés de la Terre »* à descendre dans la rue pour contrer les adversaires des emplois réservés. Avec des arguments bien « parlants » : *« Vous autres, les pauvres »*, vous devez vous opposer à ces *« privilèges »*, cette *« poignée qui vous exploite »* ... Ces slogans risquent de faire mouche et de déclencher de nouvelles violences. Pour changer quoi ? Chacun sait que les emplois publics les plus importants et les plus lucratifs continueront d'être monopolisés par les castes supérieures. Et rares sont les hommes politiques qui ne tiennent pas à ce que cette pyramide sociale de la société indienne perdure. Telle quelle.

LAURENT ZECCHINI

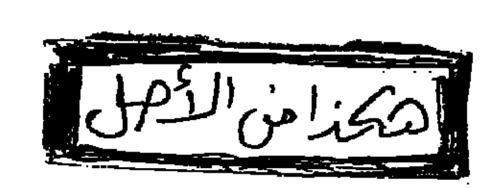
(1) *Les premiers recouvrent en fait les intouchables. Les seconds sont les membres des tribus qui n'appartiennent pas à une caste déterminée. Si l'on ajoute les nomades, ces hors-caste représentent environ 22 % de la population indienne (830 millions d'habitants). Les « classes arriérées », elles, regroupent probablement 50 % de la population*

□ **TAIWAN : cinquante-huit morts dans un naufrage.** – Le bilan du naufrage d'un bateau de croisière, survenu samedi 25 août sur un lac à Taiwan, s'élèverait à cinquante-huit morts. Le bateau, qui transportait quatre-vingt-huit membres du personnel de la compagnie pétrolière Shell et leurs proches, était surchargé lorsqu'il a sombré. – *(Reuter.)*

Accord des « Cinq » sur le Cambodge

Les représentants des Etats-Unis, de l'URSS, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Chine *« se sont entendus sur un cadre pour un accord de paix global »* au Cambodge, ont indiqué des sources diplomatiques à l'issue d'une rencontre des « Cinq », lundi 27 août à New-York. Les représentants des « Cinq » se rencontraient pour la sixième fois depuis janvier pour mettre définitivement au point les propositions sur le Cambodge avant l'Assemblée générale de l'ONU en septembre. Le texte du projet commun, qui doit faire l'objet d'un communiqué, sera adressé aux parties cambodgiennes : le gouvernement de Phnom-Penh soutenu par le Vietnam et les trois factions rebelles composant le gouvernement en exil, qui détient toujours le siège du Cambodge aux Nations unies. Ce plan prévoit de confier à l'ONU cinq ministères importants du gouvernement cambodgien jusqu'aux élections. L'ONU serait également chargée de superviser un cessez-le-feu et le désarmement des combattants, d'organiser les élections et de vérifier que les forces vietnamiennes ont bien quitté le Cambodge, a-t-on précisé de source diplomatique. Ce plan ne peut être appliqué que s'il est accepté par les belligérants. Les factions khmères doivent se rencontrer à la mi-septembre à Djakarta en présence de la France et de l'Indonésie. Mais aucune date précise n'a encore été avancée. – *(Reuter).*

□ **Pakistan : l'époux de Mme Bhutto inculpé.** – Le mari de Mme Benazir Bhutto a été inculpé de détention d'armes illégales, ont annoncé des sources policières lundi 27 août à Karachi. Asif Ali Zardari, homme d'affaires originaire de Karachi, est également accusé d'avoir autorisé son chauffeur et son garde du corps à porter ces armes illégales malgré l'expiration de leur permis en décembre dernier. – *(AFP.)*



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après les émeutes dans les cités noires de Johannesburg

Funérailles imposantes pour les « camarades » de Soweto

Alors qu'un calme relatif est revenu dans les banlieues de Johannesburg, des affrontements ont éclaté en fin de semaine dernière dans la province du Natal, faisant vingt-trois morts, a annoncé, lundi 27 août, la télévision sud-africaine. Le même jour, les habitants de Soweto enterraient leurs morts, en présence de Winnie Mandela et de l'archevêque Desmond Tutu.

SOWETO

de notre envoyé spécial

Beaucoup d'autres morts ont été discrètement portés en terre. Mais ces sept-là, dont les cercueils sont alignés lundi matin sur la piste du stade de Soweto, ont droit à des honneurs particuliers en raison de leur sympathie avérée pour le Congrès national africain (ANC). Ces funérailles hautes en couleur, majorettes et fanfare à l'appui, ont tout l'air d'un rassemblement politique. Plus de dix mille personnes vibrent, dans une ambiance plutôt bon enfant, aux discours enflammés d'hommes d'Eglise, de syndicalistes, de militants anti-apartheid que la violence de ces deux dernières semaines a de nouveau mobilisés.

Pour la circonstance, Winnie Mandela, qui n'a pas accompagné son mari en Norvège, a sorti de sa garde-robe une tenue camouflée : casquette, veste de treillis, rangers. L'épouse du vice-président de l'ANC ne manque aucune occasion d'exprimer son humeur combative, au risque d'embarrasser parfois le «camarade Nelson». Cette gaffeuse qui veut se donner des airs de pasionaria n'a-t-elle pas récemment évoqué une éventuelle reprise de la lutte armée?

Tout de violet vêtu, Mgr Des mond Tutu, l'archevêque anglican du Cap, qui a interrompu un voyage au Canada, est aussi de la partie : *« Pourquoi presque partout dans le monde, même en Afrique, les Noirs sont-ils maltraités ?* s'époumone ce tribun-né auquel la foule fait une ovation. *Nous devons demander à Dieu s'il nous aime autant que les autres. »* Le Prix Nobel de la Paix accuse la police d'avoir failli à sa mission et qualifie de *« mensonger »* l'argument tribal pour expliquer les récents affrontements.

Dans un prêche musclé, le Père Emmanuel Laffont, prêtre français, curé de paroisse à Soweto, s'applique, lui, à mettre les points sur les «i». *« La majorité des victimes ont été tuées par la police, qui est derrière ces massacres »*, assure-t-il. A l'en croire, *« cette violence soudaine a divisé et affaibli notre communauté »*. *« L'éducation est une priorité absolue »*, insiste l'ecclésiastique à l'adresse des milliers de *teenagers* qui l'écoutent. *« Vos nouvelles armes dans le combat contre l'apartheid, ce sont vos livres »*, leur lance-t-il. Mais cet auditoire est plus réceptif aux propos de M. Peter Mokaba, président du Congrès de la jeunesse sud-africaine (SAYCO), qui invite les habitants des ghettos noirs à créer des *« groupes d'auto-défense »*. *« Nous sommes des combattants,* clame-t-il, *il ne faut pas jouer avec nous. »*

Les oripeaux de l'apartheid

Pour l'heure, les pensionnaires des *hostels* alentour, venus en célibataires du Botswana, du Transkei et surtout du Natal pour chercher du travail à Johannesburg, sont consignés dans leurs baraquements entourés de barbelés. C'est en effet là que le «feu» a pris, de là que les Zoulous, manipulés par des agents du mouvement Inkatha et par certains éléments de la police, ont organisé des expéditions punitives dans Soweto. Ils ont très vite trouvé sur leur chemin des militants de l'ANC qui ne demandaient peut-être pas mieux que d'en découdre avec eux et des forces de l'ordre paraît-il *« débordées »*. Au bout du compte, il y aura eu cent vingt-trois morts dans ce seul ghetto noir.

Ces travailleurs déracinés vivent entassés dans des locaux exigus et insalubres, au milieu d'une population dont ils ne partagent ni la vie ni les préoccupations et dont ils finissent par envier le sort. Ils sont ainsi des proies faciles pour ceux qui savent exploiter leurs frustrations au profit de leurs ambitions politiques. Ces sans-famille, souvent sans emploi, noient leur solitude et leur ennui dans l'alcool. Ils n'ont pas grand-chose à perdre et acceptent volontiers de servir d'hommes de main à quelque seigneur de la guerre en mal de troupe. A l'instigation de l'Inkatha, les Zoulous, qui, beaucoup plus que d'autres ethnies, ont l'humeur belliqueuse, ont ainsi joué les fauteurs de troubles.

Les pensionnaires des *hostels* de Soweto, qui viennent de se voir confisquer leurs armes par les forces de l'ordre, jouent aujourd'hui profil bas. *« Pour s'approvisionner, ils sortent la nuit dans des véhicules de la police »*, raconte un habitant. Comme beaucoup d'autres, cet habitant souhaite la fermeture des *hostels* imaginés par les tenants de l'apartheid. Conformément à la politique du *« chacun chez soi »*, leur objectif était de limiter les déplacements des Noirs et de les autoriser, si nécessaire, à s'installer de manière précaire à la périphérie des villes blanches. *« Ces marginaux doivent retrouver au milieu de nous une vie normale »*, affirme-t-on à Soweto, où l'on cherche à éviter tout ostracisme anti-Zoulou.

Ainsi, peu à peu, mais non sans drame, l'Afrique du Sud se défait des oripeaux de l'apartheid. Au stade de Soweto, ce lundi, le maître de cérémonie ne s'est guère montré optimiste : *« Il y aura encore d'autres funérailles,* a-t-il averti, *aussi longtemps que l'apartheid n'aura pas disparu... »*

JACQUES DE BARRIN

LIBÉRIA

Le rebelle Charles Taylor recevrait une aide militaire du Burkina-Faso

La force ouest-africaine d'interposition, dépêchée au Libéria pour tenter de mettre fin à la guerre civile, a consolidé, lundi 27 août, son contrôle du port de Monrovia. Plusieurs milliers de civils affamés sont massés aux alentours, dans le vain espoir d'une distribution de nourriture. La flotte ouest-africaine n'a apporté que trente jours de vivres pour ses hommes et aucun bateau de ravitaillement n'est arrivé.

Après des combats avec les rebelles samedi – un mort et sept blessés, – les « casques bleus » ont concentré leurs efforts sur leur installation dans l'île de Bushrod qui abrite le port, sans tenter d'emprunter les ponts qui mènent à la capitale. *« Je ne peux pas prendre le contrôle de toute la ville en deux jours »*, a simplement expliqué le commandant de la force d'interposition, le général Arnold Quainoo, à l'envoyé spécial de l'agence Reuter.

Celui-ci serait désormais le seul journaliste occidental sur le terrain, la plupart de ses collègues ayant été expulsés dimanche soir, non sans violences, par les rebelles de Charles Taylor, notamment l'envoyé spécial de *Libération* qui a dû subir un simulacre d'exécution (nos dernières éditions du *Monde* du 28 août). Les journalistes, qui couvraient le conflit depuis les zones « libérées » par le Front national patriotique du Libéria (NPFL), ont été arrêtés dans la région de Monrovia, peu de temps après qu'un avion gros-porteur se soit posé sur l'aéroport Robertsield. De source rebelle, on assure que l'appareil était un avion libyen arrivant de Ouagadougou (Burkina- Faso) avec, à son bord, une quinzaine de soldats burkinabés et des provisions d'armes – fusils de fabrication française et lance-grenades RPG-7. De même source, on précise que quelque deux cents partisans de Charles Taylor ont été entraînés en Libye et au Burkina, tandis que d'autres stocks d'armes auraient transité par la Côte-d'Ivoire.

Pendant ce temps, à Banjul (Gambie), la « conférence nationale sur l'avenir politique du Libéria », organisée sous l'égide de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a lancé un appel à la direction du NPFL *« afin qu'elle rende effective un cessez-le-feu immédiat »* et *« mette fin au carnage »*. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

RFA : avant les prochaines consultations électorales

Les hommes politiques ouest-allemands se lancent à l'assaut de la RDA

BONN

de notre correspondant

« Dehors les amateurs, place aux professionnels » ! L'unité allemande, qui sera réalisée le 3 octobre prochain, va marquer, pour la plupart des néo-politiciens de RDA, la fin d'une aventure à laquelle ils avaient fini par prendre goût. La Chambre du peuple sera dissoute, et des quatre cents députés qui la composent, cent quarante-quatre seulement seront appelés à siéger, jusqu'aux élections panallemandes du 2 décembre, dans un Bundestag élargi. Il reste aux autres à tenter leur chance lors des élections régionales du 14 octobre prochain dans les cinq Lander reconstitués sur le territoire de l'ancienne RDA.

Mais le poids de la République fédérale se fait, là aussi, sentir : l'importance de cette consultation – qui va déterminer le nouveau rapport de forces politique au Bundesrat, la deuxième Chambre allemande où sont représentés les Lander – a conduit les directions des partis à préférer des hommes politiques expérimentés venus de l'Ouest aux néophytes propulsés aux responsabilités nationales après l'écroulement du régime communiste.

Le week-end dernier, des assemblées se sont tenues en RDA pour désigner les têtes de liste des partis en vue des élections du 14 octobre. A la CDU, comme au SPD, les *« parachutés »* de RFA se sont imposés dans la plupart des cas. Ainsi, l'ancien secrétaire général de la CDU-Ouest, M. Kurt Biedenkopf, a été désigné pour conduire la liste des chrétiens-démocrates en Saxe, où ce parti a les plus grandes chances de l'emporter. Il n'est toutefois pas certain que cette désignation, qui a surpris tout le monde, fasse tellement plaisir au chancelier Kohl. En effet, M. Biedenkopf, professeur d'université, est depuis des années l'un des contradicteurs les plus farouches du Chancelier au sein de la CDU. L'adversaire principal de M. Biedenkopf est aussi un produit d'importation occidentale : il s'agit de Mme Anke Fuchs, secrétaire générale du SPD-Ouest.

Souci d'efficacité

Pour les sociaux-démocrates, l'unité du pays, c'est aussi l'occasion de reprendre en main un parti frère oriental qui nage actuellement en pleine confusion et qui n'est pas parvenu à faire émerger de ses rangs des personnalités susceptibles de jouer un rôle de premier plan dans l'Allemagne unie. Ainsi, le chef du groupe parlementaire SPD au Parlement de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Friedhelm Fahrtmann, conduira la liste de son parti en Thuringe, et M. Klaus Klingner, actuellement ministre de la justice du Schleswig-Holstein, fera de même au Mecklembourg.

Seul, pour l'instant, le Brandebourg verra s'affronter deux hommes politiques qui ont réussi, en RDA même, à acquérir une notoriété suffisante : M. Peter Michael Diestel, l'actuel ministre de l'intérieur pour la CDU, et M. Manfred Stolpe, président du consistoire protestant de Berlin-Brandebourg pour le SPD.

Le recours à des politiciens occidentaux pour conduire le combat électoral n'est pas simplement lié à un souci d'efficacité. C'est également une garantie contre les mauvaises surprises : on ne risque pas ainsi de voir le futur élu obligé de se retirer, une fois révélé un passé de collaboration avec la police politique de l'ancien régime, comme cela a fréquemment été le cas à tous les échelons de la nouvelle démocratie est-allemande.

LUC ROSENZWEIG

□ **RFA : la coalition du chancelier Kohl en tête dans les sondages.** – Selon un sondage publié mardi 28 août dans la *Süddeutsche Zeitung*, les partis (CDU-CSU et FDP) de la coalition au pouvoir à Bonn sont crédités, ensemble, de 52 % des intentions de vote. Les sociaux-démocrates ne recueillent que 39 % des sympathies du corps électoral, les Verts 7 % et les Républicains (extrême droite) 1 %.

ROUMANIE

Nouvelles polémiques avec la Hongrie à propos de la Transylvanie

Dans une déclaration publiée à quelques jours du cinquantième anniversaire du « diktat de Vienne », qui avait rattaché le 30 août 1940, sous l'égide de l'Allemagne nazie, la Transylvanie à la Hongrie, le ministère des affaires étrangères roumain se montre *« profondément inquiet de la récente déclaration du ministère des affaires étrangères hongrois, qui profère des menaces à l'adresse du gouvernement roumain »*. *« La Hongrie s'arroge le droit de qualifier les institutions roumaines d'extrémistes et de provocatrices »*, affirment les responsables de la diplomatie de Bucarest.

L'union *« culturelle »* Vatra romanesca appelle les Roumains à *« commémorer le 30 août à midi les cinquante ans du diktat fasciste de Vienne »*. L'union Vatra romanesca avait organisé à la mi-mars des manifestations à Tirgu-Mures pour protester contre les revendications linguistiques de la minorité hongroise. A la suite de ces manifestations, de violents incidents avaient fait officiellement quatre morts et deux cent soixante-neuf blessés. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Manifestation à Tours contre l'université d'été du Front national

TOURS

de notre envoyé spécial

L'université d'été du Front national s'est ouverte, lundi 27 août, à Tours (Indre-et-Loire). Quelque deux mille cinq cents personnes ont manifesté dans le centre-ville, à l'appel des partis de gauche, des syndicats et de diverses associations de défense des droits de l'homme, pour protester contre la tenue de cette université. M. André Laignel, maire d'Issoudun et secrétaire d'État à la formation professionnelle, M. Alain Geismar, membre de son cabinet, et M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) figuraient en tête du cortège dans lequel fleurissaient des pancartes hostiles au président du parti d'extrême droite : *« Le Pen raciste, Royer complice »*, *« Les nazis sont à Tours, nous sommes dans la rue »*, *« Royer invite Saddam Le Pen »*. Le maire de Tours, M. Jean Royer, a été conspué par les manifestants pour avoir autorisé l'organisation de cette université dans sa ville.

Au Parc des expositions, au contraire, M. Bernard Antony, membre du bureau politique du FN, a fait applaudir le nom du maire par les premiers militants arrivés à Tours. Avec son exaltation coutumière, le conseiller régional de Midi-Pyrénées a fustigé tous ceux qui se sont dressés contre le Front *« après la lâcheté, l'ignominie de Carpentras »*.

« Nous n'oublierons jamais » s'est exclamé M. Antony. *« En aucun cas, la liste du FN ne s'alliera avec M. Mallet que nous renverrons dans sa pharmacie »*, a-t-il lancé en parlant du maire de Dinard qui avait refusé d'accueillir l'université du Front. *« Pour M. Chaban-Delmas et ceux qui l'ont soutenu, il ne sera plus question de la moindre alliance »*, a ajouté M. Antony à destination du maire de Bordeaux qui, lui aussi, n'avait pas souhaité héberger cette université. Emporté par sa fougue, M. Antony s'en est pris à ceux qui ont défilé à Paris après la profanation du cimetière juif de Carpentras. *« Nous aurons sur nos bureaux les photos de tous ceux qui ont fait le forfait de manifester à la République sous un drapeau étranger »*, a-t-il dit, en faisant allusion au drapeau de l'Etat d'Israël. *« Nous n'oublierons pas un vil cardinal pendu au bras d'un rabbin qui hurlait contre nous »*, a ajouté M. Antony en évoquant Mgr Lustiger et le grand rabbin Sitruk.

Parlant d'une manifestation du SCALP (Section carrément anti Le Pen) qui était annoncée devant le Parc des expositions, il a prévenu ses auditeurs qu'ils allaient peut-être entendre les *« cinglés des groupuscules de la haine, de la drogue et du terrorisme »*. M. Antony, que M. Michel Schneider, ancien collaborateur de Jean-Pierre Stirbois, passé aujourd'hui à la contestation de M. Le Pen, appelle *« l'ayatollah cassoulet »*, a promis en cette période du soixante-dixième anniversaire de la scission de Tours qui donna naissance à la section française de l'Internationale communiste, de publier un *« livre noir du communisme dans le courant 1991 »*.

OLIVIER BIFFAUD

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, lundi 27 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

● **Sécurité de la navigation maritime**

Deux conventions internationales. – Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation d'une convention internationale et d'un protocole relatifs à la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental. Ces deux conventions ont été adoptées à l'issue d'une conférence diplomatique de l'Organisation maritime internationale tenue en mars 1988. Les engagements souscrits jusqu'à présent par les Etats pour réprimer les actes de violence et de malveillance commis en mer étaient nettement insuffisants pour faire face à la diversité des situations rencontrées, s'agissant notamment d'actes de terrorisme ou de piraterie.

Ces deux conventions, qui s'inspirent largement du régime applicable au transport aérien, étendent sensiblement les obligations s'imposant aux Etats signataires, en particulier en matière de poursuites pénales ou d'extradition.

Un projet de loi. – Ce projet de loi vise à mettre en conformité notre droit pénal avec le contenu de la convention et du protocole de Rome du 10 mars 1988, sur les quelques points où cette conformité n'est pas déjà assurée.

En particulier, il sera désormais possible de juger en France l'auteur d'actes portant atteinte à la sécurité de la navigation maritime même si cet auteur n'est pas français ou si ces actes n'ont pas été commis en France.

● **Lutte contre les incendies de forêt**

(...) Les très importants foyers qui se sont déclarés, notamment à Marseille et Cassis (Bouches-du-Rhône), Collobrières (Var) et Zonza (Corse-du-Sud) ont à nouveau rappelé à l'opinion le risque permanent d'incendie de forêt, aggravé par les causes climatiques (...).

L'intervention massive et coordonnée des services de secours locaux et nationaux a été nécessaire : les moyens aériens de la sécurité civile, soit vingt-sept avions et vingt-sept hélicoptères, ont été largement utilisés ; mille cinq cents militaires et huit hélicoptères de l'armée ont été appelés en renfort ; des colonnes de sapeurs-pompiers provenant de cinquante-cinq départements et représentant mille huit cents hommes sont intervenues.

Le conseil des ministres a rendu hommage aux efforts des sauveteurs qui se sont mobilisés de toutes parts pour la protection des populations, notamment en organisant l'évacuation de dix mille personnes, et pour assurer la maîtrise des feux.

● **Nomination.** – Le conseil des ministres a adopté la mesure individuelle suivante : sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, M. André Chavarot, administrateur civil hors classe, est nommé inspecteur général de l'équipement.



هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

Les écologistes dénoncent l'aménagement et la pollution du fleuve

Croisade pour le saumon de Loire

Pour sauver le saumon de Loire, espèce en voie de disparition, une croisade pacifique remonte les berges du fleuve jusqu'au dimanche 2 septembre. Disposant de quatre camions, d'un système vidéo et de plusieurs parrainages (1), elle est conduite par un groupe de défenseurs de l'environnement et de pêcheurs qui dénonce, de Nantes jusqu'au Puy, les multiples obstacles – chimiques et mécaniques – rencontrés par ce poisson migrateur.

CHINON

de notre envoyé spécial

Le matin, à Chinon, un prélèvement d'eau dans la Vienne, pour analyses, est suivi d'une réception à la mairie. L'après-midi, une « animation-exposition » a pour théâtre les ruines du château de cette vieille cité viticole que ne traversent plus depuis longtemps les bandes de saumons du bassin de la Loire. Le lendemain, à Tours, on prélève les eaux polluées du Cher, au niveau du « ruisseau Saint-François », là où, sans précaution aucune, la ville évacue le tiers de ses déchets. Puis, remontant le fleuve, au rythme d'une étape quotidienne, ce sera Blois, Orléans, La Charité-sur-Loire, Nevers et Moulins.

Pour comprendre la raison de cette expédition-survie du saumon de Loire, il faut rappeler que le cycle biologique du *Salmo salar* comprend une phase de vie en eau douce (stade juvénile durant un à deux ans), qui précède sa vie marine.

C'est ensuite le retour en eau douce, l'extraordinaire mémoire olfactive du saumon lui permettant – lui imposant même – de revenir dans sa rivière natale pour assurer sa reproduction.

Après trois hivers passés en mer, pesant plus de 10 kilos et dépassant souvent le mètre, le saumon de Loire adulte pénètre dans l'estuaire dès le mois de novembre, un an avant sa reproduction sur le haut Allier. Aucun amateur ne l'ignore : les 800 ou 900 kilomètres qui séparent l'océan des zones de frayères constituent le plus long cours d'eau à saumons d'Europe. S'il venait à disparaître, ce type particulier de poisson ne pourrait plus jamais être retrouvé.

Un bouchon chimique à l'estuaire

La menace n'est pas née avec les centrales nucléaires de Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux, Dampierre-en-Burly et Belleville. Elle remonte au milieu du dix-neuvième siècle avec les premières usines hydroélectriques et les barrages, comme celui de Maisons-Rouges, qui a stérilisé l'ensemble du bassin Vienne-Creuse-Gartempe.

On recense aujourd'hui dix-huit obstacles mécaniques sur l'Allier et la Loire auxquels il faut ajouter le « bouchon vaseux » de l'estuaire de la Loire d'une longueur de 80 kilomètres, venu de l'accumulation de toutes les nuisances chimiques dun fleuve et de ses affluents.

Sur l'axe Loire-Allier, le temps de remontée du saumon est ainsi de quatre à six mois, alors qu'il était d'un mois et demi seulement au début du siècle. Aux barrages et à la pollution chimique, il faut ajouter les puissantes turbines des usines hydroélectriques et les prises d'eau volumineuses des centrales nucléaires, qui sont un piège souvent mortel pour les jeunes saumons.

Sans doute des actions ont-elles été menées pour tenter de prévenir la disparition du saumon de Loire, comme l'installation de « passes à poisson » sur la plupart des barrages, ainsi que des opérations de réempoissonnement à partir de fécondations artificielles sur les zones de frayères. De 1976 à 1986, pour l'ensemble des cours d'eau français, les investissements publics en faveur de la « *résurrection du saumon atlantique* » se sont élevés à près de 110 millions de francs (2).

Or, les remontées demeurent très faibles. « *On ne compte que quelques centaines de prises par an sur l'ensemble du bassin. Il y a quelques siècles, des centaines de milliers de poissons remontaient la Loire et ses affluents*, explique M. Claude Rointru, vice-président de l'Association truite-omble-saumon du Val de Loire. *Compte tenu des sommes investies, on aboutit à une situation totalement aberrante, chaque saumon pêché représentant une véritable fortune pour être parfois revendu 150 francs le kilogramme...* »

Des « ascenseurs » à poissons

Ainsi certains pêcheurs prônent-ils des réductions sévères de la pêche au saumon, l'interdiction de la commercialisation des saumons sauvages et la révision à la baisse des quotas de pêche en mer, notamment à l'ouest du Groënland et au nord des îles Feroë.

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes de l'actuelle croisade que d'associer des pêcheurs à une entreprise qui, en bonne logique, devrait conduire à l'interdiction de toute pêche de saumon dans l'ensemble du bassin de la Loire. Cette campagne de défense s'achèvera avec la destruction « symbolique » du barrage hydroélectrique de Poutès, à Monistrol d'Allier.

Ce barrage haut de 16 mètres qui bloque toute migration vers le cours supérieur de l'Allier est équipé d'un « ascenseur à saumons » : les poissons sont attirés par un courant d'eau dans une sorte de cage à fond étanche et celle-ci est remontée à intervalles réguliers au-dessus de la crête du barrage, puis déversée avec l'eau et les poissons dans le plan d'eau situé en amont. Un système vidéo filme et enregistre automatiquement les poissons ainsi transportés.

Mais les responsables du Comité Loire vivante en critiquent le coût et l'efficacité. « *En 1987-88, une centaine seulement de saumons ont franchi l'obstacle, et en 1989 cinquante* », explique M. Thierry Filippi. Les défenseurs de ce poisson rejoignent ainsi l'ensemble de ceux qui mettent en cause l'aménagement présent et à venir du bassin de la Loire et militent pour que ce fleuve magnifique redevienne celui, indomptable, qu'il a longtemps été.

JEAN-YVES NAU

(1) L'opération « Remontée du saumon » est menée par le Comité Loire vivante, qui réunit différentes associations de défense de l'environnement, dont la Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre (« Nature-Centre »), le WWF, le secrétariat d'Etat à l'environnement, le Conseil supérieur de la pêche, l'Association truite-omble-saumon et de nombreuses municipalités.

(2) Voir le numéro 50 de la revue du Conseil supérieur de la pêche, consacrée à la « restauration des poissons migrateurs sur le territoire français ».

La protection des derniers ours

La controverse entre les chasseurs pyrénéens et M. Lalonde prend un tour politique

Le conflit né au sujet de la protection des derniers ours bruns des Pyrénées s'intensifie. La fédération socialiste des Pyrénées-Atlantiques vient, dans un communique publié lundi 27 août, d'apporter « *son soutien total à l'entreprise du ministre de l'environnement* », M. Brice Lalonde. Le PS demande donc que la mise en réserve des zones à ours, l'interdiction de circuler sur les pistes et la modification des méthodes d'exploitation forestière soient décidées avant le 9 septembre, date de l'ouverture de la chasse au sanglier dans le département.

Les responsables socialistes locaux répondent ainsi aux élus et aux chasseurs qui, à Paris au cours d'une conférence de presse, viennent de reformuler leurs propositions. Les élus, d'abord, sont disposés à ajourner, pour un an, toute nouvelle ouverture de piste dans les zones à ours. Les pistes existantes seraient réservées aux seuls professionnels, bergers et forestiers. Les chasseurs, de leur côté, sont disposés à ne plus exercer leur sport sur une superficie de 9 000 hectares, dont 3 000 recouvrent des zones considérées comme vitales pour l'ours. Sur 3 000 autres hectares de « *sanctuaire* », ils acceptent de limiter la chasse à sept jours par saison. Enfin, les communes demanderaient à l'Office national des forêts (ONF) de différer les coupes de bois pendant un an, moyennant compensation financière.

« *C'est le maximum que nous puissons faire*, explique M. André Fabre, président du Comité intervalléen. *Si le ministère de l'environnement veut aller au-delà, en interdisant la chasse et les activités sur 6 000 hectares, nous attaquerons en justice ses arrêtés* ». Les élus et les chasseurs pyrénéens mettent à présent en doute le chiffre annoncé officiellement de dix ours survivants. « *Il n'en resterait que cinq ou six* », a déclaré M. Jean Lassalle, conseiller général RPR du canton d'Aspe et président du Parc national des Pyrénées, qui souhaite qu'une commission d'experts incontestables refasse le comptage.

Pour convaincre l'opinion de leur volonté de sauver les derniers plantigrades, les montagnards suggèrent enfin de créer un « Fonds de l'ours » qui fédérerait toutes les initiatives privées ou publiques, scientifiques ou pratiques, tendant à sauver ce malheureux animal.

M-A. R.

Shell impliquée dans une affaire de pollution

La commune de Petit-Couronne pompe des mélanges d'eau et de pétrole

La raffinerie Shell de Petit-Couronne, près de Rouen (Seine-Maritime), a identifié, le 23 août, sur une conduite souterraine, la fuite qui a provoqué l'explosion d'un pavillon (« le Monde » du 11 août) et la pollution par hydrocarbures de la nappe phréatique de la ville. Mais la polémique n'est pas terminée sur les moyens de résorber cette pollution et de garantir la sécurité de la population – plus de 6 000 habitants – de Petit-Couronne.

ROUEN

de notre correspondant

Dans le quartier proche de la raffinerie où s'est produite l'explosion, près de 2 000 m³ d'eau à forte concentration de pétrole et de fuel ont été pompés à la surface de la nappe phréatique, à 6 mètres de profondeur. Chaque jour depuis trois semaines, les camions-citernes continuent à remonter près de 50 m³ de ce mélange nauséabond. Des palissades ont été dressées autour des deux puisards. Des barrières dévient la circulation automobile et toute cigarette est interdite dans la zone.

Shell traite ici plus de 6 millions de tonnes de pétrole brut par an : une telle activité ne peut que laisser des traces dans l'atmosphère. Mais à ces émanations familières s'est ajoutée depuis quelques mois une odeur de gaz de plus en plus forte. « *Au moment des grosses chaleurs, l'odeur était devenue suffocante et nous réveillait la nuit* », affirme un retraité de la raffinerie. La pluie, trop rare, a rendu l'air plus respirable, mais des piézomètres contrôlent en permanence le taux d'explosivité pour prévenir tout accident.

« *Comment plus d'un million de litres d'hydrocarbures ont-ils pu arriver dans ce sous-sol, sans que la fuite attire plus tôt l'attention ?* », se demande aujourd'hui M. Gérard Letailleur (PS), maire de Petit-Couronne depuis 1977 . L'affaire remonte loin. En 1986, l'eau du robinet déjà prend un sérieux goût de pétrole. Alerté, le Syndicat des eaux, concessionnaire de la distribution, interrompt alors l'exploitation du captage de Petit-Couronne et dépose plainte contre X. Shell est immédiatement soupçonnée. Sans reconnaître ses responsabilités, elle propose ses services pour effectuer des pompages, mais, la pollution ne présentant à l'époque aucun danger, le Syndicat des eaux refuse qu'une action préjudiciable à l'expertise en cours soit entreprise.

Qui va payer ?

Il faudra attendre le rapport de l'expert déposé en juin 1990 auprès du tribunal de Rouen pour que des mesures de dépollution soient décidées. Entre-temps, la situation a évolué : si les premiers sondages ne révèlent qu'une faible proportion d'hydrocarbures dans le sous-sol, le taux d'explosivité de l'eau s'est en revanche dangereusement accru. La municipalité recommande aux habitants de la zone sensible de ventiler soigneusement les caves. Mais, le 4 août, une explosion se produit dans un pavillon qui n'a pas été aéré pendant plusieurs semaines en l'absence du propriétaire.

S'agit-il d'une nouvelle pollution ou de l'évolution de celle de 1986 ? M. Dominique Tixeront, directeur régional de la recherche et de l'industrie, répond prudemment : « *Cette pollution est complexe. Les événements récents sont sans doute le fait d'une conjonction climatique. Les grandes marées d'équinoxe et la sécheresse ont entraîné une variation de la nappe phréatique difficile à contrôler. Nous avons demandé à la raffinerie Shell et à la société Trapil, exploitant les oléoducs qui traversent la commune, de vérifier l'étanchéité de leurs installations. Ce sont des mesures longues et coûteuses qui n'ont pu être ordonnées avant.* »

Les détecteurs qui explorent depuis une semaine les canalisations de Shell ont enregistré samedi 18 août une baisse de pression dans une conduite souterraine, signe probable d'une fuite. Armés de pelles et de pioches, des ouvriers travaillent depuis lundi pour dégager cette ligne enterrée à 2 mètres de profondeur au milieu d'une canalisation. « *Cette conduite sert depuis dix-huit mois à l'acheminement du super sans plomb. La fuite pourrait effectivement venir de là : la composition de ce carburant correspond à celle des hydrocarbures retrouvés actuellement dans la nappe phréatique* », précise M. Bernard André, responsable de la sécurité à Shell. « *Mais*, ajoute-t-il, *cela n'explique pas la pollution antérieure, et nous poursuivons nos investigations.* »

En attendant, qui va payer, s'interrogent les habitants de Petit-Couronne. « *La municipalité consacre des sommes énormes à son environnement. Avec la même volonté, nous saurons venir à bout de cette pollution. Les réparations devront être supportées par ceux qui ont créé le dommage* », déclare le maire de Petit-Couronne. Pour la pollution constatée, le Syndicat des eaux attend le jugement du tribunal de Rouen, mais l'expertise ne permet pas, semble-t-il, de conclure à une culpabilité formelle. Le rapport de l'expert nommé le 13 août dernier par le même tribunal, sur plainte de la municipalité, pourra t-il aboutir à un meilleur résultat ?

(Intérim.)

□ **Le CEA diffère l'aménagement de la décharge nucléaire du Bouchet (Essonne) .** – Les travaux de réaménagement de la décharge nucléaire du Bouchet, à Itteville (Essonne), qui devaient débuter lundi 27 août (*Le Monde* daté 26-27 août) sont retardés. Le magistrat qui instruit la plainte déposée par les écologistes contre le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), pour infraction à la législation sur les déchets à hauts risques, souhaite conserver le site en l'état pour les besoins de son enquête. De 1947 à 1971, soit durant un quart de siècle, la décharge a reçu des déchets provenant de l'usine du Bouchet où l'on fabriquait le combustible des premières piles atomiques françaises

DÉFENSE

Pour contrer le Mirage 2000

Les Soviétiques proposent à la Suisse de lui vendre des Mig-29

BERNE

de notre correspondant

Pour la première fois, les Soviétiques sont entrés dans la compétition pour vendre à la Suisse des avions de combat. Alors que les autorités helvétiques n'ont pas encore tranché entre le F-18 et le Mirage-2000-5 français, Moscou a fait une offre directe à Berne en proposant des Mig-29.

Selon le département militaire fédéral (DMF), qui a confirmé la nouvelle, l'offre a été transmise oralement, au début de la semaine, à l'office helvétique des affaires économiques extérieures par la délégation commerciale soviétique en Suisse. « *S'il s'agit d'un premier contact officiel*, a précisé le représentant du DMF, *les représentants soviétiques n'ont pas encore fourni d'informations sur le coût et les conditions de vente de ces avions.* » Toutefois, un député de l'Alliance des indépendants, reçu quelques jours plus tôt à l'ambassade d'URSS à Berne, a fait savoir que ses interlocuteurs avaient avancé le chiffre de 25 millions de dollars par appareil. Si ce prix est inférieur à celui des concurrents, il est difficile d'établir des comparaisons valables faute de savoir ce qu'il recouvre. Pour de plus amples informations, il faudra sans doute attendre la réponse que le gouvernement donnera prochainement au même député indépendant qui l'avait invité à examiner la possibilité de doter l'armée de l'air helvétique de Mig-29.

L'entrée en lice de l'appareil soviétique est une conséquence de la décision prise il y a deux mois par Berne de procéder à une nouvelle évaluation des Mirage-2000-5 français (*le Monde* du 29 juin). Deux ans auparavant, le gouvernement suisse avait donné la préférence au F-18 américain en vue de remplacer des Hunter britanniques et des Mirage-III français. Mais le coût des F-18 (plus de 3 milliards de francs suisses pour trente-quatre appareils) avait été jugé excessif et avait suscité de vives controverses. Pour des raisons politiques, le Mirage avait alors retrouvé ses chances, d'autant que ses performances avaient été entretemps améliorées.

Le Mig-29 est apparu pour la première fois dans le ciel helvétique le 12 août dernier lorsque le commandant de l'aviation suisse, le général de division Fernand Carrel, l'a lui-même essayé à l'occasion d'un meeting aérien. Il en avait sans doute apprécié les qualités. Mais, comme d'autres responsables militaires, il juge inopportun de le mettre en compétition avec le F-18 et le Mirage-2000-5.

J.-C. B.

REPÈRES

NUCLÉAIRE

Nouveau contrat chinois pour le CEA

Un accord portant sur la fourniture d'un dispositif de contrôle de sûreté pour la centrale nucléaire chinoise de Daya Bay a été conclu entre l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), dépendant du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et la Guangdong Nuclear Power Joint Venture Company, société exploitante, selon un communiqué du CEA du 27 août. Ce contrat prévoit la fourniture du matériel (un générateur d'aérosols et un générateur de gaz qui permettent de tester l'efficacité des filtres à poussière et des « pièges à gaz » des réacteurs), la formation du personnel chinois, et le contrôle sur place de ces installations. En construction près de Hongkong, la centrale de Daya Bay doit entrer en service en 1992. Ses deux réacteurs de 900 MW sont fournis par Framatome, et la partie non nucléaire par la société britannique GEC. EDF, qui a dessiné la centrale, assure la direction du chantier.

Arrêt d'un réacteur à Tchernobyl

L'un des trois réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl a été arrêté, lundi 27 août, à la suite d'une panne des systèmes de contrôle, annonce l'agence Tass. La nature exacte de l'incident n'a pas été précisée. Tass, qui cite le vice-président du Comité de sûreté de l'énergie atomique, M. Nikolaï Steinberg, précise qu'il n'existe aucun risque de fuite radioactive. L'explosion du réacteur numéro quatre de la centrale soviétique, le 26 avril 1986, avait fait – officiellement – 31 morts et entraîné la contamination de plusieurs milliers de personnes. Mais, dès décembre 1987, les trois tranches non touchées par l'accident avaient été remises en route. Le Parlement ukrainien s'est prononcé, le 1er août, en faveur de la fermeture définitive de la centralee

SIDA

Un vaccin expérimenté à Genève

Quatre volontaires en bonne santé ont reçu, à l'hôpital universitaire de Genève, un vaccin-test contre le sida, a annoncé, lundi 27 août, la firme suisse Ciba-Geigy. Les premiers résultats, qualifiés d' « *encourageants* » par la firme pharmaceutique, ont été publiés dans l'édition américaine « *Proceedings of the National Academy of Sciences* » publiée le 15 août. Les volontaires, de sexe masculin, avaient reçu, entre août 1988 et août 1989, trois injections à partir d'une protéine (gp 120) de l'enveloppe du virus HIV, obtenue par manipulation génétique à partir d'une levure, ainsi que d'un adjuvant, destiné à renforcer la réaction immunitaire. Ces injections ont stimulé la production de cellules T Helper, spécifiques du virus HIV, mais la firme Ciba-Geigy ne dit rien au sujet de la protection que pourrait conférer ce vaccin-test

EN BREF

□ **Un homme poignardé dans un quartier HLM de Strasbourg.** – Un homme âgé de trente-quatre ans, Bernard Schaessner, a été tué, lundi 27 août, d'un coup de couteau en plein cœur dans un quartier HLM de Strasbourg. Le meurtrier, circulant à vélo, venait de bousculer la nièce de M. Schaessner, âgée de trois ans, et une dispute avait éclaté entre les deux hommes. L'agresseur a été identifié mais n'avait pas encore été interpellé mardi matin.

□ **Un adolescent mortellement blessé dans le métro parisien.** – Un jeune homme âgé de seize ans a été mortellement blessé de deux coups de couteau à la poitrine, dimanche 26 août, dans le métro parisien, à la suite d'une bagarre à la station Château-Rouge (18e). Jean-Pierre Hulin et deux de ses amis, qui selon des témoins auraient eu un « *type proche de celui des zoulous* », avaient été pris à partie par deux inconnus, des skinheads selon la RATP, mais la police semble exclure l'hypothèse d'un règlement de comptes entre bandes rivales.

□ **Ouverture d'une information judiciaire après les profanations de tombes juives à Evreux.** – Le Parquet d'Evreux (Eure) a ouvert, lundi 27 août, une information judiciaire contre X pour violation de sépulture et destruction de biens après la découverte de six tombes juives profanées dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 août au cimetière d'Evreux (*le Monde* du 27 août). La police oriente ses recherches vers le milieu skinhead de la ville. Six autres tombes avaient également été dégradées, la même nuit, dans le cimetière voisin de Gravigny mais le maire de la commune, M. Jean Champion, a affirmé qu'il ne s'agissait pas de tombes juives, contrairement à ce que la préfecture avait indiqué dimanche soir.

SOCIÉTÉ

Le recyclage des narcodollars

Le procès des frères Magharian s'est ouvert en Suisse

Le procès des frères Jean et Barkev Magharian, protagonistes de la « filière libanaise », la plus retentissante affaire de recyclage de *narcodollars jamais découverte en Suisse*, s'est ouvert lundi 27 août devant la cour d'assises de Bellinzone dans le canton du Tessin. Inculpés d'infractions graves et répétées à la loi fédérale sur les stupéfiants, ces deux agents de change syro-libanais, établis à Zurich sans permis de travail ni autorisation de séjour, sont principalement accusés d'avoir blanchi quelque 2 milliards de francs suisses provenant du trafic de drogue aux Etats-Unis et en Turquie. Ils doivent également répondre de faux dans *les titres et d'infraction à la* loi sur le séjour des étrangers.

BERNE

de notre correspondant

L'arrestation des deux hommes, le *7 juillet 1988* dans un grand hôtel de Zurich où ils s'étaient installés depuis deux ans et demi en toute illégalité, devait non seulement dévoiler une affaire de blanchiment de narcodollars aux ramifications internationales, mais aussi déclencher un scandale politique sans précédent. Tout avait commencé par la saisie, en février 1987, à Bellinzone d'une cargaison de 100 kilos d'héroïne et de morphine base dans un camion venant de Turquie. Grâce à un *numéro de téléphone trouvé sur* l'une des personnes appréhendées à cette occasion, l'enquête menée en étroite collaboration avec *les services de lutte* anti-drogue des Etats-Unis et d'Italie permit de remonter la filière jusqu'aux frères Magharian.

Par ses implications ultérieures, cette affaire allait entraîner la démission, fin 1988, du ministre helvétique de la justice, Mme Elisabeth Kopp, puis celle du procureur général de la Confédération, M. Rudolf Gerber. Autre *conséquence* : elle contribua à accélérer la mise en place de nouvelles normes pénales visant à réprimer plus sévèrement *le blanchiment* d'argent sale, à partir du 1er août dernier.

Le rôle de la société Shakarchi

Prévu jusqu'au 14 septembre, le procès de Bellinzone verra défiler une cinquantaine de témoins, ce qui pourrait apporter *quelques lumières sur le* trafic international de drogue. Ainsi la cour devra entendre aussi bien des agents de la DEA américaine que des trafiquants turcs notoires en passant par un agent de change suisse ayant servi de taupe dans le réseau. Un témoignage particulièrement attendu est *celui du financier d'origine* libanaise Mohamed Shakarchi, dont la société, Shakarchi Trading SA de Zurich, avait été coadministrée par le mari de Mme Kopp, l'avocat d'affaires Hans Kopp. Soupçonnée d'être également impliquée dans le blanchiment d'argent sale, cette société fait l'objet d'une enquête pénale à Zurich et M. Shakarchi sera sans doute amené à s'expliquer sur les liens qu'il entretenait avec les frères Magharian.

Lors de leur premier interrogatoire, *les* deux accusés ont expliqué comment, en raison de la dégradation de la situation à Beyrouth, ils ont, dès le début des années 80, déplacé leur activité de courtiers de la Syrie et du Liban en Suisse. Alors qu'ils continuent de clamer leur innocence, l'accusation estime qu'ils devaient savoir, ou tout au moins supposer, que les sommes traitées provenaient du trafic international de drogue. Par exemple, des montants provenant des Etats-Unis auraient été virés sur des comptes bancaires à Panama tandis que d'autres, venant de Turquie en passant par la Bulgarie, ont été en partie investis en or pour être renvoyés en Turquie ou versés sur les comptes bancaires des frères *Magharian en Suisse et dans* d'autres pays. Des agents des services anti-drogue américains auraient également accusé les frères Magharian d'avoir viré plus de 30 millions de francs suisses sur un compte du Banco de Occidente à Panama, qui serait contrôlé par le parrain du cartel de Medellin, Pablo Escobar.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Sept morts à Puerto-Hurraco

Vendetta dans « l'Espagne noire »

MADRID

de notre correspondant

C'est une histoire aux relents siciliens, faite de haines ancestrales et de *vendetta* familiale. Une histoire qui évoque cette vieille « *Espagne noire* » apparemment oubliée, mais qui peut ressurgir tout à coup, comme elle vient tragiquement de le faire dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 août à Puerto-Hurraco, un petit bourg rural perdu au fin fond de l'Estrémadure, dans la province de Badajoz.

Il était 22 h 30, dimanche soir, et de nombreux villageois prenaient le frais sur la terrasse du bar, après une journée torride. Brusquement, deux individus en habit de chasse débouchent d'une ruelle, fusil à la main, et font feu sur un groupe de trois petites filles appartenant à une même famille, celle des Cabanillas. Ils retournent ensuite leurs armes contre le père qui tente de s'interposer, puis contre les voisins, avant de mettre en joue la terrasse du bar, tirant sur tout ce qui bouge, au milieu de la panique générale.

Une terrible réminiscence

Sept cadavres et une dizaine de blessés, la plupart dans un état très grave, restent étendus sur la chaussée. Ensuite, comme ils sont arrivés, les deux assaillants disparaissent par la ruelle, avant de s'enfuir à travers les champs. Après une battue de la Garde civile qui durera toute la nuit, ils seront finalement arrêtés le lundi au matin. Il s'agit de deux frères originaires du village voisin, Emilio et Antonio Izquierdo.

Un coup de folie ? Sans doute. *Mais aussi le dernier épisode* d'une lutte sans merci qui oppose la famille des Izquierdo et celle des Cabanillas depuis près de trente ans. Depuis une première rixe, dans les années 50, pour une banale affaire de délimitation de terrains. Une rixe au cours de laquelle un Cabanillas avait été froidement abattu par un Izquierdo.

Dès lors, la lutte à mort n'a pas cessé entre les deux familles. L'assassin fut condamné à une lourde peine de prison, puis banni du village durant plusieurs années. Lorsqu'il revint, c'est avec l'idée de se venger de ce long exil : il tenta d'assassiner à l'arme blanche un Cabanillas. Ce qui lui valut d'être envoyé dans un hôpital psychiatrique où il allait mourir, en 1984, *dans des circonstances troubles.* Peu après, la maison des Izquierdo était ravagée par un incendie, sans doute provoqué, et la mère périssait dans les flammes. Depuis, ses fils mûrissaient leur vengeance et fourbissaient leurs armes.

Une histoire tragique, mais anecdotique ? Les Espagnols, en tout cas, ne l'ont pas perçue de la sorte. Le Fort-Chabrol de Puerto-Hurraco a fait lundi la « une » de tous les bulletins d'information, reléguant même provisoirement au *second plan la crise du Golfe. Pour* beaucoup, dans ce pays qui n'a aujourd'hui d'yeux que pour la modernité, ce fut, l'espace d'un jour, une terrible réminiscence : celle de cette violence irrationnelle et incontrôlée qui a trop long*temps marqué l'histoire de l'Es*pagne, et que l'on croyait à jamais révolue.

THIERRY MALINIAK

COMMUNICATION

L'université d'été de la communication

L'épopée des radios françaises à l'Est

***Le coup d'envoi de l'université d'été de la* communication de Carcans-Maubuisson a été donné lundi 27 août en présence de *Mme Catherine Lalumière, secrétaire général* du Conseil de l'Europe, de Mme Liza Frulla-Hébert, ministre québécois des communications, et de M. Jozef Mikdosko, vice-premier ministre de Tchécoslovaquie.**

Retenu à Paris, le premier ministre, M. Michel Rocard, avait envoyé un message aux participants. « Les images et les sons, disait-il, se multiplient, les frontières s'ouvrent, les territoires s'élargissent, mais ces formidables mouvements ne seraient pas porteurs de progrès s'ils devaient engendrer l'uniformisation des messages et la passivité de ceux qui les reçoivent. » « Ces mutations, insistait le premier ministre dans son message, doivent être mises au service de la diversité des cultures et de la circulation des idées... »

Un thème majeur en cette première journée studieuse consacrée à l'Est, en particulier à *la* Tchécoslovaquie.

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyée spéciale

Une délégation de Tchèques était là et ses membres ont exprimé *leur formidable attente* à l'égard de l'Ouest en matière de formation, de programmes, d'impulsions, en même temps que leur défiance devant une sollicitude qui, encombrante parfois, mal adaptée, prendrait rapidement les couleurs d'un impérialisme rampant. De jeunes Hongrois ont également exprimé leur désir de rencontrer des radios françaises capables, sans les manger, de guider leurs premiers pas, tandis que, dans une salle, les grosses radios françaises – publiques et privées – faisaient un bilan détaillé de leurs investissements à l'Est, rendant en quelque sorte des comptes sur les annonces parfois intempestives multipliées l'hiver dernier. La France, en effet, est à la pointe du mouvement... Ce sont, comme on *dit*, des *jeunes gens très* modernes. Ils ont une trentaine d'années, la passion des médias, le goût de l'aventure et de la compéti*tion, une boulimie de travail... et* la charge, chacun, d'un chapelet de radios. Ils se croisent parfois, au hasard d'un débat, dans l'anti*chambre du CSA, à un déjeuner de* publicitaires ou au concert des Stones. L'un est réputé plus créatif et reste un saltimbanque, un autre a le *profil d'un manager* de choc, le troisième serait plutôt stratège. Ils ne sont pas copains mais tous, depuis des mois, s'observent davantage et se connaissent un point commun : leur intérêt pour l'Est.

Ils y passent leurs week-ends, *incollables depuis peu sur la situa*tion politique, le cours des monnaies, l'état de la législation des médias. L'un est encore à Moscou *quand l'autre négocie à Prague et* qu'un autre reçoit, dans son bureau parisien, ses émissaires de retour de Pologne ou de Bratislava. *Ils se déplacent avec leurs ordina*teurs, s'attachent des interprètes, ont déjà leurs habitudes dans les plus grands hôtels des capitales de l'Est. Il en est même qui étudient le russe, preuve que leur démarche ne relève pas d'un coup de tête, mais d'un engagement plus durable. Ce sont les « médias-conquistadors », selon l'expression de l'un d'eux, Pierre Bellanger, le patron de *Skyrock*, sûr que son projet soviétique, M-Radio, introduira bientôt *« le rock dans la steppe »* .

Du rêve ou de l'esbrouffe ? Certains ont tendance à le penser, qui *observent avec ironie cette récente* agitation. *« Du bluff, allons !* dit un régisseur parisien. *Les patrons des radios françaises se font, pour pas cher, un petit plaisir et un gros coup de promotion.* » La grande conférence de presse organisée l'hiver dernier en grande pompe par Hervé Bourges, avec buffet et invités soviétiques, pour annoncer la diffusion, somme toute modeste, de Nostalgie sur une fréquence moscovite de Radio-Moscou-International, avait, il est vrai, donné avant tout le sentiment d'une opération de promotion. Fun, en organisant pour la presse, le CSA, les amis et annonceurs du groupe Hersant un voyage à Cracovie pour le lancement d'une antenne polonaise, avait paru en faire autant. Et l'on se disait que les bons rapports tissés ce jour-là avec les pouvoirs publics polonais ne pouvaient que favoriser les ambitions du patron de presse en matière de rachat de journaux... En fait, Fun ne faisait que marquer l'une des premières étapes de sa conquête de l'Est. Une conquête en bonne voie.

Avoir le premier réseau européen

Car Benoît Sillard, son directeur, n'a guère perdu de temps. Fun émet actuellement à Bucarest, à Cracovie et à Bratislava. Une antenne sera lancée d'ici à samedi prochain à Varsovie, en attendant Poznan, Wroclaw et Lodz, tandis qu'un accord de programme avec une station de la radio d'Etat soviétique – *Gosteleradio* – et un achat de temps d'antenne lui assurent chaque semaine la diffusion d'une émission musicale destinée à populariser son nom. *Le lancement* en Bulgarie et en Yougoslavie (plus coûteux à cause de la multiplicité des langues) est reporté à 1991. *« L'idée,* dit-il, *est de former un vaste réseau européen capable d'offrir d'ici cinq ans, et dans des pays chaque mois plus consommateurs, une cible jeune (quinze-vingt-cinq ans) et homogène aux annonceurs internationaux. La publicité européenne est encore balbutiante ; elle n'attend pour se développer que des médias supranationaux. Si nous échouons, cela ne sera pas grave car le risque est minime. Si nous réussissons, Fun sera trois fois plus important que RTL !* »

Europe-2 a eu le même dynamisme, qui a lancé, coup sur coup, *une station à Prague (le 21 mars* dernier, jour du Printemps et de la visite du président Vaclav Havel à Paris) et une station à Moscou, avec *notamment* la Caisse des dépôts, grâce à un accord avec Gosteleradio. En attendant, peut-être, l'Allemagne de l'Est et la Hongrie. *« On prend un risque, c'est vrai*, reconnaît Martin Brisac, directeur général d'Europe-2, *mais ce risque s'inscrit dans une logique globale d'entreprise. Europe-Développement veut être le premier groupe de radio musicale en Europe. Cela implique d'être présent dans les pays à rentabilité rapide (France, Grande-Bretagne, Espagne...), où le prix du ticket d'entrée est très élevé, mais aussi dans les pays à rentabilité très lente mais à l'accès moins onéreux.* »

Car il s'agit bel et bien d'une question d'opportunité. *« Il y a des moments-clés qu'on ne vit qu'une fois et qu'il faut savoir reconnaître et saisir*, estime Pierre Bellanger. *Une fenêtre inouïe qui ne s'ouvrira plus. Il y a eu 1981 en France, l'éclatement du monopole des ondes. La partie à l'Est se joue, elle, en 1990. Et chaque jour qui passe ne fera désormais qu'amenuiser la latitude des nouveaux intervenants.* » La fenêtre, il s'y est engouffré, lui, dès décembre 1989, date à laquelle fut signé, avec le vice-ministre des postes et télécommunications, un premier protocole d'accord décernant à son projet M-Radio (société d'économie mixte) trois fréquences sur les principales villes d'Union soviétique, *l'accès au réseau de diffusion* des télécommunications ainsi qu'au satellite. Un accord stupéfiant que la nouvelle loi sur les *mass media en URSS ne semble* cependant pas remettre en cause. *« Les émissions commencent en septembre*, annonce Pierre Bellanger, *vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et en russe. J'ai recruté les animateurs dans les discothèques underground et dans l'univers du spectacle. Cette station devra être le vecteur de la nouvelle génération musicale du pays. Très rock et très libre.* »

La régie Interdéco se chargera de la prospection de la publicité internationale tandis que Régie-1 (la régie du groupe Europe-1) prendra *sous sa responsabilité la publicité* soviétique. Enfin, un accord de *« préconisation réciproque »* associe TDF au projet et lui fait miroiter *le prochain renouvellement du* parc d'émetteurs soviétiques. *« A nouveau l'aventure ! »*, s'exclame Pierre Bellanger, qui, avant d'être PDG, fut pirate et qui songe déjà à créer autour de M-Radio une société discographique...

Une course d'obstacles

Mais que d'obstacles pour décrocher les autorisations et que de difficultés pour finalement émettre. L'aventure de Fun à Bucarest, par exemple, a failli tourner court quand ont démarré les manifesta*tions d'étudiants* et *que la radio* s'est retrouvée prise en étau entre le gouvernement de Petre Roman, qui voulait la bâillonner, et les étudiants, *qui souhaitait se* l'approprier. Une nuit, on a même frôlé le drame avec bagarres et règlements de comptes entre factions d'étudiants, avant que le gouvernement finisse par reconnaître, à la veille des élections, le caractère indépendant de la radio. Il s'agit aujourd'hui d'une des premières sociétés d'économie mixte de Roumanie, dans laquelle la société française Fun détient 70 % des parts, les étudiants 20 % et une agence de voyages roumaine 10 %. Elle emploie trente salariés (un disc-jockey est payé autant qu'un professeur d'université) et s'apprête, dès le mois d'octobre, à couvrir ses charges d'exploitation par ses recettes de publicité. Le signal est capté dans des restaurants, des usines, les couloirs du métro ; d'aucuns disent même les couloirs du Parlement. Radio-Nova, la station du magazine *Actuel*, confiée à des intellectuels du pays, émet également dans la capitale roumaine.

Des entraves à leurs projets, ils en ont tous connu qui, les jours de cafard, leur ont sûrement fait se demander à quoi rimaient tous ces efforts, ces voyages, ces négociations interminables. Car tout à l'Est paraît encore précaire : la situation politique, le sort des dirigeants, le cadre législatif. Le personnel administratif bloque ou freine souvent l'application des décisions politiques ; les détenteurs traditionnels du monopole d'Etat hésitent sur l'attitude à adopter face aux jeunes entrepreneurs venus de l'Ouest : brader leurs fré*quences ? Les bloquer ? S'associer ?* Les négociations tombent régulièrement en panne, faute d'accord sur le vocabulaire et sur la traduction : vocabulaire technique – *« Normal,* dit Martin Brisac, *on passe de la Radio-Cité d'avant-guerre à la radio par satellite »*, – vocabulaire juridique – *« Toutes les notions doivent être expliquées, y compris celles de revenus et de bénéfices... »*

Les programmes sont difficiles à faire, qui doivent être musicaux, mais satisfaire la demande des partenaires en matière d'information... tout en prenant bien soin de ne jamais apparaître comme partisans. Ce pourrait être le problème de Fun, qui a d'abord transmis en Pologne son programme français, mais dont les associés de Solidarnosc rêvent de prendre plus longtemps l'antenne. Quant à Europe Plus à Moscou, elle n'en finit pas de peaufiner une programmation susceptible de rencontrer les aspirations soviétiques. *« Ils veulent de tout*, remarque Eric Elissalde, le responsable de la station moscovite. *Ils réclament tout ce dont ils ont été sevrés, des Beatles aux Rolling Stones, sans exclure les nouveautés. Ils ont une telle volonté de rattrapage !* »

C'est sans doute aussi l'aspiration des Tchèques, qui attendent, tout en lui faisant fête, qu'Europe-2 parle enfin leur langue. *« Une question de semaines »*, promet Martin Brisac, dont les projets ont été il est vrai contrariés.

Patience, pédagogie... Les jeunes patrons de radios françaises n'en manquent pas. Pas plus que de ce formidable culot qui les pousse à aller plus avant, devançant souvent leurs homologues étrangers et prenant même de court les radios de service public « bluffées » par tant de rapidité. Chapeau !, disait sincèrement André Larquié, le président de Radio France internationale, en entendant Benoît Sillard et Martin Brisac parler de leurs initiatives et Pierre Bellanger évoquer tranquillement les trois cents millions d'auditeurs potentiels que lui conférerait un réseau en URSS et en Pologne.

La radio publique en profitait pour se réclamer d'une tout autre logique et confirmer son intention de mettre elle aussi son signal à la disposition d'opérateurs FM, à Varsovie et à Bucarest. Un représentant du Quai d'Orsay applaudissait également au bouillonnement en cours tandis que Rémy Sautter, le vice-PDG de RTL, rappelait la réticence de son groupe à toute forme d'association avec des organismes publics et sa méfiance à l'égard d'un engouement précipité pour l'Est. Seul Berlin aurait, dit-il, dans le cadre de l'Allemagne réunifiée, un réel intérêt. En avouant toutefois avoir déposé également une demande en Pologne et en Tchécoslovaquie. On ne sait jamais...

ANNICK COJEAN

Un juge américain reconnaît l'existence de messages subliminaux

Un juge du Nevada vient de donner une existence légale au message subliminal. L'affaire opposait la firme CBS aux familles de deux jeunes gens qui s'étaient suicidés en 1985 après avoir écouté un album du groupe de rock britannique Judas Priest. Un geste que l'avocat des plaignants attribuait à l'existence d'un message – *« doit »* (faites-le) – enregistré sur le disque mais peu perceptible consciemment.

L'arrêt du tribunal a reconnu l'existence du message subliminal, mais affirme qu'il résulte d'une *combinaison aléatoire de sons* et n'a donc pas été enregistré intentionnellement. CBS n'a pas été condamnée, mais le jugement *inquiète* néanmoins les juristes américains spécialisés dans les médias. L'arrêt rendu par le juge du Nevada précise en effet qu'un message subliminal ne relève pas du premier amendement de la Constitution qui protège la liberté d'expression et que, dès lors, la responsabilité pénale de l'éditeur est entière.

En Grèce

Les diffuseurs privés ne payent pas les auteurs

Selon la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), les auteurs grecs n'ont pas beaucoup bénéficié de la création de radios et télévisions privées. Les principales chaînes, contrôlées par les grands groupes de presse, refusent en effet de prendre en compte les droits des auteurs dont elles diffusent les œuvres. Elles jugent ces rémunérations trop élevées et incompatibles avec la précarité de leur situation économique.

Le gouvernement grec, qui a mis fin au monopole d'Etat en 1989, ne semble guère pressé de régler ce conflit même si la Grèce est dotée d'une loi sur les droits d'auteurs et a ratifié, *comme tous les pays* européens, la convention de Berne. Appuyé sur une très faible majorité parlementaire, le gouvernement de M. Constantin *Mitsotakis ne sou*haite pas indisposer les puissants groupes de presse qui contrôlent aujourd'hui les principaux quotidiens comme les deux chaînes de télévision privées et de nombreuses radios. La société nationale des auteurs et compositeurs hellènes (AEPI) espère mobiliser l'opinion internationale par l'intermédiaire de la CISAC.

□ **Poursuite de la grève à la SFP.** – Les personnels de la Société de française de production (SFP) ont reconduit en assemblée générale, lundi 27 août, le mouvement de grève qu'ils avaient suspendu durant le week-end. Les grévistes, dont le nombre ne dépassait pas selon la direction 15 à 20 % des salariés, poursuivent leur combat contre le plan de restructuration *présenté en juin* par le PDG, M. Jean-Pierre Hoss, qui prévoit cinq cent cinquante-six départs en préretraite ou licenciements (*le Monde* du 25 août). Les deux tournages en cours – un nombre restreint en cette période estivale – n'ont pas été affectés par cette action. Une nouvelle assemblée générale des personnels devait se tenir mardi 28, à 12 heures.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES ◆ MEDECINE

La violence sous l'œil d'Astro-1

Les Américains vont tenter de faire oublier l'échec de la mission Hubble en observant depuis la navette spatiale les émissions de rayons X et ultraviolets émis dans l'univers

IL n'est guère facile d'être un aventurier, un découvreur de grands espaces quand on est d'emblée freiné dans ses ambitions. C'est pourtant le lot quotidien des astronomes qui, depuis le sol, n'ont qu'une image partielle de la réalité de l'univers. Du fait des turbulences et des capacités d'absorption de l'atmosphère, ils ne peuvent observer qu'une faible partie – le spectre visible – des rayonnements émis par les étoiles, les galaxies et autres objets célestes.

Toutes les autres formes de rayonnements, tel l'infrarouge caractéristique d'astres relativement froids ou l'ultraviolet lié aux phénomènes très chauds, ne leur sont pratiquement pas accessibles depuis la Terre. Les astronomes sont donc un peu comme des amateurs d'art qui ne pourraient juger des peintures qu'au travers d'un film noir et blanc. Une «myopie» gênante, mais que devraient en partie lever les observations astronomiques que ménera en principe à partir du 1er septembre l'équipage de sept personnes de la navette Columbia (1). Huit jours durant, ces astronautes pointeront vers le ciel les quatre télescopes – trois fonctionnant dans l'ultraviolet et un dans les rayons X – de l'expérience Astro-1 embarqués dans la soute de l'engin en espérant au fond d'eux-mêmes faire oublier la scandaleuse myopie du télescope spatial Hubble et les pertes de mémoire provisoires de la sonde américaine Magellan en orbite autour de Vénus.

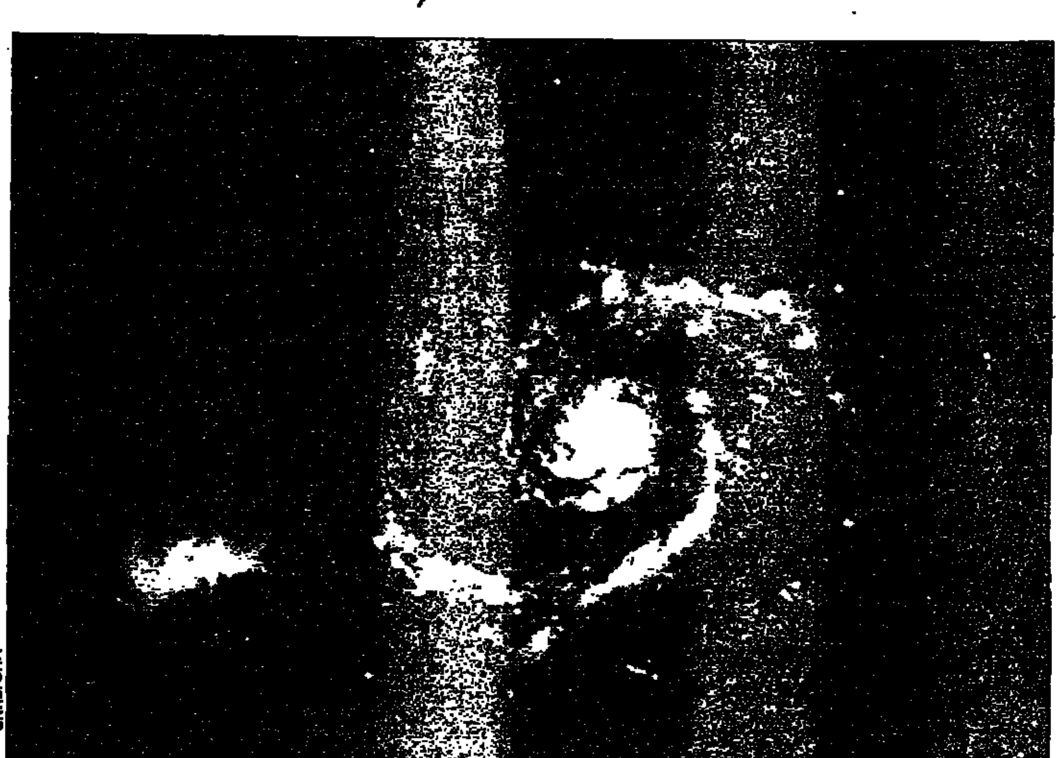
Certes, dans le passé, des clichés de l'univers ont été obtenus dans ces deux bandes du spectre électromagnétique avec notamment les satellites Copernicus (OAO-3) et IUE pour l'ultraviolet et, dans le domaine des rayons X, avec le satellite Einstein (HEAO-2). Mais ces images remontent aux années 70. La communauté scientifique, contrariée dans ses ambitions par les retards de programme engendrés, en 1986, par l'explosion en vol de Challenger, retrouve donc le chemin des étoiles et la possibilité d'observer à nouveau le ciel avec cette trente-sixième mission de la navette.

Une mission très lourde pour l'équipage qui travaillera pratiquement vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Au cours des 8 jours 19 heures et 55 minutes que durera ce vol effectué à quelque 340 kilomètres d'altitude, les astronautes de la navette devront en effet faire virevolter leur engin au moins deux cent quarante fois pour que les télescopes pointent leurs miroirs sur les deux cents à trois cents astres retenus par les astronomes (2).

La fin du Soleil

Leur but : disséquer les rayonnements ultraviolets et X émis par les étoiles et les galaxies pour mieux comprendre les phénomènes qui ont donné lieu, il y a des millions voire des milliards d'années, à ces bouffées d'énergie lumineuse. Les problèmes à résoudre ne manquent pas. Ainsi, Astro-1 va-t-il, indirectement, se pencher sur le sort de notre Soleil.

Une étoile bien banale qui, dans cinq milliards d'années, s'éteindra lentement et, après un dernier sursaut, deviendra ce que les astronomes appellent une naine blanche. Une petite étoile dense, de la taille de la Terre, qui s'économisera en se ratatinant et émettra dans l'ultraviolet.


CNRS/OHA
Les télescopes pointeront leurs miroirs sur deux à trois cents astres.

Comprendre ces astres relativement nombreux qui représentent environ 10 % des étoiles de notre galaxie revient donc à écrire le devenir de notre Soleil et, avec lui, celui de l'humanité tout entière.

De même, les quatre télescopes de 150 millions de dollars (850 millions de francs) installés dans la soute de Columbia se livreront à l'étude de la supernova découverte en 1987 et à celle des systèmes d'étoiles doubles ou multiples qui, chacun à leur manière, sont le siège de la plus extrême violence. En effet, le premier phénomène résulte de l'explosion, en une fraction de seconde, d'une étoile ayant de dix à cent fois la masse du Soleil. Quant au second, il est la conséquence des interactions entre deux étoiles proches, dont l'une, plus dense que l'autre, avale goulûment la matière de la première. Conséquence : de formidables bouffées de rayons X et ultraviolets sont produites du fait des énergies colossales mises en jeu à ces occasions.

De la même manière encore, les astronomes vont pouvoir étudier l'évolution des amas d'étoiles, la composition de certaines galaxies et lever peut-être un coin du voile sur les sources d'énergie qui sont à l'origine des quasars, ces objets compacts situés aux confins de l'univers et qui rayonnent dix à cent fois plus que des galaxies pourtant riches de milliards d'étoiles.

Lourde tâche donc pour ces quatre petits télescopes dont les miroirs ont des diamètres compris entre 40 et 100 centimètres. Preuve, s'il en est, qu'on peut faire aussi de bonnes observations sans pour autant dépenser *des sommes astronomiques* (2 milliards de dollars) comme cela fut récemment le cas avec la mise en orbite du télescope de Hubble qui devra attendre la venue d'opticiens compétents pour retrouver enfin sa vue perdue.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) L'équipage est composé de : Vance D. Brand, 58 ans, commandant de bord ; Guy S. Garner, 42 ans, pilote ; Jeffrey A. Hoffman, 45 ans, John M. «Mike» Lounge, 43 ans, et Robert Allan Ridley Parker, 53 ans, responsables de mission : Samuel T. Durrance, 46 ans, et Ronald A. Parise, 38 ans, responsables de la charge utile embarquée dans la navette.

(2) Les trois télescopes ultraviolets sont : le Hopkins Ultraviolet Telescope capable de travailler en dessous de 1 200 angstrōms ; le Wisconsin Ultraviolet Photopolarimeter Experiment (de 1 400 à 3 200 angstrōms) ; l'Ultraviolet Imaging Telescope de la NASA (1 200 à 3 200 angstrōms). Le Broad Band X Telescope de la NASA, capable de mesurer des énergies X comprises entre 380 et 12000 électrons-volts, complète le tout.

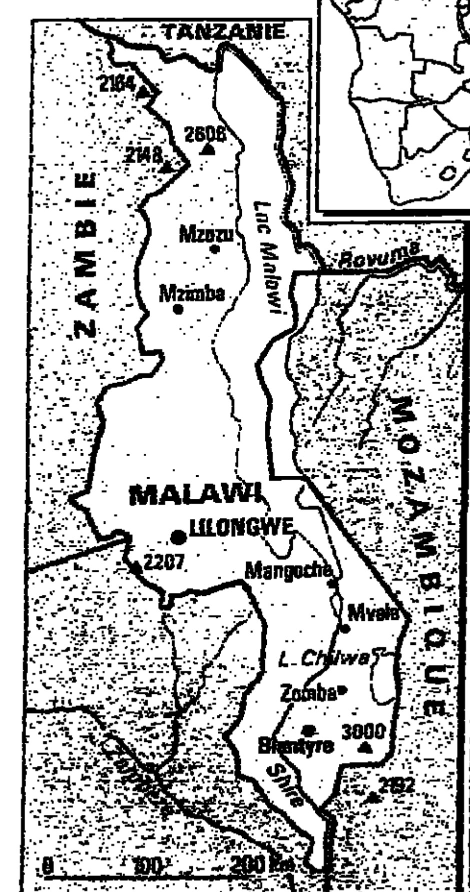
SOS cacahuètes

Des milliers de réfugiés au Malawi souffrent de pellagre, une maladie que l'on croyait oubliée. Faute d'un approvisionnement suffisant en cacahuètes

L'HISTOIRE qui va suivre, et qui se déroule actuellement au Malawi, un petit Etat de 118 000 kilomètres carrés coincé entre le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, pourrait s'appeler SOS cacahuètes. C'est l'histoire toute bête, mais ô combien exemplaire, d'une maladie – la pellagre – que l'on avait fini par quasiment oublier tant elle était devenue rare et qui, du fait de conditions particulièrement «favorables» – une guerre, des centaines de milliers de réfugiés vivant dans des camps, un contexte de malnutrition généralisée, des organisations internationales visiblement dépassées par l'ampleur du problème – est réapparue soudainement en touchant des milliers de personnes.

Tout commence en 1985 lorsque les premiers réfugiés, fuyant la guerre atroce qui sévit au Mozambique, viennent trouver asile au Malawi. De 70 000 en 1986, leur nombre passe à près de 800 000 en 1990. Beaucoup – environ 300 000 – sont accueillis dans des camps, tandis que les autres se dispersent au hasard dans des villages.

Pays très pauvre, le Malawi fait preuve pourtant d'une grande hospitalité. Les principaux camps de réfugiés sont situés dans le sud du pays, non loin de la frontière avec le Mozambique. Ce véritable exode se fait sous l'égide du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'Organisation des Nations unies, avec le concours du Programme alimentaire mondial (WFP), de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge et de trois organisations non gouvernementales (ONG), parmi lesquelles Médecins sans frontières (MSF).



Dans un tel contexte, on imagine aisément les difficultés d'ordre tant sanitaire que nutritionnel rencontrées par les représentants de ces associations. La rougeole et le choléra, en particulier, font des ravages. La ration alimentaire (1 100 à 1 400 kilocalories par jour et par personne au lieu des 1 800 nécessaires) est tout juste suffisante, faite quasi exclusivement de maïs, de haricot, de cacahuètes, de sucre et de sel. Et comme si cela ne suffisait pas, en mai 1989, les médecins du district de Nsanje, dans le sud du pays, font état des premiers cas de pellagre.

Cela faisait quatre mois que la distribution de cacahuètes avait été interrompue. Officiellement, il était impossible d'en trouver nulle part. La pénurie était, au dire des experts du Programme alimentaire mondial, générale. Très vite le nombre de malades augmentait. Ainsi, par exemple, devaient rapporter quelques mois plus tard, dans un article publié par l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, les médecins de MSF (1), 984 cas de pellagre furent-ils recensés de juin à décembre 1989 dans le seul camp de Tengani (ce qui signifiait qu'alors 6,7 % de ses habitants étaient atteints).

La pellagre fait partie des carences vitaminiques. Plus exactement, elle est due à une carence en niacine, un terme générique qui regroupe l'acide nicotinique (vitamine PP) et ses dérivés. Contrairement aux autres vitamines, la niacine peut être synthétisée à partir d'un acide aminé essentiel, le tryptophane.

Haute teneur en niacine

Autrefois, la pellagre était une maladie endémique, en particulier en Amérique du Sud et en Afrique. Mais grâce aux progrès en matière d'éducation nutritionnelle, et grâce aussi à l'extention de la supplémentation des graines de céréales en niacine, elle s'est beaucoup raréfiée. Typiquement, les malades atteints de pellagre présentent au niveau de leur peau des taches brunes (dermatites) bilatérales et symétriques, siégeant dans les zones exposées à la lumière. A cela s'ajoutent bien souvent des troubles psychiques pouvant aller jusqu'à la démence et des diarrhées parfois très importantes. L'administration de niacine suffit souvent à guérir les patients.

Dans les onze camps de réfugiés situés dans le sud du Malawi, les cas de pellagre se chiffraient donc par centaines à la fin de l'année 1989. Heureusement, l'arrêt de la livraison de cacahuètes avait été de courte durée puisque dès le mois de juillet, après un premier cri d'alarme lancé par les ONG présentes sur place, l'approvisionnement avait repris. Dès février, le HCR avait dépêché sur place une mission d'experts qui, dans un rapport, concluait catégoriquement que *«les cacahuètes devaient coûte que coûte continuer à faire partie de la ration alimentaire des réfugiés du fait de leur haute teneur en niacine»*. *«Cela est nécessaire,* ajoutait le rapport, *pour prévenir l'apparition de la pellagre.»*

«Dès juillet, se souvient aujourd'hui le docteur Marc Gastellu Etchegorry, le responsable du programme MSF au Malawi, *on a vu les gens commencer à aller mieux grâce aux comprimés de vitamine PP qu'ils prenaient.»* Hélas, cette situation ne va durer qu'un temps, et fin 1989, les responsables sanitaires présents sur place apprennent que les livraisons de cacahuètes vont une nouvelle fois s'interrompre. Très vite, il s'agit de trouver des solutions alternatives aux cacahuètes. Un expert de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est dépêché sur place.

Le silence mystérieux des experts

Plusieurs solutions étaient envisageables mais toutes présentaient des inconvénients importants. Ainsi par exemple il était théoriquement envisageable de fortifier la farine de maïs, mais cela nécessitait d'énormes moulins. L'autre solution, elle aussi extrêmement compliquée sur le plan logistique, était de procéder à des distributions massives de comprimés de vitamine PP et, si possible, également de vitamines B1, B2 et B3.

Finalement, il fut décidé d'acheter des comprimés en très grosses quantités (MSF en a déjà acheté plus d'un million et un nouveau million vient d'être commandé) et de chercher à se procurer par tous les moyens des stocks de cacahuètes. *«Quelle ne fut pas alors notre surprise,* raconte le docteur Gastellu Etchegorry, *de constater qu'il n'existait pas de pénurie. Trois jours après que nous ayons lancé un véritable SOS, l'Ouganda nous faisait savoir qu'il pouvait nous vendre trois cents tonnes de cacahuètes.»* Le Kénya, la Zambie, la Côte-d'Ivoire, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud en firent autant. Que s'était-il passé ? Pourquoi les experts du WFP avaient-ils affirmé qu'il y avait pénurie ? Aujourd'hui encore les responsables de MSF ne comprennent pas ce qui a bien pu se passer.

Entre-temps, les cas de pellagre se multipliaient. Une première enquête effectuée par MSF montrait que de février à juillet 1990, 3 233 cas avaient été recensés. Et encore ne s'agit-il que de données provisoires. Selon des estimations plus récentes, il y aurait actuellement entre 10 000 et 15 000 personnes atteintes de pellagre dans les camps de réfugiés du Malawi. Une situation alarmante qui pourrait encore s'aggraver au moment de la saison des pluies et qui nécessite en tout cas que des mesures soient prises de toute urgence par le WFP et le HCR pour que les livraisons de cacahuètes reprennent de manière normale.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 15

(1) Daté du 9 juin.

Relire les lignes de la main

Des médecins anglais viennent d'établir une étroite corrélation entre la longueur de la « ligne de vie » et l'âge de la mort. Que faut-il conclure de cette surprenante observation ?

LE docteur Paul G. Newrick pressentait-il ce qui l'attendait lorsque, officiant à la Royal Infirmary de Bristol, il eut l'idée, autour d'une tasse de café et avec quelques-uns de ses confrères, de lancer une étude cherchant à établir s'il existait ou non une corrélation entre la longueur du pli cutané – généralement baptisé « ligne de vie » – présent sur chaque paume et l'espérance de vie ou, autrement dit, l'âge du sujet au moment de sa mort.

Pour ce spécialiste de médecine générale qui travaille aujourd'hui au Royal Hospital of Devon and Exeter, il ne s'agissait nullement ici de confirmer, anatomies chiffrées à l'appui, de quelconques convictions de type ésotérique. *« Je n'étais pas particulièrement intéressé par l'étude de la chiromancie,* expliquait-il il y a quelques jours au quotidien britannique *The Independent. Il s'agissait, pour mes collègues et pour moi, de savoir comment il est possible d'évaluer scientifiquement certaines thérapeutiques alternatives. Or la chiromancie et l'idée que la longueur de la « ligne de vie » pouvaient prédire la longueur de la vie étaient l'une des choses les plus évidentes et les plus faciles sur lesquelles nous pouvions enquêter. »*

Le docteur Newrick et ses collègues entreprennent alors une étude pour le moins originale sur 100 cadavres (63 de sexe masculin et 37 de sexe féminin) destinés à l'autopsie. Ils décident de mesurer la longueur du pli cutané situé au niveau de la base du pouce et entourant l'éminence thénar, généralement désignée par l'expression « Mont de Vénus » par les chiromanciens (1). Les mesures sont alors effectuées sur les deux mains de chaque cadavre à partir d'un équipement quelque peu sophistiqué permettant une mesure au millimètre près. La ligne de vie est déterminée à partir des références publiées dans l'un des ouvrages de chiromancie – signé Cheiro – les plus célèbres en Grande-Bretagne.

Soucieux de se rapprocher au plus près des paramètres retenus par les chiromanciens, les médecins britanniques calculent aussi le rapport entre la longueur réelle et celle *« potentielle »* de la ligne de vie. Le docteur Newrick et ses collègues procèdent ensuite à une série d'analyses statistiques visant à établir s'il y a ou non corrélation entre les deux séries de données.

Leurs conclusions n'auraient sans doute pas suscité de commentaires si elles étaient restées confinées dans quelque société savante ou quelque cercle ésotérique. Elles viennent d'être publiées dans le dernier numéro – daté d'août 1990 – du *Journal of the Royal Society of Medicine* (2) déclenchant du même coup outre-Manche une polémique pour le moins inhabituelle. Cette publication établit en effet l'existence d'une étroite corrélation entre les longueurs ainsi calculées des lignes de vie de la main droite des cadavres et les âges des personnes décédées. Quelle explication peut-on fournir vis-à-vis d'un tel phénomène ? Et surtout que peut-on, sur le fond, en conclure ?

Des mesures tous les dix ans ?

Face à ces questions, les médecins britanniques restent très prudents. Ils évoquent notamment de possibles biais dans leur méthodologie. Ils soulèvent par exemple l'hypothèse – trop évidente pour ne pas être retenue – selon laquelle le nombre de rides augmentant avec l'âge, la longueur des plis cutanés palmaires et notamment celle de la « ligne de vie » pourraient augmenter de manière proportionnelle.

Pour apporter une réponse claire à ce problème, il suffirait de mener une étude comparative à partir de mesures effectuées sur des sujets vivants ou, mieux encore, une étude prospective avec des mesures successives – tous les dix ans par exemple – chez un groupe de sujets donné.


LUCIEN CLERGUE

Et si le nombre de rides de la main augmentait avec l'âge...

« Ce travail n'est pas sérieux dans la mesure où il comporte de nombreuses erreurs méthodologiques », explique le docteur Michel Durigon, spécialiste de médecine légale (hôpital Raymond-Poincaré, Garches). Ajoutant : *« La précision des mesures n'est pas suffisante. Il aurait fallu faire des empreintes des lignes de vie puis les faire lire par des personnes n'ayant pas été en contact avec les cadavres, de manière à réduire la part d'autosuggestion. Enfin, les conclusions chiffrées ne permettent en aucune façon de conclure, comme le font les auteurs, à une étroite corrélation ». « Il est tout à fait regrettable que cette publication ait, en l'état, été acceptée par le* Journal de la Société royale de médecine, nous a déclaré, pour sa part, le professeur Claude Got (Hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) spécialiste d'anatomie pathologique et passionné par les questions de méthodologie. *A quoi sert en effet de publier de telles observations alors même que l'on reconnaît que les réponses aux questions posées ne peuvent pas être apportées ? Tout cela ne peut qu'alimenter une polémique sans intérêt. »*

Polémique en Grande-Bretagne

Cette publication suscite déjà en Grande-Bretagne de vives réactions. Le docteur Newrick explique ainsi avoir reçu un considérable courrier. Il s'agit, selon lui, pour partie de correspondants estimant qu'il est le sauveur moderne de la chiromancie, soit l'équivalent britannique du docteur Jacques Benveniste pour le rôle qu'il a joué vis-à-vis de l'homéopathie avec l'affaire de la « mémoire de l'eau ». Les autres correspondants du docteur Newrick critiquent au contraire, de manière très vive, ce travail tout comme ses conclusions. Ces critiques s'expriment particulièrement dans les milieux de la chiromancie où certains professionnels soutiennent qu'il y a quelque chose de trop réducteur et, en définitive, de coupable à assimiler la longueur de la ligne de vie à la durée prévisible de l'existence.

Cet aspect de la question apparaît particulièrement évident à la lecture des multiples ouvrages vendus aujourd'hui – à de nombreux exemplaires – par les librairies spécialisées dans la myriade des sciences occultes, des médecines parallèles et des multiples formes du nouvel ésotérisme corporel et sanitaire.

Pour ne parler que de deux livres publiés depuis quelques années – *Ce que disent les mains*, signé Cheiro (Edition Stock) et *Lire les signes de la main*, de Grégoire Chékerian (Solar) – on apprend de quelle manière le milieu de la chiromancie pourra demain réfuter les conclusions – présentes et à venir – des médecins britanniques. Il est clair en effet que la chiromancie (ou la chirologie), tout comme la majorité de ce type de pratiques, fonde son savoir et ses vertus sur une sémiologie foisonnante, multiforme et toujours subjective qui interdit de fait toute évaluation objective reproductible, c'est-à-dire scientifique.

Loin de se borner à la longueur de la « ligne de vie », les spécialistes de l'interprétation des plis palmaires soulignent tour à tour l'importance qu'il convient, selon eux, d'accorder à l'*« étendue de l'arc »* de cette ligne, sa profondeur, sa largeur, son irrégularité ou les modulations de son tracé, le caractère fourchu ou non de ses extrémités, ses directions, ses coupures, ses couleurs mais aussi à ses points, ses croix et ses étoiles...

Il est dès lors facile, à tout professionnel ou amateur, de la lecture des lignes de la main de refuser toute tentative de relecture objective de ces mêmes lignes ou toute expérience visant à confronter un travail scientifique à des croyances transmises depuis quelques siècles ou quelques millénaires. En supposant qu'une véritable confrontation soit un jour possible, c'est dire l'urgence que devraient dorénavant accorder à leur choix et à leur méthodologie ceux qui estiment qu'il n'est ni déraisonnable ni utopique de vouloir jeter des ponts entre les deux mondes – jusqu'à présent étrangers – qui l'un comme l'autre cherchent à comprendre le corps humain pour mieux le soigner.

JEAN-YVES NAU

(1) Dans chaque main, la « ligne de vie » prend naissance dans l'espace situé entre la base de l'index et celle du pouce. Elle décrit un demi-cercle approximatif dans la paume délimitant l'éminence thénar.

(2) *Relationship between longevity and lifeline : Manual study of 100 patients.* Cette publication du *Journal of the Royal Society of Medicine* (volume 83-Août 1990) est signé : P. G. Newrick, E. Affie et R. J. M. Corral (Bristol Royal Infirmary)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

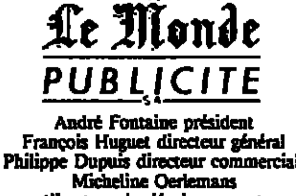
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

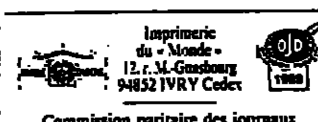
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.


Le Monde
PUBLICITE

André Fontaine président
François Huguet directeur général
Philippe Dupuis directeur commercial.
Micheline Oerlemans
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale
du journal *le Monde* et Régie Presse SA.


Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

PP.Paris RP

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

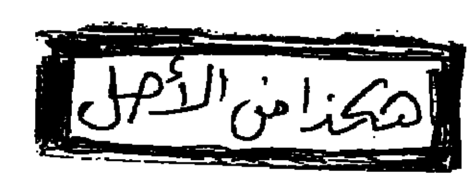
TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

...rée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Prénom :
Code postal :
Pays :
... tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
011 MON01



SCIENCES • MEDECINE

Trente ans d'archéologie en Alsace

Une exposition à Strasbourg restitue la vie au Moyen Age dans la région

STRASBOURG a été fondée – vraisemblablement – en 16 ou 12 avant Jésus-Christ. Elle a d'ailleurs célébré son deuxième millénaire en 1988. Mais les archéologues alsaciens ont profité de l'Année de l'archéologie (octobre 1989-octobre 1990) pour présenter les résultats de trente ans d'archéologie médiévale en Alsace et montrer ainsi comment on pouvait *« vivre au Moyen Age »* (en Alsace, bien sûr).

Cinq aspects très différents de la vie médiévale sont exposés : la vie dans les villes, dans les campagnes, dans les châteaux; sans oublier la vie religieuse avec son corollaire de la vie dans l'au-delà (cimetières et nécropoles); sans oublier non plus la vie des mineurs qui ont exploité, dès le quinzième siècle, le cuivre, l'argent et le plomb des Vosges.

Les deux commissaires généraux de l'exposition, M. François Pétry, directeur des Antiquités d'Alsace, et M. Roland Recht, conservateur en chef des musées de Strasbourg, ont mis le maximum de vestiges «en situation». Ainsi le visiteur commence-t-il son tour en passant par une brèche béant dans les fortifications (des moulages, est-il besoin de le dire), dans lesquelles sont insérées des pierres sculptées commémoratives qui proviennent de diverses sections des enceintes successives.

Le souvenir d'une riche famille juive

De même, les archéologues ont reconstitué une latrine, vue ici en coupe, telle qu'ils l'ont réellement découverte dans la cour d'une maison de la place du Marché-Neuf, à 150 mètres de la cathédrale de Strasbourg. Les latrines de toutes époques sont, en effet, d'incroyables mines d'objets anciens (verrerie, vaisselle et autres ustensiles domestiques), souvent cassés, mais parfois intacts au point que l'on se demande pourquoi ils ont été jetés. En outre, les déchets organiques qui, par définition, remplissent les latrines constituent un milieu où se conservent des objets inhabituels, en bois et en cuir notamment. Ainsi a-t-on retrouvé dans cette latrine des boules de jeu de quilles, des chaussures et leurs formes, de rarissimes assiettes en bois, des ossements d'oiseaux, des noyaux et pépins, et même... des vers intestinaux (d'homme) encore vivants. Autre reconstitution : une pièce aux murs peints au tout début du seizième siècle de la maison Istra (du nom de l'imprimerie qui l'occupa au siècle dernier). En fait, cette maison, qui devait compter sept niveaux, a dû être construite pour une riche famille juive au treizième siècle : des bois de solive ont été datés de 1289. Le violent pogrom de *1349 a exterminé ou* fait fuir la plus grande partie de la communauté juive. La maison, fort belle, est alors devenue la propriété de banquiers riches au point d'y recevoir, entres autres grands personnages, la duchesse de Saxe (1544) et l'empereur Ferdinand Ier (1562).

A la fin de l'exposition, une galerie de mine médiévale est reconstituée avec son boisage, son système d'aération, son «chien de mine» (ce que nous appelons le wagonnet), qui était poussé ou tiré sur des rails de bois. Tout au long de la visite, la vie quotidienne de l'époque médiévale est précisée dans ses divers aspects. Comme dans toute l'Europe centrale et orientale, le froid de l'hiver était combattu par les poêles massifs, beaucoup plus efficaces que les simples cheminées des régions réputées pour être plus clémentes. D'où les fabriques de carreaux de poêle avec leurs moules et leurs dessins.

Le même souci de lutte contre le froid a fait, pendant les temps mérovingiens, entourer les maisons rurales à armature de bois d'une sorte de carapace de mottes de terre bien isothermes. La construction des maisons en bois a d'ailleurs continué jusqu'en 1850. Seuls, les vignerons des collines sous-vosgiennes ont édifié, dès 1200, des maisons de pierre, comme on peut encore le voir à Rosheim.

Comme ailleurs en Europe, les châteaux forts ont commencé à être construits au début du onzième siècle, très modestement en bois et en terre.

Mais dès le douzième siècle, on élevait en pierre l'énorme donjon carré (35 à 40 mètres de haut probablement, 13 mètres de côté) du Warthenberg dressé à l'extrémité d'un éperon rocheux isolé par un fossé qu'avaient creusé des mains d'hommes.

Les châteaux – souvent très proches les uns des autres – permettent, bien sûr, de mieux connaître l'art de la construction militaire médiévale. Mais ils servaient aussi bien à contrôler l'économie de leurs environs qu'à marquer le territoire et à rehausser le prestige de la famille propriétaire. Peu à peu, le logis seigneurial devient donc beau et luxueux. Et dans les restes de ces châteaux, on trouve, avec les ateliers nécessaires aux artisans-fabricants, des armes, des outils et aussi des pièces d'orfèvrerie ou des objets de prix, tous indispensables à la vie de château.


MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG

Base de colonne zoomorphe. Musée de l'Œuvre Notre-Dame.

La vie religieuse est marquée par la succession des églises élevées sur le même emplacement (à Marmoutiers, notamment), par les pierres romaines réemployées et par les nécropoles. En outre, les fouilles du couvent des grands capucins ont montré que ces dignes moines strasbourgeois consommaient beaucoup de porcs, d'escargots et aussi de lapins.

Cette exposition, qui présente beaucoup d'objets humbles ou luxueux, montre que les fouilles archéologiques et les recherches d'archives sont étroitement complémentaires.

YVONNE REBEYROL

▶ Musée de la Vieille Douane, rue de la Douane, Strasbourg. Ouvert de 11 h à 18 h (sauf le mardi), jusqu'à 22 h le mercredi. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 novembre.

Le musée de Picardie rajeunit

Le musée de Picardie suit une cure de jouvence. Ce qui était souhaitable étant donné son grand âge. Il est né, en effet, de la volonté des fondateurs de la Société d'archéologie du département de la Somme créée en 1836 et devenue trois ans plus tard la Société des antiquaires de Picardie.

Très vite, le musée s'enrichit de dons (*« irrévocables »*) et de découvertes. La Société des antiquaires de Picardie, très en avance sur son temps, obtient, dès 1849, une circulaire *« enjoignant l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et l'agent voyer en chef du département d'insérer dans les cahiers des charges relatifs à des travaux publics une clause spéciale permettant d'assurer à l'administration la propriété des antiquités qui seraient découvertes par les entrepreneurs de ces travaux ou par leurs agents »*.

Très vite, le patrimoine de la Société des antiquaires s'entasse dans la bibliothèque municipale en amoncellement quasi invisitable. En 1852, la construction d'un « vrai » musée est entreprise et celui-ci est ouvert en 1864 sous le nom de musée Napoléon puisque inauguré par l'empereur et l'impératrice.

Les objets de toutes natures continuent d'affluer au point que la mise en catalogue suit mal et la présentation ne se modernise pas pendant des décennies. Réorganiser un musée qui est riche – pour le moment – de quelque 10 000 pièces (6 000 objets d'archéologie, 2 000 objets d'art et 2 000 tableaux) n'est pas une affaire simple. C'est aussi une entreprise coûteuse : elle est estimée globalement à 50 millions de francs, dont l'Etat assume près de la moitié, la ville d'Amiens un tiers, la région et le département se chargeant du reste.

La réorganisation du musée de Picardie a commencé en 1981 par la réfection de la toiture et du chauffage central. Ainsi a-t-on pu, en 1986-1987, installer au sous-sol, dans l'ancienne chaufferie Napoléon III, une partie des collections archéologiques (de la préhistoire aux Carolingiens), dont la visite est agréable, la présentation aérée et qui sont expliquées, depuis cette année, par le premier des superbes catalogues qui couvriront l'ensemble du musée (contenant et contenu). En 1991 viendra le tour du rez-de-chaussée où trôneront les collections archéologiques médiévales, les sculptures du dix-neuvième siècle et les grands tableaux. En 1992, le réaménagement du musée se terminera avec l'installation des peintures au premier étage.

Y. R.

▶ Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens. Ouvert de 10 h à 12 h 20 et de 14 h à 17 h 50 (sauf le lundi). Entrée : 15 F. Gratuit le dimanche.

★ Premier volume du *Catalogue du musée de Picardie, Amiens, les Collections archéologiques.* Œuvre collective coéditée par les Editions Trois-Cailloux/Maison de la culture d'Amiens et le musée de Picardie/ville d'Amiens. 334 pages, très nombreuses illustrations. 250 F.

SOS cacahuètes

Suite de la page 13.

Cette flambée insolite de pellagre aura au moins permis de mieux connaître une maladie qui, il faut bien le dire, n'avait été que fort peu étudiée. Les conditions d'observation étaient «quasi idéales» pour les épidémiologistes. Ils ont ainsi pu observer que, comme les cacahuètes, mais à un moindre degré, le poisson avait un effet protecteur, de même d'ailleurs que l'alcool. En outre, ils ont pu montrer que le groupe à risque le plus important était celui des femmes âgées de quinze à quarante-cinq ans, excepté les femmes enceintes et les femmes allaitantes.

Au-delà de l'aspect purement sanitaire de cette affaire, et sans insister davantage sur les conséquences désastreuses de la guerre du Mozambique, il n'est sans doute pas inutile de s'interroger sur le rôle joué, dans de telles circonstances, par les organisations internationales comme le HCR et le WFP. De l'avis de plusieurs observateurs, aussi imparfaites soient-elles, ces organisations sont nécessaires. Mieux vaut, disent-ils en substance, être réfugié au Malawi dans un camp géré par le HCR que dans un camp d'Ethiopie ou du Mozambique où, aux problèmes sanitaires et nutritionnels, s'ajoute un non-respect absolu des droits de l'homme.

Mais cela ne doit pas cacher l'espèce de crise larvée que connaissent ces organisations, qui doivent impérativement évoluer et gagner en efficacité sous peine, à terme, de perdre toute crédibilité. En outre, cette situation doit également amener les pays donateurs à s'interroger sur leurs pratiques. Tant il est vrai que donner n'est pas une fin en soi et en tout cas pas un gage absolu d'assistance réellement adaptée aux difficultés rencontrées sur le terrain.

FRANCK NOUCHI

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ÉVRY

Par jugement rendu contradictoirement du Tribunal Correctionnel d'Évry en date du 23 janvier 1990.
– M. LAVERGNE Robert, demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (94), 3, rue du Dauphiné, a été condamné à la peine de 50 000 F d'amende pour non-paiement par un commerçant, dans le délai légal après livraison, d'aliment périssable ou d'alcool.
Prononce la publication du jugement par extrait dans le journal *le Monde* aux frais du condamné dans la limite de 10 000 F par insertion. Pour extrait conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 21 décembre 1989, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité :
– Pour avoir, à PARIS, le 13 décembre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du Travail en omettant de munir un salarié d'un dispositif de sécurité individuel ou collectif, l'exposant ainsi à un risque de chute dans le vide.
• A la peine de 5 000 F d'amende.
– Madame CHAUMET Christiane, née le 29 avril 1941 à SAINT-ETIENNE (42), gérante de société et demeurant à PARIS (18e), 5, rue Etex.
Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement (contradictoire – sur opposition jugt du 16-01-1985) en date du 24 janvier 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour FRAUDE FISCALE, OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES :
– à la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec sursis,
– Madame ENJALBERT ép. FERMONT Nicole, Annie, née le 11 juin 1947 à AURILLAC (15) et demeurant chez Mme SAUVESTRE à CHAMALIÈRES (63), 41, avenue des Thermes.
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Journal officiel* et *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement (contradictoire – article 411 du C.P.P.) rendu le 22 janvier 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION à L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DES DENRÉES ANIMALES, DÉTENTION SANS MOTIF LÉGITIME DE DENRÉES TOXIQUES, FALSIFIÉES OU CORROMPUES (contravention connexe).
– Pour avoir, à PARIS, le 2 mars 1989,
1. – contrevenu aux dispositions réglementaires relatives aux conditions d'hygiène applicables aux animaux ou denrées d'origine animale, soit aux établissements et à leur matériel, en congelant de manière artisanale des denrées alimentaires d'origine animale;
2. – sans motifs légitimes, été trouvé détenteur de 41 brochettes de couleur verdâtre, poisseuses au toucher et dégageant une forte odeur nauséabonde.
• à la peine de 3 MOIS d'emprisonnement avec sursis et une amende de *10 000 F pour le délit ainsi qu'à une* amende de 5 000 F pour la contravention.
– Monsieur DJEMA Smaine, né le 8 août 1954 à BAGHILIA (Algérie), restaurateur et demeurant à PARIS (5e), 13, rue de la Huchette.
Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 23 janvier 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX OU DENRÉES D'ORIGINE ANIMALE, DÉTENTION DE DENRÉES CORROMPUES OU TOXIQUES.
– Pour avoir, à PARIS, le 23 février 1989, détenu sans motifs légitimes, des denrées servant à l'alimentation de l'homme, qu'il savait corrompues ou toxiques, avec cette circonstance que de telles substances alimentaires, en l'espèce 7 kg de viande de porc en état de putréfaction et 30 kg de viande de veau et de mouton souillée, étaient nuisibles à la santé de l'homme.
– Contrevenu aux dispositions réglementaires relatives aux conditions d'hygiène applicables soit aux animaux ou aux denrées d'origine animale, soit aux établissements et à leur matériel, en l'espèce aux dispositions de l'arrêté du 26 septembre 1980, relatif aux conditions d'hygiène applicables dans les restaurants : sol et murs du laboratoire et de la chambre froide sales, absence de placard,
• à la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec sursis – 20 000 F d'amende et à deux amendes de 3 000 F chacune.
– Monsieur POULAKAKIS Emmanouil, né en 1938 à STAVROMENOS (Grèce), restaurateur et demeurant à PARIS (5e), 67, rue Saint-Jacques.
Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – article 411 C.P.P – rendu le 6 décembre 1989, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS.
Pour avoir, à PARIS, le 23 septembre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du Travail, en faisant travailler un salarié sur deux bastaings dépourvus de toute protection, sans que des ceintures ou des baudriers de sécurité aient été mis à sa disposition, l'exposant ainsi à un risque de chute de trois mètres,
• à la peine de 5 000 F d'amende.
– Monsieur NAGUET Pierre, né le 22 novembre 1931 à COMBS-LA-VILLE (77), gérant de société et demeurant à NOISY-LE-GRAND (93), 2, rue Carnot.
Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS du 14 décembre 1989 :
– M. COHEN Jacques, né le 16 mai 1956 à PARIS (4e), demeurant à AUBERVILLIERS (93300), 75, avenue de la République, a été condamné à UN AN d'emprisonnement avec sursis et à 120 000 F d'amende pour infraction à la législation sur le démarchage à domicile et tromperie sur les qualités substantielles, l'aptitude à l'emploi d'une prestation de service.
La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 20e chambre de la cour d'appel de PARIS du 11 janvier 1990 :
– MM. LUCIANI Jean, César, né le 17 octobre 1926 à LYON (69), demeurant 1, avenue de la Source, 94130 NOGENT-SUR-MARNE, et COSTE Daniel, né le 3 juillet 1945 à Vaires-sur-Marne, demeurant 16, rue des Pinsons, 77360 VAIRES-SUR-MARNE,
• ont été condamnés à une amende de 15 000 F chacun.
Pour homicide involontaire et infraction à l'hygiène et à la sécurité du travail, faits commis à Paris le 13 avril 1987.
La Cour a, en outre, ordonné, aux frais des condamnés :
– La publication de cet arrêt, par extrait dans le journal *le Monde*.
L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant quinze jours sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune et sur la porte extérieure des Entreprises ASCINTER OTIS, 141, rue de Saussure, 75811 PARIS Cedex 17, et SIETAC, 17, rue de l'Egalité, 93170 BAGNOLET, où M. LUCIANI Jean et M. COSTE Daniel exercent leur activité.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt de la cour d'appel de MONTPELLIER du 20/7/1988, M. RICART Jean-Paul, à POUZILHAC (30), a été condamné à 6 mois de prison av. sursis pour constitution irrég. d'avoirs à l'étranger.

Par jugement contradictoire, rendu le 28 février 1990, le tribunal de grande instance d'Annecy, statuant en matière correctionnelle, a condamné :
– M. Dominique SANDOZ, né le 24 mai 1945 à COUR-SAINT-MAURICE (25), directeur de société et demeurant à SAINT-JORIOZ (74), impasse des Eclaireurs, pour infractions fiscales.
• à la peine de : AD : 20000 F d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné la publication par extrait dudit jugement dans *le Dauphiné libéré*, *le Monde* et *le Figaro*.
Pour extrait conforme :
LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement (contradictoire, sur opposition jugement du 21 mars 1989) en date du 20 février 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS – pour avoir à Paris, le 1er juillet 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, en laissant travailler ses salariés sur une plate-forme, à 12 mètres de hauteur, démunie de garde-corps (9 salariés). Laissant travailler un salarié sur une charpente sans dispositif de protection individuelle ou collective. Laissant travailler les salariés près d'ouvertures donnant sur le vide démunies de garde-corps ou de plinthes (9 salariés). Laissant travailler ses salariés auprès de trémies ni clôturées ni obturées par un plancher provisoire (9 salariés). Laissant travailler un salarié sur un échafaudage à plancher instable et de largeur insuffisante. Laissant utiliser par ses salariés une échelle reliant deux étages sans dispositif de protection (9 salariés),
• à la peine de neuf amendes de 2000 F.
– M. LENTIMI André, né le 28 avril 1955 à 99 TUNIS (Tunisie), gérant de société et demeurant à VINCENNES (94), 18 *bis*, avenue du Château.
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE.

Audience publique du tribunal correctionnel de NANTERRE, 15e chambre, en date du 10 novembre 1989 :
– M. BOSQUET Daniel, François, né le 19 octobre 1946 à PARIS (20e) et demeurant à COUBRON (93), 3, rue des Fougères,
• a été condamné à la peine de 9 MOIS d'emprisonnement avec sursis.
Pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt.
Le tribunal a ordonné la publication par extrait du jugement dans le journal *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre (section A) de la cour d'appel de Paris du 28 novembre 1989 :
– M. Jacques AVROUTZKI, né le 23 mai 1918 à DOURDAN (91) et demeurant à VITRY-SUR-SEINE (94), 12, rue Eugène-Hénaff,
• a été condamné à 15 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende.
Pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures comptables.
La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :
1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : le *Journal officiel*, *le Monde* et *le Figaro*.
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 MOIS, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où AVROUTZKI Jacques a son domicile.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

Par jugement du 23 mars 1990, le tribunal correctionnel de DRAGUIGNAN a condamné M. AIMÉ Pascal, commerçant à BRIGNOLES (Var) à 10000 F d'amende pour tentative d'escroquerie. Faits commis à BRIGNOLES.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BAYONNE.

Par jugement par défaut en date du 8 mars 1990, le tribunal correctionnel de Bayonne a condamné pour importation sans déclaration, avec dissimulation de billets de banque étrangère :
– M. KETELAAR Jean, né le 9 octobre 1958 à Williams Lake (Canada), sans domicile connu, sans profession :
• A 18 MOIS d'emprisonnement, mandat d'arrêt international, confiscation des fonds saisis et du véhicule Mercedes, exécution provisoire, fait droit aux conclusions des douanes.
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extraits dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*, conformément à l'article 459 du Code des douanes.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. LE GREFFIER.

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

La race des seigneurs

Au Palais de Tokyo, d'étonnants portraits d'Indiens saisis lors de la découverte de l'Ouest américain

Fils de pasteur, Edouard Curtis a sept ans quand, en 1876, les Sioux exterminent Custer et ses troupes à Little Big Horn. Cet épisode intolérable suscita-t-il sa vocation ? Sa découverte de la photographie rejoint en tout cas celle des Indiens. Débutant avec un appareil de sa fabrication, il vend d'abord leur effigie avant de les portraiturer pour de vrai dans son studio, sur un fond peint, à la chambre 30 × 40.

En 1899, il accompagne par hasard une expédition scientifique en Alaska. Emu par le sort des Peaux-Rouges, il conçoit à son retour de constituer une documentation photographique sur les mœurs et la culture de cette race en voie d'extinction. Il finance lui-même ses expéditions. Et commence à dresser méthodiquement, de l'Arizona aux montagnes Rocheuses du Colorado, une typologie des diverses tribus.

D'Angéline, son premier modèle, à Geronimo, immortalisé à la Maison Blanche à la demande du président Theodore Roosevelt, il réalise des milliers de portraits. Dans des cadrages étudiés, seuls ou en groupe, à cheval ou devant leur wigwam, en grand apparat ou démunis, presque nus, avec fusil ou calumet, Apaches, Cheyennes ou Navajos défilent. Dignes et ténébreux, grimés, emplumés, ils sont parfois payés pour poser. Niant leur misère, magnifiant leur mémoire, Curtis, le trappeur, en tire un portrait glorificateur qui annule virtuellement le génocide.

Mais, derrière cette inébranlable dignité, sous ces masques austères, perce la fierté des vaincus. Aucun sourire. Certains posent même les yeux fermés. La prise de vue est l'enjeu d'un antagonisme serré.

Seuls, posent pourtant les Indiens « pacifiés », en accord avec les Blancs. On accusa Curtis d'avoir accentué le pittoresque, l'aspect primitif ou belliqueux. Et d'avoir substitué au naturel un vécu reconstitué. Allant parfois jusqu'à fabriquer masques et costumes, il pare à l'occasion ses sujets d'accessoires empruntés au musée et à son ami l'indiéniste George Grinnell. Comme le note en 1903 un journaliste du *Time*, *« il transforma l'Indien dégénéré d'aujourd'hui en un prince fier et libre »*. Mais il serait faux de traiter Curtis de mystificateur. A l'époque, la photographie se veut picturale, elle renie sa fonction documentaire. Curtis, au contraire, affirme la valeur informative de son travail . Dans leurs camps, leurs réserves, il partage la vie sordide des tribus. Il transcrit phonétiquement leurs langues et enregistre leurs chants (plus de dix mille). En 1914, il réalise même un film ethnographique *« au pays des chasseurs de tête »*, hélas non projeté au Centre national de la photographie (CNP). Il fixe paysages, rites ou scènes rupestres. Et surtout il prend ces vues inouïes de chefs guerriers et sorciers parés de masques extravagants qui annoncent à la fois Steinberg, Irving Penn et le Bread and Puppet.

On objectera que l'œuvre de Curtis est chimérique. En estompant les signes de la modernité (poteaux télégraphiques, voitures), ne menait-il pas une entreprise de récupération, de mystification ? De fait, il s'agit d'une vision, d'une interprétation stylisée. A travers les images d'un Indien éternel, Curtis réinvente le passé mythique d'une nation. L'artifice confère émotion à cette documentation démente de quarante mille images – publiées en vingt volumes, limités chacun à cinq cents exemplaires – parus de 1903 à 1930 réunie sous le titre *The North American Indian*.

Curtis meurt à Los Angeles d'une crise cardiaque, le 21 octobre 1952, à quatre-vingt-quatre ans. Il n'est pas seul à avoir célébré les héros de son enfance. Au tournant du siècle, Adam Clarck Vroman suit durant dix ans les Indiens du Sud-Ouest. Collectionneur de livres rares, cet archéologue amateur s'intéresse surtout aux pratiques rituelles. Ses portraits de groupe et de cérémonies tribales sont plus ethnologiques qu'esthétiques. Mais ils ont la vertu de rappeler combien l'histoire des Indiens se mêle à celle des Etats-Unis.

Comme d'habitude, au CNP il y a trop d'images. Cela n'excuse pas la détestable manie d'exposer des tirages trop bas, au niveau des genoux. Cette copieuse évocation qui rappelle que les Indiens ont été découverts par les photographes avant d'être réinventés par le cinéma n'en demeure pas moins passionnante.

PATRICK ROEGIERS

▶ « Go West », présenté par le Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'à la fin décembre.

▶ Edouard S. Curtis, texte de Serge Bramly, collection « Photo Poche » nº 43.



Indien de la tribu Ogalalla, Sioux, 1899

MUSIQUES

Le bon usage d'une abbatiale

Entre l'art sacré et l'art profane

LA CHAISE-DIEU

de notre envoyé spécial

Un festival tel que celui de La Chaise-Dieu, *« dans l'immense isolement qu'avait choisi saint Robert »*, pose des problèmes que la plupart de ses collègues des plaines ne connaissent pas. C'est merveille que, depuis la fondation par György Cziffra junior, il y a vingt-quatre ans, Guy Ramona ait pu le maintenir avec l'aide, depuis 1984, d'Hélène Richard. Si le lieu est unique, il y a, aujourd'hui encore, peu de ressources sur place, si bien que tout se prépare pendant l'année à 42 kilomètres, au Puy-en-Velay. Monter dix-huit concerts en douze jours avec de lourds ensembles demande une organisation impeccable, réalisée grâce à une équipe de quatre-vingts bénévoles. Le ministère de la culture, le conseil régional et le conseil général apportent leur écot, mais l'Association culturelle de La Chaise-Dieu s'enorgueillit de ses ressources propres : elles atteignent près de 56 %, en particulier grâce au Crédit lyonnais, qui coproduit cette manifestation depuis 1986, à cinq mécènes (1) et à onze « partenaires publics ou privés ». La majesté et le caractère sacré de l'abbatiale orientent en partie les programmes des festivals, où l'on ne compte plus les oratorios et les messes. Le grand répertoire symphonique ou de chambre y est également à sa place. Mais sans doute faut-il se défendre de certaines idées saugrenues, comme celle qui a fait jouer récemment dans une église du Puy les *Carmina burana*, sous prétexte que la langue utilisée est le latin...

Comme une écolière

Michel Corboz s'est exposé samedi à la même mésaventure. Alors qu'il avait annoncé des extraits de la *Selva morale e spirituale* de Monteverdi, on fut stupéfait d'entendre, après le *Kyrie* et le *Credo* de la *Messe à six voix* (chantés dans une obscurité presque totale, avec une souplesse, une tendresse et une fraîcheur merveilleuses) ... le *Lamento d'Ariane* et quelques-uns des madrigaux les plus sensuels du musicien de *Poppée* (*Ardo, Lamento della Ninfa, Hor ch'el ciel*).

Ces musiques ne sont pourtant pas interchangeables comme certaines cantates sacrées et profanes de Bach ! Par chance, l'interprète d'Ariane lisait et déclamait ce texte brûlant, avec une belle voix certes, mais comme une écolière, là où il faut une diva, une Berberian (pour ne pas dire une Callas) prête à mourir d'amour sur la scène. Les madrigaux manquaient aussi quelque peu de cohésion et d'intensité, comme si le fameux Ensemble vocal de Lausanne s'était un peu trop renouvelé. Mais on retrouvait ensuite le grand Corboz dans le *Magnificat à six* de Monteverdi que des voix célestes se renvoyaient du choeur jusqu'au sommet du jubé.

En attendant les trois *Requiem* de Berlioz, La Chaise-Dieu accueillait dimanche, ce qui est fort méritoire, un *Requiem* contemporain de Marc Eychenne (1933), de bonne facture, un peu trop épris de gros effets : sonorités sépulcrales, xylophone de la *Danse macabre*, percussions sèches et cymbales pour la fournaise du *Sanctus*, oiseaux à demi messiaenesques de l'*Agnus Dei*, inévitables *Dies irae* grégorien et grande fugue pour le *Libera me*, etc.

L'écriture n'est guère originale, mais toujours solide et confortable, et il y a de-ci de-là une réelle inspiration mélodique, malheureusement emportée par un déluge de lieux communs. L'oeuvre était fort bien défendue (comme la *Rapsodie pour contralto* de Brahms) par le beau timbre et l'émotion de Jacqueline Mayeur, la généreuse Chorale Marc-Antoine Charpentier de Melun et l'Orchestre Pro Arte de Paris, sous la direction de Daniel Stirn, interprètes qui figurent également au générique du récent disque Valois de cette œuvre.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Compagnie chimique MSD, General Motors France, Affichage Giraudy, Institut Mérieux, Eaux de Volvic.

Trois disparitions

Le guitariste Stevie Ray Vaughan

Le guitariste Stevie Ray Vaughan est mort le lundi 27 août dans un accident d'hélicoptère à East Troy (Winconsin). Il venait de participer à un concert avec Eric Clapton, Robert Cray, Buddie Guy et son frère Jimmie. Agé de trente-cinq ans, Stevie Ray Vaughan devait se produire le 11 septembre prochain au Grand Rex.

Né en 1956 à Dallas, Stevie Ray Vaughan était le benjamin des grands bluesmen texans. Frère cadet d'un autre grand guitariste – Jimmie Vaughan, des Fabulous Thunderbirds – il commence par jouer dans une série de groupes locaux au sein desquels il croise les futures gloires de la scène d'Austin, dont la chanteuse Lou Ann Barton. Alors que son aîné est un instrumentiste plus que sobre, Stevie Ray Vaughan développe un style virtuose, rapide et violent.

En 1981, il forme Double Trouble avec le bassiste Tommy Shannon, le batteur Chris Layton auxquels viendra s'ajouter Resse Wynans au clavier. En 1982 il joue au Festival de Montreux et signe avec CBS. *Flood In Texas*, le premier album de Stevie Ray Vaughan et Double Trouble, le fait immédiatement comparer aux grandes figures de la guitare : Jimi Hendrix, Clapton ou son compatriote texan, Johnny Winter.

En 1983, David Bowie lui demande de tenir les parties de guitares sur *Let's Dance*. Contre toute probabilité, le blues de Stevie Ray Vaughan trouve sa place dans le son urbain de l'album. Le succès planétaire de *Let's Dance* accroît encore la réputation du guitariste qui sort l'album *Couldn't Stand The Weather* sur lequel il reprend le *Voodoo Chile* de Hendrix. A ce moment, sa carrière atteint un pallier. Malgré deux Grammy Awards, il ne réussit pas à atteindre les étages supérieurs des hit-parades, sans doute parce que ses réels talents de compositeurs ne sont pas à la mesure de sa virtuosité instrumentale. Pour la première fois de sa carrière Stevie Ray Vaughan venait d'enregistrer avec son frère, Jimmie, sur le prochain album de Bob Dylan, *Under The Red Sky*, puis sous leur propre nom. L'album intitulé *Family Style* est attendu pour la fin septembre. La famille en question, c'est bien sûr celle des Vaughan, c'est aussi celle du blues, qui vient de perdre l'un de ses membres les plus brillants.

T. S.

Le photographe Daniel Boudinet

Nous apprenons la mort du photographe Daniel Boudinet. Il était âgé de quarante-cinq ans. A l'écart du monde photographique, il se consacrait en auteur à une création discrète et très raffinée.

En 1977, dans la revue *Creatis*, Roland Barthes, dont il était l'ami et qu'il a maintes fois portraituré, commentait douze des vues de nature de Daniel Boudinet. Il réalisa aussi en 1985, dans le cadre d'une commande des Monuments historiques, un portrait du Panthéon, monde glacé et abstrait, tout en lignes et intervalles, adouci par le champ d'une lumière pastel. Ce sont là deux des rares moments publics d'une carrière discrète, mais qui l'avait imposé dans l'univers de la photographie d'architecture. Sensible à l'irréel, à l'éphémère, Daniel Boudinet a aussi photographié le théâtre et l'opéra.

Une exposition « Daniel Boudinet-Roland Barthes » est prévue du 5 au 25 novembre prochain à la mairie du treizième arrondissement, à Paris, dans le cadre du Mois de la photo.

P. R.

L'architecte anglais Max Gordon

L'architecte britannique Max Gordon est mort le 23 août. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

L'œuvre trop brève de Max Gordon est difficilement réductible au métier d'architecte. Certes, c'est dans ce domaine qu'il commença d'exercer, notamment avec Gordon Bunshaft, dans l'agence new-yorkaise de Skidmore, Owings and Merill (1956-1962) puis pendant sept ans à Londres avec Chapman Taylor. C'est dans la conversion de bâtiments industriels, et bien sûr dans les « lofts » qu'il devait montrer son talent.

Mais, dès son premier séjour aux Etats-Unis, il avait manifesté sa passion pour l'art contemporain : le MOMA, à New-York, le Centro d'Arte Reina Sofia, à Madrid, la Tate Gallery à Londres, ont été, parmi de nombreux autres, les interlocuteurs et les commanditaires de Max Gordon. Dans le monde anglo-saxon, il incarnait depuis le début des années 80 le lien entre les arts plastiques et l'architecture.

F. E.

Rock à Reading

Suite de la première page

Ambition à peine dissimulée de la nouvelle équipe de Reading : faire du festival un examen presqu'obligatoire pour les groupes. Les dizaines de milliers de membres du jury (chaque journée accueille 30 000 spectateurs) sont irrécusables : auditeurs de John Peel, le parrain radiophonique (sur BBC1) du rock qui bouge, lecteurs du *Melody Maker* ou du *New Musical Express*, les hebdomadaires spécialisés qui connaissent une nouvelle jeunesse grâce à la scène indépendante, entre quinze et trente ans, ils sont tous là.

Le renouveau psychédélique de Manchester entraîne des télescopages temporels déconcertants : les plus jeunes ont l'air d'avoir pillé un entrepôt de Carnaby Street en 1967 (T-shirts décolorés, pattes d'éléphant, lunettes rondes et violettes) pendant que les aînés (leurs parents, presque) ont gardé des vestiges de l'esthétique punk (godillots Doc Marten's, chaînes) et vont communier en nostalgie pendant le concert des Buzzcocks reformés.

La seconde innovation de Dave Phillips a été l'installation d'une seconde scène sous chapiteau. Destinée au renouveau folk, aux méconnus et aux intimistes, elle a été plus tendre avec ses hôtes que la grande scène, fatale aux groupes nocturnes – que ce soit Wire et ses rêveries industrielles ou les Telescopes et leur hard-core frénétique – qui supportent le soleil comme Max Schreck dans *Dracula*.

Le versant britannique (soit les deux tiers des vingt-quatre groupes programmés sur la grande scène) de l'édition 1990 oscillait entre deux pôles : la vague psychédélique de Manchester et le rock sombre et intégriste incarné par The Wedding Present. Le triomphe des Inspiral Carpets, évoqué plus haut, a été acquis sans démériter.

Les chansons du groupe auraient pu être écrites en 1966 (c'est surtout vrai des tubes, *She Comes in The Fall* ou *This is How it Feels*), et il faut assimiler la niaiserie affichée du nom, des coupes de cheveux, du graphisme (thème principal la vache) et du rituel qui précède l'arrivée du groupe sur scène (meuglements sur le pré). N'empêche : le groupe est aussi cohérent, sinon plus, sur scène que sur disque, Tom Hingley est un excellent chanteur, bon manipulateur de foules : les Carpets gagnent à être vus.

Le samedi soir, les Mancuniens étaient précédés par The Wedding Present. Au jeu des T-shirts arborés par le public, le groupe de David Gedge l'emportait sur tous les autres. Non seulement en nombre mais en diversité, du dernier modèle en vente sur place à la loque conservée depuis les débuts du groupe, il y a cinq ans. Quatuor classique (deux guitares, basse, batterie), The Wedding Present est un groupe parfaitement monocolore, au registre tellement limité (amertume, agressivité résignée, dignité outragée) que l'on s'y sent tout de suite – ou jamais – chez soi.

Leur raideur, leur simplicité en font sans doute les tuteurs naturels de certaines émotions. Ils sont essentiellement tristes. Du coup, on trouve des mérites à la vague néo-psychédélique qui a su faire revenir un peu d'humour sur une scène qui avait hérité de ses prédécesseurs (Cure, Simple Minds) une morosité étouffante. Entre ces deux extrêmes, le rap insulaire de Stereo MC, le militantisme rigolard de Billy Bragg ou la pop sardonique de Jesus Jones trouvaient leur place sans peine, la foule était bon enfant et, en cas de désaccord, se réfugiait auprès des bars qui débitaient plus de bière qu'il ne coulait d'eau dans la Tamise voisine.

Le jour des Américains

Le dimanche était en grande partie consacré au contingent américain. Living Colour et Tackhead ont beaucoup de choses en commun : les deux groupes travaillent en dehors des formats de la musique noire américaine, emploient un ton résolument militant et sont liés aux Rolling Stones. Living Colour a fait la première partie du groupe aux Etats-Unis pendant que Bernard Fowler, le chanteur de Tackhead donnait la réplique à Mick Jagger dans les chœurs.

Sur ces bases communes, Living Colour poursuit sur la voie d'un rock dur et fluide, un peu comme si Jimi Hendrix était saisi de la rage qui anime les rappeurs américains. Tackhead serre de plus près la tradition funky en y injectant une violence tempérée par la puissance qu'assure la virtuosité des musiciens. Après ces new-yorkais, les Pixies, de Boston étaient chargés de clôturer le bal.

A la fin du mois de septembre, Black Francis et sa bande seront en France, pour un nouveau chapitre du conte de fées bizarre que constitue l'ascension météorique des Pixies. A Reading, ils n'ont pas failli à leur légende naissante, le spectacle était assuré par Black Francis, avec sa dégaine et sa bedaine de barman, pendant que, entre les chansons, Kim Deal, la bassiste, assurait les relations publiques, et ses interventions polies faisaient encore mieux ressortir la noirceur du rock psychotique de son patron.

THOMAS SOTINEL

AGENDA

MARDI 28 AOUT

LA CINÉMATHÈQUE

MERCREDI

Semaine comédies et burlesque : Amour et Carburateur (1926), de Piere Colombier, 16 h ; le Roman de Léo (1988), de Graham Guit, Steamboat Bill Junior (1928), de Charles Reisner, 19 h ; Chéri, ne fais pas le zouave (1956, v.o. s.t.f.), de Frank Tashlin, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Si vous avez manqué le début : la Parisienne : Fait divers (1923) de Claude Autant-Lara, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Au-delà du périph' : Antoine chante les élucubrations (1966) de A. Brunet, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 18 h 30 ; Montparnasse 1919-1989 : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de Jean-Marie Drot, la Vie de bohème (1942) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE. Film américain de John McTiernan, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. Film français de Pierre Beuchot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE. Film français d'Yves Robert : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS ANNÉES. Film français de Fabrice Cazeneuve : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN WEEK-END SUR DEUX. Film français de Nicole Garcia : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

L'AMOUR POURSUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE A BORD ! (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.f.) : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FIRE BIRDS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE GAR,ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

IMMEDIATE FAMILY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PREMIER POUVOIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 19 h, ven. 15 h 30, dim. 22 h, mar. 22 h 15.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 14 h 30, dim. 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, ven. 21 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., dim. à 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10 film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., dim., avec.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam., ven. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 40.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, mar. 21 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 40, ven. 21 h 50, dim. 15 h 40.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 21 h 10, dim. 17 h 20.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam., lun., mar. 14 h, jeu. 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 16 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 15 h 15.

METROPOLIS (All.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) (version sonorisée) mer. 18 h.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 50, mar. 18 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h 15, lun. 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 17 h.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., mar. 12 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 13 h 40, dim. 15 h 15.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 50 film 10 mn après.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., dim., lun. 21 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 20, sam. 23 h 10.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h, dim. 15 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 AOUT

« Donjon de Philippe-Auguste, crypte, pyramide ». 14 h 15, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Tourisme culturel).

« De la Ville-l'Evêque au parc Monceau ». 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », (limité à trente personnes), 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges ». 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'église Saint-Philippe-du-Roule et son quartier ». 15 heures, devant l'église, 154, rue du faubourg Saint-Honoré.

« Le palais omnisport de Bercy et son environnement ». 15 heures, sortie métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« Arènes de Lutèce et montagne Sainte-Geneviève ». 15 heures, sortie métro Jussieu (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Réincarnation et progrès ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 août à 0 heure et le dimanche 2 septembre à 24 heures.

Le temps se dégradera nettement à partir de mercredi après-midi avec l'arrivée de la pluie. Ces pluies pourront prendre un caractère orageux sur l'Ouest mercredi soir et plutôt sur l'Est jeudi. Après ce passage pluvieux, les températures accuseront une sérieuse baisse mais remonteront progressivement en fin de semaine avec le retour du soleil.

Mercredi : soleil et chaleur à l'Est, dégradation pluvio-orageuse à l'Ouest.

Sur la Bretagne, le ciel sera couvert dès le matin, et il pleuvra faiblement durant la journée.

Sur la Basse-Normandie et les Pays de la Loire, le soleil, bien présent au début de journée, disparaîtra progressivement derrière des nuages envahissant le ciel par l'ouest ; il pleuvra un peu en fin d'après-midi.

Sur la Haute-Normandie, le Nord, le Bassin parisien, le Centre, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, ce sera une journée chaude et ensoleillée ; toutefois, l'après-midi, le temps deviendra lourd et un orage isolé pourra éclater en fin de journée.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire la moitié est de la France, ce sera encore une belle et chaude journée d'été.

Les températures resteront très estivales.

Jeudi : pluvio-orageux à l'est, variable à l'ouest.

Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire, nuages et éclaircies se succéderont tout au long de la journée ; certains passages nuageux pourront donner une courte averse.

Sur le Nord, le Bassin parisien, le Centre, Poitou-Charentes et l'Aquitaine, le ciel, encore gris et faiblement pluvieux le matin, laissera place à des éclaircies l'après-midi.

Sur la Champagne, l'ensemble du Nord-Est, la Bourgogne, le Massif central et la région Midi-Pyrénées, le ciel sera nuageux le matin, avec des résidus orageux ; ensuite, de petites pluies se produiront, avant une amélioration en fin de journée.

Sur les régions méditerranéennes et les Alpes, la matinée sera plutôt bien ensoleillée.

Les températures accuseront généralement une baisse sensible.

Vendredi 31 août : belles éclaircies mais frais.

En Alsace, Franche-Comté, dans les Alpes, la Côte-d'Azur et la Corse, le début de journée sera médiocre. Les nuages seront abondants et des pluies sont possibles près des frontières. Le ciel s'éclaircira bien ensuite et les éclaircies se feront de plus en plus larges au cours de l'après-midi.

Dans le couloir rhodanien, le Languedoc-Roussillon et la Provence, la journée sera très ensoleillée. Un faible mistral et une faible tramontane se feront sentir dans la vallée du Rhône et dans le golfe du Lion.

Sur les autres régions, le petit matin sera souvent brumeux. Les bancs de brumes se dissiperont en cours de matinée pour laisser place à de belles éclaircies. Cependant, en Normandie et sur le nord du pays, les éclaircies de l'après-midi pourraient être entrecoupées de courtes averses. Le vent d'ouest soufflera modérément en Manche. De plus, sur la Bretagne et les Pays de la Loire, le ciel deviendra très nuageux en soirée.

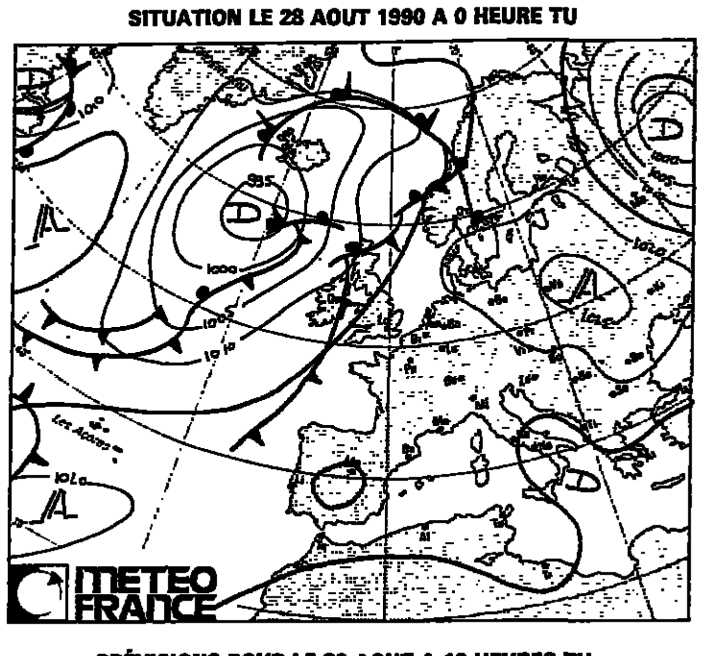
Samedi 1er septembre : nuageux dans le Sud-Ouest, plutôt ensoleillé ailleurs.

La plupart des régions connaîtront une journée ensoleillée. Les nuages ne seront pas absents mais il y aura en général de belles périodes de soleil. Par contre, sur les régions atlantiques et dans le sud-ouest du pays, le soleil sera plus contesté et les passages nuageux seront fréquents. Le petit vent de nord encore sensible le matin dans la vallée du Rhône s'estompera au fil des heures.

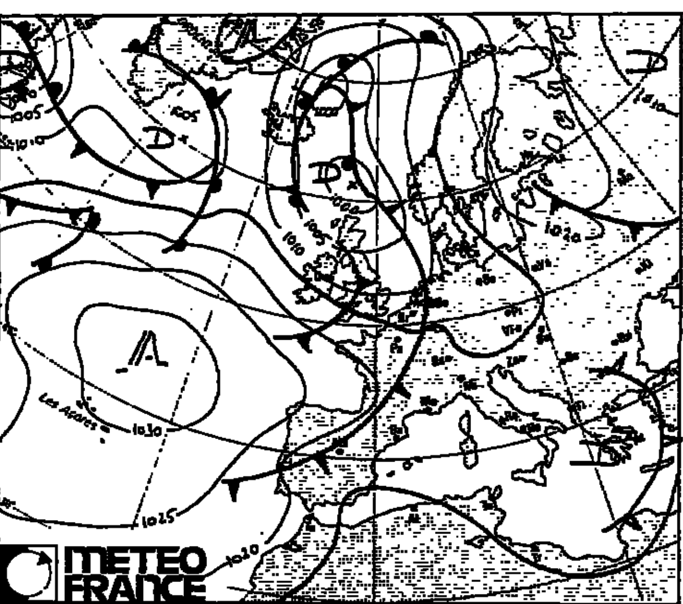
Dimanche 2 septembre : peu de changement.

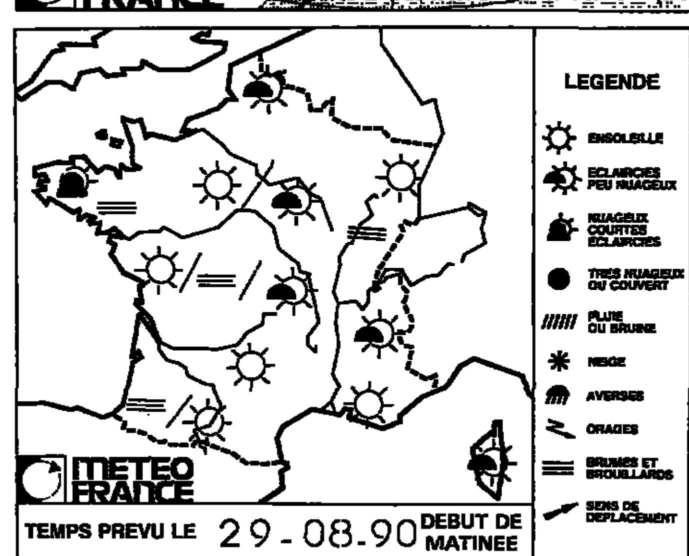
Le temps ne variera guère par rapport à samedi. Les nuages intéresseront principalement le Nord, les frontières de l'Est ainsi que les régions pyrénéennes.

SITUATION LE 28 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-8-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-8-90 à 6 heures TU et le 28-8-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	26	16	C
BORDEAUX	30	16	N
BOURGES	28	15	B
BREST	23	17	C
CAEN	25	14	C
CHERBOURG	21	14	N
CLERMONT-FER.	26	15	D
DIJON	27	15	D
GRENOBLES-M-H	28	15	D
LILLE	27	14	D
LIMOGES	26	16	N
LYON	27	16	D
MARSEILLE-MAR.	28	19	N
NANCY	27	14	B
NANTES	28	14	N
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS	27	18	N
PAU	27	14	N
PERPIGNAN	31	18	D
RENNES	28	14	N
ST-ETIENNE	25	14	D
STRASBOURG	27	15	D
TOURS	29	16	C
TOULOUSE	28	16	N
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	31	17	D
AMSTERDAM	27	13	B
ATHENES	34	24	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	28	20	N
BELGRADE	32	18	D
BERLIN	25	13	N
BRUXELLES	27	15	B
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	20	13	D
DAKAR	31	26	N
DELHI	36	27	N
DJERBA	28	25	N
GENEVE	27	15	-
HONGKONG	33	29	A
ISTANBUL	27	21	D
JERUSALEM	27	18	N
LISBONNE	31	19	N
LONDRES	25	16	N
LOS ANGELES	26	16	D
LUXEMBOURG	26	15	D
MADRID	33	16	D
MARRAKECH	41	25	D
MEXICO	26	12	B
MILAN	28	16	N
MONTRÉAL	29	19	D
MOSCOU	9	6	D
NAIROBI	22	9	N
NEW-YORK	32	22	D
OSLO	18	13	P
PALMA-DE-MAJ.	28	19	D
PÉKIN	25	19	P
RIO-DE-JANEIRO	29	18	C
ROME	27	17	N
SINGAPOUR	32	28	C
STOCKHOLM	20	15	C
SYDNEY	14	8	C
TOKYO	31	25	C
TUNIS	32	21	N
VARSOVIE	21	7	D
VENISE	30	20	N
VIENNE	29	15	D

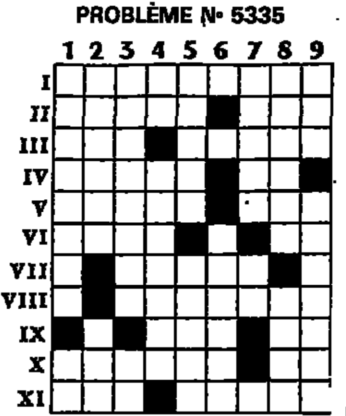
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5335



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se produire d'entrée de jeu. – II. Compagnon de voyage. Bas pour enfants. – III. Bruit de fond. N'épargne pas l'homme de ressources. – IV. Sont la preuve parmi tant d'autres de la présence de très nombreuses inégalités sur notre terre. Est fréquemment « consigné ». – V. Où l'on n'hésita pas à faire tomber des têtes. Contribue à l'obtention d'huiles plus ou moins raffinées. – VI. Dont il n'y a rien à tirer. Adverbe. – VII. Tout en nuances. – VIII. Poussent des « réguliers » à une vie régulière. – IX. Passe inaperçu. Ne passe donc plus inaperçu. – X. Manque de délicatesse dans tous les sens du terme. Couché pour dresser. – XI. N'a souvent droit qu'à un espace particulièrement limité. On y met la main avant que d'y mettre éventuellement le pied.

VERTICALEMENT

1. Porte toujours la barbe mais jamais la moustache. Bon mot pour un idéaliste. – 2. Sommet atteint lors d'une ascension. Homme de robes. – 3. Sujette à dédicace. Article. – 4. Revient à qui de droit. Moyen d'action. – 5. Pas agitée alors qu'elle aurait dû l'être. Homme de peine. – 6. Où certains sont au four et d'autres au « moulin ». – 7. Est directement concernée quand on fait tache d'huile. Préposition. – 8. Usée par de multiples va-et-vient. Apprivoise un sauvageon. – 9. Terme de jeu. Elaborées avec de l'essence.

Solution du problème n° 5334

Horizontalement

I. Batailles. – II. Rougeaude. – III. Outil. Nez. – IV. Ut. Ogre. – V. Autan. – VI. Lavit. – VII. Lai. Ane. – VIII. Este. est. – IX. Eperdu. Ru. – X. Sise. Sion. – XI. Sieste.

Verticalement

1. Broutilles. – 2. Août. Aspic. – 3. Tut. Alités. – 4. Agio. Eres. – 5. Ielgava. – 6. La. Ruineuse. – 7. Lunettes. Is. – 8. Ede. Trot. – 9. Sézanne. Une.

GUY BROUTY

CARNET DU *Monde*

Naissances

– Annick FRIANT
et
Patrick LABURTHE-TOLRA

ont la joie d'annoncer la naissance de

Agathe,

à Paris, le 14 août 1990.

– *Brigitte, née Guéna,*
et
Jean-Paul COSTA

partagent avec leurs enfants la joie d'annoncer la naissance de

Mathias, Karol.

Périgueux, le 21 août 1990.

– Béatrice GELBMAN-ZIV
et
Jean-Claude ZIV

ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas, Tobias, Pierre ZIV,

le 28 août 1990, à 5 h 43.

26, rue Le Bua,
75020 Paris.

Décès

– Mme Marguerite Cremnitzer,
son épouse,
M. et Mme Pierre et Denyse Zémor,
M. et Mme Patrick et Colette Hochart.
M. et Mme Jean-Bernard et Birgitta Cremnitzer,
ses enfants,
Sandra, Delphine, Laurent, Justine, Anna et David,
ses petits-enfants,
Le reste de la famille,
font part du décès du

docteur Sigmund CREMNITZER,

survenu à Dieppe, le 23 août 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Bagneux, le 27 août.

– Toulouse. Le Breuil-sur-Couze.

Mme André Dousset,
M. et Mme Gérard Gorrias
et leurs fils,
M. et Mme Richard Couzinet
et leurs filles,
M. et Mme Rafaël Moulun
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

André DOUSSET,
médecin biologiste qualifié,
docteur ès sciences nutrition,
ex-assistant de biologie
des Hôpitaux de Paris,
ex-chef de laboratoire à l'Hôtel-Dieu
et à la Faculté de médecine de Paris,
ancien élève de l'Institut Pasteur,

survenu le 26 août 1990, à l'âge de soixante-douze ans, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse, le mardi 28 août, à 16 h 15.

Une messe sera célébrée au Breuil-sur-Couze (Puy-de-Dôme), le mercredi 29 août 1990, à 17 heures, suivie de l'inhumation.

30, rue Ozenne,
31000 Toulouse.

– Hugnette GAMONET

s'est endormie dans la paix du Seigneur après une longue lutte contre la maladie, le dimanche 26 août 1990.

Sa famille,
Et ses amies,
vous invitent à participer à ses obsèques qui auront lieu au cours d'une eucharistie le mercredi 29 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine (métro Mairie-d'Ivry).

Une eucharistie sera célébrée à la rentrée, en la chapelle Saint-Ignace, rue de Sèvres, Paris-6e.

La date sera annoncée ultérieurement.

33, rue Ledru-Rollin,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Mme Pierre Glevarec,
M. et Mme Michel Glevarec,
ses enfants,
Nathalie Glevarec,
sa petite-fille,
Mlles Janine et Marie-Thérèse Hermant,
ses belles-filles,
M. et Mme Jean Glevarec,
son frère et sa belle-sœur,
MM. Guillaume Glevarec et Laurent Léon,
ses beaux-frères,
M. et Mme André Isambert,
ses beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GLEVAREC,
ingénieur principal des études
et techniques de l'armement,

survenu le 24 août 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 août, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaujours.

– Marly-le-Roi.

Odile Gulphe,
son épouse,

Annie et Kenneth,
François et Catherine,
Sophie,
Isabelle et Jean-Marc,
Olivier,
ses enfants,

Les familles Gulphe, Baille, Cadiot, Corvée, Stevens, Marchal, Bozzo, Forichon, Lachaud,
Et tous ceux qui l'ont connu et aimé,

ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 19 août 1990, à Marly-le-Roi, de

Pierre GULPHE,
officier de la Légion d'honneur,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 24 août, à Saint-Benoît-des-Ombres (Eure).

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement.

« Qui peut briser notre espérance lorsque le Christ est avec nous ? »

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, avenue Auguste-Renoir,
78160 Marly-le-Roi.

– Mme Hirschfeld,
son épouse,
Paulette Kapry et le docteur Kapry,
ses enfants,
Alex, Marianne et Hélène,
ses petits-enfants,
Thomas,
son arrière-petit-fils,
Les familles Le Marec, Vernede, Kapry et Legoff,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André HIRSCHFELD,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite national,

survenu le 25 août 1990, à Brest.

L'incinération a eu lieu le 27 août, dans l'intimité familiale.

15, rue Faidherbe,
75011 Paris.
6, rue de Lysère,
22500 Paimpol.

– Mme René-Yves Lansac,
son épouse,
Marie-Thérèse et Pierre Paliard,
François et Aline Lansac,
Martine et Philippe Compain,
Dominique et Patrick Veillas,
Sophie et Erik Mazoyer Lagrange,
Alissa, Manuel, Julien, Matthieu, Nicolas, Benjamin, Julie, Violette, Justine,
M. et Mme Léon Lansac
et leurs enfants,
Mme Simone D'Hausen
et ses enfants
M. et Mme Loïc Lansac
et leurs enfants,
Mme Henri Lansac
et ses enfants,
M. et Mme Decor
et leurs enfants,
Les familles Lansac, Ponty, Gascon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René-Yves LANSAC,
procureur de la République honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Grasse, le 25 août 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 30 août, à 10 h 30, en la cathédrale de Grasse, où l'on se réunira.

Suivant les dernières volontés du défunt le corps sera incinéré.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Prioux,
son épouse,
M. et Mme François Henry,
ses enfants,
Charlotte,
sa petite-fille,
Mme Suzanne Prioux,
sa mère,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert PRIOUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 août 1990, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 août, à 14 h 15, en l'église Saint-Germain d'Orly (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière d'Orly, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, allée des Glycines,
94310 Orly.

– Mme Jacqueline Pugeaux,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PUGEAUX,
retraité des NMPP,
direction des relations extérieures,

survenu le 24 août 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 29 août 1990, à 10 h 45, en l'église Saint-Saturnin, à Antony, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Soutenances de thèses

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le jeudi 6 septembre, à 14 h 30, salle des Thèses, bâtiment P, Mme Bénédicte Boyer : « La redistribution spatiale induite par les budgets *publics locaux : le cas de la région Ile-de-France* ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le mercredi 12 septembre à 15 heures, salle des Thèses, bâtiment P, Mme Bénédicte Boyer, épouse Lafargue : « Effet des UV sur la peau. Vieillissement cutané et macromolécule de la matrice extra-cellulaire ».

– Ecole nationale des ponts et chaussées, le vendredi 14 septembre, à 14 h 30, La Courtine, 93167 Noisy-le-Grand, amphithéâtre Cauchy. M. Mario Baptista : « Contribution à l'étude de la propagation des crues en hydrologie ».

– Université Paris-VII, le mardi 18 septembre, à 10 heures, salle des Thèses. M. Mohammad Yakoub : « L'Angleterre victorienne et la Palestine. Genèse du projet sioniste (1800-1882) ».

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 26 août :

UN ARRÊTÉ

– Du 22 juin 1990 portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 août

TF 1

20.35 Cinéma : La passante du Sans-Souci. ■
Film français de Jacques Rouffio (1981). avec R. Schneider, M. Piccoli, G. Klein.

22.35 Documentaire : Histoires naturelles.
Un jour ici... ou les mystères de la migration.

A 2

20.40 Cinéma : Le lion et le vent. ■
Film américain de John Milius (1975). Avec Sean Connery, Candice Bergen, Brian Keith.

22.40 Journal et Météo.

22.55 ► Cinéma : Magnum force. ■
Film américain de Ted Post (1973). Avec Clint Eastwood, Hal Holbrook, Mitchell Ryan.

FR 3

20.35 Téléfilm : Les jeunes filles.
De Lazare Iglésis, d'après Henry de Montherlant, avec Jean Piat, Yolande Folliot (2e partie).
Le séducteur est tombé amoureux.

22.10 Journal et Météo.

22.35 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité.
D'André Langanay et Gérald Calderon.
5. Deux parmi les autres.

23.25 Documentaire : Histoire de l'art.
D'Alain Ferrari.
12. Les paradis bouddhiques chinois.

23.35 Musique : Carnet de notes.
Airs de Buzzi et de Gordano Umberto, par Luciano Pavarotti.

CANAL PLUS

17.35 Documentaire : Les allumés...
Raid delta au Maroc, d'Eric Marguerite.

18.00 Cabou cadin.
Captain N ; Barney.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.

18.50 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.30 Cinéma : Aigle de fer. □
Film américain de Sydney J. Furie (1985). Avec Louis Gossett Jr, Jason Gedrick, David Suchet.

22.20 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Huit millions de façons de mourir. □
Film américain de Hal Ashby (1986). Avec Jeff Bridges, Rosanna Arquette, Alexandra Paul (v.o.).

LA 5

20.35 Cinéma : Mon nom est personne. ■
Film italo-français de Tonino Valerii (1973). Avec Henry Fonda, Terence Hill, Jean Martin.

22.35 Sport : Tennis.
US Open 1990.

0.00 Journal de minuit.

LA 6

20.35 Téléfilm : La course au bonheur.

22.10 Série : La malédiction du loup-garou.

22.35 Cinéma : Du rififi à Paname.□
Film français de Denys de La Patellière (1965). Avec Jean Gabin, Nadja Tiller, Mireille Darc.

0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Hôtels, the story.
(Hôtel de Paris, Monte-Carlo.)

22.00 Documentaire : Seuls.
De Thierry Knauff.

22.15 Documentaire : L'ange et le barbare.
D'Yves de Peretti.

22.30 Magazine : Imagine.

23.00 Documentaire : Histoire parallèle.

FRANCE-CULTURE

20.50 Lectures d'été.
Poèmes en prose, de Gustave Roud.

21.05 La fureur de lire, destin d'écrivains.
Louis Aragon en Allemagne.

22.05 Du ça dans le pastis.
Alexis Philonenko, philosophe.

22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli.
Le rouge-gorge.

22.40 Musique : Nocturne.
Jazz à la belle étoile. Le planiste Paul Bley.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Nuits bleues.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 22 et 23 avril à la Philharmonie de Berlin) : Ouverture tragique en ré mineur op. 81, de Brahms ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Symphonie no 3 en ut majeur op. 43, de Scriabine, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy, sol : Midori, violon.

Mercredi 29 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.

14.25 Club Dorothée vacances.

17.00 Série : Chips.

17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.

18.20 Jeu : Une famille en or.
Animé par Patrick Roy.

18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.25 Jeu : La roue de la fortune.

19.55 Tirage du Tac-O-Tac.

20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.

20.35 Théâtre : Le pitre.
Pièce de Roger Hanin, mise en scène de Pierre Boutron, avec Roger Hanin, Anne-Marie Philippe, Manne Jolivet.
Un PDG raciste et entouré d'étrangers.

A 2

Série : Falcon Crest.

14.05 Magazine : Eté show.
Présenté par Michel La-Rosa, à Cannes.

14.10 Téléfilm : Le nœud de vipères.
De Jacques Trébouta, d'après François Mauriac, avec Pierre Dux, Suzanne Flon.

15.45 Magazine : Eté show (suite).
Invité : Claude Villers.

16.45 Série : Larry et Balki.

17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.

17.35 Magazine : Giga.
Les années collège.

18.10 Série : Mac Gyver.

19.00 Feuilleton : Châteauvallon.

20.00 Journal, Météo et Une vie de fou.

20.40 Carte blanche à Christine Ockrent.
C'est encore l'été : sketches et reportages comiques ; Spécial Golfe : Les enjeux de la crise (en direct).

23.00 Cinéma : Jules et Jim. ■■■
Film français de François Truffaut (1962). Avec Jeanne Moreau, Oskar Werner, Henri Serre.

0.40 Journal et Météo.

0.55 Sport : Athlétisme.
Championnat d'Europe à Split (Yougoslavie).

1.30 Magazine : Du côté de chez Fred.
L'avenir de Hongkong.

LA 3

13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
Vilcacamba :la vallée des centenaires, de Marie-Dominique Robin, Gonzalo Arijon et Michèle Courbou.

14.00 Chut, les parents se reposent.
Les Entrechats : Signé Cat's eyes ; Petit ours brun ; Les p'tits malins.

15.00 Série : Mission casse-cou.

16.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez, à Sofia.

16.30 Jeu : Objectif Tintin.

18.00 Feuilleton : Sixième gauche.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.

De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

20.00 Jeux : La classe.

20.35 Feuilleton : Richard Wagner.
De Tony Palmer, avec Richard Burton, Vanessa Redgrave (4e épisode).
La naissance d'une fille.

21.35 Magazine : Zoom.
D'André Harris et Alain de Sédouy.
Un spécial mai 68, réalisé... en mai 1968.

22.30 Journal.

22.55 ► Opéra : Turandot.
Opéra en trois actes, de Giacomo Puccini, livret de Giuseppe Adami et Renato Simoni, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Lorin Maazel ; sol. : Eva Marton, Katia Ricciarelli, José Carreras. Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique.

CANAL PLUS

15.00 Documentaire : George Adamson, le seigneur des lions.
De Nick Gray.

15.50 Téléfilm : Mais qui arrêtera la pluie ?
De Daniel Duval, avec Gérard Darmon, Daniel Duval.

17.15 Série : Allô ! Allô !

18.00 Cabou cadin. Captain N ; Barney.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.

18.50 Top album.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.

20.30 Cinéma dans les salles.

21.00 Cinéma : Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer. ■
Film franco-canadien de Jacques W. Benoit (1989). Avec Isaach de Bankolé, Maka Kotto, Roberta Bizeau.

22.30 Flash d'informations.

22.40 Cinéma : Julia et Julia. ■
Film italien de Peter Del Monte (1987). Avec Kathleen Turner, Sting, Gabriel Byrne.

0.15 Cinéma : La princesse de Clèves. ■
Film français de Jean Delannoy (1961). Avec Marina Vlady, Jean-François Poron, Jean Marais.

LA 5

16.35 Dessins animés.
Les triplés ; Rémi sans famille ; Cathy la petite fermière ; Olive et Tom champions de foot.

18.05 Série : Riptide.

19.00 Journal images.

19.10 Jeu : Je compte sur toi.

19.45 Journal.

20.30 Drôles de sports.

20.35 Téléfilm : Police des polices.
De Michael Tuchner, avec Richard Crenna, Kate Capshaw (1re partie).
Des « ripoux » new-yorkais.

22.15 Sport : Tennis. US Open 1990.

23.30 Sport : Cyclisme.
Résumé du championnat du monde 1990 au Japon.

0.00 Journal de minuit.

LA 6

14.40 Téléfilm : Cavale pour un magot.
De Richard Irving, avec James Drury, Woody Strode.
Une évasion contrariée.

16.20 Jeu : Match music.

17.15 Informations : M 6 info.

17.20 Série : Laredo.

18.10 Série : Cher oncle Bill.

18.35 Série : Espion modèle.

19.25 Série : Dis donc papa.

19.54 *Six minutes d'informations.*

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Téléfilm : La clandestine du FBI.
De Bill Duke, avec Howard Rollins, Lynn Whitfield.
Une femme de couleur en mission.

22.10 Téléfilm : L'homme aux chiens.
De Bruno Gantillon, avec Madeleine Robinson, Michel Robin.
Un veuf au grand cœur.

23.35 Six minutes d'informations.

23.40 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (10).

15.00 Téléfilm : Lui, elle et les enfants.
De O. Rosemberg et O. Dunkers.

6.15 Court métrage : De l'autre côté
(les escargots).

16.30 Documentaire : La guerre oubliée, voyage au Sud Soudan.
De Jean-Claude Luyat.

18.00 Téléfilm : Puccini.
De Tony Palmer, avec Robert Stephens, Virginia McKenna.

20.00 Documentaire : L'eau des fleuves.
De Jean-Paul Allegre.

21.00 Téléfilm : Les étoiles de mer.
De Mikio Sato.

22.35 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.

23.05 Documentaire : Figures de la foi
(Sainte Brigitte de Suède). De Hans Furuhagen

FRANCE-CULTURE

20.50 Lectures d'été.
Poèmes en prose, de Gustave Roud.

21.05 La fureur de lire, destin d'écrivains.
André Malraux au Danemark

22.05 Du ça dans le pastis.
Camille Albane, coiffeuse.

22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli.
La taupe.

22.40 Musique : Nocturne.
Jazz à la belle étoile. New-York : altos en zigzag. Le quintet des altistes John Zorn et Tim Berne.

0.05 Du jour au lendemain.

0:50 Musique : Nuits bleues.
Jimmy Witherspoon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 mai lors du Festival de Schwetzingen) : Quatuor à cordes no 79 en ré majeur op. 76 no 5, de Haydn ; Quatuor à cordes op. 3, de Berg ; Quatuor à cordes no 13 en la mineur op. 29, D 804, de Schubert, par le Quatuor de Cleveland (William Preucil, Peter Salaff, violons ; James Dunham, alto ; Paul Katz, violoncelle).

22.30 Concert (en simultané avec FR 3) : Turandot, opéra en trois actes de Puccini, livret d'Adami et Simoni, par l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Lorin Maazel ; sol. : Katia Ricciarelli, Eva Marton, José Carreras.

Audience TV du 27 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41,2	Pub 16,3	Mac Gyver 5,6	Actual. rég. 15,5	Nulle part 0,9	Je c. sur toi 1,4	Es. modèle 2,0
19 h 45	44,1	Roue fortune 18,8	Mac Gyver 8,9	19-20 infos 12,1	Nulle part 1,9	Journal 1,7	Dis donc p. 1,8
20 h 16	53,5	Journal 25,5	Journal 12,1	La Classe 6,7	Nulle part 2,0	Journal 3,2	Mad. Servie 3,8
20 h 55	55,7	Météo 25,5	F. Amanda 5,7	Les j. filles 4,6	Tarzan 2,4	Les Amaz. 7,6	Rescap. de S. 9,2
22 h 8	49,5	Per. ne m'aime 19,8	F. Amanda 6,9	Bande ann. 3,7	Comda 1,5	Les Amaz. 7,5	Rescap. de S. 10,3
22 h 44	33,8	Salut les cop. 10,8	F. Amanda 5,5	Océaniques 2,6	Comda 1,4	Tennis 2,1	Rescap. de S. 11,4

SPORTS

ATHLÉTISME : championnats d'Europe à Split

Une Portugaise intouchable une immigrée courageuse

La première médaille française des championnats d'Europe d'athlétisme, qui se sont ouverts, lundi 27 août, à Split (Yougoslavie), est à mettre au crédit d'une marathonienne mère de famille, Maria Rebelo-Lelut, qui s'est classée troisième derrière l'intouchable Portugaise Rosa Mota.

SPLIT

de notre envoyé spécial

C'était un vrai parcours de marathon, 42 kilomètres, un chemin de mule par une chaleur d'étuve qui réclamait une volonté de fer. Sur les vingt-sept concurrentes au départ, six renoncèrent à revenir dans le grand stade de Split après avoir bouclé quatre fois le tour de la presqu'île où l'empereur Dioclétien aimait jadis à séjourner.

Mais cela n'était pas fait pour impressionner la Portugaise Rosa Mota. Sèche comme un pruneau, elle n'est jamais plus à son aise que par les grosses chaleurs sur les terrains les plus difficiles. Elle caracola ainsi en tête pendant près de deux heures. Mais, arrivée au trentième kilomètre, elle commença à montrer quelques signes de fatigue. Pour la première fois depuis 1982, l'année où, novice sur la distance, elle devenait championne d'Europe, elle parut accessible, c'est-à-dire humaine. A 100 mètres derrière, puis à 50 et maintenant à 10 mètres une Soviétique pointait un petit minois chiffonné. Au ravitaillement des 35 kilomètres, Valentina Jegorova s'abreuvait et s'épongeait au coude à coude avec la Portugaise.

On pensa alors que c'en était fini de ses triomphes à répétition. Mais le marathon est une course où l'expérience compte autant que les qualités physiques. Rosa Mota savait que sa rivale avait dû forcer pour revenir à sa hauteur et que, si elle ne l'avait pas dépassée aussitôt, c'était qu'elle avait besoin de récupérer un peu. Il fallait donc contre-attaquer. Elle le fit sans attendre, profitant d'une série de virages pour sortir du champ de vision de la Soviétique.

Une ferme dans le Périgord

Ce fut une lutte superbe car Rosa Mota était réellement fatiguée. Elle devait avancer à l'orgueil tandis qu'elle ne cessait de se retourner pour voir si Jegorova reprenait du terrain. Et jusqu'à l'entrée dans le stade, pire jusqu'au dernier virage, rien ne fut acquis : Mota tirait sur sa longue foulée, Jegorova moulinait avec ses petites jambes. La volonté de ne pas perdre de la Portugaise fut, au bout de 2 heures 31 minutes de suspense, plus forte que la volonté de gagner de la Soviétique. Un duel qui entrera dans la légende de cette épreuve mythique.

Et d'une autre façon la troisième, Maria Rebelo-Lelut, aussi. Elle a vu le jour dans la même région que Rosa Mota, près de Porto. Mais son père maçon a choisi, lorsqu'elle avait neuf ans, de s'installer dans la région parisienne. A la destinée ordinaire des immigrées dans l'Hexagone, la petite Maria préféra l'aventure des stades. Elle aimait courir ; puissante et résistante, elle se destinait au 800 mètres. Mais après la naissance de son deuxième enfant, elle avait pris tellement de poids qu'elle dut allonger les séances de footing pour retrouver une taille d'athlète. Les progrès sur les longues distances furent rapides. Elle est depuis 1986 la seule Française à avoir couru un marathon en moins de 2 h 30. Mais excepté une deuxième place lors de la Coupe du monde 1987 à Tokyo, elle n'était jamais montée sur un podium international.

Dans le sillage de Rosa Mota elle y est enfin parvenue à trente-quatre ans, après une course tactique superbe. C'est la récompense d'un travail accompli dans le calme du Périgord, où, en companie de son compagnon, le Gallois Mike Bischop, elle tient une ferme et sillonne la campagne. Une région aussi sauvage et tourmentée que la côte dalmate.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats

Lancer du poids femmes. – L'Allemande de l'Est Astrid Kumbernus (vingt ans, 1,86 m, 90 kg) est devenue championne d'Europe du poids avec un jet de 20,38 m à son premier essai. Elle a devancé la Soviétique Natalia Lisovskaïa, détentrice du record du monde (22,63 m), qui n'a pas réalisé plus de 20,06 m. L'Allemande de l'Est Kathrin Neimke est troisième avec un jet de 19,96 m.

Marathon (42,195 km) femmes. – Rattrapée par la Soviétique Valentina Jegorova au trente-cinquième kilomètre, la Portugaise Rosa Motta (trente-deux ans, 1,57 m, 45 kg), championne du monde 1987 et olympique 1988, qui détenait déjà les titres européens 1982 et 1986, s'est imposée pour la troisième fois dans cette épreuve avec cinq secondes d'avance en 2 h 31 min 27 s. La Française d'origine portugaise Maria Rebelo-Lelut a terminé troisième en 2 h 35 min 51.

10 000 m hommes. – Au terme d'un cavalier seul de vingt-cinq tours, le Sicilien Salvatore Antibo (vingt-huit ans, 1,70 m, 52 kg), médaille d'argent aux Jeux de Séoul, a gagné la médaille d'or dans le temps de 27 min 41 s 27. L'Italien a devancé le Norvégien Are Nakkim (28 min 04 s 04) et l'Italien Stefano Mei (28 min 04 s 46).

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Un tournoi ouvert comme rarement

Cette année plus que d'autres, le tennis professionnel a cherché en vain sa logique, en tout cas sa hiérarchie, et il a peu de chances de les retrouver lors de son dernier grand rendez-vous, l'US Open de Flushing-Meadow, quatrième tournoi du Grand Chelem *qui a débuté le lundi 27 août.*

Le tennis est en crise de régime, avec ses attentes de fin de règne et les hésitations de ses prétendants. Et cette crise devant aller à son terme, le tournoi américain risque fort de ressembler à une loterie folle.

Du coup, les pronostics se sont tus, à force de se tromper tout au long de la saison, perturbés par ce royaume où l'on ne sait plus qui honorer ni plaindre. Andréas Gomez, l'impromptu, a remporté Roland-Garros, alors que le tournoi français était promis à Boris Becker; Ivan Lendl a sacrifié une demi-saison pour Wimbledon et c'est Edberg qui s'est imposé : le jeune Michael Chang a perdu sa grâce de 1989 ; Andrei Agassi se fait désirer ; le Yougoslave Goran Ivanisevic n'était pas attendu aussi tôt. Jimmy Connors, l'éternel jeune homme, est vaincu par les crampes, et ne jouera pas devant son public.

Personne ne voit Gomez gagner à New-York. On prie pour que Noah et Leconte passent quelques tours. McEnroe n'est même pas tête de série.

D'autres, comme Thomas Muster, se tiennent prudemment en repli, après des progrès notables, sans doute parce qu'ils sentent la saison peu propice aux trajectoires rectilignes. Le tennis, cette année, a perdu son sens : Becker devait logiquement succéder à Lendl au sommet de la hiérarchie, or c'est Edberg qui les détrône l'un et l'autre depuis quelques semaines. Numéro un très provisoire, peut-être : le Suédois n'aime pas Flushing-Meadow, après deux finales perdues en 1986 et 1987. Aussi les ordinateurs, lassés de corriger sans cesse ces classements très éphémères, préféreront-ils sans doute donner un peu de temps au temps. Ces prudences n'empêcheront pas Flushing Meadow 90 d'être un bon tournoi. Mais ce sera un tournoi « ouvert », c'est-à-dire sauvage, anarchique comme rarement, les meilleurs et les plus modestes renvoyés, sans ordre ni chef, à leurs conflits de meute.

PH. BG.

Les résultats

Premier tour (messieurs)

Santoro (Fra.) b. Baron (E.-U.) 6-2, 6-2, 6-4 ; Champion (Fra.) b. Mayotte (E.-U.) 7-5, 3-6, 6-3, 7-5 ; Muster (Aut., n° 6) b. Rahunen (Fin.) 5-7, 6-4, 6-0, 3-0, ab ; Gilbert (E.-U., n° 8) b. Wilander (Sue.) 6-4, 3-6, 6-3, 7-5 ; Becker (RFA, n° 2) b. Aguilera (Esp.) 7-5, 6-3, 6-3.

Premier tour (Dames)

Graff (RFA, n° 1) b. Drake (Can.) 6-1, 6-1 ; Seles (You., n° 3) b. Pampoulova (Tch.) 6-0 6-0 ; Demongeot (Fra.) b. Collins (E.-U.) 6-3, 6-3 ; Halard (Fra.) b. Schultz (P.-B.) 6-2, 6-4.

Le Monde de l'Informatique



DIVISION TELECOM
Ingénieurs informaticiens
Ingénieurs telecom

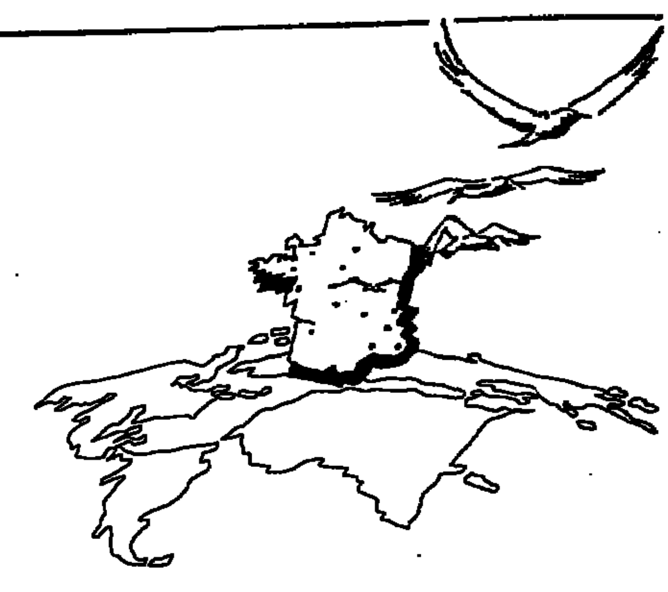
NOUS VOLONS DE NOS PROPRES AILES POUR QUE CHACUN SE SENTE COMME UN POISSON DANS L'EAU

Autonomie.

Professionnalisme. radiocom, messagerie, bureautique, conseil, gestion de reseaux informatiques, grands projets ADA, projets export

Evolution.

SYSECA



SOPRA : L'ENVOL DE LA REUSSITE

Ingénieurs débutants, Grandes Ecoles ou Universités, venez valoriser votre diplôme informatique et acquérir un professionnalisme reconnu dans un secteur de pointe de l'Ingénierie Informatique.

Après une intégration dynamique durant laquelle vous découvrirez SOPRA, sa culture, ses métiers, vous rejoindrez nos équipes dans les domaines de la banque, de l'industrie, du service et du secteur public.

Merci de nous contacter en adressant votre dossier de candidature, sous référence J.ING, à SOPRA - Catherine Carrasset - Direction des Ressources Humaines - 3, rue Lauriston 75116 Paris.

Toute la rigueur que l'on attend d'une SSII

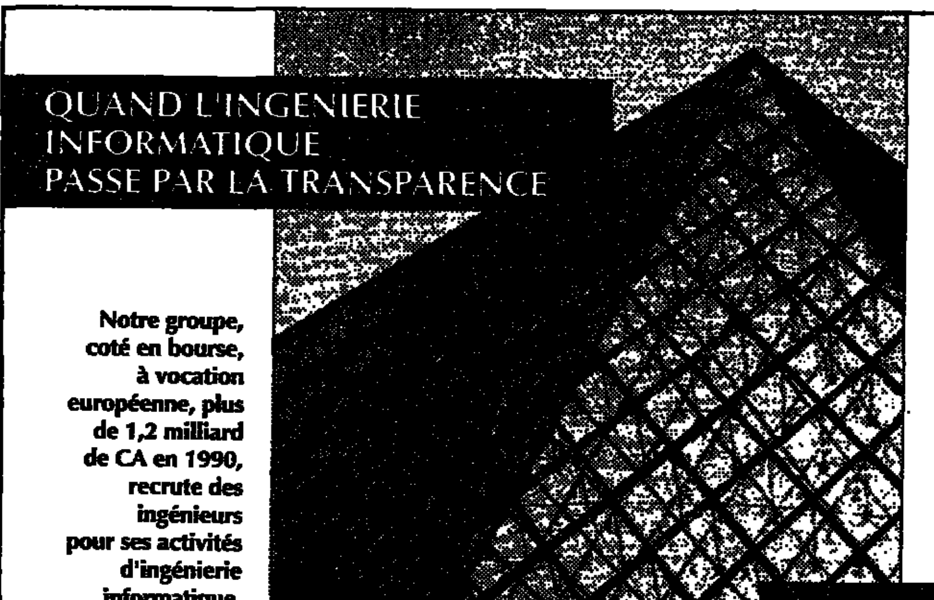
SOPRA.
Ingénierie informatique

Grand Editeur de livres et périodiques

Responsable
INFORMATIQUE DES OPERATIONS VPC

Après avoir achevé la mise en place de notre nouveau système informatique, vous prenez en charge, avec votre équipe, les traitements informatiques, l'enrichissement des fichiers, le suivi des campagnes et l'analyse des résultats en établissant le tableau de bord synthétique de l'activité.
Rattaché au président de notre société commerciale et en liaison avec les différents responsables produits, vous développez les techniques concourant à augmenter le nombre d'abonnés à nos périodiques et le chiffre d'affaires généré par la VPC livres.
30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (informatique appliquée, commercial ...), doté d'une expérience de plus de 3 ans dans la VPC, vous maîtrisez les systèmes informatiques de fichiers et de base de données (serveur + Macintosh).
Poste basé à Paris VI.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence E 632 à notre conseil ORNICAR 6, rue Halévy 75009 PARIS.

ornicar



Notre groupe, coté en bourse, à vocation européenne, plus de 1,2 milliard de CA en 1990, recrute des ingénieurs pour ses activités d'ingénierie informatique.

GROUPE INTERNATIONAL CPU
CPU2I

Si vous êtes diplômé d'une grande école, si vous avez une première expérience, si vous êtes motivé(e) par des projets ambitieux intégrant des systèmes hétérogènes (des micro-ordinateurs aux mainframe) en réseaux, dans les environnements IBM, BULL et DEC,
si vous souhaitez vous confronter rapidement à des techniques HIGH-TECH et faire évoluer votre carrière en terme de responsabilités et de méthodes de management,
alors, contactez-nous dès aujourd'hui et adressez votre candidature à CPU2I Véronique ARIGNO - 221 bis, boulevard Jean-Jaurès - 92100 BOULOGNE.

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES

recrute par concours pour ses services de PARIS
fin NOVEMBRE 1990

• 1 ATTACHÉ D'ADMINISTRATION ANALYSTE

- 35 ans au plus
- Diplôme : Licence ou équivalent
- Rémunération annuelle primes incluses : 157 000 F

• 2 SECRÉTAIRES TECHNIQUES PROGRAMMEURS

- 45 ans au plus
- Diplôme : Bac ou équivalent
- Rémunération annuelle primes incluses : 114 000 F

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : LUNDI 10 SEPTEMBRE 1990

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.A.N.S.S.M.
Service du Personnel - 77, Avenue de Ségur
75714 PARIS CEDEX 15 - Tél. (1) 45 66 35 92

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde de l'Informatique



Valorisez votre expérience dans de grands projets.

Notre DIRECTION DE L'INTEGRATION ET DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE recherche des

INGENIEURS PROJETS INFORMATIQUES EXPERIMENTES H/F.

Leur mission : concevoir et mettre en oeuvre des projets de grande envergure, à haut niveau, en coordination avec d'autres partenaires. Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :
- Diplômé(e)s de l'Enseignement Supérieur Long (Sciences et Techniques) ou des Grandes Ecoles d'Ingénieurs et de Gestion, - justifier d'une expérience de 5 ou 6 années d'ingénieurs projets informatiques, - avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise, - être disponibles pour des voyages en France et à l'étranger.

Ces postes sont basés à PARIS, MARSEILLE, LYON, LILLE et STRASBOURG. Ils se situent dans un domaine en pleine expansion où autonomie, professionnalisme et créativité sont indispensables; étroitement liés aux opérations, ils présentent de fortes perspectives d'évolution de carrière au sein de la Compagnie.

Les salaires offerts sont à la mesure des responsabilités exercées.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) sous référence PRO 09 à : IBM France - Département Recrutement - 5, place Vendôme 75001 PARIS.

Nous vous garantissons la plus grande discrétion. Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

ALBERTVILLE 92 PARTENAIRE OFFICIEL

IBM

CONSENSUS

Un grand de **l'art horloger mondial** recherche pour sa manufacture européenne implantée dans le Jura Suisse, canton de Vaud, un informaticien confirmé pour le poste de

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

La mission de ce cadre rattaché à la Direction Industrielle est de prendre en charge l'ensemble des systèmes d'information de l'entreprise et l'animation des relations avec les services :
- Responsable des applications, il agira en superviseur de l'exploitation d'un site central actuel, ainsi que de l'ensemble PC en réseau.
- Responsable de l'exécution du **Plan Informatique** décidé par la Direction Générale, il sera étroitement associé aux projets de réorganisation et d'extension des moyens en logiciel et matériel. Il assurera ensuite la mise en œuvre des solutions nouvelles, l'exploitation des systèmes ainsi que la formation des utilisateurs.

Le candidat retenu sera ingénieur diplômé ou titulaire d'un grade universitaire de type MIAGE ou D.U.T Informatique. A 30/35 ans, il aura une expérience en conduite de projets dans les domaines de la gestion administrative et industrielle, ainsi qu'en exploitation de systèmes minis de type **IBM 36, 38, AS 400** ou **DEC VAX** etc ... Une expérience en **GPAO** serait un avantage.

Le poste requiert une aptitude au management, des qualités relationnelles et pédagogiques. Le français est la langue de travail.

Outre un salaire d'excellent niveau, et des conditions de travail très agréables, le poste offre de réelles opportunités de développement.

Veuillez adresser sous réf. G.CH, lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions à notre conseil : **OSWALDT et ASSOCIES**, 54 rue d'Assas - 75006 PARIS.

Oswaldt & Associés

CONSEIL EN RECRUTEMENT

ISCOPA

Les Technologies de Demain, ... Aujourd'hui



INGENIEUR RESEAU

Avec le Responsable Système, vous assurerez la gestion des matériels et des logiciels du réseau et l'étude des nouveaux produits pouvant correspondre aux besoins de la Société.

Vous évoluerez dans un environnement technique SNA multidomaine : des ordinateurs HP3000 d'établissements et des réseaux locaux NOVELL reliés aux 2 sites centraux de type IBM.

Vous prendrez en charge l'assistance du personnel d'exploitation du réseau et l'intervention technique de 2ème niveau en cas de changement majeur ou d'incidents non résolus.

De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs, vous avez acquis lors d'une première expérience significative la maîtrise du développement du réseau.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. [illegible] par MINITEL : 3615 code S3D ou par courrier à Jean-Marc BLAIRON, SAT, DPRS, 56B rue du Dessous des Berges, 75631 PARIS CEDEX 13

L.B.W.

LEADER TECHNOLOGIQUE
INNOVATION
QUALITE

amdahl FRANCE

Fournisseur de Grands Systèmes Informatiques, Contrôleurs de Communication et Equipements de stockage externe auprès des plus importantes entreprises françaises et internationales, recherche, pour accompagner sa croissance :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX GRANDS SYSTEMES

Expérimentés ***Paris***

Votre formation supérieure d'Ingénieur ou d'Informaticien et votre expérience confirmée dans l'environnement "Grands Systèmes" (MVS, VM, UNIX, Base de Données, DB2, Réseaux...) chez un grand constructeur ou utilisateur, vous ont donné le goût de la responsabilité et de l'autonomie.

Vous aimez apprendre, communiquer et convaincre en sachant faire preuve de créativité, pour étudier et préconiser des solutions techniques.

AMDAHL FRANCE vous offre :
- un job passionnant en liaison permanente avec les ingénieurs d'affaires ainsi que les spécialistes français et internationaux du groupe.
- une rémunération évolutive et la possibilité d'une carrière diversifiée.
- une ambiance dynamique, jeune, gagnante.

Envoyer C.V., lettre prétentions à OBTENIR R.H.
sous référence 1492/90
84, avenue Le Nôtre - 92160 ANTONY.
Tél : (1) 43.50.18.83

OBTENIR Ressources Humaines

AMERICAN EXPRESS FRANCE dans le cadre de sa stratégie de développement recrute

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Familiarisé avec l'environnement monétique français.

Vous serez chargé de présenter et de promouvoir nos produits et services Paiement électronique auprès de notre clientèle Grands Comptes.

Vous travaillerez en liaison étroite avec les équipes du Département Monétique, les industriels et les Sociétés de service en informatique.

Vous êtes Ingénieur Grandes Ecoles ou niveau équivalent, parfaitement bilingue anglais ; vos connaissances en informatique et monétique sont vos atouts de réussite. Vos qualités de contact, de rigueur et votre personnalité vous permettront de faire la différence et d'évoluer dans un environnement technologique avancé.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous réf : 9037 à ANNIE COUTANCEAU, Responsable de Recrutement, AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE, 4 rue Louis Blériot 92500 RUEIL MALMAISON

CARTE AMERICAN EXPRESS ®
OUI, MERCI

L.B.W.

PARIS

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE ET INGENIERIE INFORMATIQUE

Notre société d'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE et d'INGENIERIE INFORMATIQUE déjà très implantée dans certains milieux très porteurs, étoffe son implantation parisienne. Nous intégrons

Ingénieurs-Informaticiens

Passionnés par les applications "Temps réel" et "Grands Systèmes". 25/30 ans. Grandes Ecoles. Formation électronique appréciée.

Les opportunités que nous offrons sont auprès de clients déjà suivis :
- r: "A" : en Développement logiciel : constitution de bancs d'essais et systèmes électroniques.
- r: "B" : en études algorithmiques et expérimentation : traitement du signal radar.

Une définition de fonction détaillée sera envoyée aux candidats présélectionnés qui auront adressé dans la rubrique choisie : lettre manuscrite + photo + CV sous la référence PA 06 90 DI à notre Conseil Florian Mantione Institut, Le Mercure "B", ZI d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cedex.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Membre de La Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

---

Les Technologies de Demain, ... Aujourd'hui



CHEF DE PROJET JUNIOR

Au sein d'une petite équipe spécialisée dans les domaines de gestion comptable, financière, commerciale, vous conseillerez et assisterez les utilisateurs dans la définition de leurs besoins en systèmes d'informations.

Vous concevrez les projets en suivant les orientations du plan directeur informatique.

Vous élaborerez les cahiers des charges selon la méthode de développement choisie (MERISE).

Vous suivrez la réalisation, formerez et assisterez les utilisateurs lors de la mise en oeuvre.

De formation supérieure en informatique (MIAGE), vous avez acquis lors d'une première expérience la maîtrise de projets informatiques sur IBM Grands Systèmes.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. [illegible] par MINITEL : 3615 code S3D, ou par courrier à Jean-Marc BLAIRON, SAT, DPRS, 56B rue du Dessous des Berges, 75631 PARIS CEDEX 13

L.B.W.

هكذا من الأصل

Le Monde des Secteurs de Pointe

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITES

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6.000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

SECTION D'ETUDES ET DE FABRICATIONS DES TELECOMMUNICATIONS

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

La SEFT (600 personnes) a pour mission, au sein de la Délégaton Générale pour l'Armement, de satisfaire les besoins de l'Armée de Terre en équipements et systèmes d'armements à base d'**ELECTRONIQUE - INFORMATIQUE - TELECOMMUNICATIONS**

Notre vocation est de piloter en tant que maître d'oeuvre la réalisation de projets dont nous confions l'étude, le développement et la fabrication à de grands industriels sous-traitants.

ELECTRONIQUE / INFORMATIQUE TELECOMMUNICATIONS

Débutant, jeune diplômé d'une école d'ingénieurs (INSA, ENSHEEIT, ISEP, SUP TELECOMM...), vous êtes par tempérament un généraliste dans votre spécialité et vous recherchez **un poste varié à forte composante relationnelle** où vous ne vous enfermerez pas dans la technique.

Nous vous proposons dans cette perspective d'assurer la conduite d'une ou de plusieurs de nos affaires dont vous aurez la charge complète.

A ce titre, nous vous confierons :

- l'étude des caractéristiques fonctionnelles et techniques de matériels et systèmes d'armement à base d'électronique et/ou d'informatique, en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs,
- le suivi des appels d'offres que vous aurez lancés auprès de grands industriels sous-traitants chargés de l'étude et de la réalisation de ces projets,
- la conception, l'organisation, l'analyse des essais en laboratoire et sur le terrain,
- l'animation, la coordination et le suivi à tous les niveaux (technique, financier,contrats...) de ces projets.

Nous n'exigerons pas de vous d'être opérationnel dès votre arrivée ! Une période d'intégration/formation vous permettra de prendre progressivement possession de vos fonctions.

Si vous appréciez la variété dans le travail, les contacts à tous niveaux et cherchez à exprimer votre autonomie et votre esprit d'initiative, **alors nous souhaitons vous rencontrer :**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES N'HESITEZ PAS A CONTACTER THIERRY HURET, RESPONSABLE DU RECRUTEMENT DE LA SEFT AU 40.95.30.32



Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé à
Mme Danielle BARRIERE - DGA DPAG - 26, bd Victor - 00460 ARMEES

ORC

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

UNE OREILLE SOUS LA MER POUR GARDER LES PIEDS SUR TERRE.

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES, filiale du groupe Thomson, est un des leaders dans le domaine de la détection sous-marine. Notre département des Techniques Acoustiques Spécialisées (DTAS) conçoit et réalise des composants et des systèmes de traitements rapides de signal à ondes acoustiques de surface destinés aux radars et aux systèmes de Télécommunication. Nous sommes également spécialisés dans l'imagerie acoustique médicale. Pour accompagner la forte croissance de nos activités, nous recherchons pour notre centre de Valbonne (technopole de Sophia-Antipolis) :

INGENIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES DE PRODUCTION

Au sein de notre service Développement et Production, vous coordonnez l'activité de nos différentes affaires et assurez l'interface technique avec le service production afin d'optimiser notre développement.

Vous êtes de formation supérieure (ENSAM, INSA...), débutant ou avec une première expérience de 1 à 3 ans. Réf.01DUB

INGENIEURS ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Responsable d'une ligne de produits, vous concevez et développez pour nos clients des dispositifs à ondes acoustiques de surface (filtre de bande) pour application radar et télécommunications.

Débutant ou avec une première expérience, de formation grandes écoles (ENST, ESE, ENSAE, ENSTA ...), vous possédez nécessairement des connaissances en hyperfréquence, traitement du signal et informatique. Réf.04DUQ

Attentifs à la gestion des carrières, nous offrons aux candidats à fort potentiel, de larges perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à
THOMSON SINTRA ASM - Franck CHASTOL - BP 53 - 06801 Cagnes sur mer Cedex.



HCA

JEUNES INGENIEURS TELECOM

MISSION LEADER

Dans le cadre du développement national et international de son réseau intégré de télécommunications, BULL recherche des Jeunes Ingénieurs, avec option informatique, et possédant une forte culture Télécom.

Vous prendrez en charge la conception et l'exploitation des réseaux internes du groupe au plan mondial.

Vous serez amené à participer à de grands projets de développement : véritable valeur de référence pour BULL et ses clients.

Une formation technique approfondie vous sera proposée dès votre arrivée dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature, (lettre, cv), sous référence LM 320
à BULL DCF - Annette MENCEL
Tour BULL - Cedex 74
92039 PARIS LA DEFENSE

Réseaux et systèmes d'information



HCA

Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde de l'Informatique

هكذا من الأصل

Le Monde des Secteurs de Pointe

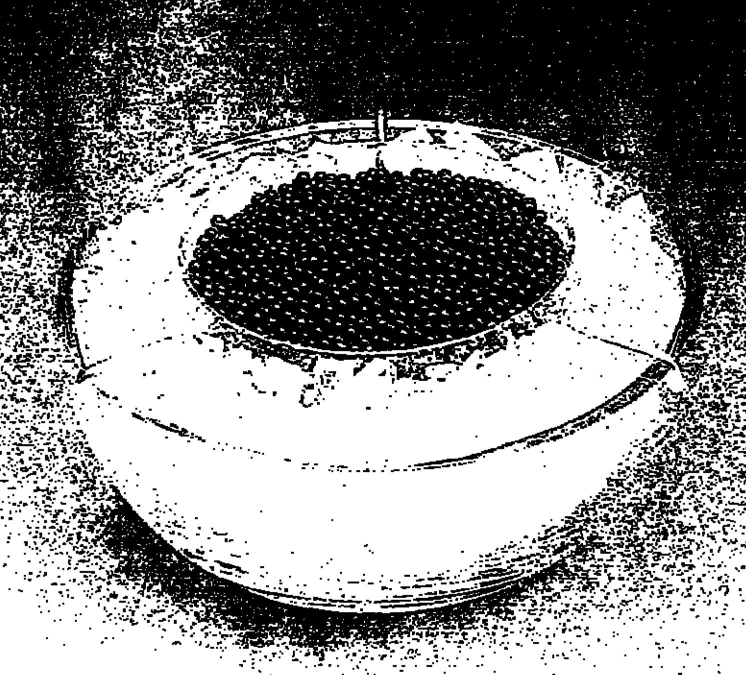
GRANDES ECOLES première expérience

INGENIEUR LOGICIEL

3M

Le Monde des Secteurs de Pointe

A la petite cuillère ou à la louche ?



1 milliard de $ de CA en 1990, classée parmi les "Corporate stars of the future" selon le Wall Street Journal, le groupe ACER s'affirme comme l'un des challengers les plus sérieux du monde de la micro-informatique. Pour cette multinationale Taïwanaise aussi puissante que discrète, la qualité reste le maître-mot d'un développement basé sur l'anticipation technologique et la performance des hommes. Aujourd'hui, ACER Computer s'attaque au marché français. L'occasion pour les professionnels de la micro-informatique de participer à la construction d'ACER France et de goûter à de nouveaux succès.
Les plus belles opportunités sont à saisir... notre Directeur Général, Jean-Claude CARLES, est prêt à vous en parler en toute confidentialité. Bien entendu, ACER Computer France est prête à payer à leur juste valeur votre expérience et votre efficacité. Au fait, le caviar, vous aimez ?

INGÉNIEURS COMMERCIAUX (Réf. 630 LM)

Professionnel reconnu dans le monde des distributeurs micro-informatiques, votre parcours – 5 ans environ – est exemplaire et vous permet d'évoluer dans la "cour des Grands".
Autonome, performant, vous développez notre réseau de vente indirecte. Vous savez le convaincre et le motiver, appuyé par des moyens marketing importants.

CHEFS DE PRODUITS (Réf. 631 LM)

Passionné des innovations micro-informatiques, bilingue anglais, votre solide expérience marketing, acquise de préférence chez un constructeur, vous a doté d'une parfaite connaissance des gammes "micro" de bureau et portables existantes sur le marché.
Audacieux et rigoureux, vous savez définir la stratégie adaptée à la ligne de produits que vous gérez.

Performants et ambitieux, nous bâtissons notre succès avec les hommes qui nous ressemblent... gourmands de caviar !

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (CV et lettre manuscrite) en précisant la référence du poste choisi à Jean-Claude CARLES
ACER Computer France – Le Luzard III – 35, Grande Allée du 12 Février 1934 – 77186 NOISIEL.

Darjeeling



ACER COMPUTER FRANCE à consommer sans modération

TRANSPORT

DES TGV EUROPEENS EN TOUTE SECURITE



Comme les grands projets militaires ou aéronautiques nous exploitons les technologies les plus avancées : ADA, 68020, 68030, traitement du signal, systèmes analogiques et numériques de sécurité, transmission par transpondeurs hyperfréquence, visualisation graphique très évoluée (X Window V11, bases de données relationnelles), commande centralisée de process complexes, intelligence artificielle,...

Ingénieurs high tech

Informatique - Electronique
Systèmes de Sécurité - Visualisation graphique

Expérimentés ou débutants, intéressés par un emploi en proche banlieue sud, si vous voulez découvrir une entreprise à taille humaine (400 personnes) qui vous offre des missions passionnantes et à terme, des opportunités de mobilité tant en France qu'à l'international au sein d'un groupe de 2 000 personnes ou chez un partenaire aux multiples implantations internationales : appelez "Notre Numéro" au (1) 42.27.40.27 du Lundi au Vendredi de 9 h à 19 h et le Samedi de 10 h à 13 h.

Vous pouvez noter dès maintenant sur vos agendas que nous organiserons le **Jeudi 6 septembre à 17 h 45** une première rencontre de recrutement au siège du groupe CSEE près de la Porte d'Orléans.



MEDIA-SYSTEM



Important établissement industriel de l'État, région OUEST LITTORAL, recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Sécurité nucléaire et radiologique des infrastructures
E.N.S. - AEROESPACE - TELECOM - MINES
TECHNIQUES AVANCÉES - E.C.A.M.

Vous participerez aux études de sécurité nucléaire, dans le cadre de la réalisation de nouvelles infrastructures de soutien de navires à propulsion nucléaire.

INGÉNIEUR ORGANISATION MÉTHODES QUALITÉ

Jeune ingénieur A.M. ou E.N.S.I.E.A.T.A.
avec si possible une expérience industrielle même courte.

Vous participerez à la mise en place et au suivi de l'organisation et des méthodes qualité, dans le domaine de la propulsion nucléaire.

A défaut d'une première expérience dans le domaine nucléaire, l'établissement assurera la formation complémentaire indispensable. Appelés à travailler en équipes, les candidats devront montrer de l'aisance dans les relations humaines. Doués d'un esprit critique et inventif et d'une curiosité naturelle très développée, ils n'hésiteront pas à se déplacer fréquemment pour rechercher ou étayer toujours plus d'idées novatrices.

Merci d'écrire à notre conseil : DRH CONSEIL - 4, rue de l'Elorn - 29200 BREST. (lettre manuscrite + C.V. + photo obligatoire)

DRH CONSEIL

Organisation et Publicité

LYON

DUNE

Notre équipe, créée en 1935 regroupe 85 personnes en 5 sociétés en France et Outre-Mer. Nous sommes leaders reconnus d'une science que nous avons développée :

LA PATHOLOGIE des STRUCTURES BETON

Pour diriger notre département Etudes et Recherches, nous cherchons un Binôme :

un X-PONTS et un DOCTEUR INGENIEUR

350 KF environ

Nous voulons une expérience réussie (Calculs, Etudes, RDM, Chimie des granulats, Génie Civil, etc.) un très haut niveau scientifique dans un de ces domaines et la capacité à être leader d'une équipe et ...futur partenaire.
CV détaillé, lettre manuscrite et salaire actuel sous réf. MGDV à :

a.m.s.sélection - Ingénierie BTP
89, rue de la Villette - 69003 LYON

MARSEILLE . MONTPELLIER . NICE/MONACO . PARIS . LYON

SOCIÉTÉ DE CONSEI[redacted]IONALE, nous sommes spécialisés dans [redacted]vre de progiciels d'application de gestion h[redacted]
Pour renforcer notre é[redacted]t qualifiée nous recherchons un

CONSULTAN[redacted]LICATION
gestion financ[redacted]O, logistique

Votre expérience de pro[redacted] - de préférence SAP -, votre compétence [redacted]s un des domaines fonctionnels, asso[redacted]ne connaissance de l'environnement des [redacted]s informatiques font de vous quelqu'un de re[redacted] le goût du travail varié. Dynamique, vous[redacted]ous investir dans un environnement moti[redacted]
Nous vous offrons [redacted]évoluer dans une société jeune en fort dével[redacted]
Merci d'adresser [redacted]e candidature (lettre, CV, photo et prétentio[redacted] à Lévi Tournay [illegible], 31, Boulevar[redacted]elle 75002 PARIS qui transmettra.

VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS : 82 000 habitants
recrute

CHEF DE PROJET

de développement social d'un quartier H.L.M.

Sa mission :
- élaborer le projet de développement social ;
- mobiliser les acteurs locaux ;
- assurer le suivi et l'évaluation ;
- évolution possible du périmètre d'intervention.

Les qualités requises :
- management ;
- analyse, synthèse, sélection des priorités.

Le profil souhaité :
- Bac + 4 :
- Expérience professionnelle dans ce domaine.

Adresser lettre manuscrite de candidature avec prétentions + C.V. à :
Monsieur le Maire, Conseiller général,
à l'attention du Service du Personnel : Centre administratif,
16, bd Félix-Faure, 93602 Aulnay-sous-Bois cedex.

ESSAIR Bureau d'Etudes
EVRY - PARIS - PLAISIR - MARSEILLE
recherche pour SECTEUR AERONAUTIQUE

INGENIEURS

Grandes Ecoles ou Université (Bac + 4)
mécanique, thermique, combustion, aérodynamique.

AGENTS TECHNIQUES

DUT GENIE THERMIQUE ou DUT GENIE MECANIQUE

DEBUTANTS ACCEPTES

Env. CV + photo 129, rue du Fbg Poissonnière - 75009 Paris

P.R.

ORGANISME
DE RECHERCHES APPLIQUÉES
recrute

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou quelques années expérience

Automatique - Modélisation et Commande Processus Continus - Gestion de Production - Contacts industriels
Bonne connaissance anglais souhaitée
Envoyer C.V. à ADERSA, BP 52
91371 Verrières-le-Buisson Cedex.

Le Monde des Secteurs de Pointe

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

HIGH TECH : L'AVENIR COMMENCE DEMAIN

Les SCTF, Services Communs de Technologie et de Fiabilité, ont pour mission le conseil et la définition des orientations technologiques du groupe dans le cadre de grands projets européens et internationaux.

Pour mener à bien leur mission, nos experts s'appuient sur des laboratoires d'électronique et de physicochimie. Nous recherchons pour renforcer nos équipes :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

De formation Grande Ecole ou Universitaire, vous assurez un rôle de conseil déterminant pour les choix technologiques futurs dans les domaines suivants :

- LES MICROPROCESSEURS
- LE PACKAGING
- LE MICROASSEMBLAGE

Votre réelle ouverture d'esprit à l'évolution des hautes technologies, vos capacités d'écoute et de conseil pour vos interlocuteurs à haut niveau d'exigence sont vos meilleurs atouts pour réussir dans cette mission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à :
THOMSON SCTF - Mme BOUIC - L'Orée de Corbeville - BP 56 - 91401 Orsay Cedex.

THOMSON

HCA

Dans le cadre du développement de SYSTEMES NATIONAUX et INTERNATIONAUX en TELECOMMUNICATIONS appliquées aux domaines suivants :

RADIOCOMMUNICATIONS AVEC LES MOBILES
DISTRIBUTION NUMERIQUE
COMMUTATION SPECIALISEE.

Au sein du GROUPE MERLIN-GERIN,



750 personnes dont 220 ingénieurs

Recherche

INGENIEURS EXPERIMENTES ou DEBUTANTS

Compétences recherchées en matériel et/ou logiciel :
- MATERIEL : en radio et/ou optique et/ou logique : - microprocesseur - circuits télécom - traitement du signal.
- LOGICIEL : - langage C - OS 9 - protocoles de communication - exploitation maintenance - traitement signalisation téléphonique.

Pour les postes d'ingénieurs, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée. Evolution rapide des responsabilités pour des candidats compétents et entreprenants.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous réf. F/AP, à SECRE (Direction du Personnel)
214, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS.

CONTESSE

AM, INSA, ENSI, ENI...

Relevez le défi... Fabrication 0 défaut !

Directement rattaché à notre Directeur Industriel nous confierons à un jeune ingénieur fort potentiel, la fabrication d'une ligne de produits appelée à une réelle perspective d'avenir sur son marché. Il prendra en charge l'organisation, le suivi, veillera au respect des coûts et délais et sera garant de la qualité zéro défaut. Il sera le lien entre les services Recherche et Développement, Méthode et Qualité. Véritable animateur d'équipe, homme d'action, de communication, son autorité naturelle et son goût pour les problèmes complexes *lui offriront*, s'il réussit dans ses missions, une évolution de carrière à la hauteur de ses ambitions au sein de notre PME, filiale d'un puissant groupe français aux produits renommés.

Poste basé à 35 km Nord de Paris.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS. **Réf. 4349/M**

SV&GM
CONSEIL EN RECRUTEMENT

CONCOURS
INSERM
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

L'INSERM ouvre ses concours annuels de recrutement :

- **d'ingénieurs, sur titres et travaux,** aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur, doctorat, DEA, maîtrise, licence ou diplômes équivalents. (Secteurs : biologie cellulaire et moléculaire, informatique et imagerie, épidémiologie, électrophysiologie, cytométrie de flux).
- **de personnels techniques et administratifs** de nationalité française, sur épreuves écrites et orales, aux titulaires d'un DUT, BTS, BAC, CAP, ou diplômes équivalents.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés
jusqu'au 4 septembre 1990 et déposés au plus tard le 5 septembre 1990 au :
Bureau des Concours I.T.A.
101, rue de Tolbiac
75654 PARIS CEDEX 13

Vous pouvez obtenir :
- la liste des postes ouverts, en composant le 3615 Code Joël 5 et en sélectionnant successivement les rubriques 4, puis 1 (catégorie A) ou 2 (catégorie B), ou 3 (catégorie C), puis 1 Min. Recherche
- des renseignements téléphoniques au 16 (1) 45 84 14 41 Postes 4056, 4112, 4301 à 4303

GRACE *est un groupe international*, leader mondial dans le domaine de la chimie et implanté dans 44 pays. Nous recherchons aujourd'hui un

Chef de Projets Européen en Génie Chimique

Basé à notre siége européen (Paris), vous dépendrez directement du Vice-Président Manufacturing et Engineering. Vous aurez à intervenir dans nos unités de production en leur apportant votre expertise et vos conseils.

***Ingénieur en génie chimique, vous possédez, à 30/35 ans, une solide expérience des process de* production. Parlant couramment anglais, français et idéalement allemand, vous disposez de réelles qualités humaines (goûts des contacts, diplomatie, capacité de négociation...). La compréhension des problèmes d'investissement et de la GPAO serait, en outre, très appréciée.**

Ce poste, central dans notre groupe, demande une grande disponibilité pour de fréquents déplacements en Europe.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de grande valeur et d'initiative auquel sa réussite dans la fonction permettra d'envisager de réelles opportunités au sein de nos sociétés.

Merci d'adresser un dossier de candidature complet, sous la référence 1038/2 M, à notre Consultant Alain DUMESNIL, ALGOE, 24 rue Bonaparte, 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

ALGOE
CONSEIL EN MANAGEMENT

DESSIN



TOUT SAVOIR ET DIALOGUER

Jeunes ingénieurs débutants

Un grand groupe - l'informatique à taille humaine.

Filiale de la Compagnie Générale des Eaux, nous sommes des spécialistes de l'informatique distribuée et notre compétence en réseaux est largement reconnue.

Nos 150 ingénieurs conçoivent des systèmes d'information autour de matériels IBM, BULL, VAX et HP dans un souci de convivialité maximale pour chaque utilisateur.

Pour faire face à notre rapide expansion, nous recherchons une dizaine d'ingénieurs débutants, de formation ENSI, SUPELEC, MINES, ENSAE et équivalent ou universitaires. Vous avez un sens relationnel développé allié à un fort esprit d'initiative.

Nous vous proposons de rejoindre, selon votre profil et vos aspirations particulières, l'un de nos départements techniques :

- Intégration de systèmes - Communication et systèmes - Systèmes d'information - Formation - Bureautique

Vous souhaitez rejoindre une entreprise dynamique à taille humaine au sein d'un grand groupe : vous voulez parler de votre rémunération motivante, appelez Télécarrière aux heures de bureau.

Réf : 443

Télécarrière
65, av. de Wagram 75017 Paris

GROUPE WAGRAM CONSEIL
APPELEZ LE (16) 1 47 63 11 15



ISOG P.A.

CHEF DE PROJET
Communication et sécurité

Science et Industrie Notre société (400 personnes) met son avance technologique, sa compétence technique et son expertise au service de l'industrie, de l'enseignement et de la recherche, en commercialisant une gamme complète de systèmes *professionnels d'analyse, de test et mesure, de communication* et *sécurité* et *d'automatismes* industriels.

Ingénieur électronicien, vous êtes débutant ou vous avez déjà quelques années d'expérience en conduite de projets ou en bureau d'ingénierie.

En collaboration avec les ingénieurs d'affaires, vous élaborez des dossiers d'appels et les calculs de *prix, puis vous prendrez la responsabilité du suivi* et de la réalisation du *projet.*

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence CP/M à **Philips Science et Industrie,** Jacky Bideau, 105 rue de Paris, 93002 Bobigny.

" Philips en France, c'est un C.A. de l'ordre de 24 milliards, 23 000 personnes qui évoluent de la *recherche au commercial, du marketing* à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique"



PHILIPS

PHILIPS, C'EST DEJA DEMAIN.

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur Développement Mécanique : assurez nos échanges technologiques internationaux.

Notre Département, qui conçoit et réalise des produits de régulation à prédominance mécanique, appartient à *un grand* Groupe mondialement connu dans le Contrôle Industriel.

Pour mieux servir notre marché, nous voulons développer nos échanges technologiques entre nos différents bureaux d'études situés aux USA, au Japon et en Europe.

Vous, jeune Ingénieur Mécanicien (A et M, Mines, E.C.P., ENSMA...) débutant ou première expérience, vous participez, après une période de formation, au développement de nos produits et prenez la responsabilité des échanges technologiques pour notre Département. Vous vous rendez dans les différents bureaux d'études du Groupe, nouez des contacts étroits, recueillez et échangez des informations technologiques pour valoriser la conception mondiale de nos produits.

Vous aurez compris que votre langue de travail sera l'anglais.

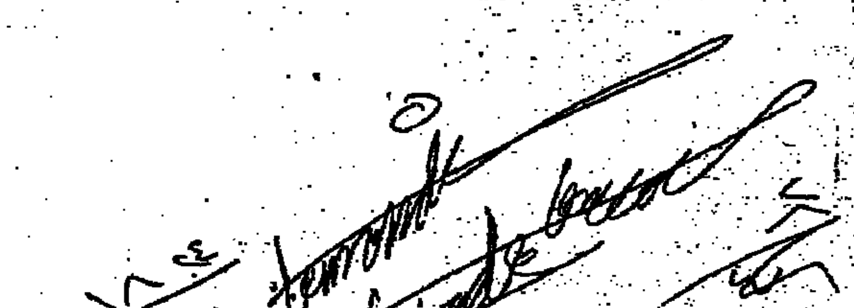
Le poste se situe dans une importante ville du Centre de la France.

SEFOP, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre candidature sous réf. CIE 767 M

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

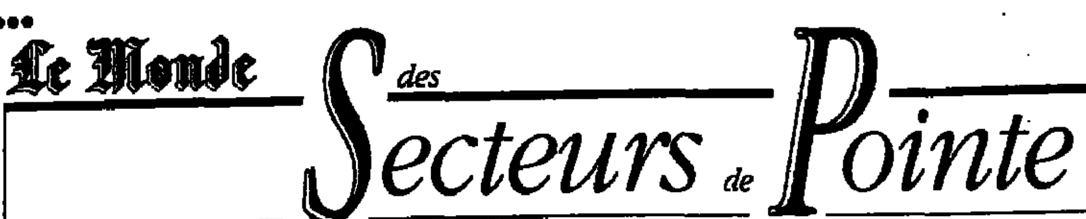
SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC



Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde





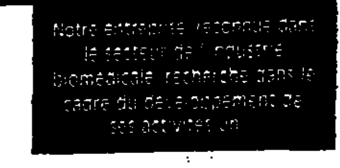
TECHNOLOGUE MECANIQUE ET MATERIAUX

VOS COMPETENCES POUR LES TRAINS DU FUTUR

Au sein de la Division Transport, la vocation de nos équipes lyonnaises (500 personnes dont près de 200 ingénieurs) est de concevoir les ensembles électroniques de puissance destinés aux TGV, locomotives, métros.
Nous renforçons nos équipes études et recherchons un ingénieur technologue pour notre département conception mécanique des sous-ensembles de puissance. En interface avec le bureau d'études, la production, nos fournisseurs, vous participerez au développement produit sous les aspects matériaux : veille technologique sur les matériaux de remplacement, intégration de nouveaux matériaux, conception des ensembles, par coûts, objectifs ; vous participerez à l'industrialisation des solutions techniques proposées. Vous êtes ingénieur, âgé d'au moins 28 ans, disposant d'une expérience préalable en développement ou industrialisation d'ensembles électroniques ou électromécaniques en petite série. Outre vos compétences en mécanique, vous avez acquis de solides connaissances en matériaux (métaux, isolants, composites, alliages conducteurs) et leur mise en oeuvre.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence PG 105 à : GEC ALSTHOM - Département Ressources Humaines - 11/13 avenue de Bel Air - 69627 VILLEURBANNE cedex.

GEC ALSTHOM
DIVISION TRANSPORT

CONTESSE



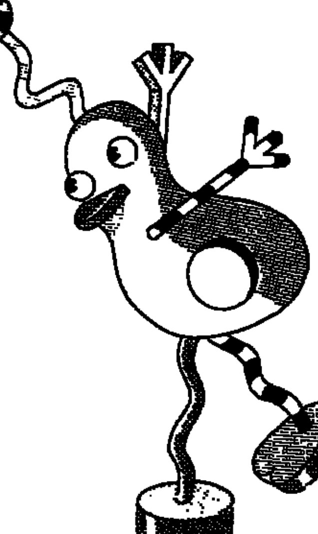
INGENIEUR PRODUCTION SYNTHESE ORGANIQUE

REGION LANGUEDOC

Il assurera l'industrialisation 1/4 grand d'un procédé de synthèse et mettra en place les bonnes pratiques de fabrication.
Vous avez une formation ingénieur ou doctorat chimie spécialisé en chimie organique, et avez acquis pendant au moins deux ans, et impérativement dans l'industrie, la pratique de la synthèse multi-étapes au sein d'un laboratoire 1/4 grand ou pilote.
Vous êtes motivé par la responsabilité du démarrage d'une petite unité de production au sein d'une industrie de pointe.
N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 02466 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

NOUS RECHERCHONS L'OISEAU RARE CAPABLE DE VOLER DE SES PROPRES AILES



INGENIEURS CONCEPTEURS FUTURS CHEFS DE PROJET Grandes écoles (Supelec, ECP, ECL, ENSEEIHT, ENST...)

Si vous vous sentez pousser des ailes, si vous désirez faire décoller votre carrière, nous avons déjà des points communs... venez prendre votre envol avec nous dans l'espace des nouvelles technologies :
- *Bases de Données (ORACLE, SQL)*
- *Télécommunications (Normes ISO, RNIS)*
- *Langages (ADA, C++)*
- *Systèmes (VMS, UNIX)*
- *Stations de travail (X Window)*
- *Méthodologies et Génie logiciel.*

A la fois constructeur de matériel informatique et société d'ingénierie, MPI développe son activité depuis 1974, en France et sur le marché international.

Parce que quotidiennement nous prenons de l'altitude pour proposer une informatique qui va plus loin, nous savons reconnaître les oiseaux rares. Vous, sûrement qui êtes décidé à réussir.

Merci d'adresser Curriculum Vitæ, photo et prét. sous réf. LM/IND/08 à Didier DELOURME - MPI - 40, rue du Général Malleret-Joinville - 94400 VITRY SUR SEINE

MPI *UNE INFORMATIQUE CONSTRUCTIVE*

MEDIAPA

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE MULHOUSE
DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION
recherche

1 RESPONSABLE MICRO-INFORMATIQUE

Mission : – Gérer et développer les réseaux de micros en place,
– Suivi système,
– Assistance, conseils et formation des utilisateurs,
– Développement et mise en œuvre de nouveaux produits.

Profil : – Bac + 4 ou équivalent,
– Une expérience micro de 2 ans environ,
– Une pratique des systèmes CTOS est un plus.

1 ANALYSTE D'APPLICATION

Mission : – Participer au développement des applications médicales et médico-techniques en environnement GCOS7 MANTIS-IDS2.

Profil : – Bac + 4 ou équivalent,
– Une expérience en environnement hospitalier ou GCOS 7 sera appréciée.

Merci d'adresser avant le 30.9 votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi à :
Monsieur le Directeur du
Centre hospitalier général de Mulhouse
87, avenue d'Altkirch, BP 1070
68051 MULHOUSE CEDEX.

DEVELOPPEMENT INGENIEUR PHYSICIEN

Thermocoax Notre division développe, fabrique et commercialise des capteurs et des systèmes de chauffage pour des industries de pointe (nucléaire, aéronautique, spatiale).

Vous êtes **physicien** de formation, vous avez 3 à 5 ans d'expérience de développement et une bonne aisance rédactionnelle. En relation avec nos clients (en France et à l'étranger) et laboratoires du groupe, vous dirigez des études sur les capteurs et animez une petite équipe de techniciens.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence ID/LM à Mr Coville, **Thermocoax,** 10 rue de la Passerelle, 92150 Suresnes.

" Philips en France, c'est un C.A. de l'ordre de 24 milliards, 23 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".



PHILIPS

PHILIPS, C'EST DEJA DEMAIN.

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur Gestion "Qualité"

Communiquer, animer, faire évoluer

La diversité de nos produits nous conduit à étoffer notre équipe "qualité" pour maintenir et renforcer notre position sur les marchés français et internationaux. Rattaché au responsable, vous êtes l'élément moteur de la gestion de la qualité au travers de la mise en œuvre d'un plan annuel. Vous définissez les moyens et méthodes (AMDEC/SPC), réalisez les audits nécessaires, animez et informez les différents partenaires. Vous êtes garant de l'application des normes internationales, civiles et militaires. Ingénieur ou universitaire, vous disposez d'une solide formation de qualiticien et de bonnes connaissances en mécanique et électromécanique. Vous avez acquis une expérience d'environ deux ans des fabrications grandes et moyennes séries en PME.

Poste basé à 35 km Nord de Paris.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS. **Réf. 4350/M**

SV&GM
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Valence (Drôme) Mécanisme-Automatismes

Notre Société (1 900 p., 1,2 milliard de CA), conçoit et réalise des grands systèmes automatiques faisant appel à différentes techniques de pointe (informatique, électronique, mécanique).

Pour renforcer notre direction technique sur le site de Valence (600 p.), nous recherchons un :

INGENIEUR D'ESSAIS DEBUTANT

Au sein du service essais (13 ingénieurs et techniciens), il se consacrera essentiellement aux essais de machines automatiques de lecture, codage et tri du courrier destinées aux grandes administrations postales françaises et étrangères.
Rattaché au Chef de Service, cet ingénieur prendra la responsabilité d'essais de prototypes, de faisabilité, qualifiera des composants ou des équipements et participera à la conception des matériels.
Il sera amené à animer une petite équipe et à procéder à l'installation des produits en France et à l'étranger.
Débutant, ou avec une première expérience (stages significatifs), il sera de formation polyvalente avec dominance en électromécanique, connaissance en micro sous DOS appréciée.

Si vous avez l'esprit d'équipe, de dynamisme et des qualités relationnelles,



CGA-HBS
Cie Générale d'Automatisme

merci d'envoyer votre dossier [illegible] de candidature [illegible] en mentionnant la référence [illegible] à PSYNERGIE, 1 Square de [illegible] PARIS

L.B.W.

MASTERE EN ENVELOPPE DU BATIMENT (Centrale Paris)

Il faudrait vous payer pour continuer vos études ?
Nous avons des choses à nous dire ...

JEUNE INGENIEUR

Offrir à un jeune ingénieur de formation Génie Civil, Mécanique, ou généraliste (ENSAM, MINES, Centrale...), dégagé des obligations militaires, une formation aux techniques de protection des bâtiments, c'est tout SMAC ACIEROID. Suffisamment passionné par son métier pour savoir en ouvrir les portes, SMAC ACIEROID, leader français du second oeuvre du BTP, n'hésitera pas à miser sur le potentiel du candidat de son choix. Avec, à la clé, la volonté de l'intégrer à l'issue de cette année de formation, au mieux de ses compétences et de ses choix.

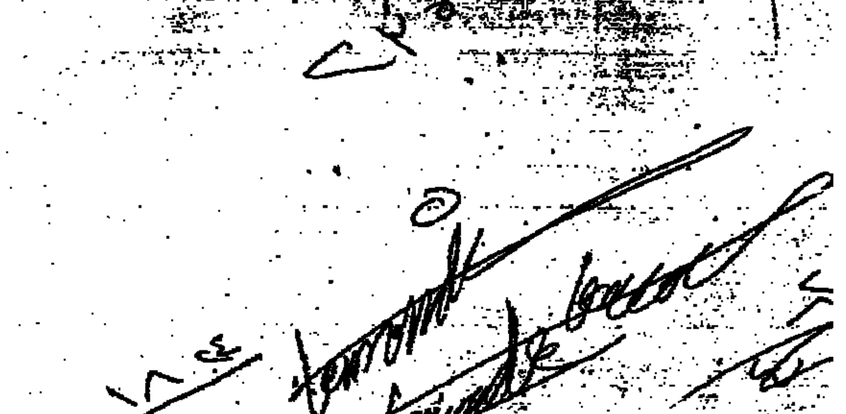
Merci d'envoyer votre dossier de candidature à SMAC ACIEROID, sous la réf. SSO/3390 à la Direction des Ressources Humaines - 1 av E. Freyssinet - BP 6 - GUYANCOURT
78 062 St QUENTIN EN YVELINES CEDEX



SIGNE PARTICULIER : PROFESSIONNALISME

HCAP

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

Si Saint-Exupery connaissait La Poste d'aujourd'hui il volerait certainement vers nos 80 métiers.



J E U N E S D I P L O M E S B A C + 3

SAINT-EXUPERY : un pionnier à l'image de La Poste, novatrice dans la transmission de l'information et dans son rôle d'établissement financier.
Jeunes diplômés, Bac+3, rejoindre La Poste, c'est intégrer une véritable entreprise au service de tous et partenaire de chacun.
Votre partenaire, grâce à une formation technique, commerciale et humaine, une structure créative, des outils informatiques de pointe.
Le partenaire de sa clientèle d'entreprises et de particuliers, grâce au professionnalisme de ses 306 000 collaborateurs, son rang de premier réseau national, de deuxième institution financière.
Alors, pour concilier votre performance personnelle et votre motivation pour l'intérêt général : un métier à La Poste, une excellente idée pour votre avenir !...
Les 24 et 25 octobre 1990, 270 postes de cadres sont offerts par concours (clôture des inscriptions le 17 septembre).
Renseignez-vous dans l'un de nos 17 000 bureaux de poste ou composez l'un des numéros suivants. Vous verrez certainement La Poste sous un jour nouveau.

NUMERO VERT
05 34 05 34
05 05 66 77
05 20 89 89



GROUPE BANCAIRE
LEADER SUR LA RÉGION AUVERGNE RECHERCHE SON

CHARGÉ DE MARKETING STRATÉGIQUE

Sa formation ESC ou Sciences-Eco sera complétée par 2 ans d'expérience, de préférence bancaire.
Son expertise technique sera immédiatement opérationnelle.
Il aura déjà fait preuve de ses talents d'animateur d'équipe.
En collaboration avec le responsable marketing, il participe à l'élaboration du plan marketing et assure le suivi des résultats.

FIDAL AUVERGNE RECRUTEMENT



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à nos Conseils, M. DONAINT et Mlle HUGUET,
FIDAL, 33-35 avenue du Maréchal-Leclerc,
63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. : 73-91-16-61

LYON ou PARIS

Exercer LA FONCTION "PERSONNEL" sur le TERRAIN (haute technologie)

Une puissante entreprise de tout premier plan, société mère d'un groupe international diversifié, fait assister les patrons de ses grandes divisions, constituées essentiellement de cadres et de techniciens, par un (une) spécialiste de la gestion des ressources humaines.

Véritable consultant interne, traitant tous les aspects de son métier - administration, négociation, gestion prévisionnelle, formation, communication... - ce spécialiste s'appuie en permanence sur les services du personnel.
Deux postes sont à pourvoir : l'un à Lyon, l'autre à Paris. Ils sont faits pour des personnalités affirmées, dotées d'une excellente aisance relationnelle.
Une formation supérieure et une expérience de plusieurs années en gestion du personnel sont indispensables. Les possibilités d'évolution sont exceptionnelles, tant par leur qualité que par leur diversité.

Adresser CV, photo, prétentions,
sous réf. 90 F 52 à :
Discrétion totale assurée.

STRATEGIES ET VALEURS
116 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

MEDIA SYSTEM

Une opportunité pour un ingénieur



Intégrer notre groupe transnational pluridisciplinaire de conseil aux entreprises pour développer notre agence régionale, telle est notre raison d'associer à notre équipe un nouveau

Consultant

Formé à notre savoir-faire issu de trente années d'expérience et bénéficiant de notre forte notoriété, il établit et entretient des contacts de haut niveau.
Il mène, avec une large autonomie, les missions de recherche de cadres et de dirigeants qui lui sont confiées.
Trente ans environ, de formation ingénieur, vous êtes ouvert aux fonctions humaines dans l'entreprise, et possédez de larges compétences intellectuelles, relationnelles et commerciales associées au sens du service.

Merci d'écrire sous réf. C/M.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
46, avenue du Peuple Belge 59800 Lille.

OPAC D'AMIENS

Etablissement à vocation régionale gérant 13 000 logements locatifs

RECRUTE

UN CONDUCTEUR D'OPÉRATION

Architecte ou ingénieur, dans le cadre du développement de ses missions d'aménageur et de mandataire pour des constructions publiques.
Expérience indispensable.

UN MONTEUR D'OPÉRATION

Pour conception et montage de programmes de logements locatifs et opérations d'aménagement urbain. Expérience indispensable.

UN RESPONSABLE MAINTENANCE

Qui élabore, propose et met en œuvre sous la responsabilité du directeur du Patrimoine, la politique d'entretien du Patrimoine.
Responsable d'un budget annuel d'environ 35 millions de francs, il anime une équipe de techniciens, négocie et gère les marchés, contrôle l'exécution des travaux.
Expérience professionnelle indispensable d'environ 5 à 6 ans dans une fonction similaire.
Qualités nécessaires : bonne pratique de la technique bâtiment, capacité d'animation et d'encadrement, aptitude à la négociation et sens de l'organisation.

UN CHEF COMPTABLE

Chargé de superviser, sous la responsabilité du directeur financier, la comptabilité générale et la comptabilité des investissements. Il participera à la mise en place de nouvelles structures adaptées au futur passage en comptabilité commerciale.
Une formation supérieure en gestion et comptabilité est nécessaire, des connaissances en fiscalité immobilière et/ou en contentieux du recouvrement sont souhaitées.

UN CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

chargé, en liaison avec le directeur financier
- de définir les procédures de contrôle des services opérationnels et fonctionnels,
- d'élaborer, de mettre en place et vérifier la bonne application de ces procédures,
- d'analyser les tableaux de bord de gestion financière, de trésorerie, de suivi du budget et de recouvrement,
- de participer au comité informatique.

Adresser CV manuscrits – photos – prétentions à OPAC d'Amiens
BP 1022 – 80010 AMIENS CEDEX – Tél. : 22-54-50-00.

CREDOC *L'entreprise de recherche*

• une longue expérience reconnue dans les disciplines de la statistique et de l'économie appliquées aux sciences humaines et sociales.
• un statut d'économie mixte : partenariat avec l'Etat et contrats d'études et de recherche avec les entreprises, les collectivités locales, les ministères ...
• une pluridisciplinarité réelle.
• trois axes principaux d'intervention : les opinions et les "aspirations" des français, la consommation des ménages, l'évaluation des effets des politiques publiques,
cherche à pourvoir plusieurs postes dans le cadre de son développement :

SPÉCIALISTES SCIENCES SOCIALES H/F

Vous avez une formation ingénieur grande école avec une formation complémentaire ou un doctorat vous permettant d'utiliser les méthodes quantitatives.
Nous vous confierons la responsabilité d'études pouvant nécessiter l'encadrement de plusieurs assistants de recherche.
Sous la responsabilité d'un chef de département vous devrez gérer un portefeuille de contrats et participer à la prospection de nouveaux contrats.

STATISTICIENS H/F

Ingénieur grande école (ENSAE,...), vous avez le goût et l'expérience effective des sciences humaines et sociales.
Vous bénéficierez d'une grande autonomie pour mener à bien les contrats d'études et de recherche issus d'entreprises privées et publiques que nous vous attribuerons. Vous participerez au développement et à l'application de méthodes nouvelles dans le traitement des enquêtes : analyse lexicale...

INFORMATICIEN H/F

De haut niveau, avec une expérience confirmée, vous organiserez - au sein d'une équipe de statisticiens - le traitement de gros fichiers d'enquêtes : mise en place de bases de données, gestion de nomenclatures,...
Selon vos qualifications et expérience, vous serez nommé Directeur de Recherche ou Chargé d'Etudes.
Merci d'adresser votre dossier de candidature au CREDOC :
142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS -
A l'attention du Directeur du CREDOC.
Confidentialité assurée.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde des Cadres

RESPONSABLE DU MARKETING

Chef de Produits confirmé, il est temps pour vous de prendre la responsabilité globale du Marketing d'une entreprise dont les ambitions répondent aux vôtres. Nous vous offrons cette opportunité. Parmi les leaders sur un marché hautement concurrentiel (biens d'équipement second oeuvre pour l'habitat), notre expansion passe par une diversification. Avec votre équipe, vous participerez à la définition de la politique commerciale, conduirez les études préalables, élaborerez la stratégie de lancement et, parallèlement, vous donnerez une impulsion nouvelle aux gammes existantes en cours de renouvellement. Notre Société (750 personnes, 300 Millions de CA), filiale d'un important groupe français, met en pratique toutes les techniques de pointe, de gestion de production, de qualité et s'attache à optimiser le potentiel de ses ressources humaines. Poste basé à Orléans.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétention) sous référence CL/011 M.



35, rue du Rocher 75008 Paris

CONTESSE

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE ...
POUR ANIMER LES PLANS STRATEGIQUES D'INVESTISSEMENT

Ingénieur de formation (centrale, etc...), vous avez orienté votre carrière vers les études industrielles, la production et vous êtes muni d'une première expérience de 2 à 5 ans dans les domaines de l'automatisme, des équipements de conditionnement, de l'informatique industrielle, etc ... Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos responsabilités et devenir un élément moteur d'une politique de développement industriel.

MSD CHIBRET, première filiale en France avec un CA de 4,2 milliards de francs et 2.000 personnes du premier groupe pharmaceutique international, poursuit sa forte expansion et recherche un jeune ingénieur ayant un profil tel que le vôtre pour créer à CLERMONT-FERRAND, auprès du Directeur des projets, le poste d'

Ingénieur Développement Industriel

La définition des plans stratégiques d'investissement, la mise à jour des plans de capacité de production, les études préalables aux projets d'investissement et la coordination de ces projets : telles sont les missions qui vous seront déléguées et que vous aurez à mener sur nos 3 sites industriels situés en Auvergne, en relation très étroite avec les responsables de production, les ingénieurs de projets, le planning, la comptabilité industrielle et en liaison avec les spécialistes techniques et les ingénieurs industriels aux Etats-Unis.

Votre maîtrise de l'anglais, une première expérience développée de préférence dans les secteurs pharmaceutique, cosmétique ou connexes seront les gages d'une évolution à hauteur de votre potentiel.

Notre Conseil, Pierre CHAUSSEMIER, vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence K/IDI/LM à : RPC - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC



Raymond Poulain Consultants

QOMETH

Devenez consultant - formateur management participatif

Spécialisé dans le Conseil et la Formation aux techniques de la Qualité, notre société poursuit son développement et sa diversification en créant un poste pour un jeune consultant à fort potentiel.

De formation supérieure (BAC + 4 minimum), vous avez acquis une expérience de 3 à 6 ans dans l'industrie ou le service.

Votre passion : les relations humaines.
Aujourd'hui, vous désirez mettre à profit votre bonne connaissance des hommes dans le monde du travail. Créatif, concret et enthousiaste, vous concevez puis animez des stages de communication et de management (cadres et maîtrise) pour nos clients industriels. Une fonction complète, où votre mobilité et votre disponibilité seront essentielles.

Ce poste est basé à Cergy-Pontoise.
Adressez-nous une lettre de motivation, avec C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence 90391/M à SELECOM - 226 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS.

MEDIAPA



Promouvoir la communication au sein de notre profession

C'est la mission que propose notre important groupe international, leader dans son domaine d'activité à un :

Jeune chargé de communication

Vous définirez, en liaison avec votre Responsable, le plan de communication adapté au public dont vous aurez la charge.

Vous piloterez la réalisation des différents supports d'information que vous aurez à faire évoluer, superviserez les travaux confiés à des pigistes et rédigerez certains articles.
Vous participerez à l'organisation de nos manifestations et coordonnerez la conception de diverses plaquettes ou films.

Diplômé d'études supérieures (3ème cycle en communication, CELSA, Ecoles de Gestion...) une première expérience professionnelle vous a permis de bien maîtriser tous les aspects de cette fonction exigeante.
Pragmatique et efficace, vous saurez, de façon autonome, mener à bien les missions qui vous seront attribuées.

La diversité de nos activités offrira, à un candidat de valeur, d'intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions, sous réf. I 125 LM. à notre conseil KER, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

15, rue Daumier KER 75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Directeur du Personnel

En étroite collaboration avec la Direction Générale du Groupe vous aurez à mettre en place l'intégralité de la fonction Ressources Humaines, notamment :
- *la gestion prévisionnelle,*
- la gestion des carrières,
- le recrutement,
- la formation,
- le suivi quotidien de l'administration de la fonction et l'interface avec les partenaires sociaux.

De formation supérieure, parfaitement bilingue anglais, vous possédez une première expérience globale de 3 à 5 ans, de préférence dans un environnement multinational.
Rigueur, organisation, autonomie, sens du contact sont des qualités qui vous permettront de réussir et d'évoluer au sein de notre Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en anglais (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 90/8 à : David WINN, General Manager, American Express Bank, 12/14 Rond Point des Champs-Elysées, 75008 PARIS.



AMERICAN EXPRESS BANK



TROIS CONSULTANTS

Notre métier : conseil en management - études en secteurs industriels.

Le savoir-faire technique
Qualitatif, quantitatif (création de questionnaires, traitements et analyses statistiques).

Le savoir-faire marketing
Analyse des besoins, gestion des clients, développement des services.

Une formation grande école et 3 ans d'expérience vous permettront de devenir chef de projet associé dans l'une des trois composantes de notre métier.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature CV et prétentions en précisant la référence du poste.
27 Villa Wagram St Honoré 75008 PARIS.

MAJORS STRATEGIE	MAJORS RESSOURCES HUMAINES	MAJORS COMMUNICATION
Réf. 1056	Réf. 1057	Réf. 1058

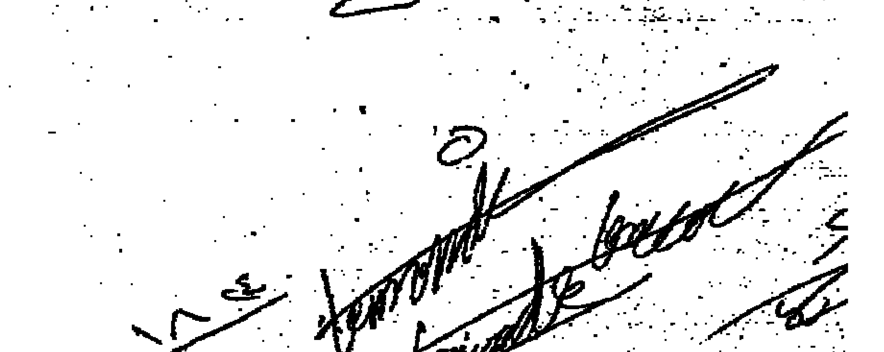
IMPORTANT ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE
recrute
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE DE PRESSE
au sein du département Communication

PROFIL DU POSTE :
- Relations média à haut niveau.
- Capacités rédactionnelles affirmées.
- *Animation d'une équipe.*

4 à 5 ans d'expérience professionnelle similaire exigée.
Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à :
CNAMTS, 66, avenue du Maine - 75694 Paris Cedex 14

L'Etablissement Public de la Bibliothèque de France
recherche pour son département audiovisuel
un responsable du système documentaire
Expérience de l'informatique documentaire appliquée à l'audiovisuel nécessaire.
Adresser C.V. et prétentions au :
Département personnel E.P.B.F.
1, place Valhubert - 75013 Paris.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône
recrute
DIRECTEUR DES ROUTES, DES TRANSPORTS ET DES ÉQUIPEMENTS
Ce poste était occupé par un polytechnicien. Les cadres de l'État ou territoriaux, dont la formation serait identique ou équivalente, intéressés par le poste précité devront faire acte de candidature auprès de la Direction du Personnel,
CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHONE
13256 Marseille Cedex 6. Avant le 1er octobre 1990.
Telex : COGEBDR 430.696 F – FAX : 91-33-23-93
TEL. : 91-57-32-56



هكذا من الأصل

GRP&

Créé il y a 4 ans, notre Cabinet est reconnu pour la qualité de ses prestations, auprès des clients comme auprès des candidats. Le développement de notre activité nous amène à rechercher un

Consultant en recrutement de cadres

Désireux de travailler dans une équipe impliquée et impliquante, où l'éthique et l'efficacité sont les valeurs premières, vous aurez à **acquérir et fidéliser** votre clientèle ; travailler en partenaire avec les entreprises pour renforcer leur potentiel humain en terme de compétences et de complémentarité ; assurer un conseil de qualité auprès de chaque Cadre que vous rencontrerez.

Agé de 30 ans minimum, Bac +5, vous justifiez d'une compétence reconnue de 3 à 5 ans du recrutement par voie d'annonce et du développement commercial de votre portefeuille clients.

Gilbert RAYNAUD et Sylvie CATHELAIN vous remercient de leur adresser votre candidature **en mentionnant votre niveau de rémunération** actuelle, sous référence **9040/LM,** au 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. 42.89.10.25. La plus stricte confidentialité est évidente.

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

RECHERCHE ET INNOVATION

Managez les hommes qui pensent l'avenir

IRSID

l'IRSID, Centre de Recherche Central du Groupe USINOR-SACILOR est l'acteur essentiel dans le développement des aciers du futur !
L'IRSID, c'est 850 chercheurs répartis sur 3 sites en France. Pour réaliser ses objectifs d'optimisation des Ressources Humaines, il recherche aujourd'hui :

Responsable du Personnel
Saint-Etienne

Rattaché au Directeur de l'Etablissement de SAINT-ETIENNE (180 personnes dont 25 % d'ingénieurs et cadres), vous prendrez en charge la fonction dans sa globalité : la supervision de la paie et de l'administration informatisée, les relations avec les partenaires sociaux, l'application de la politique salariale et de la gestion des carrières, etc...
Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DESS gestion du personnel,Sciences Po...), vous êtes un excellent praticien, vous connaissez la gestion du personnel sur micro et vous savez utiliser tous les outils techniques de la fonction. Vous avez aussi la réputation d'un homme chaleureux et communicant. réf. 9046/LM

Chargé de recrutement / de gestion des cadres
Paris

Rattaché au Responsable des Ressources Humaines, vous agirez en véritable prestataire de service interne en matière de recrutement. Vous coordonnerez l'action auprès des stagiaires des différents établissements et serez chargé des relations avec certaines grandes écoles d'ingénieurs. Vous participerez à la mobilité interne des cadres et aux actions de formation.
A 28-30 ans, de formation supérieure (DESS gestion du personnel, Droit), vous avez acquis une expérience de quelques années en gestion du personnel dans un contexte d'entreprise. Votre sens du contact, votre faculté de discernement, votre volonté d'entreprendre sont nécessaires pour réussir dans ces missions. réf. 9047/LM

Merci d'adresser CV détaillé, lettre manuscrite en précisant la référence choisie à :
Chantal DANGEL, IRSID
185, rue Pdt Roosevelt - 78105 ST GERMAIN EN LAYE

Acier
USINOR SACILOR

HEAD



Le Département des Assurances Collectives
(200 pers. - 2 MD) de
MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
recherche pour PARIS un

JEUNE ORGANISATEUR

De formation supérieure (BAC + 4, Maîtrise de gestion, d'économie...), vous êtes débutant, et souhaitez vous investir dans une fonction exigeant de la rigueur, d'excellentes qualités relationnelles, d'analyse et de synthèse.

Intégré au service Organisation et Micro-Informatique, vous prendrez en charge, en collaboration avec les informaticiens et les responsables opérationnels, la définition et le recensement des besoins du département, interviendrez dans le choix des moyens (organisation, procédures, outils informatiques) et dans leur mise en place.

Adressez votre candidature à
Catherine LECHANGEUR, sous réf. CL/OR
à la Gestion du Personnel
BP 342-09 75428 PARIS CEDEX 09.



GROUPE GENERALE DES EAUX
1er GROUPE PRIVE DE SERVICES

TELESERVICE joue en France un rôle de premier plan dans le développement des réseaux de télévision par câble ; la forte croissance de notre filiale d'Ile de France (250 - 300 personnes) rend nécessaire la création d'un poste de :

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Rattaché au Secrétariat Général, vous prenez en charge (avec votre équipe : 3 personnes) l'administration du personnel, la gestion prévisionnelle et la paie (200 personnes).

Vous mettez en place la politique de formation et d'intégration, vous assurez le recrutement des non-cadres, traitez le contentieux du travail et gérez les relations sociales.

A 30 ans environ, de formation supérieure (Droit du Travail, IEP...), votre expérience de 4/5 ans en entreprise vous a permis de gérer de façon partielle ou globale la fonction, et vous maîtrisez bien les aspects gestion et administration du personnel.

Votre aisance à tous niveaux et votre dynamisme vous positionnent comme un élément moteur du développement humain de l'entreprise.

Pour ce poste basé à Suresnes, merci d'adresser votre dossier complet, sous la réf. L.M / BR 173 S, à Christian BANG-ROUHET, OC CONSEIL, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS. Minitel : 42 36 10 30.



CONTESSE

Gestionnaire Animateur
Centres commerciaux

Filiale d'un grand groupe immobilier, nous sommes spécialisés dans la gestion de logements. Nous gérons également un nombre important de centres commerciaux en Ile-de-France.

Rattaché au Directeur de la filiale, vous aurez la responsabilité de la gestion et de l'animation de tous nos centres commerciaux. Pour cela, vous vous appuierez sur les services opérationnels décentralisés et sur les services d'assistance de la société mère.

Agé de 30-40 ans, de formation supérieure, vous avez supervisé pendant plusieurs années la gestion d'une chaîne de magasins ou de centres commerciaux. Excellent animateur, ayant la fibre commerciale, vous exercerez votre fonction avec une large autonomie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 121-01/LM à notre conseil ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

MEDIAPA



Cartier
INTERNATIONAL

Dans le cadre de l'optimisation de ses circuits d'information et de l'harmonisation de ses procédures, tant en France que dans les filiales étrangères, recherche pour compléter une équipe de 4 personnes un :

Organisateur international senior - H/F

Rendant compte au Directeur du Département Organisation et Système d'Information, en liaison avec les décideurs et les opérationnels des filiales, ses interventions porteront sur la conduite de missions d'organisation et de mise en place de systèmes d'information, plus particulièrement dans les domaines : industriel, logistique et **distribution.**

Après analyse des postes de travail, il définira le cahier des charges, établira les procédures, assurera la mise en place des systèmes et leur suivi par un audit opérationnel.

Une première mission de longue durée sera confiée en **SUISSE.**

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'ESSEC, ESCP, SUP DE CO..., justifiant d'une expérience de **5 ans** environ, de **missions** ou de **projets d'organisation** en Cabinet ou dans le secteur de la **distribution.** La pratique de la méthode Merise est un atout supplémentaire de réussite, la maîtrise de l'**anglais impérative.**

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle ainsi que vos dates de vacances,** sous référence **9036/2,** au 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 42.89.10.25.

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

GROUPAMA Ile-de-France
ASSURANCES

350 personnes - 600 Millions C.A.
Pour renforcer notre département MARKETING/ETUDES
nous recherchons

CHARGÉ D'ETUDES STATISTIQUES H/F

Formation ENSAE ou Mathématiques

Pour participer au développement des méthodes d'analyse statistique et à la gestion de tableaux de bord.

Bonne maîtrise de l'outil Micro-informatique nécessaire.

Poste à pourvoir à PARIS-SUD - 5 mn Porte d'Orléans RER.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence STAT à FMAIF/Recrutement - 75687 PARIS CEDEX 14.

Bernard Krief Consultants
NORD & BELGIQUE

Bruno Hubert
Véronique Durnez-Biecques
Nathalie Decaestecker
ont choisi le temps de l'été pour changer d'adresse et développent leurs activités dans de nouveaux bureaux au :

46, avenue du Peuple Belge
59800 Lille
Tél. 20 51 88 44 - Fax 20 55 67 67

BERNARD KRIEF CONSULTANTS

DROUOT-L'HERMINE
CONSULTANTS

Conseil en recherche de cadres et dirigeants

Nous avons le plaisir de vous communiquer notre nouvelle adresse

à compter du 22 Août 1990

33, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS
TÉL. 42 66 11 11 - FAX : 42 66 53 73

Le Monde des Cadres

CHEF DE PRODUIT MARKETING



Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio - 735 personnes, 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires - filiale de Cogecom (Groupe France Télécom), *est le partenaire privilégié des acteurs du monde* des télécommunications.

Au sein de notre Direction des Systèmes de Communication d'Entreprise, Département Marketing, vous définirez et mettrez en oeuvre notre stratégie pour les produits Réseaux d'Entreprise.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce, et âgé de 30 ans maximum, vous avez une expérience tangible en marketing des services ou systèmes de télécommunications.

Vous souhaitez aujourd'hui intégrer une structure importante, en première ligne du marché des télécommunications, en France et à l'international.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence M 75/2229 J à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

CONTESSE

(D)(F) DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un groupe d'origine allemande spécialisé en transports internationaux, mondialement connu et implanté sur tous les continents. Notre chiffre d'affaires que par modestie nous ne citerons pas, progresse régulièrement depuis que nous avons décidé d'associer la France à notre fort développement européen.
Nous souhaitons structurer et renforcer l'encadrement de notre filiale française.

Vous êtes de formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup. de Co. Maîtrise de Gestion ou DESCF et doté d'une expérience réussie en entreprise de sept à dix ans. Interlocuteur direct du Directeur Général, vous serez en prise directe avec les procédures, la mise en place des tableaux de bord, la comptabilité générale et analytique, le controlling, l'organisation interne, l'informatique et les ressources humaines. Nous attendons de vous la rigueur du gestionnaire, le sens des responsabilités, une bonne disponibilité et une capacité d'animation vous permettant d'encadrer une équipe importante. Vous possédez bien sûr les langues française et allemande et êtes idéalement issu du monde de la prestation de service ou d'une filiale française de société allemande. La dimension du groupe offre de réelles perspectives.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous Réf. K/MI/08.08. à notre Conseil, MOOG Consult SA. 39 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS qui le traitera en toute confidentialité.

MOOG **Conseil Franco-Allemand**
PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT - BERLIN
FRANCE - RFA - DDR - PAYS à L'EST

MOOG *Consult. SA*

Mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
recherche

COLLABORATEUR

- Bonne connaissance du public 16-25 ans.
- Bonne connaissance du domaine de la formation.
- Connaissance de l'entreprise.
- Capacités de négociation.

Adresser lettre de candidature et CV à :
Monsieur le Directeur de la Mission Locale
23, rue Maurice-Berteaux - 78700 Conflans-Sainte-Honorine

L'Etablissement Public de la Bibliothèque de France
recherche pour son département audiovisuel

un responsable du système documentaire

Expérience de l'information documentaire appliquée à l'audiovisuel nécessaire.
Adresser C.V. et prétentions au :
Département personnel E.P.B.F.
1, place Valhubert - 75013 Paris.

Pour son secteur conception et rédaction de brochures et documents spécialisés.

VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
recherche

COLLABORATEUR POUR SON SERVICE COMMUNICATION

Expérience audiovisuelle appréciée
Envoyer C.V. et lettre manuscrite à M. Michel PÉRICARD
Mairie de Saint-Germain-en-Laye
Hôtel de Ville, 16, rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

LTM
Tous les métiers du transport

Ghislaine CAIRE et son équipe vous communiquent leurs nouvelles coordonnées

28 rue Bergère75009 PARIS
Tél. : 42 46 29 84
Fax : 42 46 30 18

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GRENOBLE
(1 000 agents - 100 équipements et services - budget 200 MF)
recrute pour son secteur Action sociale

UN DIRECTEUR (H/F)

Rattaché à la Direction générale, il fera partie du Comité de Direction et aura sous sa responsabilité : les Centres sociaux, les Centres d'accueil et d'hébergement, les Services d'Intervention Sociale.

Le candidat, habitué aux relations avec les administrations et les associations, devra faire preuve :
- d'une excellente connaissance du secteur social ;
- d'une expérience similaire de direction ;
- d'une solide expérience de gestion et d'organisation ;
- de disponibilité.

Poste à pourvoir immédiatement.
Grade : Directeur Territorial.

Les candidats adresseront leur c.v. + photo et une lettre manuscrite à :
Monsieur le Directeur Général du Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble
28, galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE
Avant le 30 septembre 1990.

En liaison avec les Responsables économiques du département, le Conseil Général crée son Agence de Développement et recherche son

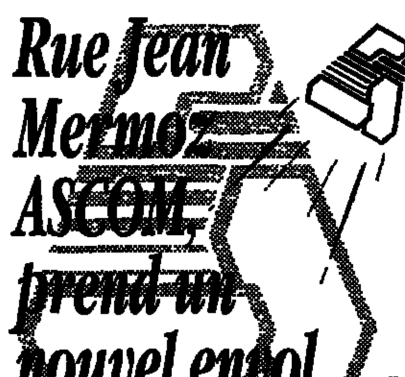
Directeur

NORD DE PARIS

Profil : de formation supérieure, type Sciences Po, Ecole de Commerce, grande École d'ingénieur + formation gestion, vous avez exercé des fonctions de gestion ou de développement en Entreprise, et êtes familiarisé avec le montage de dossiers de financement.

Mission : vous serez chargé de gérer les dossiers d'aide à la création ou à la consolidation d'entreprises, et rechercherez en France ou à l'étranger de nouveaux investisseurs.
Vous disposerez de plusieurs fonds d'aide.
Vous travaillerez en liaison avec les élus et les professionnels du département et de la Région.
Rémunération : 400 à 500 KF + voiture.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo à Sophie VORUZ Professions Tourisme - 12-14, Rond Point des Champs Elysées - 75008 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.



A nouvel envol, nouvelle adresse. Notre cabinet de recrutement généraliste, spécialisé en outre dans les postes industriels et financiers, vous conseillera désormais au 30, rue Jean Mermoz 78 000 Versailles Tél : 39. 02. 19. 00. Fax : 39. 53. 05. 16.

ASCOM
relie les compétences à l'entreprise

PACT-ARIM (Tarn-et-Garonne)
recherche

ARCHITECTE CHARGÉ(E) D'OPÉRATION

MISSIONS : Recherches foncières, programmation, montage et suivi d'opérations d'habitat adapté. Responsable tâches conception Service Technique.

PROFIL : Architecte diplômé + 5-6 ans d'expérience en domaines similaires. Connaissance montages opérationnels habitat et son amélioration. Aptitude au travail en équipe (développement social urbain). Capacité relationnelle + prescripteurs, élus. Réelle aptitude suivi chantiers.

POSTE à pourvoir rapidement, plein temps, durée déterminée 1 an, devant déboucher, si réussite, sur durée indéterminée. Treizième mois. Évolution possible localement ou au sein du Mouvement PACT-ARIM.

Lettre manuscrite + c.v. et photo à M. le Directeur, PACT-ARIM, 12-14, allées Consul-Dupuy 82000 MONTAUBAN
Avant le 5 septembre

VILLE DE ROUEN
recrute

DIRECTEUR DU THÉATRE DES ARTS

Capable de concilier le maintien des traditions lyriques et la modernité des productions.
Expérience de direction d'une entreprise publique ou privée de production artistique.

Missions :
Programmation lyrique innovante et ambitieuse incluant la saison 1991-1992.
Elargissement du public, positionnement par rapport à la vie culturelle de la Haute-Normandie et des régions voisines, recherche de coproduction avec les structures culturelles régionales.
Développement des relations extérieures du théâtre – recherche de nouveaux partenaires – modernisation de la gestion.

Prise de fonctions souhaitée, automne 1990.
Adresser la demande de candidature à
Monsieur le Maire de ROUEN
avant le 30 septembre 1990.

La ville de CHAMBÉRY (SAVOIE)
recherche

une personne (h. ou f.) ayant un niveau de formation universitaire

Fonctions
Elle aura pour mission d'appui technique et administratif auprès du coordonnateur en charge de la préparation, de la mise en place, des manifestations liées à la réalisation du Centre Culturel, Scientifique, Technique et Industriel du Centre Curial de Chambéry.
Cette opération, qui s'accompagne de la construction dans le même volume d'une grande bibliothèque, s'inscrit dans le cadre des grands travaux du Président de la République. Ces projets sont prévus en accompagnement de la tenue des Jeux Olympiques d'Hiver de 1992.

Grade :
Niveau d'Attaché de la Fonction Publique Territoriale.

Niveau de rémunération :
Salaire brut mensuel de 16 472 francs.

Position administrative :
Contrat de UN AN renouvelable à compter de la prise de fonction.

Certifications souhaitées :
– Maîtrise de droit, licence de droit, spécialisé(e) éventuellement en droit des affaires,
– Maîtrise, licence de sciences physiques.

Compétences très souhaitées :
– Grande aptitude :
  - à l'organisation ;
  - aux négociations et aux relations humaines ;
  - à l'élaboration rapide de documents de synthèse, de tableaux synoptiques, de rapports.
– Capacités d'anticipation, de rigueur ;
– Bonne maîtrise de l'anglais, éventuellement de l'espagnol ;
– Goût pour les déplacements rapides et assez nombreux.

Disponibilité souhaitée :
15 septembre, à la limite 1er octobre 1990.

Point particulier : les candidat(e)s retenu(e)s seront sollicité(e)s pour un entretien à partir du 10 septembre 1990.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente à : Monsieur le Maire
Direction du Personnel - Hôtel de Ville
73001 Chambéry Cedex
Au plus tard le 3 septembre 1990.
Renseignements : Monsieur Lapeyre. Tél. : 79-33-93-55 poste 2082.

Pour mieux recevoir clients et candidats,
CDPA Franche Comté s'agrandit.
Nous vous accueillerons à partir du 1er septembre 1990 au :

10, avenue Clémenceau
25000 Besançon
Tél. 81.81.82.02 - Fax. 81.81.87.84

DIJON PARIS **CDPA** LYON BESANÇON

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





Europcar

Recherche le

Jeune attaché de son C.E.O.

Europcar, l'un des grands loueurs mondiaux de voitures, désire recruter un jeune "Chef de cabinet".

Son challenge, au sein du siège international, sera de :
- préparer les décisions et négociations stratégiques ;
- réaliser des études et des missions spécifiques et ad hoc ;
- rencontrer des interlocuteurs de haut niveau...

De nationalité "européenne", il aura une formation de haut niveau, une expérience de 1 à 2 ans dans un environnement international, si possible au sein du marketing.

Une maîtrise parfaite de l'allemand et de l'anglais est requise.
Les qualités demandées sont un bon mix de rigueur, de diplomatie, d'analyse, de synthèse et de sens du contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C157W, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

OC CONSEIL Ressources humaines — PARIS LONDRES

Hec, Essec, Escp, Centrale, Mines...

Devenez un consultant qui s'implique !

Une première expérience d'audit ou d'organisation vous a sensibilisé aux besoins des entreprises en matière d'organisation des systèmes d'information et de reporting. A présent, vous souhaitez participer activement à des opérations de diagnostic et de mise en place de nouveaux systèmes performants et modernes. Notre Cabinet, une trentaine de consultants, vous permettra de développer votre sens des responsabilités à travers la qualité de ses missions et leur variété. Agé de 25/28 ans, de formation supérieure, vous êtes créatif, déjà autonome et savez vous montrer disponible et vous impliquer dans les missions qui vous sont confiées.

Poste basé Paris 8ème + déplacements.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS. Réf. 4353/M

SV&GM CONSULTANTS D'ENTREPRISES

RÉGION FRANCHE-COMTÉ

CHEF DE PROJET

Vous avez une formation de base orientée vers la technique ou le marketing.
Vous avez une expérience qui vous a révélé votre sens du contact et de la communication.
Vous avez une forte envie de vous investir.
Vous avez 30 ans.

DEVENEZ NOTRE CHEF DE PROJET
Au sein de l'équipe dynamique de l'ACTION ÉCONOMIQUE
PARTICIPEZ à la mise en œuvre d'un CONTRAT PROFESSIONNEL AVEC LE SECTEUR DE LA LUNETTERIE

Votre mission :
- animer et coordonner les travaux de l'Association Lunetière Technologique (ALUTEC) ;
- élaborer et mettre en place des actions de formation ;
- organiser la stratégie de promotion de la lunetterie morézienne ;
- assurer les relations avec l'ensemble des partenaires du secteur : conseil général du Jura, services de l'Etat, associations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie, union patronale, municipalités, presse, etc.

Durée du contrat : 3 ans
Perspectives de carrière très ouvertes

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à :
Monsieur le Président du Conseil régional de Franche-Comté
Hôtel de la Région - 4, square Castan - 25031 BESANÇON CEDEX
Tél. : 81-61-61-61

1er GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

1er groupe français d'assurances mutuelles (9000 collaborateurs, 16 milliards de F. de C.A.), nous connaissons une forte croissance tant sur le marché français qu'au plan international.
La formation continue est pour nous un enjeu stratégique majeur (8% de la masse salariale), aussi, pour cette raison, nous recherchons un

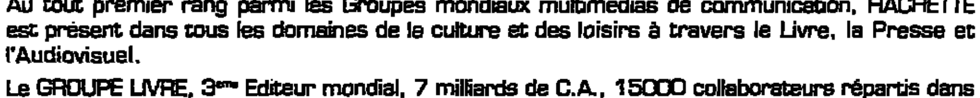
Formateur management

Nous vous confierons l'animation des actions de formation et la conception des programmes de stages afin de développer l'efficacité managériale de notre encadrement.
Intégré dans nos équipes de formation, vous participerez étroitement à l'amélioration de nos dispositifs de formation et au développement des ressources humaines de notre entreprise.
Ce poste constitue une réelle opportunité pour un candidat disposant d'une expérience significative de formateur et d'une formation initiale de niveau 3è cycle à dominante psycho-sociologie.

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous la référence FM/LM à J-C DESNOUES, Service Recrutement - LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES 19-21, rue Chanzy - 72030 LE MANS Cedex.

Organisation et Publicité

Consultant junior en recrutement



Au tout premier rang parmi les Groupes mondiaux multimédias de communication, HACHETTE est présent dans tous les domaines de la culture et des loisirs à travers le Livre, la Presse et l'Audiovisuel.

Le GROUPE LIVRE, 3ème Editeur mondial, 7 milliards de C.A., 15000 collaborateurs répartis dans 32 pays, recherche un Consultant Junior en Recrutement.

De formation supérieure (Bac + 4 minimum), vous avez déjà effectué des stages en Cabinet et en Entreprise, ou vous avez une première expérience réussie du recrutement. Doté de qualités d'écoute et de jugement, vous prendrez en charge des missions en collaboration directe avec le Responsable du Recrutement et vous assurerez aussi la gestion du personnel temporaire.

Vous intégrerez une équipe de travail où priment l'efficacité et l'autonomie.

Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., photo et lettre), en rappelant la réf. 90/AA au Service Gestion des Carrières & Recrutement, 24 Boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.



CURRICULUM

CHEF DE PUB SENIOR

"Positionnez-vous Communication Humaine"

De formation BAC + 5 (ESC, Sciences Po, CELSA...)
Vous êtes commercial en agence depuis au moins 3 ans. Vous savez bâtir une copy-stratégie, la vendre et la mettre en musique pour optimiser les ressources de vos clients.

Aujourd'hui vous souhaitez évoluer vers de nouveaux territoires de communication plus ouverts, plus sensibles, plus humains.

Sources (42 personnes, 100 MF de CA), filiale du Groupe FCA! vous offre cette opportunité : gérer des budgets prestigieux et variés de publicité de recrutement ponctuels et institutionnels en vous impliquant de la stratégie aux rédactions ponctuelles d'annonces. Vous devrez également participer à notre développement.

Aujourd'hui la communication de recrutement fait appel à tous les médias (presse, radio, affichage, stands...) et toutes les techniques (marketing téléphonique, marketing direct, mécénat, sponsoring....), notre créativité dans ce domaine n'est plus à démontrer. Démontrez-nous la vôtre ainsi que votre tonus commercial.

Adressez lettre motivée, cv, photo et prétentions sous référence 4372 à Loïc SEROT ALMERAS SOURCES, 108 rue Saint Honoré - 75001 PARIS



MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Leader dans sa spécialité depuis plus de quinze ans

recherche

CONSULTANT(S)
pour faire face à son expansion

Bac + 4 min. (Grandes Écoles, DESS, DEA...)
une expérience de 2 ans minimum de l'entreprise ou du conseil

Devenez l'interlocuteur de Chefs d'entreprise et D.R.H. de grands groupes nationaux et internationaux, pour les aider dans leur développement social, et jouer un rôle moteur dans l'expansion de notre entreprise aujourd'hui implantée à Paris, Washington et Singapour.

Vous serez formés à l'utilisation de nos outils très performants d'analyse et de gestion des ressources humaines.

Le poste nécessite des qualités relationnelles et d'écoute ainsi que des capacités de synthèse et de travail en équipe.

Vous serez rapidement en charge de responsabilités dans le cadre d'une structure laissant à chacun la plus grande marge d'autonomie et d'initiative.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adressez votre C.V. à PRAGMA
22-28, rue Henri-Barbusse 92110 CLICHY

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SÉCURITÉ
recrute par concours sur Titres et Travaux dans les spécialités et sites ci-après :

7 CHARGÉS DE RECHERCHE DE 2e CLASSE

(Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Equivalents)
- Modélisation en Ergonomie Biomécanique : LYON/BRON
- Economie des Transports et de l'Aménagement : LILLE
- Mécanique : LYON/BRON
- Politique Criminelle : ARCUEIL
- Statistiques - Intelligence Artificielle : ARCUEIL
- Sciences de l'Ingénieur : ARCUEIL
- Ergonomie : LYON/BRON

3 INGÉNIEURS DE RECHERCHE

(Diplômes exigés : Doctorat ou Ingénieur)
- Informatique et Calcul Scientifique : ARCUEIL
- Informatique - Statistique : LYON/BRON
- Métrologie - Mécanique : LYON/BRON

3 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(Diplômes exigés : DEA ou Maîtrise)
- Analyste : ARCUEIL
- Science de la Documentation : LYON/BRON
- Enquête et traitement : LYON/BRON

Les dossiers de candidature doivent être demandés par écrit au :
Service des Relations Humaines de l'INRETS
2, avenue du Général Malleret-Joinville - 94114 ARCUEIL CEDEX.
La date limite de retrait des dossiers de candidature est fixée au 5 septembre 1990.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT BUREAU DE CONSULTANTS EN **URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

Nous recherchons à différents niveaux des ingénieurs diplômés d'une grande école pour des études

TRANSPORTS ET DE CIRCULATION

Une formation complémentaire en urbanisme ou en environnement est souhaitée, ainsi que quelques années d'expérience.

Nos missions d'études et de conseils portent sur l'organisation générale des réseaux de voirie et de transports en commun en liaison avec le développement urbain et régional.

Nous apprécierons l'esprit d'initiative et de synthèse, le goût des contacts humains et le sens des relations.

La rémunération annuelle sera comprise entre 160 000 F et 300 000 F selon l'expérience et la compétence.

Envoyer lettre manuscrite + photo + cv + prétentions à :
CODRA, 157, rue des Blains — 92220 BAGNEUX

Le Monde de la Fonction Commerciale

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE, 257 AGENCES, 2 800 COLLABORATEURS.



JEUNES COMMERCIAUX

ILE-DE-FRANCE

Vous avez de bonnes qualités relationnelles et un solide sens commercial.
Le challenge que nous vous proposons vous permettra de valoriser vos capacités dans une grande banque. Vous intégrerez notre réseau commercial et ferez l'expérience de plusieurs types d'organisation afin d'acquérir sur le terrain une connaissance précise des produits et services du Crédit Agricole.
Notre ambition est de vous confier des missions susceptibles de vous permettre d'évoluer ensuite vers de plus hautes responsabilités.

Merci d'adresser lettre, CV et dossier de candidature sous réf. LM/46 au Service de Recrutement, CREDIT AGRICOLE, 26, quai de la Rapée, 75012 PARIS.

NC communication

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

Nous sommes le leader sur notre marché de produits grand public. Notre passion du service nous amène à développer notre implantation sur tout le territoire pour répondre aux attentes des consommateurs et de nos distributeurs.

Nous recherchons pour les régions PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR - LANGUEDOC ROUSSILLON, notre

RESPONSABLE REGIONAL SERVICE APRES VENTE 300 KF +

Nous vous confions la création de l'agence régionale et le développement de l'activité Service en clientèle sur tout le Sud Est de la France. Ce poste est basé à Marseille.

De formation supérieure, à 35 ans environ, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans le Service Après-Vente de produits grand public et vous savez manager une équipe. La connaissance de la distribution est un "plus" pour réussir.

Si l'on dit que vous êtes meneur d'hommes, gestionnaire, autonome et professionnel, adressez votre candidature (lettre de motivation, CV, rémunération actuelle et souhaitée) sous référence 90390 à notre Conseil :

SELECOM - 226 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS.

HéA

THOMSON

VOTRE GRANDE CHANCE!

Vous dirigerez notre filiale en France (Sté près de Paris) vous serez généreusement rétribué et vous participerez à la réussite

DECORATEUR/TRICE - STYLISTE (GRAPHISTE)

- *Vous parlez et écrivez l'allemand couramment*
- *Votre sens inné du top-design et du top-graphique correspond aux grandes exigences de qualité de nos clients.*
- *Vous pensez et agissez avec élan - au meilleur sens du terme -*
- *Vous aimez les contacts humains.*

☎ 1949 8547/1481
Fax: 1949 8547/1679
D 8353 Osterhofen-Göttersdorf

fair design MESSEBAU GMBH, FRG

FORMATION PROFESSIONNELLE

LE CESI NORMANDIE
PROPOSE UN

MASTÈRE SPÉCIALISÉ EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Vous possédez un diplôme d'ingénieur ou équivalent.
Vous êtes salarié d'entreprise ou demandeur d'emploi.
Vous voulez vous spécialiser en informatique industrielle. La formation **« Mastère spécialisé en informatique industrielle »** du CESI-NORMANDIE vous le permet.
Ce stage **rémunéré** démarre le **29 octobre** prochain.
Une réunion d'information aura lieu le **14 SEPTEMBRE 1990** à partir de 14 h.
Vous pouvez aussi nous contacter au :
CESI-NORMANDIE
Pôle de Formations Technologiques
MONT-SAINT-AIGNAN - Parc de la Vatine
Tél. : 35-59-81-05

DEMANDES D'EMPLOIS

H. dynamique ch. poste ccial export. Sup. de co. internat., angl., all., exp. 2 ans de la gestion ccial agent. Tél. : 42-49-31-79.

Chauffeur de maître avec voiture américaine offre ses services France, étranger. Toutes occasions. Tél. : 66-86-82-82.

J.H., étud., 28 ans, cherche poste de hôtel-restaurant (gardiennage, réception, service). T. 42-01-53-25.

Vous recherchez

chargée d'études documentaires

avec capacité de
Recherche de données d'analyse et de *synthèse*.

- Quatre années d'expérience dans un important groupe de presse.
- Maîtrise de l'anglais et connaissances en informatique.

Écrire sous nº 8007 au *Monde Publicité,*
5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Cadres

Organisme réputé de formation aux langues étrangères cherche son

DIRECTEUR (TRICE)

pour ouverture d'un nouveau centre. Ancien professeur d'anglais, il aura pour mission de constituer une clientèle. Il animera une équipe de formateurs qu'il aura recrutés. Adresser dossier et prétentions à C.F.L., M. Léonelli, 12, rue Lincoln, 75008 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY (91) recherche

UNE INFIRMIÈRE GÉNÉRALE

Etablissement actif en pleine expansion. Envoyer candidature à Monsieur le Directeur CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY, B.P. 27 91401 ORSAY CEDEX

BREZILLON

1re entreprise de BTP de PICARDIE, 1 100 pers. 1 milliard de C.A. rech.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

de notre division travaux publics (200 millions C.A., 300 personnes, 4 agences). Principal collaborateur du directeur de division, il gérera l'organisation administrative, du contrôle de gestion à la trésorerie. Ecrire avec C.V. et prétent. J.-C. Billon, BREZILLON, B.P.156, 60400 NOYON.

LA SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DE RÉASSURANCES

34, bd de Courcelles 75017 Paris pour son département TARIFICATION

MATHÉMATICIEN(NE)

même débutant(e) ayant au minimum maîtrise mathématiques. Bonne connaissance de l'anglais indispensable. Prière d'env. C.V., photo et prétentions avec lettre de présentation manuscrite.

Agence de publicité recrute pour son service de marketing téléphonique :

TÉLÉACTEUR H./F.

Pour prise de r.-v. et autres missions de prospection téléphonique.

Environ 20 h par semaine. Salaire motivant.

Niveau bac + 2 minimum. Expérience de la prise de r.-v. indispensable.

Téléphonez au 42-61-82-81.

GIF ETT rech. Ingénieur BE mécanique option électricité pour 6 mois d'intérim. Bilingue anglais, notions d'espagnol, responsable du devpt et encadrement de 2 dessinateurs, salaire : 15 000 F/mois. 45, rue de Turbigo, 3e. Tél. : 42-74-22-55.

CHARGÉS D'ASSISTANCE EXPÉRIMENTÉS

Vous avez déjà acquis une expérience dans l'assistance aux voyageurs en difficulté.

Vous avez entre 20 et 30 ans. Vous possédez une bonne culture générale. Vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères.

Vous souhaitez valoriser vos compétences, faire évoluer votre carrière et assumer des responsabilités. Nous vous proposons de rejoindre la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSISTANCE, qui connaît aujourd'hui la progression la plus forte du marché.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. 08/LM à SFA, 54, rue de Paradis, 75480 PARIS Cedex 10 ou de téléphoner au 48-24-24-24 en demandant Marie-Paule GRIMBER.

ARIM MIDI-PYRÉNÉES

recrute

DEUX COLLABORATEURS

Profil de base : études supérieures ou expérience confirmée dans les champs suivants :

URBANISME - ÉCONOMIE ACTION SOCIALE

Les candidats ont capacité à prendre la responsabilité de programmes de développement urbain et social dans des villes petites et moyennes de la région Midi-Pyrénées. Ils bénéficient d'une expérience professionnelle et sont particulièrement performants dans l'organisation de programmes urbains et l'animation du tissu social local. Une expérience de travail auprès des collectivités locales est appréciée.

Envoyer C.V. + photo + prétentions ainsi qu'une lettre de motivation manuscrite à : ARIM Midi-Pyrénées 27, rue Valade 31000 TOULOUSE.

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION CONFIRMÉ(E)

libre début septembre.

Env. C.V. et lettre manusc. à La Semaine Vétérinaire recrutements BP 233 Maisons-Alfort 94702 Cedex

ECOLE D'INGÉNIEURS

recherche

ENSEIGNANTS

de mathématiques et de statistique. Diplômés de 3e cycle, les candidatures accompagnées de C.V. doivent être adressées à l'attention de M. FERRIF ESIA, 9, rue Vesale, 75005 Paris.

ENTREPRISE DE PRESSE Centre de Paris

recrute

JOURNALISTE

Pour informations sur les sociétés, excellente formation économique, spécialisé en micro-économie et en droit des affaires.

Adresser C.V. + photo sous nº 8010, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ENTREPRISE DE PRESSE Centre de Paris

recrute

JOURNALISTE

Bonne information université, intéressé par les problèmes de communication (presse écrite, audiovisuel, techniques nouvelles de communication, publicité, relations publiques).

Adresser C.V. + photo sous nº 8009, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ Centre de Paris

recrute

DOCUMENTALISTES

Pour préparation et tenue à jour annuaires biographiques et monographiques sur le secteur économique (formation économique souhaitée) ou de l'administration française.

Dactylographie indispensable.

Adresser C.V. + photo à S.G.P. - P.A. nº 2314, 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

LPO recrute

Resp. affaires intern.

Anglais lu, écrit, parlé. Rédact. rapports. Connais. ornithos. indisp. Fonction : actions internat. faune sauvage. Lettre + C.V. à LPO BP 263. 17305 Rochefort Cedex

Cabinet Beau De Loménie 55, rue d'Amsterdam 75008 Paris, rech.

JURISTE MARQUES

de préférence expérimenté. Adr. C.V. et prét. service du personnel.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE DE RÉGIES PUBLICITAIRES

RECHERCHE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaite maîtrise du traitement de texte Wordperfect 5, pratique courante de la sténo, apte à assurer de nombreux contacts téléphoniques en anglais, sens des responsabilités et de la discrétion, min. 5 ans expérience dans fonction similaire.

Envoyer photo, C.V. et prétentions à Régie-Presse/service du personnel, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Rech. tuteur compétent et exigeant pour études du soir, élève de seconde, 4 soirs par semaine. Paris 4e, 10e, 3e, 11e. Faire offre au 42-46-78-47 ou 40-37-77-77.

automobiles

ventes

moins de 5 CV

Vend 205 GT 87 70 000 km. 35 000 F. 5 portes, jantes alu. Vert foncé. Tél. : (16) 37-23-02-54 CRETON - après 19 h.

de 8 à 11 CV

Part. vend Renault 21 GTS, 5 p., mod. 90, coul. ozone, pack nº 1, 5 500 km, prix : 76 000 F. Tél. : 60-46-07-43 apr. 19 h.

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS

SHAR-PEI

MALES ET FEMELLES nés le 18 août 1990 A RETENIR

(16) 86-88-49-10

(après 20 heures)

Vacances

Tourisme

Loisirs

Chambres et table d'hôte Camping à la ferme. M. & Mme André VIALARET Les Moulinoches - Le Vibal 12290 Pont-de-Salars. Tél. (16) 65-46-85-80

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

ODÉON 65 m²

CHARME DU QUARTIER 4e étage avec ascens. EMBASSY 45-62-16-40.

14e arrdt

MAISON JARDIN

170 m² ATELIER + 4 CHBRES. EMBASSY 45-62-16-40.

locations non meublées offres

Région parisienne

(92) BOULOGNE près de Seine, dans résidence, gd stand., très beau F4, 96 m², séj. dble, cuis. équipée, park. ss/sol, parc boisé. 10 000 F/mois + chges. Ag. Hautière 43-81-96-43.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.

TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

Journaliste *le Monde* cherche à louer 3 P., rive gauche ou 9e de préférence. Tél. 40-65-27-78 (h. b.)

URGENT : Dessinateur humour, collaborateur du *Monde*, cherche studio ou F2. Max. : 3 500 F cc. Paris 5e, 13e ou 14e. Tél. : 45-81-04-18.

hôtels particuliers

GEORGES-MANDEL

(Proche). Très agréable demeure familiale, 8 pces principales, jardin, garage, calme absolu. Exclusivité. LARGIER, 42-65-18-63.

villas

FOS/MER (Provence). Superbe villa 5 pces, surf. hab. 90 m² + gar. + jard. clos. Résid. calme, 10 mn mer. Prix : 550 000 F. 42-05-11-94/42-06-34-12.

maisons de campagne

110 km Paris-est, 51, Boissy-le-Repos, 5 330 m² arboré clos, maison pays rénov., 7 p., 200 m², Px 550 000 F. Tél. : (16) 26-81-84-61.

propriétés

Dpt 47, mais. de maître, 8 P., 200 m² habitables + 100 m² cave + 100 m² grenier, 500 m² dépend., 19 ha de terres. 1 250 000 F 53-36-53-25

pavillons

CHELLES (77)

18 km Paris. Pavillon 90 m², plein sud, sur 450 m² de terrain. Sous-sol total, garage 2 voitures, atelier, buanderie, chaufferie, entrée, cuisine aménagée, séjour, cheminée, 3 chambres, salle de bains, w.-c., chauffage gaz récent, double vitrage, isolation. Combles aménageables. 795 000 F. (1) 60-20-22-96.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50

CENTRE DE FORMATION A L'INFORMATIQUE pour personnes handicapées recherche local d'activité accessible sur Paris ou couronne entre 300 et 600 m² en location ou achat. Contactez le directeur, tél. : 43-35-52-18.

Le Monde IMMOBILIER

Chaque semaine dans *le Monde* radio télévision une sélection de programmes immobiliers en résidence principale et de loisir en vente ou en location.

RENSEIGNEMENTS : tél. : 45-55-91-82 poste 41 38

ÉCONOMIE

BILLET

Mise en condition

Le gouvernement prépare l'opinion à la rigueur comme on prépare la terre avant les semailles. Après M. Bérégovoy et M. Fauroux, le premier ministre, s'adressant lundi aux députés, a laissé prévoir « d'autres mesures difficiles » pour faire face aux conséquences économiques de la crise du Golfe. A la vérité, la première mesure-le blocage des marges sur les prix des produits pétroliers-n'était pas de nature à désespérer le consommateur. Mais « dès que tous les paramètres seront connus et analysés » le gouvernement agira « sans hésiter, pour ne pas rendre indispensables des décisions ultérieures plus difficiles encore faute d'avoir réagi assez vite » .

Même si la France est sortie de la crise depuis au moins deux ans, la pédagogie économique inculquée au pays à partir de 1983 n'a pas eu le temps d'être oubliée. Deux millions quatre cent mille chômeurs sont un rappel permanent des temps difficiles. L'idée que la France a payé cher une mauvaise réaction au premier choc pétrolier-préserver en priorité le pouvoir d'achat quitte à faire « casquer » les entreprises-semble désormais largement admise. Il y a gros à parier que la France des salariés, dûment conditionnée, s'attend déjà à payer l'addition, sous la forme d'une moindre progression de la fiche de paie.

Symétriquement, les entreprises peuvent compter sur un consensus quant à leur rôle de rempart de la prospérité : les grincements entendus ces deux dernières années face à un partage de la valeur ajoutée tout à la faveur des profits n'ont pas débouché sur une conflictualité sociale accrue.

Cet état d'esprit est peut-être la différence essentielle entre la France de l'éventuel troisième choc pétrolier et celle des deux premiers. Rien d'étonnant donc si les « pistes » envisagées au gouvernement pour amortir le choc vont toutes dans le sens d'un allègement des charges des entreprises (compensé par des économies sur les dépenses). Le programme d'allègement qui figurait déjà au budget va être accru « dans des proportions sensibles », dit-on à Matignon, en évoquant par exemple une déductivité progressive de la TVA sur le fioul.

S. Gh.

Troisième volet de la grande réforme des PTT en France

La loi sur la réglementation des Télécoms va moderniser la tutelle des pouvoirs publics

Le conseil des ministres devrait examiner mercredi 19 septembre le projet de loi réglementant les télécommunications en France, dernier volet de la grande réforme des PTT impulsée il y a dix-huit mois. Un des effets de ce texte est de reléguer aux oubliettes le vieux code des PTT datant de Louis-Philippe et son article L.33 qui donnait au ministre de tutelle des pouvoirs discrétionnaires.

Une fois dépoussiérées les structures juridiques de la Poste et de France Télécom ainsi que la grille des 450 000 fonctionnaires qu'ils emploient, il restait au gouvernement une tâche : fixer les règles du jeu que ces acteurs rajeunis devraient respecter. Sous l'impulsion des Etats-Unis, un vent de libéralisation a en effet soufflé sur les télécommunications au début des années 80, bousculant les vieux monopoles « naturels ». Bien qu'atténué, il a fini par toucher l'Europe qui s'est lentement adaptée : tous les pays ont modifié le statut juridique de leurs exploitants ainsi que les règles auxquelles ils obéissaient.

La France n'a pas été épargnée par ce mouvement, particulièrement vif lors des deux années de gouvernement Chirac qui a permis au ministre des PTT, M. Gérard Longuet, d'ouvrir *« des espaces de liberté »* dans les télécommunications : c'est ainsi que la concurrence fut introduite dans le radiotéléphone et la radiomessagerie, par exemple et des pouvoirs réglementaires transférés à la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés).

Dans la même logique, après la publication d'un « livre vert », Bruxelles adopta une série de directives dans les télécommunications (1). La France devait donc adapter ses textes, particulièrement anciens. L'article L. 33 du code des PTT date du 2 mai 1837 : il donne en fait des pouvoirs énormes au ministre de tutelle, en raison du flou des termes employés.

La préparation du projet sur la réglementation débuta l'été dernier mais le texte fut mis en sommeil lors de la discussion sur la réforme des structures des PTT, qui s'acheva en juin. A la fin juillet, à l'issue d'une dernière réunion interministérielle, le texte partit au Conseil d'Etat qui devrait statuer dans la semaine précédant l'examen du texte en conseil des ministres (normalement le 19 septembre). Le projet comporte deux grands volets : un réaménagement des compétences entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le ministre des PTT, et une redéfinition des règles.

Retour de compétences

Le premier volet est la conséquence de la période de cohabitation : le gouvernement de Jacques Chirac souhaitait créer une FCC (Federal Communications Commission) à la française ayant non seulement des compétences dans l'audiovisuel mais aussi dans les télécommunications. Dans un premier temps, ces compétences devaient être limitées afin de permettre à la nouvelle structure de faire un apprentissage . Dans un deuxième temps était prévue une loi sur la concurrence qui ne verra jamais le jour, en raison du retour au pouvoir des socialistes en 1988.

Les compétences données à la CNCL furent de deux ordres : d'abord, elle attribuait elle-même les fréquences dans les réseaux radioélectriques privés (de type radio-taxis ou radio-ambulances) et donnait les autorisations pour les lignes à usage privé (par exemple les câbles que peut tirer une entreprise d'un trottoir à l'autre pour ses propres usages) ; ensuite, elle devait être consultée par le ministre des PTT sur les réseaux ouverts à des tiers comme le radiotéléphone.

De retour au pouvoir, la gauche a souhaité revenir en arrière et rendre au ministre des PTT les compétences en matière de télécommunications que le CSA (successeur de la CNCL) n'avait gardées que provisoirement (2). Le ministre des PTT les récupère en totalité, mais le projet de loi comporte deux ajustements : le gouvernement retrouve un rôle en matière de spécifications techniques dans les réseaux câblés mais sur avis conforme du CSA ; dans le domaine des fréquences, il comble le vide juridique existant lorsque des satellites de télécommunications servent à émettre des programmes de radio-télé : la réglementation française est adaptée à la directive « télévision sans frontières » adoptée récemment par Bruxelles qui oblige les Etats à contrôler les programmes de radio-télévision à partir de leur diffusion. Fait nouveau, le CSA donnera donc son agrément sur le contenu des programmes diffusés par les satellites de télécommunications.

Nouvelles règles du jeu

Dans la rédaction du texte, la direction à la réglementation (3) a défini des termes comme réseau, service, terminal, démarche préalable à toute opération de reglementation. Ensuite le texte édicte les principes dont doit s'inspirer le ministre dans son activité de réglementation (indépendance entre les fonctions de règlementation et d'exploitation ; concurrence loyale dans les secteurs ouverts à concurrence ; neutralité des opérateurs vis-à-vis du contenu des messages ; secret des correspondances).

Dans son travail, le ministre et la direction à la réglementation prendont l'avis de deux commissions, dans les radiocommunications et les services à valeur ajoutée. Il est trop tôt pour dire comment seront composées ces commissions – et en particulier si des multinationales comme IBM pourront y siéger – mais, dans le principe, elles réuniront les exploitants, des utilisateurs et des experts.

En matière de réseaux (définis comme les infrastructures de transmission par câble ou hertziens), le texte distingue les réseaux ouverts au public des réseaux « indépendants ». Les premiers resteront sous monopole de l'exploitant public, ce qui est le cas partout en Europe sauf en Grande-Bretagne où British Telecom a un concurrent, Mercury. Sachant que la concurrence existe déjà sur certains réseaux radioélectriques (par exemple le radiotéléphone ou la radiomessagerie), des dérogations subsisteront mais la procédure sera organisée par la loi, qui énoncera également tous les points sur lesquels porteront les cahiers des charges.

Dans le cas des réseaux indépendants – une notion nouvelle qui regroupe tout ce qui n'est pas ouvert au public, c'est-à-dire ce qui est réservé à un personne ou à un groupe de personnes – ce sera le ministre en charge des PTT (et non plus le CSA) qui autorisera l'ouverture. Pour ne pas être submergé, dans certains cas, celle-ci ne sera même pas utile (par exemple, la distance pour tirer un câble intra-entreprise sera limitée à 300 mètres) .

Dans le secteur des services, une typologie est établie entre les services sous monopole de l'exploitant public, ceux sous concurrence encadrée, ceux soumis à autorisation et les services libres. Rentrent dans la première catégorie le téléphone entre points fixes (y compris les cabines dans le domaine public (4)) et le télex. Conformément à une directive prise à Bruxelles en décembre 1989, un régime de concurrence encadré sera mis en place pour les services de transmission de données (type Transpac), c'est-à-dire qu'ils ne seront plus réservés à l'exploitant public mais les candidats devront recevoir une autorisation du ministre accompagnée d'un cahier des charges mettant en place les moyens de protéger l'exploitant public. Ce qui veut dire en clair que l'on verra peut-être apparaître en France un Transpac privé.

Les services utilisant une ressource rare (comme les fréquences) ou offerts sur des réseaux câblés de télévision (exemple : la télésurveillance) seront soumis à autorisation (sauf ceux où les câblo-opérateurs sont directement associés). Enfin sont libres les services à valeur ajoutée n'utilisant que le réseau public (téléphonique ou Transpac). Ceux passant par des liaisons spécialisées seront soumis à un régime de déclaration (d'autorisation pour ceux qui ont une certaine capacité) .

Enfin les terminaux resteront vendus librement mais soumis au fameux régime d'agréments. Celui-ci est peut-être amené à changer, puisque d'ici à la fin de l'année, Bruxelles risque de décider qu'un agrément délivré dans un pays sur la base de normes européennes le sera dans les autres pays.

Trop libéral pour les uns, trop dirigiste pour les autres, ce texte promet de faire l'objet de beaux débats selon l'appartenance politique des uns et des autres. Et le gouvernement risque peut-être d'avoir plus de mal à trouver une majorité au Parlement pour le voter qu'il n'en eut ce printemps pour faire adopter la réforme statutaire des PTT.

FRANÇOISE VAYSSE

1. Bruxelles travaille actuellement à la rédaction d'un « livre vert » sur la Poste, qui n'est pas concernée par le présent projet de loi.

2. Cette question fut l'objet d'une passe d'armes en 1988-1989, mais tranchée en faveur des Télécoms : en effet, les compétences techniques de la CNCL n'avaient guère convaincu dans ce domaine.

3. Créée après le retour des socialistes au pouvoir, la direction à la réglementation, placée sous l'autorité du ministre de tutelle des PTT, est le bras séculier de celui-ci en matière de réglementation. Conformément au « livre vert », elle est indépendante de l'exploitant public. France Télécom, même si sa tutelle est la même (le ministre des PTT) .

4. Il n'y a qu'en Grande-Bretagne que la concurrence a été ouverte sur les cabines.

Avec 2 507 600 demandeurs d'emploi

Le chômage a reculé de 0,2 % en juillet

Fin juillet, le nombre de chômeurs s'établissait à 2 507 600 en données corrigées des variations saisonnières (CVS), soit un recul de 4 400 en un mois, selon les statistiques publiées lundi 27 août par le ministère du travail. Au cours du premier semestre 1990, 140 000 emplois ont été créés.

Après les incidents, imputables notamment à des défaillances informatiques (*le Monde* du 28 juillet), qui avaient rendus inutilisables les statistiques de juin (aboutissant à une inquiétante hausse de 1,3 % en CVS), les statistiques du chômage ont retrouvé un cours normal, même s'il faudra encore quelques mois pour que tout rentre parfaitement dans l'ordre.

En données CVS, le chômage a baissé de 0,2 % en juillet par rapport à juin et de 1,4 % en un an. En données brutes, on recense 2 409 600 chômeurs, soit une hausse de 2,4 % en un mois mais un tassement de 1,2 % en un an. Selon le ministère du travail, le taux de chômage passe de 9,4 % le mois dernier à 8,9 % (chiffres rectifiés à partir de l'enquête-emploi de l'INSEE de janvier 1990).

Relativement limité, ce reflux n'en confirme pas moins la poursuite de plusieurs tendances favorables, qu'il s'agisse des inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique (-16 % en un an), d'une fin de contrat à durée déterminée (-16,1 %) ou encore d'une mission d'intérim (-5,9 %). Sur un an, les démissions progressent de 9,7 % alors que les offres d'emploi déposées à l'ANPE augmentent de 12,3 %.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, se félicite *« de la régression de l'emploi précaire »*, qui se traduit par *« une forte diminution des entrées au chômage et des sorties du chômage vers des emplois de courte durée »*. Les entrées en stage diminuent fortement (-43,4 % en un an) en raison de la montée en régime des contrats emploi-solidarité qui se substituent aux TUC. En juillet, 27 000 contrats de ce type ont été signés, portant leur nombre à 104 000 depuis janvier.

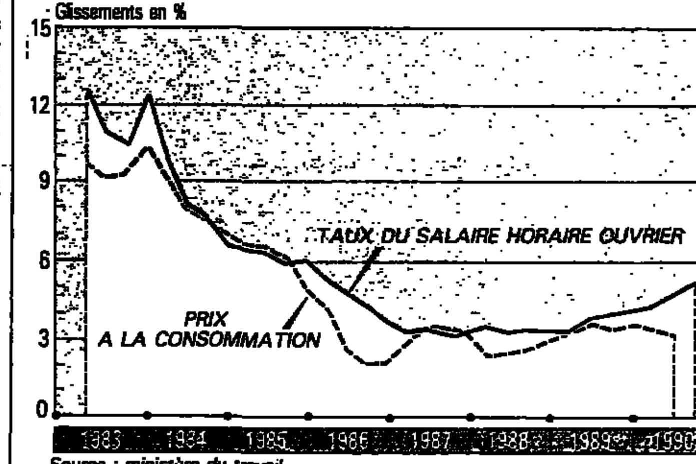
Durée stable mais éleveé

Le chômage de longue durée enregistre aussi un léger recul (-2,4 % en un an soit 13 000 personnes) sous l'effet notamment des contrats de retour à l'emploi (9 300 en un mois, 60 000 depuis le début de l'année). Enfin, la durée moyenne du chômage est à peu près stable mais reste élevée (381 jours).

Ces résultats ne doivent pas faire perdre de vue que *« le recul du chômage n'est toujours pas à la mesure des créations d'emploi »*, comme le constate M. Soisson. Les entreprises ont en effet créé 140 000 emplois au premier semestre, un chiffre comparable à celui des six premiers mois de l'année précédente. Après une augmentation de 0,6 % au premier trimestre, la hausse se situe à 0,4 % au second trimestre 1990.

J.-M. N.

TAUX DU SALAIRE HORAIRE OUVRIER ET PRIX A LA CONSOMMATION



Source : ministère du travail

Après la forte hausse (+ 1,6 %) du premier trimestre, le taux du salaire horaire ouvrier (TSH) a progressé de 1,3 % entre avril et juillet dernier), selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail. De juillet 1989 à juillet 1990, la hausse atteint 5,2 % (contre 4 % sur la période juillet 1988-juillet 1989) et l'écart s'accroît par rapport aux prix. Dans le même temps, le SMIC, qui évoluait à peu près au même rythme que le TSH depuis juillet 1986, n'a augmenté que de 4,6 %.

Après une vive reprise due à la baisse des cours du pétrole

Les marchés boursiers perdent de leur vigueur

L'embellie observée sur les marchés financiers depuis vendredi s'est poursuivie à Tokyo mardi 28 août, au cours d'une séance où toutefois la hausse a été plus modérée que la veille en raison de rumeurs contradictoires sur l'évolution de la situation dans le Golfe. L'indice Nikkei s'est apprécié de 2,26 % contre 4,04 % lors de la première séance de la semaine. Le yen a fortement progressé face au dollar, la monnaie américaine revenant à 143,20 yens contre 144,80 yens la veille.

La chute des cours du pétrole, le baril ayant perdu 6 dollars pour revenir à 26 dollars le 27 août, a été l'un des moteurs de cette hausse boursière. La reprise a été particulièrement spectaculaire tant en Europe qu'aux Etats-Unis, où en l'espace de deux séances (vendredi et lundi) Wall-Street a repris 5 %, et Paris 9 % *(lire page 40)*. Mais cette vigueur a rendu perplexe nombre d'intervenants et dès mardi à la mi-séance la place parisienne cédait 1,24 %. L'or, pour sa part, a abandonné pas moins de 17 dollars à 392,55 dollars contre 410,30 à Londres le 24 août. Quant au dollar, qui contrairement au métal jaune n'a joué le rôle de valeurs refuge à aucun moment de la crise du Golfe, il s'échangeait toujours mardi 28 août autour de son plus bas niveau historique face au mark.

A l'issue d'un procès-fleuve

L'ancien président de Guinness est reconnu coupable de fraude

Ernest Saunders, l'ancien président de Guinness et ses trois coaccusés ont été reconnus coupables de fraude, vol et fausse comptabilité par le tribunal londonien de Southwark. Leur procès, qui aura duré 107 jours et coûté près de 20 millions de livres soit 200 millions de francs environ (*le Monde* du 14 février et du 16 août 1990), aura marqué le plus important scandale financier britannique des années 80.

Ernest Saunders, le financier Sir Jack Lyons, Gerald Ronson, PDG du groupe Heron International, et le courtier Anthony Parnes ont été accusés d'avoir contribué à manipuler le cours de l'action Guinness pour remporter en 1986 l'OPA sur le fabricant écossais de whisky Distillers face à son concurrent Argyll.

Les peines prononcées contre les quatre hommes devaient être précisées ce mardi. En octobre les quatre accusés devront comparaître à nouveau pour répondre d'autres accusations.

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Quel développement pour Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Les vrais enjeux du TGV Méditerranée

Il y aura peut-être encore quelques coups de folie en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre le TGV Méditerranée. Mais le gouvernement ne reviendra pas sur le principe de la construction d'une voie ferrée nouvelle entre Valence et Marseille d'une part, la Côte d'Azur de l'autre, et les élus locaux vont devoir prendre bientôt leurs responsabilités face à une infrastructure essentielle pour l'avenir de la région.

Personne n'a entendu de grogne à propos du TGV Est, dont le tracé est quasiment arrêté jusqu'à Strasbourg, y compris aux abords de Reims et du vignoble champenois, l'un des plus réputés du monde. Les projets de TGV entre Avignon et la frontière espagnole soulèvent évidemment des difficultés, mais pas d'oppositions tumultueuses. En revanche, en Provence et tout particulièrement dans les Bouches-du-Rhône, on a assisté à un véritable hourvari chez les agriculteurs et les résidents menacés d'expropriations et de pollution sonore par le futur train à grande vitesse.

De manifestations en conférences de presse, les opposants ont transformé le TGV en croque-mitaine. Même en faisant la part de l'inévitable emphase méridionale cette attitude est imputable en grande partie à la SNCF, qui n'a pas su bien expliquer son projet. Toujours très soucieuse de respecter la hiérarchie, elle a informé d'abord les élus nationaux, puis les élus régionaux, qui lui ont donné leur assentiment. Elle n'a pu ensuite que s'étonner de la hargne avec laquelle elle a été attaquée et des procès d'intention que lui ont fait les maires « de base » et les populations, tenus à l'écart, au moins dans un premier temps.

Autre erreur : au lieu de publier un seul tracé et d'en discuter les aménagements, la Société nationale a multiplié les variantes, affolant et mobilisant un grand nombre de « victimes » potentielles entre Rhône et Drôme, entre Durance et étang de Berre. Enfin, les responsables du chemin de fer ont négligé de faire valoir les importants efforts de protection de l'environnement dont ils ont pris l'initiative sur le TGV Atlantique : les rails montés sur caoutchouc près des caves de Vouvray ; les champs de pigamon jaune et de gratiole officinale, plantes rares, déménagés en douceur ; le château de Sceaux joliment épargné... Elle a oublié de rappeler les 3 milliards de francs – sur les 20 que coûtera au total le projet – qu'elle est prête à dépenser entre Valence et Fréjus pour faire passer proprement le train à grande vitesse.

De même, la SNCF a tardé à tordre le cou à quelques-uns des « canards » techniques qui faisaient courir les associations d'opposants. Non, il n'est pas possible de faire circuler à 300 km/heure les TGV sur les voies existantes proches de la saturation : l'usage de trains pendulaires s'inclinant dans les courbes ne permettrait pas d'y circuler à plus de 230 km/heure. Non, l'utilisation des percées ferroviaires existantes par les voies à grande vitesse n'est pas admissible : cela concentrerait des nuisances supplémentaires dans des zones très peuplées et coûterait plus cher qu'une infrastructure entièrement nouvelle. Non, le TGV empruntant les voies classiques entre Marseille et Fréjus ne perdrait pas vingt minutes par rapport au parcours le plus direct, mais une heure vingt.

Quelle concertation ?

Devant des disputes qui frisaient l'hystérie, M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et à ce titre tuteur de la SNCF, a préféré, le 2 août, jeter aux orties des tracés qui paniquaient inutilement les populations : le tracé Est dans la Drôme, celui de la plaine de la Crau et celui de la vallée de la Durance. Cette intervention, qui a pris à contre-pied une SNCF tardant à établir le dialogue avec ses opposants, a eu le mérite de circonscrire la tension sur le seul tracé de référence désormais soumis aux élus, sauf dans la vallée du Rhône et dans le département du Var, où deux ou trois variantes subsistent.

La mission Querrien est chargée de deux tâches par le ministre. D'abord entendre les suggestions des maires et des associations qui demanderont le déplacement de la voie de quelques centaines de mètres, voire d'un kilomètre, pour mieux l'inscrire dans le site ou qui suggéreront des protections phoniques ou esthétiques supplémentaires. Ensuite, faire prendre conscience aux élus de la saturation de tous les modes de transport dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et donc de la nécessité d'une nouvelle infrastructure ferroviaire.

Un tracé aujourd'hui précis, une mission chargée de le faire admettre autant que de l'aménager : la concertation annoncée par M. Delebarre n'est-elle pas illusoire et ne bafoue-t-elle pas la décentralisation ? *« La concertation ne veut pas dire le brouillard,* rétorque le ministre. *La décentralisation, ce n'est pas l'Etat muet. J'aurais l'air de quoi si je disais : « Je ne sais pas trop où faire passer ce train... » Quand je décide un tracé de référence, ce n'est pas un diktat, mais une base de discussion pour réaliser un travail convenable avec le concours de tous et parvenir à une synthèse des intérêts nationaux, régionaux et locaux. »*

Le ministre veut sortir des arguments anti-TGV de bas étage comme : *« Ce train ne transportera que des PDG, des vieux et des Parisiens »*, ou encore : *« Il y a trop de touristes chez nous ! »* Il attend les prises de position des élus provençaux, bien silencieux ou versatiles ces derniers temps ! *« Ils ont un beau débat d'aménagement du territoire à mener,* déclare encore le ministre. *Quel développement veulent Aix, Marseille ou Nice au moment où le TGV connectera la Catalogne et l'Espagne avec Paris ? N'est-il pas de leur intérêt de demeurer plus proches du cœur de l'Europe que leurs concurrentes étrangères grâce à la grande vitesse ? Alors que Lille et Montpellier, bientôt désenclavées, sont promises à une vocation européenne, alors qu'en 1992 le TGV arrivera à Satolas et, en 1994, à Valence, Marseille peut-elle éviter de se poser des questions sur son avenir ? »*

L'air et la route engorgés

M. Delebarre a également un atout dans sa manche. On circule de plus en plus mal dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les aéroports de Nice et de Marseille sont engorgés à partir des week-ends du printemps ; les voies ferrées pâtissent aussi avec un trafic de 240 trains par jour ; les autoroutes sont saturées et leur doublement est à l'ordre du jour dans la vallée du Rhône et les Alpes-Maritimes. *« Derrière les manifestants anti-TGV, il devrait se lever une formidable revendication pour la rénovation du système de transport régional,* conclut le ministre. *L'arrivée du TGV sera l'occasion de réfléchir à une réorganisation de toutes les dessertes ferroviaires. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour la région. Si elle refusait la grande vitesse, elle aurait beaucoup de difficultés à faire face, à la fin du siècle, à ses besoins de transport. »*

M. Delebarre n'a pas trop d'illusions à avoir sur le sens des votes des conseils généraux et régionaux concernés qu'il attend avant la fin du mois d'octobre. Les Alpes-Maritimes veulent le TGV pour se rendre à Paris en quatre heures. Le maire d'une commune située au nord d'Aix-en-Provence l'accepte si on en déplace la voie de 800 mètres. Un autre élu, qui se trouvait le 18 août à Miramas au premier rang des manifestants hostiles au TGV, a écrit au ministre pour lui demander surtout de ne plus rien changer à ses projets de tracé qui épargnent ses administrés...

ALAIN FAUJAS

« Oui au nouveau train mais pas n'importe où »

nous déclare M. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional

Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Jean-Claude Gaudin (UDF) reproche au ministre de l'équipement de mener à propos du TGV une « politique du fait accompli ».

« Vous vous êtes d'abord prononcé en faveur du TGV avant de donner l'impression de vous rallier à ses opposants. Quelle est, aujourd'hui, votre position ?

– Nous sommes conscients des enjeux économiques que constitue la réalisation du TGV. C'est un outil structurant majeur de l'aménagement du territoire national et européen. Pour autant, nous n'adhérons pas à l'objectif de la SNCF qui érige en priorité absolue un trajet Paris-Marseille en trois heures pour lui permettre de concurrencer très fortement l'avion sans prendre en compte les impératifs de protection de l'environnement et les intérêts des agriculteurs de la région. Pour nous, si le temps de ce trajet porté à 3 h 15, voire 3 h 30, cela ne nous paraîtra pas dramatique... Nous sommes favorables au TGV mais pas n'importe où et pas n'importe comment.

– Existe-t-il un autre tracé possible que celui retenu par M. Delebarre ?

– Cela apparaît comme une évidence puisque le rapport d'étape présenté par la SNCF comportait des options très différentes de celles qui, finalement, semblent avoir la préférence du ministre de l'équipement. Le tracé qu'il a choisi comporte des modifications majeures, non seulement au niveau du Vaucluse mais également lors de la rentrée du TGV dans les Bouches-du-Rhône.

» Le ministre n'a donc pas choisi de suivre une préconisation technique. Il y avait, en fait, trois tracés possibles. M. Delebarre en a éliminé deux, de façon arbitraire, sans doute pour diminuer le nombre des opposants. Visiblement, aussi, si l'on en juge aux résultats, quelques élus socialistes de la région ne sont pas restés inertes... Il était indispensable, par ailleurs, que le TGV soit relié à l'Italie, à travers le Var et les Alpes-Maritimes pour constituer une liaison européenne Est-Ouest dont la région PACA aurait été le tronçon central. Or, les Italiens ont choisi d'être raccordés au TGV français par le nord des Alpes et non par le sud. Ce qui enlève son plus grand intérêt à la branche varoise qui se



termine d'ailleurs par un cul de sac après Les Arcs...

» En fait, le TGV est un exemple de la politique du fait accompli. A la demande des élus, la SNCF a bien tenu des réunions d'information, mais il n'y a eu, jusqu'ici, qu'un simulacre de concertation.

– Avez-vous des propositions précises à faire ?

– Nous connaissons parfaitement les contraintes techniques engendrées par le TGV. Nous pensons, toutefois, qu'il est sans doute possible, sur certains tronçons rectilignes, d'utiliser les voies existantes. Cette solution n'a pas suffisamment été étudiée par le SNCF. Il existe d'autres moyens, en y mettant le prix, d'éviter de défigurer les sites. Il faut en discuter !

– M. Delebarre a indiqué qu'il n'excluait pas des modifications de tracé. Y a-t-il un compromis possible ?

– Les choses se présentent plutôt mal. Comme je le lui ai écrit récemment, il serait opportun, dans un souci d'apaisement, que le gouvernement accepte, purement et simplement, de revenir sur un choix de tracé qui apparaît, à tout le moins, prématuré et d'élargir à l'ensemble des options du rapport d'étape de la SNCF le champ d'étude confiée à la mission Querrien. Le voudra-t-il ? Je l'ignore. Par nature, je suis optimiste et j'espère le convaincre du bien fondé de la position des élus et des associations de la région qui ne veulent pas voir la Provence bêtement balafrée. Il est, au demeurant, indispensable de reprendre la concertation à la base si l'on veut conserver quelques chances de faire aboutir le projet ».

Propos recueillis par
GUY PORTE

□ **La position de la CFDT sur le TGV Méditerranée.** – Voulant éviter le *« piège »* d'un débat portant uniquement sur le tracé du TGV méditerranée, la CFDT cheminots de Provence-Alpes-Côte d'Azur demande une analyse approfondie des données économiques du projet. Ils se déclarent favorables à une ligne à grande vitesse intégrant la ville de Marseille au réseau européen de TGV, renforcant ainsi le rôle de métropole régionale de celle-ci. Les cheminots CFDT sont satisfaits des propositions faites par le ministère pour la ligne Valence-Avignon. En revanche, ils sont tout à fait hostiles à la création d'une gare sur le site d'Arbois, qui enclaverait Marseille et contribuerait à son *« appauvrissement économique »*. La CFDT propose également de resituer le projet dans une politique globale de transports régionaux.

SOCIAL

Après onze semaines de grève

Durcissement du conflit à la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne

En grève depuis onze semaines, le personnel de la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de l'Essonne, réuni en assemblée générale, a décidé, lundi 27 août à Evry, de bloquer dorénavant les paiements destinés aux hôpitaux et aux établissements paramédicaux. Si 1,2 million de décomptes d'assurés sociaux sont toujours en souffrance – la saisie informatique des dossiers n'est plus assurée depuis le 11 juin –, le système de remboursement par avances des actes médicaux n'est toutefois pas affecté par cette résolution.

Les agents des vingt-sept centres de paiement de la CPAM entendent ainsi protester contre *la « non-réponse »*, selon l'intersyndicale (FO-CGT-CFDT), de la Caisse nationale d'assurance-maladie et du ministère de la santé à leur demande de négociation portant sur une revalorisation des salaires et des classifications du personnel.

Refusant toujours de régler isolément le conflit de la CPAM de l'Essonne, M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, avait renouvelé son souhait le 17 août de voir s'engager *« dans les plus brefs délais des négociations générales portant sur l'ensemble des agents des organismes de Sécurité sociale »*. Menées dans le cadre de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS), ces négociations n'ont toujours pas repris après la démission en juin des représentants du patronat assurant la gestion de l'UCANSS.

V. D.

ÉNERGIE

L'OPEP cherche à persuader l'Iran d'augmenter sa production

L'OPEP a décidé de reporter à mercredi une réunion qui devait mardi donner l'aval de la majorité à une hausse de la production de pétrole de certains membres, afin de pallier l'arrêt des exportations irakiennes et koweïtiennes, a annoncé le secrétaire général, M. Subroto.

Selon M. Subroto, les onze ministres présents à Vienne attendent pour se réunir la réponse des deux absents, l'Irak et la Libye, auxquels des télex d'invitation ont été envoyés.

M. Subroto a indiqué que ces deux pays étaient invités à participer à une réunion du comité de surveillance du marché de l'OPEP, qui regroupe tous les pays membres, et non à une conférence extraordinaire de l'Organisation.

« Nous essayons de rallier tout le monde à l'accord », a précisé M. Subroto. Un porte-parole de l'OPEP a par ailleurs indiqué que les consultations en cours reprendraient mercredi matin.

Un haut responsable avait indiqué dans la nuit de lundi à mardi que dix pays sur les onze présents à Vienne étaient d'accord pour donner leur feu vert à un dépassement temporaire des quotas de production de certains pays, pour remplacer partiellement le brut irakien et koweïtien.

Le projet de compromis prévoit que l'OPEP encourage l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à utiliser ses stocks pétroliers pour stabiliser le marché.

Le ministre iranien Gholamreza Aghazadeh avait indiqué dans la matinée qu'il ne participerait pas à la réunion initialement prévue vers 9 h GMT. Il avait indiqué qu'il n'était pas d'accord et qu'une augmentation immédiate de la production de l'OPEP constituait une *« grande erreur »*.

Il avait estimé qu'il ne suffisait pas de *« conseiller »* à l'AIE de tirer sur ses stocks. *« L'OPEP doit demander à l'AIE de lâcher ses stocks sur le marché. Ce n'est pas de la responsabilité de l'OPEP seulement. » « Si l'AIE met sur le marché ne serait-ce que quelques jours de stocks, le problème de la production de l'Irak et du Koweït est réglé. »*

« L'OPEP n'a pas un grand pouvoir, a souligné M. Aghzadeh. *Elle n'a qu'une capacité excédentaire de 3 millions de barils par jour. Si l'on veut aider le marché, ce n'est pas seulement de la responsabilité de l'OPEP. »*

« Si la guerre éclate entre les Etats-Unis et l'Irak », alors *« l'OPEP devra aider le marché et j'augmenterai ma production de 500 000 barils par jour »*, a conclu le ministre iranien. – *(AFP.)*

AGRICULTURE

Des milliers d'éleveurs ont manifesté à Poitiers contre la crise du marché de la viande

Les organisateurs ont compté 12000 manifestants, les estimations officielles 5 000 à 6 000. Ce fut en tout cas une manifestation imposante qui a parcouru les rues de Poitiers le lundi 27 août de 11 heures à 14 heures. Avec, pour motif principal, la crise du mouton, mais avec aussi un thème plus profond, la ruralité.

POITIERS
de notre envoyé spécial

La cheville ouvrière de cette importante manifestation était le SIDEM, le syndicat intercommunal de développement du Montmorillonnais, qui groupe une cinquantaine de communes, au coeur de la première zone française de production ovine (un quart du cheptel).

En raison de la pauvreté de ses sols et de son caractère bocager, cette région est vouée à l'élevage sans reconversion possible vers des productions végétales. La crise de l'élevage ovin est celle de tout un monde : des artisans et commerçants ruraux, de l'école et des services publics, des petites industries mécaniques ou agroalimentaires qui s'articulent en milieu rural sur cette monoproduction.

Ce furent donc les élus, plusieurs centaines, écharpe tricolore en bandoulière, qui conduisirent la manifestation derrière M. Arnaud Lepercq, député (opposition) de la Vienne, président du SIDEM, mais aussi des élus socialistes et communistes. A leurs côtés, c'était l'unanimité du monde agricole.

Les manifestants étaient venus de quatre régions alentour : Poitou-Charente, Limousin, Pays de Loire, Berry, unanimes : *« Le mouton ou la mort »*.

Les manifestants frappèrent à la porte de la préfecture pour *« y déposer un ultimatum »*, celui des éleveurs ovins : *« Octroi immédiat d'une prime de 150 F par brebis pour pallier les pertes dues à l'effondrement des cours, distribution d'aliments pour combler le déficit de la sécheresse, versement immédiat des indemnités sécheresse promises en 1989, report des charges sociales et fiscales, mise en application de la clause de sauvegarde pour endiguer la véritable avalanche d'animaux et de carcasses en provenance, par Allemagne interposée, des pays de l'Est à des prix inférieurs de 60 % à 70 % aux coûts de production français »*.

Mais cet ultimatum avance aussi une idée que le syndicalisme agricole hésitait à défendre ouvertement, celle d'une *« charte de la ruralité »* qui intègre la production agricole dans une réflexion socio-économique plus large, et tente d'intégrer le rôle des *« aménageurs du territoire »* dans l'agriculture. Un plan que l'actualité méridionale permet de résumer par un raccourci comme : *« 50 moutons valent un canadair »*. *« S'il n'y avait pas de moutons par ici, la forêt limousine brûlerait aussi »* ont ajouté plusieurs orateurs.

GEORGES CHATAIN

LOGEMENT

Le décret limitant la hausse des loyers dans l'agglomération parisienne est publié au « Journal officiel »

Le décret prorogeant d'un an (jusqu'au 30 août 1991) la limitation de la hausse des loyers dans l'agglomération parisienne est paru au *Journal officiel* du 28 août.

Les loyers des logements vacants, comme ceux des baux venant à renouvellement ne pourront augmenter plus vite que l'évolution de l'indice trimestriel du coût de la construction (1,08 % au premier trimestre 1990, dernier chiffre connu), sauf travaux. Le décret ne s'applique ni aux logements HLM, ni aux logements encore soumis à la loi de 1948, ni aux loyers de certains logements vacants (neufs, première location *« confortables »*, logements ayant fait l'objet de travaux d'un montant au moins égal à une année de loyer, ou récemment sortis de la loi de 1948), ni aux loyers manifestement sous-évalués lorsque le propriétaire n'a pas eu la possibilité de les réajuster.

Locataires et propriétaires peuvent se renseigner au ministère de l'équipement et du logement (tél. (1) 40-81-21-22), dans les directions départementales de l'équipement de chacun des sept départements de l'Ile-de-France (dans les préfectures), au Centre interministériel de renseignements administratifs (tél. (1) 43-46-13-46), à la sous-direction du logement de la Ville de Paris (tél. : (1) 42-71-31-31, du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures et le vendredi de 9 heures à 16 h 30) dans les ADIL (Associations départementales d'information sur le logement), qui ont des antennes, à Paris, dans les mairies d'arrondissement (tél. : (1) 45-49-14-14). Il existe également des ADIL dans l'Essonne (à Evry, (1) 60-77-21-22) en Seine-et-Marne (à Melun, (1) 64-52-46-63, à Meaux, (1) 60-25-11-81, à Torcy, (1) 60-05-10-10 ou 72 72) et dans le Val-d'Oise (à Cergy, (1) 30-32-14-22, à Eaubonne, (1) 39-59-33-77, à Sarcelles, (1) 34-19-32-09).

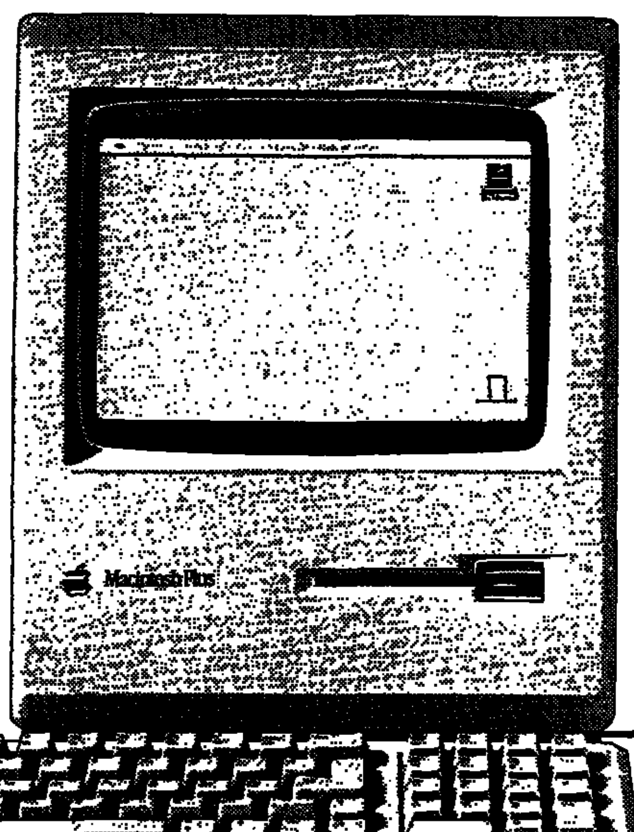
VOICI DEUX BONNES RAISONS D'ACHETER, VITE, VITE, VITE SON MACINTOSH CHEZ IC.

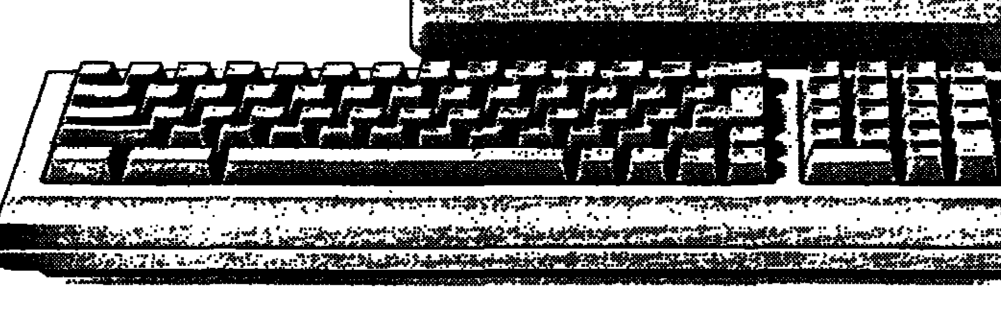
5.590 F TTC*
Le Macintosh Plus.

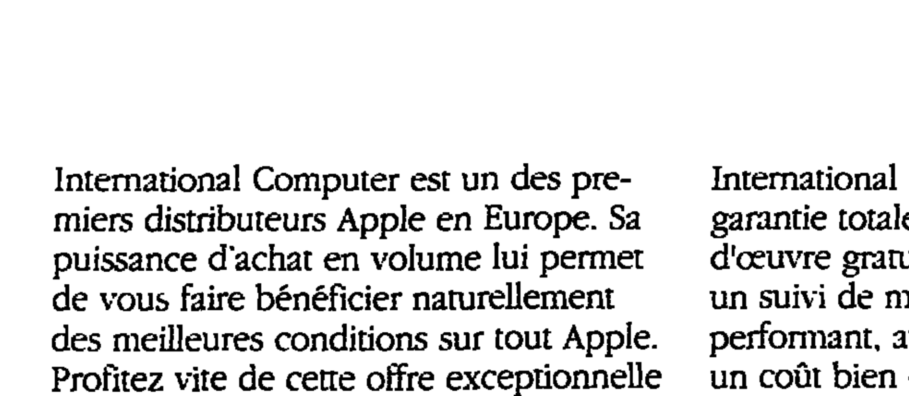
9.890 F TTC*
Le Macintosh SE 1/40 Mo.

12.590 F TTC**
LE MACINTOSH PLUS + 1 DISQUE DUR 20 MO COMPATIBLE + 1 IMPRIMANTE IMAGEWRITER II.

*4.714 F HT. ** 10.616 F HT.
Offres valables dans la limite des stocks disponibles.











OFFRE MAC SE RESERVEE AUX ETUDIANTS, ENSEIGNANTS ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

*8.339 F HT. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

International Computer est un des premiers distributeurs Apple en Europe. Sa puissance d'achat en volume lui permet de vous faire bénéficier naturellement des meilleures conditions sur tout Apple. Profitez vite de cette offre exceptionnelle sur Macintosh, mais profitez en aussi pour découvrir l'ensemble des offres qui font depuis 10 ans la réputation d'International Computer. Mais le rôle d'un grand distributeur ne doit pas se limiter au prix le plus bas. Aussi International Computer, outre une garantie totale d'un an pièces et main d'œuvre gratuites, propose à ses clients un suivi de maintenance extrêmement performant, avec des délais très courts et un coût bien étudié.

Dix ans d'Apple, ça compte : disponibilité, prix, conseil et sourire; de 10h à 19h, et même à 18h55. Vous pouvez aussi nous appeler si vous désirez réserver votre Macintosh avant tout le monde.

(1) 42 72 26 26

Apple Center

IC INTERNATIONAL COMPUTER

10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL. (1) 42 72 26 26
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL. (1) 42 86 90 90

IC MARSEILLE SA 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE TEL 91 37 25 03
IC TOULOUSE SA 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL. 61 25 62 32

MARCHÉS FINANCIERS

En s'appuyant sur des hypothèses optimistes

Le gouvernement australien présente son quatrième budget excédentaire

Le gouvernement australien maintient le cap de la rigueur budgétaire. M. Paul Keating, ministre des finances, a présenté mardi 21 août un budget pour l'année fiscale 1990-1991 en excédent de 8,1 milliards de dollars australiens (34 milliards de francs), soit 2 % du PIB. Mais, fondées sur une estimation du prix du pétrole à 23 dollars américains le baril – jugée optimiste par les observateurs – les prévisions de M. Keating pourraient être remises en cause par une aggravation de la crise dans le Golfe.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique Sud

Lorsque, en 1987-1988, M. Paul Keating redresse les comptes du gouvernement fédéral, il est le premier grand argentier depuis trente-cinq ans à pouvoir s'enorgueillir d'une telle performance. Quatre exercices budgétaires plus tard, ce champion du travaillisme libéral persiste et signe. Il comprime les dépenses fédérales à 23,7 % du PIB, alors que la proportion était de 30 % en 1983, ce qui lui permet de compenser les déficits des Etats et d'afficher des comptes publics globaux en équilibre. Les dépenses sociales sont les grandes victimes de ce tour de vis, notamment certaines allocations dont bénéficiaient les retraités, les chômeurs et les étudiants.

La grande question qui préoccupe aujourd'hui les commentateurs en Australie est de savoir si ce nouveau dispositif de rigueur permettra au gouvernement de relâcher sa pression sur les taux d'intérêt. La cure d'austérité monétaire sans précédent administrée au pays depuis deux ans dans le but d'enrayer la surchauffe finissait en effet par devenir extrêmement impopulaire.

M. Keating se prévaut aujourd'hui de résultats tangibles, tels le ralentissement contrôlé de la croissance du PIB – dont le taux recule de 4,9 % à 2 % – et la réduction d'environ 20 % du déficit des comptes courants entre le premier et le deuxième trimestre de 1990. Fort de ce *refroidissement de la* conjoncture, il a jugé que l'heure était venue d'assouplir la tutelle monétaire : les taux à moyen terme (90 jours) ont par exemple été ramenés depuis le début de l'année de 18 % à 14,7 %.

Progression du chômage

L'opposition conservatrice et des milieux d'affaires considèrent que M. Keating a trop tiré sur la corde des taux d'intérêt alors qu'il aurait dû mettre davantage l'accent sur la rigueur budgétaire et salariale. Asphyxiée, l'Australie se trouverait ainsi au bord de la récession, comme l'attestent la multiplication des faillites et la progression du taux de chômage qui est passé de 5,9 % en 1989 à un niveau anticipé par M. Keating lui-même à 7,25 % en 1991. En outre, ajoutent-ils, la vigueur du dollar australien, dopé *par les taux d'intérêt, handicape* les exportations et compromet donc le redressement du commerce extérieur.

La crise du Golfe ne va évidemment pas arranger les affaires de M. Keating. Si la quasi-autosuffisance énergétique de l'Australie, pays riche en matières premières (pétrole, gaz, charbon, uranium), va pouvoir lui épargner un choc violent, les analystes estiment qu'un renchérissement de l'ordre de 30 % du prix du baril relèvera le taux d'inflation d'environ 0,8 %. Il faudra donc réviser à la hausse la prévision d'une croissance des prix limitée à 6 % et renégocier l'accord conclu avec les syndicats établissant une progression des salaires de 7 %. Premier ministre des finances de l'OCDE a rendre public son budget, M. Keating pourrait bien être aussi le premier à se trouver contraint de revoir sa copie.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Privatisation de la banque de Nouvelle Galles du Sud en Australie.** – La banque australienne New South Wales (NSW) va être privatisée dans les cinq ans à venir, a annoncé lundi 27 août le premier ministre de cet Etat, M. Nick Greiner. La veille, le secrétaire d'Etat au trésor australien, M. Paul Keating, avait annoncé que la Commonwealth Bank of Australia (CBA), une banque fédérale, pourrait être partiellement privatisée, ce qui lui permettrait de racheter pour 1,6 milliard de dollars australiens (6,7 milliards de francs) la State Bank of Victoria (SBV) lourdement endettée. Cette privatisation devrait prendre cinq ans, son prix étant évalué autour de 1 milliard de dollars australiens (4,4 milliards de francs).



NEW-YORK, 27 août ↑

Nouvelle flambée

Encouragée par la baisse des prix du pétrole, la grande Bourse new-yorkaise a de nouveau fait lundi un important bond en avant. Déjà bien *réamorcé à la veille du week-end, le* mouvement de hausse s'est encore accéléré et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles enregistrait une nouvelle avance de 78,71 points (+ 3,11 %) pour s'établir à 1 611,63. Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 983 valeurs traitées, 1 458 ont monté, 253 seulement *ont baissé et 272 n'ont pas varié.*

L'activité, toutefois, a été modérée et 160,15 millions de titres ont changé de mains contre 199,04 millions vendredi.

Bref, en deux séances, Wall Street est remontée de 5,1 %, ce qui n'est pas courant. Les investisseurs ont beaucoup apprécié la détente qui paraît s'installer dans le *golfe Persique. En particulier, la décision* du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, de rencontrer jeudi prochain le chef de la diplomatie irakienne leur est apparue comme un élément important dans l'apaisement survenu.

Après avoir cru à l'imminence du conflit, les professionnels ont le sentiment que l'heure est plutôt à la *solution négociée. D'autre part,* des rumeurs ont circulé selon lesquelles la Réserve fédérale pencherait plutôt pour un assouplissement de sa politique monétaire, afin d'éviter une récession économique.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 27 août
Alcoa	61 1/4	62 1/8
ATT	31 5/8	33 1/8
Boeing	45 7/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	17	17 7/8
Du Pont de Nemours	35 1/4	38 3/4
Eastman Kodak	38 7/8	40 1/4
Exxon	48 7/8	49 5/8
Ford	34 3/8	35 3/8
General Electric	61 1/2	63 1/2
General Motors	37 1/8	39
Goodyear	23 3/8	23 5/8
IBM	100 1/2	104 1/4
ITT	51 1/8	52 3/8
Mobil Oil	62	62 1/4
Pfizer	67	68 7/8
Schlumberger	61 7/8	62
Texaco	60 1/2	61
UAL Corp. ex-Allegis	94 1/4	97
Union Carbide	15 5/8	16 7/8
USX	31 3/4	32 1/8
Westinghouse	29 7/8	31 3/8
Xerox Corp.	39 3/4	41

FRANCFORT, 27 août ↑

Hausse de 6,14 %

La Bourse de Francfort a connu l'une des plus fortes progressions des places européennes lundi 27 août, encouragée par l'amorce d'une éventuelle solution diplomatique dans le Golfe et aussi par la baisse du prix du pétrole. Au cours de cette journée marquée par une reprise vigoureuse des marchés, l'indice DAX s'est apprécié de 6,14 % à 1654,80 points et celui de la Commerzbank a clôturé à 1991,30 (+5,5 %). A Bruxelles, le Stock Index *a gagné 6,88 % à 5635,12 points.* Les performances des autres Bourses ont également été très significatives : + 5,75 % à Madrid, + 5,13 % à Stockholm, + 4,70 % à Milan, + 4,26 % à Amsterdam, + 3,65 % à Zurich et + 3,58 % à Vienne.

PARIS, 28 août ↓

Revirement à la baisse

Après la vigoureuse reprise des deux dernières séances (+ 4,12 % *vendredi et + 5,09 % lundi),* le marché a, mardi, réviré à la baisse quelques minutes après l'ouverture de la séance. Si l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,32 % au début des échanges à 10 heures, un quart d'heure plus tard il virait dans le rouge et perdait 1,3 %. En début d'après-midi, peu avant le démarrage de la séance de Wall Street, il se maintenait à – 1,24 %. Comme la veille l'activité restait extrêmement modérée et les principales variations s'effectuaient avec peu de volumes. La flambée des cours n'aura donc pas duré, preuve pour certains professionnels que cette hausse s'est faite dans le vide et a été exagérée. L'optimisme relatif qui avait prévalu la veille sur un règlement pacifique de la situation dans le Golfe avait complètement disparu mardi sous les lambris. A tel point que les intervenants ne prenaient plus en compte la poursuite de la chute du prix du baril de pétrole sur les marchés. Or cette donnée, lundi, avait été le prétexte à la flambée des cours boursiers. Malgré l'indécision ambiante, l'or poursuivait son plongeon à Paris où l'once repassait sous la barre des 400 dollars l'once. Il se négociait à 394,93 dollars contre 413 dollars la veille. Paradoxalement, les mines d'or s'inscrivaient parmi les plus fortes hausses des valeurs étrangères de la séance. Parmi les plus importants reculs de valeurs françaises figuraient Intertechnique, Saulnes Chatillon et Géophysique. Les quinze plus fortes baisses de la séance évoluaient entre – 10 % et – 4,2 %.

TOKYO, 28 août ↑

Tassement de la progression + 2,26 %

Poursuivant leur avance de la veille, les valeurs ont à nouveau terminé en hausse à Tokyo, profitant notamment de la baisse du brut et de la fermeté du yen. L'indice Nikkei a gagné 569 points, soit 2,26 % à 25 710,76 yens. Le 27 août, il s'était apprécié de 976 yens (4,04 %). Toutefois, la progression s'est réduite au fil des heures en réaction à des rumeurs faisant état d'une aggravation des tensions dans le Golfe. *«Le marché aurait du progresser davantage, mais de mauvaises rumeurs ont circulé toute la journée»,* a souligné un courtier. L'activité a toutefois été plus soutenue que la veille. A la mi-séance, les échanges *portaient sur* 270 millions de titres contre 170 millions durant la matinée de lundi. Les hausses étaient alors au nombre de 761 contre 54 valeurs en baisse et 10 inchangées.

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 28 août
Akai	620	659
Bridgestone	1 210	1 250
Canon	1 740	1 730
Fuji Bank	2 400	2 310
Honda Motors	1 550	1 560
Matsushita Electric	1 840	1 850
Mitsubishi Heavy	814	840
Sony Corp.	7 360	7 550
Toyota Motors	2 040	2 030

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Nouvelle augmentation des fonds propres du Crédit lyonnais.** – Le Crédit lyonnais a augmenté ses fonds propres d'au moins 1,5 milliard de francs, en attribuant à l'Etat 1,4 million d'actions nouvelles, en échange d'un peu plus de trois millions d'actions Rhône-Poulenc. Cette opération de renforcement des fonds propres est la troisième menée par la banque depuis près d'un an. La première fut la prise de contrôle à 50,01 % par le Crédit lyonnais de Thomson-CSF Finance, la filiale d'ingénierie financière du groupe public d'électronique Thomson-CSF. *Elle avait alors apporté à la banque* 5,2 milliards de francs. Puis, au mois de mai, la Caisse des dépôts, sollicitée par le ministre des finances M. Pierre Bérégovoy, avait souscrit à une augmentation de capital réservée d'un montant de 1,5 milliard. L'opération présente fait suite à l'augmentation de capital de 4,7 milliards de Rhône-Poulenc, annoncée en juillet dernier.

□ **Daimler Benz bientôt coté à la Bourse de Tokyo.** – Le plus grand groupe industriel ouest-allemand Daimler Benz AG projette de faire coter ses actions à la Bourse de Tokyo le mois prochain, a déclaré, lundi 27 août, un responsable de la place boursière japonaise. La cotation, soumise à l'approbation du ministère des finances, devrait être effectuée à la mi-septembre sous la houlette de la maison de courtage japonaise Nikko Securities Co. Ltd. Daimler Benz a décidé au début de l'année d'entreprendre une coopération dans plusieurs secteurs avec le groupe japonais Mitsubishi.

□ **Bayer perd l'espoir de rééditer son exploit.** – Le puissant groupe chimique allemand Bayer perd l'espoir de renouveler son record de bénéfices établi en 1989. Pour le premier semestre, son président, M. Hermann Strenger, vient d'annoncer une baisse de 9,5 % du bénéfice consolidé avant impôts dont le montant revient à 2 milliards de DM. Le résultat net ressort néanmoins à 1 milliard de DM, en progrès de 5 %. Les incertitudes régnant sur les fronts des prix et des changes incitent M. Strenger à se montrer prudent sur les perspectives de résultats pour l'exercice entier. Tout cela est la faute à la crise. Avant qu'elle n'éclate dans le Golfe, le président du groupe allemand s'était en effet déclaré assuré que Bayer était en mesure de dégager pour 1990 un bénéfice net égal à celui historique (2,1 milliards de DM) réalisé l'année précédente. M. Strenger lance néanmoins un nouveau pari : le bénéfice de 1990 sera égal à celui de 1988 (1,85 milliard de DM).

□ **Roussel-Uclaf : 23,8 % de bénéfices en plus.** – Le résultat net consolidé de Roussel-Uclaf (groupe allemand Hoechst) hors éléments exceptionnels et à périmètre comparable, a atteint 319 millions de francs pour le premier semestre 1990, en hausse de 23,8 % pour un chiffre d'affaires accru de 7,1 % à 6,22 milliards de francs. La firme pharmaceutique table sur une progression annuelle du bénéfice «proche de 10 %» (663 millions de francs en 1989) à périmètre comparable. «Le second semestre devrait se dérouler de façon satisfaisante, mais il sera à comparer au deuxième semestre 1989, qui avait été marqué par un niveau d'activité particulièrement élevé.»

Pour la société mère, le bénéfice net comparable hors éléments exceptionnels a progressé de 39,4 % à 292 MF pour un chiffre d'affaires de 2,59 milliards de francs, en hausse de 5,5 %.

□ **OMF devient FMA, France Matif automatique.** – La société OMF s'appelle désormais FMA, France Matif automatique à la suite d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Cette décision a été prise à la suite de la réorganisation de cette jeune firme créée en 1988 sur une initiative privée et dont l'objectif était de lancer une Bourse entièrement électronique concurrençant MATIF SA. Ce projet échouait rapidement et, au cours des premiers mois de l'année, Matif SA ainsi qu'un groupement de courtiers entrait dans le capital d'OMF et en prenait la direction (*le Monde* du 21 avril).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	405	408	IN2	280	....
Asystel	105	....	I.P.B.M.	132	132
B.A.C.	183	185	Loca Investis.	300	298 50
Bque Tarneaud	174	....	Locamic	100 10	....
B.I.C.M.	800	800	Metra Comm.	137	146 80 d
Boiron (Ly)	355	356	Métal.Minière	184 90	176 80 d
Boisset (Lyon)	205	202	Molex	170	185
Câbles de Lyon	2788	2980	Navale-Delmas	840	874
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	1028	1057	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	439	439	Om. Gest. Fin.	587	595
Cardif	486	501	Presbourg	90	90
C.E.E.	344	340	Présence Assur.	312 90	322
C.E.G.E.P.	253 50	259 90	Publ.Filipacchi	515	530
C.F.P.I.	260	259	Razel	535	550
Ciments d'Origny	571	571	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
C.N.I.M.	1050	1092	St-H. Matignon	223 70	225
Codetour	280	280	S.C.G.P.M.	597	497 a
Comareg	282 80	302 80	Segin (Ly)	285	288 90
Conforama	840	....	Select Invest (Ly)	100	100
Creeks	288 20	299 50	Serbo	406	400
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	200	205
Dauphin	575	590	Sopra	185	190
Demachy Worms Cie	576	576	Supra	155	....
Desquenne et Giral	247	240	TF1	240 50	250 20
Devanlay	793	....	Thermador H. (Ly)	230 40	228
Deville	385 50	....	Unilog	179	174
Dollfus	144	148	Union Fin. de Fr.	400	390
Editions Belfond	270	282	Vial et Cie	140	140
Eysses Invest.	12 55	12 90	Y. St-Laurent Groupe	904	880
Europ. Propulsion	342	366			
Financor	184 40	....			
Garonor	865	840 d			
GFF (group.fon.f.)	369	379 80			
Grand Livre	424	424			
Gravograph	185	187			
Guintoli	855	840			
I.C.C.	240	247 20			
IDIA	315	314 50			
Idianova	136	135			
I.M.S.	1110	1112			

Marché des options négociables le 27 aoû 1990

Nombre de contrats : 37 032

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	480	–	–	6,70	19
CGE	600	6	23	65	77
Elf-Aquitaine	680	16	38	73	–
Eurotunnel SA-PLC	50	2,25	5	3,80	5,50
Euro Disneyland SC	100	1	5	10,70	–
Havas	600	–	28	–	–
Lafarge-Coppée	400	13,90	26,80	25	30
Michelin	90	2	5	8	12
Midi	920	51	–	30	–
Paribas	560	3,50	16	80	88
Pernod-Ricard	1 167	–	–	110,30	–
Peugeot SA	560	70	95	13	45
Rhône-Poulenc CI	300	–	–	14	–
Saint-Gobain	440	17	35	21	30,50
Source Perrier	1 400	30	88	75	–
Société générale	400	15	25	–	–
Suez Financière	360	14	30	20	30
Thomson-CSF	100	3,20	9	6,05	12

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 août 1990
Nombre de contrats : 51 435.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	98,50	98,54	98,50
Précédent	97,54	97,54	97,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
100	0,06	0,90	1,62	2,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1895 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse à Paris mardi 28 août, à 5,1895 F contre 5,1710 F lundi à la cotation officielle. Il regagnait un peu de terrain à Francfort, après avoir touché, mardi, un nouveau plus bas cours historique contre le mark à 1,5411. La monnaie américaine s'inscrivait en revanche en baisse mardi en Asie, le yen faisant l'objet d'achats importants.

FRANCFORT	27 août	28 août
Dollar (en DM)	1,5470	1,5488
TOKYO	27 août	28 août
Dollar (en yens)	144,80	143,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 août) .... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (27 août) .... 8 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	24 août	27 août
Valeurs françaises	77,80	81,90
Valeurs étrangères	83	85,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	434,60	459,85
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 617,42	1 699,72

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 août	27 août
Industrielles	2 532,92	2 611,63

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 août	27 août
Industrielles	1 616,80	Clos
Mines d'or	205,20	Clos
Fonds d'Etat	77,66	Clos

TOKYO

	27 août	28 août
Nikkei Dow Jones	25 141,76	25 710,76
Indice général	1 904,59	1 947,51

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1950	5,1970	+ 75	+ 85	+ 162	+ 182	+ 545	+ 605
$ can.	4,5490	4,5548	– 141	– 85	– 254	– 159	– 496	– 341
Yen (100)	3,6273	3,6305	+ 55	+ 72	+ 100	+ 132	+ 350	+ 415
DM	3,3516	3,3544	+ 35	+ 55	+ 85	+ 113	+ 260	+ 329
Florin	2,9762	2,9791	+ 33	+ 47	+ 77	+ 99	+ 233	+ 286
FB (100)	16,3416	16,3582	– 175	+ 268	– 107	+ 573	+ 69	+ 1644
FS	4,0649	4,0697	+ 33	+ 57	+ 85	+ 117	+ 305	+ 390
L (1 000)	4,5262	4,5319	– 69	– 21	– 130	– 74	– 366	– 262
£	10,1225	10,1316	– 400	– 360	– 800	– 746	– 2046	– 1901

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4
Yen	7 1/4	7 1/2	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	7 7/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2	9 9/16	9 13/16
F.S.	6 3/4	7 1/4	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
L (1000)	9 1/2	10 1/2	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 5/8	11 3/4	12 1/4
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 AOUT

Cours relevés à 14 h 31

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 27/8

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	5 171	5 189	5 080	5 550
Ecu	6 958	6 962	....	....
Allemagne (100 dm)	335 540	335 180	325	346
Belgique (100 F)	16 337	16 325	15 750	16 900
Pays-Bas (100 fl)	297 790	297 510	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 519	4 533	4 300	4 850
Danemark (100 krd)	87 540	87 600	84 500	92 500
Gde-Bretagne (1 L)	10 094	10 123	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 394	3 393	4 050	4 050
Suisse (100 f)	408 010	406 200	399	424
Suède (100 krs)	90 760	91	87 500	95 500
Norvège (100 k)	86 460	86 580	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 685	47 620	46 150	49 400
Espagne (100 pes)	5 406	5 431	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 800	3 805	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 586	4 556	4 450	4 850
Japon (100 yens)	3 578	3 625	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	68000	65400
Or fin (en lingot)	68800	65850
Napoléon (20f)	436	418
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	465	461
Pièce Latine (20 f)	409	390
Souverain	517	511
Pièce 20 dollars	2460	2380
Pièce 10 dollars	1350	1340
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2580	2505
Pièce 10 florins	418	416

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La crise du Golfe

Bagdad fait du Koweït une province irakienne

L'Irak a de nouveau pratiqué la politique du fait accompli, mardi 28 août, en découpant administrativement le Koweït en deux zones, dont l'une a été baptisée gouvernorat (province) du Koweït et l'autre rattachée au gouvernorat de Bassorah dans le sud de l'Irak.

Cette mesure, décidée par décrets présidentiels, apparaît comme une provocation dans la mesure où elle intervient au moment où la communauté internationale se montre intransigeante quant à l'évacuation du Koweït par l'Irak.

En annonçant cette information, l'agence irakienne de presse INA affirme que le Koweït est désormais le dix-neuvième gouvernorat irakien, principale division administrative du pays. Le gouvernorat irakien de Koweït comprendra désormais les régions de Kazima, Jahra et Nida (Al Ahmadi précédemment), avec Kazima comme chef-lieu. Quant à la région de Saddamiyyat-Al-Mitlaa (précédemment Al Mitlaa seulement) et le secteur d'Abdali, ils ont été rattachés au gouvernorat irakien de Bassorah.

L'Irak est administrativement découpé en quinze gouvernorats, sans compter Bagdad.

Bagdad avait annoncé le 8 août une *« fusion totale et irréversible »* de l'Irak et du Koweït, six jours après avoir envahi l'émirat. – *(AFP.)*

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1990 a été tiré à 586 342 exemplaires.

« La paix ne va pas sans la justice »

déclare l'archevêque de Cambrai

Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai et président de la commission française Justice et Paix a notamment déclaré mardi 28 août :

« Quel que soit l'habillage dont on la pare, l'invasion militaire d'un pays par un autre, dans le but de le rayer de la carte, est un acte de piraterie. La prise d'otages qui l'accompagne accentue encore ce caractère. La communauté internationale l'a compris ainsi. Elle a mis l'Irak au ban des nations. On peut s'interroger néanmoins sur son silence en d'autres circonstances analogues.

» Il n'est pas suffisant, pour expliquer de tels conflits, d'invoquer la folie impérialiste d'un leader religieux ou d'un dictateur. Il y a autre chose à comprendre. L'enthousiasme populaire, dans plusieurs pays arabes et parmi certains groupes d'origine arabe en Europe, à l'égard du président irakien et de son action, doit faire réfléchir.

» *La paix ne va pas sans la justice.* L'acquiescement à l'injustice et la participation aux mécanismes qui l'engendrent sont des atteintes larvées à la paix. Le poids du mépris et de l'humiliation, notamment l'humiliation de la misère sans issue, blesse la dignité et la fierté légitime des peuples du tiers-monde. En continuant dans cette voie, nous devons nous attendre à une succession de règlements de comptes cruels. Le devoir de solidarité demeure.

» Il faut donc changer de voie et s'engager résolument dans une coopération généreuse, qui reconnaisse et respecte les droits des peuples, qui restitue la dignité bafouée et efface le désir de revanche dans les pays dominés. L'ONU, si elle continue à progresser dans un consensus de parole et d'action et, à sa place, l'Europe peuvent y contribuer fortement. »

Le pape nomme Mgr Lustiger au synode mondial des évêques

Parmi les noms des trente-neuf évêques invités personnellement par le pape au synode mondial des évêques, qui se tiendra tout le mois d'octobre à Rome sur le thème de la formation des prêtres, figurent ceux du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, de Mgr Maurice Gaidon, évêque de Cahors, ancien supérieur de séminaire et du Père Raymond Deville, sulpicien. Dans cette liste des invités au synode, figure aussi, pour la première fois, Mgr Alvaro del Portillo, prélat de l'Opus Dei et Mgr Tadeusz Kondrusiewicz, administrateur apostolique de Minsk, premier évêque catholique de rite latin librement nommé en URSS par le pape en 1989.

Chaque conférence épiscopale envoie aussi quatre délégués par pays au synode des évêques. La délégation française comprendra le cardinal Decourtray (Lyon), Mgr Daloz (Besançon), Mgr Marcus (Nantes) et Mgr Poulain (Périgueux).

M. Mitterrand évoque à Oslo « la logique de paix »

M. François Mitterrand a évoqué la crise dans le Golfe, mardi matin 28 août, devant la conférence organisée à Oslo sur le thème « Anatomie de la haine » par la Fondation Elie-Wiesel et le Comité Nobel norvégien. M. Mitterrand devait gagner l'Islande mercredi pour une visite officielle ***(lire page 8)*****.**

OSLO

de notre envoyée spéciale

Pour le chef de l'Etat, le conflit du Golfe n'est ni un cas de lutte Nord-Sud, ni un conflit entre pays riches et pays pauvres. Le monde, a répété M. Mitterrand, est *« dans une logique de guerre ». « Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucune chance de s'en sortir, mais les chances s'amenuisent de jour en jour ».*

Après avoir indiqué que la France suit *« avec intérêt les efforts »* de M. Perez de Cuellar *« en qui elle a grande confiance »*, il a ajouté : *« La cause est difficile parce qu'il ne peut y avoir d'arrangement dans l'acceptation du manquement au droit ». « Si à partir de ce drame on accepte le début du processus, il ne s'arrêtera pas,* a poursuivi M. Mitterrand. *Pour ceux qui ont connu les années 1936 à 1945, on sait bien comment les choses se passent ; il faut donc refuser le coup de force. La France est déterminée à accorder toutes ses chances au dialogue et à l'apaisement. Elle n'a jamais désespéré de la paix. Mais [elle] considère qu'il ne peut y avoir de dialogue fondé sur la violence ».*

Pour M. Mitterrand, le *« coup de force »* de Bagdad est un *« révélateur du rôle »* de l'ONU qui a cessé d'être *« une chambre d'enregistrement des conflits »* pour commencer à être *« un élément actif du règlement des conflits »*. Le président de la République voit là un signe *« déterminant »* pour l'avenir du monde *« dans sa lutte contre la haine »*. Toutefois, il a opposé *« l'ardeur »* mise pour régler le conflit du Golfe et *« l'assoupissement devant les autres manquements au droit dans la même région »*, faisant là référence au Liban et aux territoires occupés par Israël. *« Ce conflit doit nous inciter à observer pour nous-mêmes une logique de paix – car s'il y a une logique de guerre, il y a aussi une logique de paix – logique qui suppose des institutions, qui suppose aussi que ces institutions se fassent respecter et qu'elles en aient les moyens. »* M. Mitterrand a alors souligné l'importance de la dernière résolution adoptée permettant de mettre à disposition des moyens pour faire respecter l'embargo.

ANNE CHAUSSEBOURG

La réglementation des marges

Un dépôt de carburant bloqué par les pompistes dans l'Hérault

MONTPELLIER

de notre correspondant

Une quinzaine de pompistes indépendants de l'Hérault et du Gard ont bloqué durant toute la journée du 27 août le dépôt de carburant de la compagnie Mobil-Oil qui livre sept millions de litres quotidiennement (*le Monde* du 28 août). Après avoir installé leurs véhicules devant l'entrée, ils ont empêché une centaine de camions de s'approvisionner en essence, sous le regard des policiers, mais sans incident.

De nombreux estivants sur le chemin du retour de vacances ayant pris d'assaut les stations durant le week-end dernier, plusieurs pompistes de la région, y compris une grande surface de la banlieue de Montpellier, ont été contraints de fermer dès la mi-journée, privés de super et d'essence ordinaire.

Le même matin, vers 5 heures, un autre groupe de manifestants avait déjà bloqué durant une heure le dépôt Total de Balaruc-les-Bains. Les pompistes en colère avaient averti, la semaine dernière, qu'ils ne se contenteraient pas de subir la baisse de leur marge bénéficiaire sans réaction. Pour M. Jean Gervais, porte-parole du groupe et délégué régional de la Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile, *« les prix doivent être bloqués dès la raffinerie et non pas à la pompe, ce qui pénalise les indépendants, dont certains vendent à perte »*. Ajoutant que *« les pétroliers et le gouvernement font ce qu'ils veulent pendant que nous mourons de faim »*, il souhaitent que les pompistes du continent soient traités de la même manière que leurs homologues corses qui ont reçu l'assurance d'une marge bénéficiaire de vingt-cinq centimes. Après une amorce de dialogue avec la préfecture de l'Hérault, les manifestants ont levé le siège à 19 heures, non sans avoir menacé de récidiver.

JACQUES MONIN

EN BREF

□ **Vol d'un Renoir à Cannes.**-Un petit tableau de Renoir, *Nature morte aux bananes*, estimé 500 000 F, a été dérobé le lundi 27 août dans une galerie de Cannes. Selon le propriétaire, un homme a visité la galerie peu avant sa fermeture à l'heure du déjeuner. Il aurait profité d'une minute d'inattention pour subtiliser la toile.

□ **Incendies de forêts : l'adolescent suspect relâché .** – Le garçon de seize ans arrêté dimanche 26 août à Nice et soupçonné d'avoir allumé un feu de broussaille à proximité d'un club de tennis (*le Monde* du 28 août) a été relâché lundi soir après avoir été entendu par un juge pour enfants. Les magistrats ont refusé d'indiquer si l'adolescent faisait l'objet d'une inculpation, mais ont affirmé qu'il serait examiné par un expert-psychiatre.

□ ***M. Baker à Moscou le 9 septembre.*** – M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, se rendra à Moscou du 9 au 13 septembre pour participer à la réunion « 2 + 4 » sur l'unification allemande et à des entretiens économiques, a annoncé lundi 27 août le département d'Etat. Avant la réunion « 2 + 4 », qui aura lieu le 12, M. Baker participera avec le secrétaire américain au commerce, M. Mosbacher, à une réunion entre hommes d'affaires américains et dirigeants soviétiques. Le 13, il aura des entretiens bilatéraux avec son homologue, M. Chevardnadze, ainsi qu'il avait été convenu entre les deux hommes à Irkoutsk en juillet dernier. – *(AFP).*

□ **MOZAMBIQUE : visite du premier ministre namibien.** – Le premier ministre namibien, M. Hage Geingob, est arrivé lundi 27 août à Maputo, où il doit rencontrer son homologue, M. Mario Machungo. C'est la première visite d'un dirigeant namibien depuis l'indépendance du Mozambique en 1975. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : un pilote de Mig se réfugie en URSS.** – Un MiG-19 de l'armée de l'air chinoise a franchi la frontière soviétique près de Vladivostok samedi 25 août, a rapporté lundi l'agence Tass. Le pilote, qui a été intercepté par l'aviation soviétique, *« était motivé par des considérations politiques et il semble qu'il voulait aller aux Etats-Unis »*, a précisé l'agence. – *(Reuter.)*

□ **Mort de Willy Vandersteen.** – Le dessinateur belge Willy Vandersteen, créateurs de Bob et Bobette, deux enfants très célèbres pendant les années 40, vient de mourir des suites de troubles cardiaques. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Willy Vandersteen faisait partie de la génération des grands auteurs belges de bande dessinée comme Hergé, Bob de Moor, Peyo ou Jacobs. C'est en 1941 qu'il avait créé Bob et Bobette. Au milieu des années 1970, la qualité de son œuvre, désormais produite à un rythme industriel, s'était quelque peu dégradée. Vandersteen est également l'auteur de séries comme *Jérôme, le Chevalier rouge* ou *Robert et Bertrand.*

□ **Mort du sculpteur Andrea Cascella.** – Le sculpteur Andrea Cascella est mort le lundi 27 août à Milan. Il était âgé de soixante-dix ans. Membre d'une famille de peintres et de sculpteurs, Andrea Cascella fit son apprentissage auprès de son père, Tommaso, avant de travailler avec son frère Pietro comme céramiste. Installé à Milan, il aborde son œuvre personnelle en 1949, privilégiant les sculptures de grande dimension en marbre ou en pierre. Ce goût pour le monumental lui permettra de travailler avec des architectes. Andrea Cascella a notamment participé à l'édification de la façade de l'immeuble Olivetti de Düsseldorf, construit par Ignazio Gardella.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
ARTS
Le Monde et SPECTACLES

Mort de l'écrivain canadien Morley Callaghan

Morley Callaghan, qui est mort samedi 25 août à Toronto à l'âge de quatre-vingt sept ans, était l'un des « Américains de Paris », ami de Francis Scott Fitzgerald et d'Ernest Hemingway dans les années 20. Celui que le critique Edmund Wilson désignait comme *« le romancier anglo-saxon qui fut probablement le plus injustement méconnu »* n'a en effet jamais atteint la célébrité de ses deux amis. Il est avant tout entré dans la légende littéraire pour avoir mis KO Hemingway dans un combat de boxe arbitré par Fitzgerald.

Pourtant, depuis son premier roman *Strange fugitive*, publié en 1928, Morley Callaghan n'avait jamais cessé d'écrire. Il devait publier son dernier livre *The Wild old Man of the road*, soixante ans plus tard exactement, en 1988. Il fut également un auteur de nouvelles. Plus d'une centaine d'entre elles ont été publiées par de prestigieux magazines américains, notamment le *New Yorker*, *Harper's* et *Esquire*.

Les ouvrages de Callaghan actuellement disponibles en français ont été publiés au Cercle du livre de France (*Cet été-là à Paris*, l'un de ses romans les plus connus, écrit en 1963, *la Promesse de Luke Baldwin*, *Telle est ma bien-aimée*) et aux éditions canadiennes Presse (*Cette belle faim de vivre*) .